

ANNÉE 1638

Relevée par Yves LEMAIRE.

Reconnaisances 1638 : 89 pièces à Saint-Omer 4^E5/225 :

- 1) Reconnaissance N° 1 le 9/11/1638 : Jean COUVREUR mary de Loyse DELEMERLE, fille et here de feu Gille, et Alexandre FONTAINE tuteur avecq le dit Jean COUVREUR, de Martin DELEMERLE fils mineur et her du dit feu Gille ; le 17/11/1635 par Jean DELEMERLE, à la caon de Gilles DELEMERLE son frère, rente au pffit de Jacq POMMART marchand tanneur en ceste ville.
- 2) Reconnaissance N° 2 le 18/2/1638 : Jehan FONTAINE sergt de Blendecq, mary de Jehenne HAMBRE, au par avant vefve de Pierre DELEZOEDE ; ayant ensemble prins arrentement de déffunct Robert DUFOUR, à son tspas bailly de Blendecq, un manoir amazé de maison, chambre et estables scitué à Blendecq, arrentemt passée par dvt Mathieu COEUGNET et Phles VARGELOT, le 18/2/1634.
- 3) Reconnaissance N° 3 le 8/5/1638 : Jean RAOUL Sr du Chastelet, demt à Blaringhem ; por mestre fin à la cause contre luy intentée sur recognoissance de lres, en qualité de fils et her de feu Laurent RAOUL, au proffit de Mathias LEJAY bg marchand en ceste ville, et aultres ; rente créée par Guille RAOUL, au pffit d'Allard LANGAGE, en ceste résidence le 16/4/1605, ipotecq du 16/12 par dvt bailly et eschevins de Blaringhem, et recognoissance le 10/9/1616 par Laurent WILLERON, au prouffit du dit Allard LANGAGE ; desquels lres le dit LEJAY at le droict par tspot de Mre Aumer LANGAGE pbre.
- 4) Reconnaissance N° 4 le 16/12/1638 : Jacques et Michel DEPIN, Jacques DESANOIS et Damlle Marie DEPIN sa femme, iceux DEPIN tous enfans et hers de feu Mre Nicolas ; rente créée par le dit feu, au proffit de Phles LHOSTE marchand en ceste ville, lres passées le 24/1/1630. Au dit LHOSTE.
- 5) Reconnaissance N° 5 le 14/12/1638 : Margueritte DALLONGEVILLE vve de feu Jean BACHELET, et mère des enfans et hers d'icelle et d'icelluy, et fille et here de feu Jean DALLONGEVILLE, demte à Haffringhes ; lres le 16/10/1624 par Jean BACHELET de St Pierre à Sts, le dit feu DALLONGEVILLE coe sa caon, au proffit de ad pnt déffunct Guillaume LE DEVIN, de rente. Au proffit de Liévin BIENAIME procur postulant es ville et baillage de St Omer, mary de Damlle Margte LE DEVIN, fille et here du dit feu Guille.
- 6) Reconnaissance N° 6 le 30/10/1638 : Robert BONVOISIN labour à Leulinghem, fils et her de Phles BONVOISIN son père, et Jacques WARINGHEM labour à Leulinghem, mary de Anne DESGARDINS, icelle fille et here de Alliamme DESGARDINS. Au proffit de Mre Xien JOMART mary d'Anne ROBINS, fille et here de Jean ; rente passée le 27/1/1621, créée au proffit de Jean ROBINS, vivant marchand brasseur en ceste ville, par Jacques MOREL labour et Jacqueline BONVOISIN sa femme, en laquelle les dits Phles BONVOISIN et Alliamme DESGARDINS s'estoient obleigés avecq le dit MOREL.
- 7) Reconnaissance N° 7 le 9/3/1638 : Nicolas SELINGUE curateur aux biens vaccans par le trespas d'Anthoine MONCHY ; rente créée par Daniel DE BEAUVOIS et Margte DE MONCHY sa femme, à la caon du dit Anthoine DE MONCHY, passée le 16/11/1626 au proffit de Mre Anthoine OBERT chirurgien en ceste ville. A Mre Louys OBERT chirurgien en ceste ville, fils et her du dit feu Mre Anthoine.
- 8) Reconnaissance N° 8 le 20/5/1638 : Mre Jean DUHAMEL mary de Marie WALLERICQ, par avant vefve de feu Charles MORONVAL, vivant marchand en ceste ville ; rente par la dite Marie WALLERICQ, sa femme, à la caution de Nicaise WALLERICQ son père, Martin ROELS, Liévin BIENAIME et Crestien HAUWEL, au proffit de Monsieur Valentin TAFFIN licentié es droicts, Sr du Hocquet, procureur du Roy au quartier de St Omer et Damlle Susanne WIDEBIEN sa femme, rente par devant Abreham DAENS et Adrien DOEULLE nottaires à St Omer, le 13/10/1632, hipotecque des eschevins de ceste ville le 19 des mois et an. Au proffit du dit Sr TAFFIN et Damlle WIDEBIEN sa femme.
- 9) Reconnaissance N° 9 le 3/11/1638 à Le Venthie : Charles BACQUEROT fils de feu Christophe et héritier d'icelluy, demt à Le Venthie, Louys et Jacques SALLENGRE fils et hers de feu Jan, dems Louys à Le Venthie et Jacques aussy au dit Venthie ; rente par Christophe BACQUEROT, Anthoinette ROMON sa femme, Jan SALLENGRE, Marie ROMON sa femme, Jean DELILLE, Catherine LEROUX sa femme, Martin DELEBARRE et Marie DESPRETZ sa femme, au pffit de Margueritte DE BEAUSSART vefve de feu Claude DELEPLACHE, du dit Venthie. Au pffit de la dite Margtte DE BEAUSSART.

10) Reconnaissance N° 10 le 20/4/1638 : Claude, Margte et Claudine HERMEL tous enffans émancipés et hers de déffuncts Mathieu HERMEL et Isabeau MARISSAL. Au pffit de Simon DE MONCHY tuteur des enffans de feu Thomas ; rente créée par les dits feuz, leurs père et mère, au pffit du dit feu Thomas, le 6/7/1632. Au dit DE MONCHY en la dite qualité ou aus dits mineurs.

11) Reconnaissance N° 11 le 5/12/1638 : Hubert VELLEBIER mary de Jacqueline GAVERLOIX, Jacq DECOSTER mary de Marie GAVERLOIX, dems au Haultpont, Joe FLERICQ de Dixmude, mary de Jenne GAVERLOIX, Guille VERHAGHE d'Audenbourg, mary de Péronne GAVERLOIX, les dits Hubert VELLEBIER et Jacq DECOSTER tuteurs de Martine GAVERLOIX fille de feu Jacq, et de Anne JANSSEN fille mineure de feuz Derick JANSSEN et Margte GAVERLOIX, et le dit VELLEBIER coe tuteur de Marie GAVERLOIX fille mineure du dit Jacq, qu'il olt de Marie DECLERCQ sa dernière femme, toutes les dits GAVERLOIX filles et héritières du dit feu Jacq ; rente créée par Antoe BERTHELOET, quy at esté recogneu par le dit feu Jacq, par Ires le 2/5/1614. Aux hers de feu Hubert LECOMTE, au pffit duquel le dit Jacq l'at recognu.

12) Reconnaissance N° 12 le 24/4/1638 à Nédonchel : Phles DELERUE labour à Tattinlou paroisse de Nédonchel et Catherine ALEXANDRE vefve de feu Antoine DUCROCQ, demte au dit Nédonchel ; rente passée par dvt lieuten et homes de fiefs de Nédonchel le 22/11/1591 par Pasquier DUCROCQ et Jenne ROBART sa femme, au proffit d'Inglebert MORTUY d'Aire. Au proffit de Jan DUPUICH Sr de La Régalle et Marie DUHAULTOY sa femme, dems à Aire, ayans le droict céddé de la dite rente.

13) Reconnaissance N° 13 le 13/8/1638 : Damlles Adrienne et Margte DE FLECHIN filles à marier, la dite Damlle Adrienne émancipée, enffans et hers de feuz Nicolas DE FLECHIN et Damlle Adrienne ROUSSEL, leurs père et mère, dems à St Omer ; rente le 5/5/1625 par les dits feuz Nicolas DE FLECHIN et Damlle Adrienne ROUSSEL, Damlle Marye DE LIGNY vefve d'Anthoine ROUSSEL, Mre Xhre ROUSSEL son fils, demt à Ligny, vénérable et discrète personne Mre Charles DE FLECHIN pbre chantre et chanoine de l'égle cathédralle de St Omer et Damlle Anne DE FLECHIN sa sœur, au proffit de Mre Jan DANARY pbre chapelain de l'hospital St Jan Bapte en ceste ville, hipotecque par dvt bailly, lieute de maieur et eschevins por messrs, doien et chapre de la cathédralle de St Omer, en leur Srie qu'ils ont à Bilques le 18/6/1635. Au dit Sr DANARY.

14) Reconnaissance N° 14 le 10/3/1638 : Andrieu MOREL fils et her de feu Andries, et nepveur et her de feu George MOREL, icelluy vivant, bailly de la tre et Srie Brabant et de Noordt Westvierscaire, le compant demt à (barré : Buskere) Buscoeure pays de Flandres, en la qlité de nepveur et her du dit feu George ; rente créée par le dit feu George MOREL, au proffit de Simon DE MONCHY mre de la maison de « l'Empereur » au Haultpond, passée le 19/7/1630.

15) Reconnaissance N° 15 le 17/11/1638 : Isabeau et Jenne PRUVOST joeusnes filles à marier d'Anthe PRUVOST et Jenne LEFEBVRE leur père et mère, demtes en ceste ville, et en qualité d'héritier de leurs dits père et mère ; rente par les dits Anthe PRUVOST et LEFEBVRE, leurs père et mère, créée au proffit de Nicolas BOUDART bailly de Wavrans et Marie HAULTSOULLIER sa femme, passée le 21/6/1631. Au proffit de Jacques MARCOTTE recepveur de la Baronnie d'Eulne, mary de Marie DE WIRQUIN, et George DE WIRQUIN son frère, iceux WIRQUIN héritiers de la dite Marie HAULTSOULLIER leur mère.

16) Reconnaissance N° 16 le 3/7/1638 à Lillers : Jacqueline, Jenne et Cathne PEPIN sœurs germaines, filles à marier, et cohéritières (barré : de Jan PEPIN) de Marie DE BRUGES (sa femme), icelle femme à Jan PEPIN, ambdeux pntemt déffuncts, tminés à Burbures ; Ires le 8/11/1631 par les dits déffuncts, au pffit du Sr Jan PERLO lieuten gnal de ceste ville et baille de Lillers, de rente.

17) Reconnaissance N° 17 le 17/11/1638 : Damlle Julienne HERMEL vefve de déffunct Mre Pierre COEULRE, à son tspas ingénieur et pensionne de sa Maté à St Omer ; sentence rendue à leur préjudice en halle eschevinale de ceste ville, allencontre de Damlle Marie LE VASSEUR vefve de feu Mre Gérard AUBRON, licen es droix, conseiller second de ceste ville, frère et her de feu Vaast AUBRON ; de rente csituée par Jean DECKINDRE, Thomas et Pierre HERMEL, iceluy Thomas père de la dite comparante, au proffit du dit déffunct Vaast AUBRON, Ires le 11/4/1602 ; recogneu par la dite 1^{re} et le dit COEULRE son feu mary ; en forme d'oppignoration, es mains de la dite Damlle AUBRON (!), une rente par Anthoe MANTEL bg de ceste ville et Liévinne ASSEMAN, à la caupon de Guillaie SELINGHUE brasseur à Arcq, le 5/7/1629, ipotecq par dvt Lamoral DAUDENFORT et A. DE HAFFRENGUES eschevins de ceste ville, le 6/8/1629 ; et autre rente créée par Noel DELEMERRE et Katherinne FLAMENG sa femme, au pffit de Marcq VERDURE carpentier, tutteur de Noel, Claire et Jenne HAVERLOIX, Ires par dvt eschevins de ceste ville le 29/4/1597, signées : BRETON, ippotecq par dvt eschevins, signée : BRETON le 2/5/1598 ; ces 2 autres es mains por la dite Damlle AUBRON.

18) Reconnaissance N° 18 le 10/4/1638 à Le Venthie : Louis SAUSSE labour et Jenne HARDOIE sa femme, de Le Gorghue, et avecq eux Gilles SAUSSE leur père, de Lestrem ; rente par dvt eschevins du pais de Lalleue, au proffit de Andrieu HECQUIN eschevin à son tour du dit pais, demt au dit Gorghue.

19) Reconnaissance N° 19 le 3/4/1638 : Charles et Martin DELEHELLE jeunes gens à marier, fils et hers de feuz Marand et de Anthoinette BROUART, leurs père et mère, dems à Coiecque ; rente créée par les dits feuz, au proffit de ad pnt déffuncte Damlle Jenne PEPPIN, le 16/12/1623. Au proffit de Damlle Anne LE VASSEUR derniéremt vve de feu Antoine LEPBRE, fille et here de la dite feue Damlle Jenne PEPPIN.

- 20) Reconnaissance N° 20 le 3/3/1638 : Marie HERRY vefve de Pierre DEFRANCHE, de Halines, Margte et Isabeau HERRY jousnes filles à marier, de Halines ; rente créée par Jan HERRY, à la caution de Jacques GUERBOIDE, Anthoine BOYAVAL et Jehan LAGHAISE, au proffit de Nicollas MARTEL, le 9/3/1620.
Au proffit d'Anthoinette CARPENTIER vve du dit Nicollas MARTEL.
- 21) Reconnaissance N° 21 le 22/5/1638 : Sieur Robert LAUDE fils et her de feu Robert, de St Omer, et tutteur de Francois LAUDE son frère ; rente créée par le dit feu Robert LAUDE son père, au proffit de Damlle Susanne BRETON vefve de Jan CAUCHETEUR, de St Omer, passée le 28/8/1636, hypotecque passée dvt eschevins de ceste ville le 3/10.
- 22) Reconnaissance N° 22 le 22/10/1638 : Jenne DUVAUCHEL vefve de feu Jean ANDRIEU, sœur et here de défunte Franchoise DUVAUCHEL ; le 15/1/1632 la dite feue Franchoise, à la caon du dit Jean ANDRIEU, au proffit de Jacq DE MAMEZ bg marchant en ceste ville, de rente. Au dit DE MAMEZ.
- 23) Reconnaissance N° 23 le 18/4/1638 : Cornilles DE MAY tailleur de pierres blanches, de ceste ville, fils et her de feuz Martin et de Martine DE ROND, ses père et mère, (barré : et Gilles DELATTRE cordonnier à Nielle lez Blécquin, mary de Jenne MAY, fille et here des dits feuz) ; Ires le 6/6/1616 par les dits feuz, créée au proffit de Mre Cornille COEULRE et Damlle Jenne DELANNOY sa femme, ypotecque par devant maieur et eschevins de la Srie et Viscomté de Nielles lez Blecquin. Au proffit de Jean HANNICOTTE bailly de Cocove et Damlle Marie DE LA CAURIE, fille et here de feu Antoine, icelluy feu DE LA CAURIE aiant droict par tSPORT de la dite rente d'icelluy COEULRE, par contrat passé le 18/11/1617.
- 24) Reconnaissance N° 24 le 5/2/1638 : Lambert FALLOIS soldat de la compagnie de Monsieur le Viscomte de Lière Gouverneur de ceste ville et Isabeau LEMAISTRE sa femme, sœur utérine et here de feu Philippe VARLET, de ceste ville ; le 5/5/1632 le dit feu VARLET et Franchoise FRAMERY sa femme, au proffit de Guillaume DE HAFFRENGUES eschevin de ceste ville, ypotecque en ceste ville le 6/5/1632. Au proffit du dit HAFFRENGUES.
- 25) Reconnaissance N° 25 le 21/6/1638 : Mre Enguerand FREHAULT, de St Omer, curateur aux biens délaissés vaccans par le tSPAS de feu Robert LINGLET ; le 23/4/1603 le dit feu LINGLET et Isabeau PAIELLE sa femme, arrentement perpétuel de Messieurs, maieur et eschevins de ceste ville, de certain héritage séant à Blendecques, amasé de 2 molins, l'un à mouldre bled et autres grains et le 2nd de fouller draps. Au proffit de Messieurs du magistrat de la dite ville.
- 26) Reconnaissance N° 26 le 29/1/1638 : Martin DECUPERE maresquier, fils Loys, demt derière la ghuière, hors la porte du Haultpont de St Omer et Casinne DENYS sa femme, la dite Casinne fille et here de Clay DENIS ; rente créée par le dit feu Clay DENIS, au proffit de Castian ACTE, le 5/4/1573, signée : P. BRETON. A Jacqueline JUET vefve de Antoine BAUWIN, niépce et here de Marguerite DESMARETZ, à son tSPAS vefve de Allard MERLEN ; recognoissance passée par dvt eschevins le 22/11/1604 par Marie DENIS, fille et here de Clay, vefve Antoine ERNOULT.
- 27) Reconnaissance N° 27 le 11/5/1638 : Claude et Robert GHYS frères, enffans et hers de Claude et Barbe LOISEL leur père et mère, dems à St Omer ; pour mettre fin à la cause intentée par Marie DU THIL vefve de Loys TITELOUZE, de St Omer ; 2 rentes, une créée par le dit Claude GHYS et la dite LOISEL sa femme, au proffit de Jan DU THIL, le 29/6/1609, ypotecque le 7/8 ; le 27/10/1627, rente par la dite Barbe LOISEL vefve de Claude GHYS et Mre Jacques GHYS son fils, au proffit de Loys TITELOUZE et de la dite Marie DU THIL sa femme. A la dite Marie DU THIL.
- 28) Reconnaissance N° 28 le 15/11/1638 : Jan LE REANT huissier des privé et grans consaulx de sa Maté de la résidence de St Omer, fils et her de feu Jan LE REANT, vivant huissier des dits privé et grands consaulx de sa Maté et Marie BRUNEL, ses père et mère, propriétaire, occupeur de maison scitué en ceste ville en la rue du Brulle, aux « carons », tenant à un flégard, à Jacques MERLENG ; le 6/7/1611 créée par Jan LE REANT et Isabeau ROBI, père et mère grands du dit compant, au proffit d'Anthoine DE LA CAURIE ; reconnue par le dit feu Jan LE REANT, père d'icelluy compant, le 7/4/1618.
Au proffit de Jan HANICOT mary de Marie DE LA CAURIE, fille et here du dit feu Anthoine.
- 29) Reconnaissance N° 29 le 25/1/1638 : Jean ALEXANDRE labour à Heuringhem, mary d'Anthoinette DEFRANCE, par avant vefve de feu Nicolas ARRACHART ; rente par le dit Nicolas, avecq la dite Anthoinette sa femme, au proffit de Sire Denis LE FRAN(COIS) nager eschevin de ceste ville et Damlle Catherine DARREST sa femme, le 8/7/1624 ; hypotecque passée par devant bailly de la tre de Heuringhem le 5/11 ; reconnue au proffit des dits Sr LE FRANCOIS et sa femme, par Liévin DEFRANCE et Jacques DE FLECHIN, tutteurs des enffans du dit feu Nicolas ARRACHART, le 21/1/1627.
Au proffit des dits Sr LE FRANCOIS et sa femme.
- 30) Reconnaissance N° 30 le 1/11/1638 : Marcq DEPIN tuteur de Nicole DEPIN, fille mineure de feu Nicolas, vivant bg maresquier au Haultpont, icelle fille et here de déffunte Margte ROLLAND, quy fut seconde à Jean HONVAULT, et depuis sa vefve ; rente créée par le dit HONVAULT et Claudine MALIGNE sa femme première, au pffit de Jean THELIER et Noelle GERARD sa femme, le 17/3/1634.
- 31) Reconnaissance N° 31 le 17/5/1638 : Michel HECQUIN exécuteur testamentaire de feu Pierre RACHINE.
Au proffit de l'hospital de Nre Dame de Lescotterie au Brusle ; recognoissance de rente faicte par le dit feu Pierre RACHINE, le 30/1/1636, de rente passée le 7/6/1580 par Jan LOYS et Jenne CADART.

32) Reconnaissance N° 32 le 16/1/1638 : Jenne PIERS vefve de feu Jan COUSIN, de Lederselle et Jacquemine PIERS vefve de Pier DRINCQUEBIER, d'Esperlecques, sa sœur, enffans et héritières de Catherine BAVELAIRE vefve de Mre Guille PIERS, leur père et mère, à leur trespas dems à Esperlecques ; par lot et ptage seroit tombé, la rente cy après ; Mre Oudart (!) PIERS, Catherine BAVELAIRE sa femme et Charles COLIN, créée au proffit de la table des pauvres de la paroisse de St Sépulcre en ceste ville, le 24/1/1618 ; hipotecque et recognoissance par les dits COUSIN et DRINCQUEBIER, au proffit de la dite table des pauvres, le 20/11/1627. Au proffit de la dite table des pauvres de St Sépulcre.

33) Reconnaissance N° 33 le 5/3/1638 : Marie LOLLIET vefve de Phles MEURIN, vivant marissal à Renty ; pour mettre fin au procès contre elle, compte au dit Renty, à la requeste de Jan PETIT, tutteur des enffans de feuz Anthoine DUMONT, vivant cordonnier en ceste ville et Loyse *blanc* sa femme ; arrentement créée par la dite comparante et son dit mary, au proffit des dits DUMONT et sa femme, passée le 14/1/1624. Au proffit du dit PETIT en la dite qualité.

34) Reconnaissance N° 34 le 2/2/1638 : (abimé) Catheline DELEZOIDE .. vefve .. mère ayant la garde de ses enffans qu'elle olt d'icelluy ; rente par le dit Vincent TANT son mary, au pffit de Jossine BOULTRY vefve d'Anthoe CLEMENT, de ceste ville, le 24/1/1617 par dvt P. DELABBEN et Abraham DAENS nottes de ceste résidence. Au proffit de Monsr Mre Jehan CLEMENT pbre, vice pasteur de l'égle de St Denis en ceste ville, fils de la dite BOULTRY.

35) Reconnaissance N° 35 le 29/12/1638 : Messire Jean DE RENTY Chlr Sr de Bouin, Upen d'Amont, d'Aval, Radomez, Westrethem ; pour gratiffier Phles DE RENTY son oncle, escuier Seigr de Samblethun, La Chapelle et Madalle Loyse DE HOCQUINGHEM sa cousine germaine maternelle ; at reconnu, au proffit de Robert LE VASSEUR escuier Sr de Bambecq ; lres passées le 24/5/1630 par les dits Seigrs de Samblethun et Damlle DE HOCQUINGHEM, avecq ad pnt déffunct Philippe DE HOCQUINGHEM escuier, Baron de Zelthun, Sr de Clarques, Capne de cavallerie, au proffit du dit Sr de Bambecq.

36) Reconnaissance N° 36 le 13/1/1638 : Pierre WATTEL fils et her de feu Baudwin. Au proffit de Pierre DESCAMPS bg boullengier en ceste ville ; rente créée par Jean LIMOSIN et sa femme, à la caution du dit Baudwin WATTEL, le 14/11/1634 au proffit du dit DESCHAMPS et Jean (!) LEPORCQ sa femme.

37) Reconnaissance N° 37 le 9/12/1638 : Anthoine et Louys JOIEL joes hoes à marier, réfugiés à Ablingham pays de Flandres, de Renty, (barré : et Isabeau JOIEL vefve de feu Jacques REGNAULT, demte au dit lieu, tous) enffans et hers de feu Anthoine JOYEL leur père ; rente créée par le dit feu Anthoine leur père et Marye TUBEAUVILLE sa femme, leur mère, au proffit de Gabriel MAYOUL Sr du Plouicq, le 4/7/1626 ; hipotecque par dvt lieute et hoes de fief du Marquisat de Renty le 1/8/1626 ; et autr rente créée par les dits Anthoine JOYEL et Marye TUBEAUVILLE, Jan VALLE et Wallerand GOGHUE, de Renty, au proffit de Mre Adrien LEGAY, le 10/3/1616 ; hipotecque au Marquisat de Renty le 11/3/1616, la quelle rente Mre Nicolas MICHELS conseiller de sa Maté au balliage de St Omer, en at acquis le droict par transport du dit Sr LEGAY, le 25/5/1626, et le dit feu Gabriel MAYOUL en auroit acquis le droict par transport du dit MICHELS, le 3/6/1626. Au proffit de Damlles Anthoinette, Marye, Anne et Péronne MAYOUL enffans et heres du dit feu Gabriel.

38) Reconnaissance N° 38 le 17/11/1638 : Michiel CAROULLE fils et her de feu Pasquier ; rente créée par le dit feu Pasquier et sa femme, au proffit de Nicolas LEFEBVRE et sa femme, le 14/1/1609. Au proffit des enffans de Jan OGIER, Anthoine, Franchois et Chrestien GAVERLOIS petitiz nepveurs et niépces du dit feu Nicolas LEFEBVRE et légataires d'icelluy.

39) Reconnaissance N° 39 le 20/3/1638 : Jean ALEXANDRE fils et her de feu Jean, de Heuringhem. Au proffit de Mathieu VAN ABEEL mary de Catherine DUMONT, niépce et here de feu Sire Guille DUMONT, vivant pbre ; rente par dvt bailly et eschevins de Heuringhem le 24/7/1584, par le dit feu Jean ALEXANDRE, au proffit du dit Sire Guille ; recognees par le dit feu Jean, au proffit du dit feu Sire Guille, le 24/10/1600.

40) Reconnaissance N° 40 le 4/12/1638 : Guillaume MASSEMIN labourier et brasseur à Esprelecques, mary de Anthoinette ROULX, fille et here de Mahieu ROULX, caon de la rente cy après, avecq Jehan LE VEAU ; rente créée par Jacques VANDENVELDE d'Esprelecques, aux dites caons, au proffit de Marie CARON vefve de Francois CAUDRON, pntemt femme à Pierre GAMBIER, passée le 30/3/1635. Au proffit de la dite Marie CARON et du dit GAMBIER. Au dit Pierre GAMBIER et Marie CARON sa femme, mère des enffans qu'elle olt du dit feu CAUDRON.

41) Reconnaissance N° 41 le 13/10/1638 : Jean BULTEL mary de Margte DE BIENNES ; le 15/6/1628 par la dite Margte, au pffit de Jacq MARSILLES. Au proffit de Liévin et Phles NORMAN enffans et hers de défuncte Margte LEDENT vefve de Jean NORMAN, aiant droict par tsport de la dite rente.

42) Reconnaissance N° 42 le 6/11/1638 : Mre Valentin TAFFIN Sr du Hocquet, procur du Roy es ville et bailliage de St Omer, tutteur et administrateur commis par justice aux biens de Jean LE VASSEUR, estant demt es prisons du Chasteau de St Omer, pour sa débilité d'esprit, fils et her de feu Melrador LE VASSEUR ; lettres passées le 20/3/1593 par le dit feu Melrador LE VASSEUR, Damlle Anthoinette DE VINCQ sa femme et Jean VAN VINCQ fils Jean, receuz de Godefroy QUERWALLE, de rente au proffit du dit QUERWALLE. Au proffit du Sr Mre Nicollas MICHELS conseiller du Roy au dit bailliage, ayant droict par tsport de la dite rente, de Nicaise QUERWALLE fils du dit feu Godefroy, par lres du 11/5/1626.

43) Reconnaissance N° 43 le 20/1/1638 : Robert DE BERQUEM (*DE BERCHEM*) huissier du conseil d'Artois, Ignace RUTEAU praticien en ceste ville et Damlle Jenne DE BERQUEM, Damlles Anne et Claire DE BERQUEM filles à marier, émancipées, les dits BERQUEM tous enfans et hers de déffuncts Nicolas et Damlle Jenne VASSEUR ; les dits feuz, leurs père et mère, auroient acquis à l'amiable, une maison, jardin où est pour enseing « le Rouge Chevalier » sise au devant des boucheries de ceste ville, à charge de payer à Mre Gérard GUILLOIS pbre, pntemt escottier de St Omer, fils et her de déffuncte Damlle (barré : Marie) Nicolle MAY, quy fut femme en dernières nopces à Jean REGNIER, et précédemment à Jean GILLOIS, icelle rente assignée sur le lieu en question au dit Mre Gérard por son dot sacerdotal.

44) Reconnaissance N° 44 le 7/1/1638 : Marie BERNART vefve de feu Adrien THOMAS, et propriétaire de 2 maisons affectées à rente ; par le dit feu Adrien THOMAS son mary, comme caution avecq Louis LEPBRE fils Nicolas et Jan MACAIRE fils Andrieu, de rente pour et au nom d'Adrien EVERARD labour à Fasques, au profit de Philippe DESCAMPS bg boullengier en ceste ville et Jenne DEZOMBRES sa femme, passée le 21/11/1631 ; hipotecque donnée des eschevins de ceste ville le 15/6/1632. Au profit des enfans mineurs et hers du dit Philippe DESCAMPS et sa femme.

45) Reconnaissance N° 45 le 12/3/1638 : Nicolle BOSQUERE vefve de Pierre VANBOSQUE fils Jean, vivant maresquier et bg de St Omer, demt sur la Ghuière hors la porte du Haultpont de la dite ville, et Jehan VANBOSQUE fils et her du dit feu son père, et demt au dit lieu ; rente créée par le dit feu Jehan VANBOSQUE, au profit de Charles TESTART bg et machon, le 20/8/1623 ; hypotecque sur la maison du dit feu Pierre, le 20/9/1623. Au profit du dit TESTART.

46) Reconnaissance N° 46 le 8/10/1638 : Claude LENGLET laboureur de présent réfugié à St Omer, fils et her de Regnault et Bonne THELIER, ses père et mère, en leurs vivans dems à Campagnes lez Boullenois ; rente créée par les dits Regnault LENGLET et Bonne THELIER, au profit de Léonart DELEHAYE et Margte HASSASSIN sa femme, à pnt déffuncts, passée le 23/12/1626. A Jehan ROCHE bg de ceste ville, vefvier de Catherine DELEHAYE, ayant droit d'icelle rente, par le tspas de sa dite femme.

47) Reconnaissance N° 47 le 28/4/1638 : Nicolas SAUSSE brasseur demt à St Martin lez Faulqberghe, fils et her de déffunct(e) (barré : George SANSSE et) Anne BARON (sa femme) ; lres créée par la dite défunct(e) avec George SANSSE son père, encore vivant, au pffit de Jean MITRE et margte DE MACQUINGHEM, passée le 10/3/1635 ; hipotecque passée par dvt lieute de la prévosté de St Martin d'Ardinghem et du fief du Bultel le 23/10/1637.

48) Reconnaissance N° 48 le 18/12/1638 : Jean TARTAIRE bg marchand en ceste ville, tuteur de Aumer et Antoinette MUSART, enfans mineurs et hers de déffuncts Xpoffle MUSART et Antoinette THIEULLIER ; rente créée par les dits feuz Xpoffle et sa femme, à la caon de feu Lambert LOEULLIEUR et Damlle Jenne TARTAIRE sa femme, le 16/10/1629, au pffit de Damlle Antoinette TARTAIRE vefve de Francois THIEULLIER. Au Sr Jacq DHAFFRENGHES Sr du Hille et la dite Damlle Antoinette TARTAIRE sa femme.

49) Reconnaissance N° 49 le 1/10/1638 : Jan DE WAVRANS fermier de Messieurs de St Bertin en leur terre et Seigneurie de Houlle, et Marie PIERS sa femme, icelle fille et here de Damlle Marie DESGARDINS, à son trespas vefve de feu Jan PIERS, coe aussy sœur et here de feu Gérard PIERS, et tante et here de Martin PIERS effs et her de feu Anthoine (barré : le dit Anthoine aussy frère), ensamble nepveur et her du dit Gérard ; procès et diffèrent entre Sire Denis LE FRANCOIS naguères eschevin de ceste ville de St Omer, allencontre du dit Gérard PIERS et aultres, pour la rente cy après ; rente créée par Anthoine DECLATTE labour à Sercques et Jacqueline CAROULLE sa femme, Damlle Marie DESGARDINS vefve du dit Jan PIERS et Gérard PIERS son fils, le 8/6/1630. Au profit des dits Sire LE FRANCOIS et Damlle Catherinne DARREST sa femme.

50) Reconnaissance N° 50 le 27/1/1638 : Jean PUGNANT d'Esperlecques, héritier universel et cousin issu germain de feu Bernardine LECLERCQ, vefve en premières nopces de Jean WALQUIN et en secondes de feu Jean WANSTALLE, et de Jacqueline LECLERCQ, sœur à la dicte Bernardine, du costé paternel, et comme propriéte de la maison affectée à arrentemt ; créée par les dits WALQUIN et la dite Bernardine LECLERCQ, faisant l'achapt d'icelle maison nommée « le Verd Chapeau », en la liste rue, au profit de Jacques LECOCQUIRE et Catherine ANDRIEU sa femme, le 19/12/1624 ; hipotecque des eschevins de ceste ville le 18/9/1629, desquelles Sr Denys LE FRANCHOIS naguères eschevin de ceste ville, en at le droict cédé de transport du 15/9/1629. Au dit Sr LE FRANCHOIS.

51) Reconnaissance N° 51 le 10/5/1638 : (abimé) Jean Pil .. de Moulle et Marie DIFQUENAIRE ..., par avant vefve .. de feu Josse COCQUET, vivant l., .. mère des enfans qu'elle olt du dit feu ; rente par les dits Josse COCQUET et Marie DIFQUENAIRE lors sa femme, au profit du Sieur Jacques MICHIELS bg vivant de ses moiens en ceste ville et Damlle Marie DE HAFFRINGHES sa femme, le 21./1630 ; la 2^{ème} le 30/9/1630 ; la 3^{ème} le 19/11/1633 ; la 4^{ème} le 18/7/1630 ; la 5^{ème} au profit du dit MICHIELS le 31/7/1634. Au profit du dit Sr MICHIELS et Damlle Marie DE HAFFRINGHES sa femme.

52) Reconnaissance N° 52 le 28/4/1638 : Jan DE BRAUWRE labourier et bailly de Campagne, caution de Thomas DUWICQUET, demt lors à Tiembronne ; rente créée par eux, au profit de Marcq DIUNART et sa femme, le 6/3/1627 ; avecq luy Liévin DE BRAURE son fils, pntement réfugié en ceste ville, comme caution. Au profit du dit DIENUART.

53) Reconnaissance N° 53 le 24/2/1638 : Allixandre THELLIER bg mre charpentier en ceste ville et Jan DELERUE bg boullengier en ceste ville, tutteurs des enfans et hers de feu Jacques BUTOIR, icelluy fils et her de Jenne FACHE vefve de Mathieu BUTOIR ; les dits Jan DELERUE, Jenne FACHE et Margte BUTOIR, créée au profit de Marie FOURDIN vefve de feu Fhois LIBERT, le 1/1/1630 ; ipotecque des eschevins de ceste ville le 1/9/1635. A la dite FOURDIN.

- 54) Reconnaissance N° 54 le 15/3/1638 : Jean DE COCQUEMPOT, Gilles DINGHEHEM mary de Jenne DE COCQUEMPOT, et Jacqueline DE COCQUEMPOT vefve de feu Antoine DINGHEHEM, tous de Pihem, iceux COCQUEMPOT enffans et hers de feu Pierre, et propriétés de tres affectées et hipotecquées à rente. Au profit de Mre Jean FOUACHE pbre escottier de St Omer, neveu et her de feu Mre Vincent LEGRAND, vivant pbre et not de Messieurs, doyen et chapre de St Omer ; rente créée par le dit feu Pier, à la caon de Nicolas PEPIN, au profit du dit feu LEGRAND, passée le 29/12/1616 ; hipotecq du 30/12 par dvt bailly de Waurincq.
- 55) Reconnaissance N° 55 le 13/3/1638 : Margte DALLONGEVILLE vefve de feu Jean BACHELET ; rente créée par le dit feu Jean BACHELET, Gilles BACHELET son père et Jean DALLONGEVILLE père d'elle compante, au profit de Nicolas MARTEL, le 5/1/1628. Au profit de Damlle Antoinette CARPENTIER vefve du dit feu MARTEL.
- 56) Reconnaissance N° 56 : manquant
- 57) Reconnaissance N° 57 le 12/1/1638 : Guillaume DALONGEVILLE mary de Catherine FLOURENT, fille et here de feu Jan FLOURENT et Marie QUINTIN, ses père et mère ; rente créée par les dits FLOURENT et sa femme, à la caution de Jhiérosme ALEAME, au profit de Anthoine DELACAURIE, le 25/6/1626. Au profit de Jan HANICOT mary de Marie DELACAURIE, fille et here du dit Anthoine.
- 58) Reconnaissance N° 58 le 19/2/1638 : Franchois DE VILLERS curateur aux biens délaissés vacans par feux Thomas DE NOEUF RUE le jousne, vivant marchand grossier en ceste ville et Damlle Jenne DU BLERY sa femme ; rente par les dits DE NOEUF RUE et sa femme, à la caution de Thomas DE NOEUF RUE l'ainné, père du dit Thomas le jousne, vivant eschevin de ceste ville, au profit d'a présent déffunct Abreham DAENS, vivant procur et nottaire en ceste ville et Damlle Jacqueline LE PORCQ sa femme, le 13/7/1627 ; hipotecque des eschevins de ceste ville le 19/5/1628. Au profit d'icelle Damlle Jacqueline LE PORCQ vefve du dit feu Abreham DANS.
- 59) Reconnaissance N° 59 le 15/4/1638 : Jacques SELIER et Nicolle SELIER sa sœur, femme à Jan DELOBEL, héritiers et enffans de feu Jehan SELIER, à son trespas demt à Campagnes lez Boullenois ; créée par le dit feu Jan SELIER leur père, aux caons y déclarées, au profit de Sr Charles DE WIMILLE pbre chapelain et vicaire de l'église cathédrale de St Omer, le 29/12/1615 ; hypotecque passée par dvt lieu t gnal du Marquisat de Renty le 6/2/1620. Au profit du dit WIMILLE.
- 60) Reconnaissance N° 60 le 12/4/1638 : Michel HECQUIN procur à St Omer, exécuteur testamentaire de feu Pierre RACHINE ; rente créée par le dit feu Pierre et Michel RACHINE et Noel LOMAN, au profit de Damlle Marye DELENORT vefve de feu Mre Jan BRAND, vivant conseiller de sa Maté au bailliage de St Omer, le 2/7/1610. Au profit de Godefroy DE BRAND escuier Sr de La Camp, fils et her d'icelle feu Damlle DELENORT.
- 61) Reconnaissance N° 61 le 10/4/1638 : Jean LOISEL jh à marier de Wavrans ; rente par Jean LOISEL et Marguerite MECQUIGNON ses père et mère, desquel il est héritier, au profit de Phles DE POUVE pbre, licentié es droix, le 7/5/1621, jointes plusieurs aultres lettres d'hipotecq et recognoissance. Au profit de Damlle Isabeau DERQUINDRE vefve de feu Pierre HERMEL, de ceste ville, ayant droict de Jenne DELEPOUVE, sœur au dit Mre Phles.
- 62) Reconnaissance N° 62 le 13/3/1638 : Margte DALLONGEVILLE vefve de feu Jean BACHELET, de Haffringhes, fille et here de feux Jean DALLONGEVILLE et Margte LAMPS. Au pffit de Damlle Antoinette CARPENTIER vve de Nicolas MARTEL ; rente le 6/9/1626.
- 63) Reconnaissance N° 63 le 17/3/1638 : Damlle Marie ALEXANDRE vve de feu Martin DUBUISSON, vivant bg marchand brasseur en ceste ville, propriétaire de maison scituée prez des « Quatre Mollins », vulgairement nommée « la Blanche Maison » ; rente le 11/12/1630 par Gilles BRACK et Massette BONCOURT sa femme, au profit de, à pnt déffunct, Thomas DE MONCHY. A Simon DE MONCHY l'ainné, du Haultpond, tutteur des enffans mineurs du dit feu Thomas.
- 64) Reconnaissance N° 64 le 8/5/1638 : Pierre COPPILLE labourier à Roubrouck et Barbe HIONCKERE (*JONGHE*) sa femme ; sur leurs biens, terres, maisons, lres créée par Jan VERBOR fils de Derick, et Jenne VERBOR sa femme, de Buscoeuere, au pffit de Marie POURCHEL de ceste ville, à la caution de Pierre DE COPPEHEN l'ainné, le 11/5/1630. Au profit des héritiers de la dite Marie POURCHEL.
- 65) Reconnaissance N° 65 le 30/3/1638 : Jacques DE BIECQUES labourier à Haffrenghes, (barré : et Jenne OGIER sa femme), Jacques et Franchois BOUDART réfugiés à cause de la guerre à St Omer, enffans et hers de feu Chrestien BOUDART, Jan GUILLEBERT et Franchois DALLONGEVILLE, et comme mary de Marie GUILLEBERT, iceux Jan et Marie GUILLEBERT petits neveu et niépche de Péronne LENGLET, vivant femme à Anthoine BRICHE, leur mère grande, et comme propriétaires des terres affectées et hypotecquées aux rentes cy après ; 2 rentes, créée par Mahieu BRISSE et Martine DE BIECQUES sa femme, au profit de Jan DARREST, par dvt bailly et hommes de fief des terres et Sries de Bayenghem et du Vaudubois, le 29/11/1564 ; et créée par les dits Mahieu et sa femme, au profit du dit Jan DARREST, par dvt lieutenant bailly et eschevins de la terre et Srie du dit Bayenghem lez Seninghem, le 14/3/1569 ; recognues par Clément LENGLET, Chrestien BOUDART et Anthoine BRICHE, au profit du dit Jan DARREST, par lettres données du siège du bailliage de St Omer le 5/6/1593 ; transport pat Jan DE QUIENVILLE et Marie COUCQUE sa femme, fille de feu Franchois et Marie DARREST, au profit de Mre Jacques DESMONS tutteur de Marie CARLIER, le 11/3/1610. Au profit d'Anthoine DE HAFFRENGHES licentié es droix, conseiller second de la ville de St Omer.

66) Reconnaissance N° 66 le 27/4/1638 : Phles et Andrieu GRIMBERT dems, le dit Phles en ceste ville et le dit Andrieu à Gravelinghes, Phles DUFRESNE de ceste ville, et Jenne GRIMBERT sa femme, Pierre LOMME de Gravelinghes et Antoinette GRIMBERT sa femme, les dits GRIMBERT tous enffans et hers de défuncts Antoine GRIMBERT et Baltazinne DUPONCHEL. Au proffit de Melchior DE LA VIGNE curateur aux biens vaccans de feu Mre Robert SAUVAGE, licen es droix ; rente créée par les dits feuz, leurs pére et mère, au proffit du dit SAUVAGE, à Lillers le 24/3/1600.

67) Reconnaissance N° 67 le 13/5/1628 ! : (abimé) Bonaventure CROISILLES labourier à Sainte Marie Kercke pays de l'Angle, propriéte de terres, ypotecquées de la rente cy après.

Au proffit de Monsieur Mre Franchois DELATRE archipbre chanoine de l'égle cathédrale de St Omer ; rente par Jan DE BOYELLE le joeusne, au proffit de Christiaen GUILLEBERT, par dvt eschevins du pays du Honcq le 14/6/1552.

68) Reconnaissance N° 68 le 2/11/1638 : Michiel BOUCLET et Franchoise BOURGHOIS sa femme et Jenne BOURGHOIS vefve de Jan MAHIEU, dems les dits BOUCLET et sa femme en ceste ville et la dite Jenne à Wavrans, les dits Jenne et Franchoise filles et heres de feu Charles BOURGHOIS ; rente créée par Charles BOURGHOIS et Jan MERLENG, le 8/3/1610 au proffit d'Inglebert DUCIGNE ; duquel Simon BROCQUET en at acquis le droict par transport passé le 10/12/1610 ; aultre créée par Franchois DUBOIS et Jenne MECQUIGNON sa femme, Eustace PARENT et le dit Charles BOURGHOIS le 29/3/1617 au proffit de Jacques BAIART ; recognoissance sur Jan HANNOT et Anthoinette PARENT sa femme, le 8/2/1628 ; aultre recognoissance par Charles DUBOIS le 24/10/1637.

Au proffit de Jan OGIER de ceste ville, mary de Damlle Margte BAYART.

69) Reconnaissance N° 69 le 30/4/1638 : Jacques DUQUESNOY laboureur à Seninghem et Jullienne DUCROCQ sa femme ; le 1/9/1636 estant le dit DUQUESNOY lors prisonnier des ennemis Francois au Chau de Brunnenghe, Jullienne MARCOTTE vefve de Jan DUCROCQ, et Pierre DUCROCQ son fils, auroient prins rente pour subvenir à sa renchon, de Damlle Anne WERBIER fille à marier. A la dite Damlle Anne WERBIER.

70) Reconnaissance N° 70 le 20/11/1638 : Anthoine COULOMBEL fils et her de feu Jan, à son trespas recepveur du Biez et bailly de Royon ; rente créée par Jacq CARON lieuten du Biez, au proffit de Jan LOISEL et Jenne PARMENTIER sa femme, à la caon du dit Jan COULOMBEL, le 15/7/1627. A Francois LOISEL fils et her du dit feu Jan, son pére.

71) Reconnaissance N° 71 le 20/11/1638 à Pernes : Anthoine DE HESTRUS manouvrier à Sains lez Pernes, fils et principal héritier de feu Jean ; rente à Pernes le 30/4/1604, signées : LEFEBVRE.

72) Reconnaissance N° 72 le 20/3/1638 : Catherine MAHIEU jf à marier agée de 18 ans, émancipée, de Wavrans, fille et here de feuz Toussaint MAHIEU et Marie HAUSOLLIER, ses pére et mère ; rente créée par les dits feuz MAHIEU et sa femme, au proffit de Jacques BAYART, dont auroit esté caution Jacques FAINE, le 30/10/1618.

Au proffit de Jan OGIER mary de Damlle Margte BAYART, fille et here du dit feu Jacques.

73) Reconnaissance (Descharge) N° 73 le 20/4/1638 : George DE WALLEUX escuier Sr de Bonigham, demt à Boisinghem pays de Flandres ; promis descharger Jan FOLCQUE de Nieurlet pays de Flandres ; de rente esquels le dit FOLCQUE s'est ce jourd'huy obligé avecq le dit Sr de Bonigham, au proffit de Damlle Jehenne VAN OUTHOORN dict « VLAMINCQ ».

74) Reconnaissance N° 74 le 27/10/1608 ! « à Saint Paul » à St-Pol-sur-Ternoise : Jean DUMETZ labourier, Jehen BELLIN vefve de feu Francois DUMETZ, Nicollas DUMETZ, iceux DUMETZ enffans et hers du dit Francois, dems à Anvin ; cause contre eux intemptée au siège de la sénéchaussée de Saint Paul, coe héritiers de leur dit pére et icelle vefve du dit feu son mary, à la reqte d'Antoine MANTION mary de Jacqlinne BELLIN, (barré : vefve, fille et here de feuz), comme proprietes et occupeurs de manr à Anvin. Au proffit du dit feu MANTION.

75) Reconnaissance N° 75 le 26/11/1638 : Anthoinette SERBOUDIN vve de feu Jacques THOMAS, de ceste ville et Nicollas THOMAS labour réfugié de Moringhem en ceste ville, fils de la dite Anthoinette ; rente créée au proffit de la confrérie du Vénérable saint sacrement érigée en l'égle de St Sépulcre en ceste ville, par devant maieur et eschevins des francqs alleux de la Chastellenie de St Omer. Au proffit d'icelle cfrérie.

76) Reconnaissance N° 76 le 13/3/1638 : Jan MOLIN agé de 22 ans et Isabeau MOLIN jf à marier agée de 23 ans, dems à St Pierre à Saints, enffans et hers de feuz Michiel MOLIN et Simone DE REMINGHEM sa femme, leur pére et mère ; rente par le dit feu Michiel MOLIN et (barré : Simone DE REMINGHEM) sa femme, à la caution d'Anthoine LEFRANCQ de Eule, le 1/4/1620 au proffit de Simon BROCQUET ; la 2^{nde} créée par les dits Michiel MOLIN et sa femme, au proffit de Damlle Jenne BROCQUET vefve de Jacques BAYART, le 27/10/1631, à la caution du dit Anthoine LEFRANCQ. Au proffit de Jehan OGIER mary de Damlle Margte BAYART.

77) Reconnaissance N° 77 le 6/11/1638 : Jean DECROIX (*DELECROIX*) fils et her de feu Phles, demt au Maisnil Dohem ; rente par Jean DECROIX son pére grand, au proffit de Jacq CAPPON, par dvt lieuten de la Pruvosté de Le Campagne le 15/5/1585 ; reconnue par le dit Phles DECROIX son pére, au proffit de Jaen POMART, le 14/2/1630.

Au dit POMMART et Damlle Anne MICHIELS.

- 78) Reconnaissance (Descharge) N° 78 le 12/1/1638 à Béthune : Jehan DUPONT labour à Stienwercque pays de Flandres ; le 7/1/1634 Pierre DUPONT labour à Le Fosse paroisse de Lestrem, son frère, à son instance et pour luy faire plaisir, se soit obligé avecq luy, vers Mre Antoine LESPILET Sr de Marquais, conseiller de ceste ville de Béthune, Damlle Catherine DE BLAS sa femme, en rente ; descharger le dit Pierre son frère.
- 79) Reconnaissance N° 79 le 12/7/1638 à Fressin : Péronne COTTERIE de Cavron, vve de feu Walloy FLAMENG, à son tspas demt au dict Cavron, et mère de Anthoine et Catherine FLAMENG ses enffans en bas age, qu'elle olt du dit feu ; rente passée par le dit feu à Hesdin le 8/7/1632, par le dit feu FLAMENG, au proffit de Phles MORONVAL le josne, brasseur. Au dit MORONVAL.
- 80) Reconnaissance N° 80 le 27/11/1638 : Mre Nicaize SCHET pbre chapelain naguair de l'égle de Tatinghem, fils de Jehan SCHET et ad pnte déffuncte Marie DE HALLINES sa mère, demt au Lart ; ayans cstitués rente par dvt Guillaie LOSVELDE et Pierre DE COPPEHEN l'aisné, au pffit de Jehenne MASSEMIN vefve de Pierre SOULDAIN, appartens les deniers à Pierre SOUDAIN son fils, le 16/3/1618, en parchemin signées : BUISSINNE greffier du cseil d'Arthois et LIOT greffier aux ctrats d'Arthois ; avecq luy Thomas LARDEUR de Tatinghem, sa caution.
- 81) Reconnaissance N° 81 le 19/5/1638 : Jean DUPREY labour au Bois poisse de Hellefault ; cause contre luy intemptée au siège du baille de St Omer, par Messieurs escottiers de St Omer ; tres qu'il tient en propriéte à Hellefault, au lieu nommé « le Blocq », affectées de rente aus dits Srs escottiers.
- 82) Reconnaissance N° 82 le 30/12/1638 à Aire : Anthoe PASSELEU labour à Le Lacq paroisse de l'égle collégiale de Saint Pierre de ceste ville, et coe père de Jacq PASSELEU son fils mineur qu'il olt de défuncte Louyse BERGNIER sa fem ; le 8/11/1634 les dits Anthoe PASSELEU et sa fem, à la caution de Gaspar BERGNIER, au proffit de Francois OURME drapier en ceste ville ; transport par le dit OURME au proffit du dit Jaspas BERGNIER, le 26/11/1637, et aultre du dit Gaspar, au proffit de Phles ROLLAND drapier, de ceste ville ce jourd'huy ; hypotecq le 15/11/1634.
- 83) Reconnaissance N° 83 le 24/5/1638 : Phles TURLUT parmentier à Dunckerq et au par avant à Hanskotte ; créée par luy et Anne RIGREVE sa femme, à la cauon de Fhois TESTART et déffuncte Bertoul DECROIX sa femme, au proffit de Mauriche DELATTRE et Anne ROBERT sa femme, par dvt Abraham DAENS et Phles DELABBEN nottes de ceste résidence le 17/4/1624, .. avoir esté bruslées par .. de feu arrivé en la maison de Pierre SOEUREZ censsier des hoirs de feu Damlle Willemine BAELDE, et ayant prins droict par .. du dit Fhois TESTART, le 5/4/1629. Au proffit de Jehenne MATISSART fille et here de la dite BAELDE.
- 84) Reconnaissance (Descharge) N° 84 le 30/9/1638 : Jean DE WAVRANS fermier de Messieurs les Relligieux, Abbé et couvent de Saint Bertin à Houlle, y demt et Damlle Marie PIERS sa femme, fille et here de feuz Jean PIERS et Damlle Marie DESGARDINS, ses père et mère, et héritière de feu Gérard PIERS son frère ; Bernard CAPELLE mre cuisinier en ceste ville, se seroit obligé avecq le dit feu Gérard PIERS, comme sa cauon, vers et au proffit de, ad pnt déffunct, Maxime JUET, en rente passée le 2/4/1633, et vers Enguerand DE WAVRANS bg de ceste ville, de rente passée en 10/1632 ; descharger le dict Bernard CAPELLE.
- 85) Reconnaissance N° 85 le 5/4/1638 : Marcq DECKE (*DECRE*) mary de Catherine DAUDENFORT, fille et here de feu Jacq, icelluy Marcq, carpentier à Gravelinghes ; lres passées le 7/5 et 9/11/1619 par le dit feu Jacq DAUDENFORT, Jenne BERTOUL sa femme et Chles DAUDENFORT, de rente créée au proffit de Jacq D'HAFFRENGHES naguerrres eschevin de ceste ville. Au dit D'HAFFRENGHES.
- 86) Reconnaissance N° 86 le 20/1/1638 : Adrien DU CLERCQ .. Sieur de Nortberghe, demt en ceste ville, il auroit vendu ce jourd'huy à Jan CLERBOULT et sa femme, une rente deub par Jan OLLIVIER et Marie PLEUMECOCQ sa femme, au proffit d'Anthoine DUCLERCQ, oncle au dit Sr compant, le 21/7/1587 ; à la charge de fre reconnoistre icelle lettres par Jan DAUDENFORT proprie des maisons et tres reprises par l'hipotecque d'icelle rente ; il a promis fre obleger le dit DAUDENFORT.
- 87) Reconnaissance N° 87 le 20/12/1638 : Phles et Franchois DUMAISNIL frères, enffans et hers de feu Jan DUMAISNIL, avecq eux Loys HAULSOLIER de Boulliselle, coe caution des dits DUMAISNIL ; rente créée par le dit Jan DUMAISNIL labourier à Fourdebecque paroisse de Wavrans, à la caution du dit Louys HAUSOULIER labourier à Eule, le 31/10/1605 au proffit de Simon BROCCQUET ; et rente créée par le dict Jan DUMAISNIL et Margte LAVOISIER sa femme, au proffit du dit Simon BROCCQUET, passée le 17/5/1623. Au proffit de Jan OGIER de ceste ville.
- 88) Reconnaissance N° 88 le 18/10/1638 : Jacq CALLART bg marchand brasseur, Claudine DUCIGNE sa femme et Mathieu ERNOULT bg marchand brasseur et Marie CALLART sa femme, cauons des dits Jacq CALLART et sa femme, leurs père et mère ; lres obligatoires passées par dvt eschevins de ceste ville le 15/10/1638, par les dits Jacq CALLART et sa femme, à la caon des dits ERNOULT et sa femme, avoir promis paier aux Mére, prieuse et couvent de Ste Margte en ceste ville.
- 89) Reconnaissance N° 89 le 23/2/1638 : Eloy DESANNOIX bg marchand brasseur en ceste ville, fils et her de feuz Francois et Jacqline POMMART ; cae intenté par le Sr Denis LE FRANCOIS Rr de Messieurs les administrateurs du collège de St Omer ; rente créée par les dits feux, au proffit du dit collège le 16/11/1621. Aus dits Srs, leur Rr ou comis.

90) Reconnaissance N° 90 le 26/4/1638 : Flour VERROUS fils et her de feux Marand VERROUS et Péronne DUQUESNE, ses père et mère ; rente par le dit Marand VERROUS, son père, labour à Esperlecques, au proffit d'Allard BOUCQUIAU bg mre cuisinier en ceste ville, le 29/6/1626. Au proffit du dit Allard BOUCQUIAU.

Ventes 1638 : 82 pièces à Saint-Omer 4^E5/225 :

91) Vente N° 1 le 22/12/1638 : Flourence DE HESDIN vefve de Noel HERMARY, d'Acquenbronne ; à Arthus GERVOIS labourier au dit lieu ; terres scituée en la vallée d'Acquenbronne, listant à Pierre LIMOSIN, aux hers Jan FLOURENT, aux hers Jacques DE GUISNES, .. au Sr de Lannoy.

92) Vente N° 2 le 20/12/1638 : Alexix DE RACQUINGHEM soyeur de haulte soye de ceste ville et Barbe DELANNOY sa femme ; à Charles DELAYRES bg de ceste ville ; les descharge de soe, de rente au pffit de Damlle Jehenne TARTARRE vefve dernièremt de Lambert LOEULLIEUR, et de rente au pffit des hoirs de feu Anthoe DUVAUCHEL ; tsporthe au dit DELAYRES, la maison scituée en ceste ville, nommée « les Trois Passets », tenant à l'héritage Pierre DE HASSENBERGUE, aux hers Vaast GILLOCQ.

93) Vente N° 3 le 6/12/1638 : Pierre COCQUET fils Pierre, Ambroise CLAPSTIENNE mary de Jacquemine COCQUET, Pierre LEDREUX et Bauldwin DEZUART bgs de ceste ville ; à Jan MACQUET bg de ceste ville ; et les dits 1^{ers} se faisans fort de Thomas LARDEUR, bg, leur cohéritier ; .. maison cy après, déclarée sur eux, vendu au dit MACQUET, par dvt Messieurs du magistrat de ceste ville ; au dit MACQUET, une maison scituée en ceste ville, en la rue du Cabillau, listant à l'héritage de « la Ville de Liège », à Jan LEDOUX, laquelle est pntement en ruine ; pour luy et Jenne DE SAINT JAN sa femme ; après qu'iceux vendeurs, se sont fait fort de Josse et Martine COCQUET, leur frère et sœur mineurs.

94) Vente N° 4 le 6/4/1638 : Georg DE CREQUY bg tonnelier et Nicole MOISON sa femme ; à Bertin PEPLU bg charpentier et Claire HEBBIN sa femme ; une maison, jardin séant en la rue de l'huile.

95) Vente N° 5 le 12/8/1628 ! : Jehenne DECROIX vve de feu George GOUGELO, Jacques GOUGELO, Jehan SELAIN tanneur, mary de Barbe GOUGELO, Anthoine BLOMART et Marie GOUGELO sa femme et Jehan HARDY aiant droit de Jehan DEREBOEUVÉ mary de Martine GOUGELO sa femme, les dits se portans forts d'Abraham et Jacquemine GOUGELO, leur frère et sœur mineurs ; por subvenir aux debtes laissées par le dit feu George GOUGELO ; à Jehan TAVERNIER et Katherine FLAMENG sa femme, de Dohem ; preys, listant Simon HANTUDE, aux vve et hoirs Nicolas LECOIGNE, aux vve et hoirs Nicolas LECOIGNE.

96) Vente N° 6 le 27/3/1638 : Jacques DANETTE marchand de lins à Linck, soub la paroisse de Moerkem pays de Flandres, Noelle LEGRANDT sa femme ; à Philippe MARTEL labourier à Delette, frère utérin à la dite LEGRANDT ; « pour suivre sa cotte et ligne », sauf que sy Guislaine DELIGNY, femme au dit MARTEL, la vient à survivre .. ; terres à Delette, impartis allencontre du dit MARTEL son frère.

97) Vente N° 7 le 19/4/1638 : Fhois GODEFFROY labourier à Esclébecq et Margte DEMIL sa femme ; Loys RAMBERT pour coultagé ; à Jan DORET maresquier à Sercq ; terre à Sercq, listant aux terres des Dames de Ste Claire, les hers d'Eustace FRESNOY, Nicaise DELATTRE.

98) Vente N° 8 le 19/5/1638 : Jacques ROLAND de Tilques ; à Liévin HULIN de Havroult et Péronne ROLAND sa femme ; terre à Eule, haboutant aux hers Guillaume LEFEBVRE, à Pasquier HULIN, à Pierre ROLAND, aux hers Charles SAULTOIR, escheu au dit compant par le trespas de Liévine ROLAND sa sœur, pour « suivre la cotte et ligne » de la dite Péronne ROLAND, comme procédant de son lez et costé.

99) Vente N° 9 le 22/4/1638 : Pierre PATTINIER soldat soub la charge du magistrat de St Omer et Jacqueline DE BEAURAINS sa femme, frère et her de feu Guislaine PATINIER sa sœur, à son trespas vefve d'Olivier MARCHAND, et de feu Pierre MARCHAND fils et her des dits Olivier et la dite Guislaine PATTINIER ; à Pierre DE CELERS bg de ceste ville ; sa part qu'est succédé et escheu au dit Pierre PATTINIER, par les trespas de la dite Guislaine PATTINIER et du dit Pierre MARCHAND, en une maison séant en ceste ville, en la rue du Brusle, tenant à Gilles BAUWIN, aux hers de feu le pasteur de Hellefault.

100) Vente N° 10 le 22/11/1638 : Michiel LEFRERE mre tonnelier et bg de ceste ville ; à Jean DEQUEIZERE bg et battelier en ceste ville ; la part d'icelluy LEFRERE, des debtes passives de la maison mortuaire de feu Anne VASSEUR, à son tspas vve de feu Philippes HUREL, ... la part dévolu et escheu par le tspas de la dite feu VASSEUR sa mère, en la maison nommée « l'Ancre » en ceste ville, sur la place du Hault Pond.

101) Vente N° 11 le 16/4/1638 : Jehan DEBLOYS maresquier et bg de St Omer, demt au Haultpont et Jenne DEBEGGHEL sa femme ; à Jehan DECOCQ fils Nicolas, maresquier au dit faulxbourg, hors la 3^{ème} porte de la ville ; la part qu'ils ont acquis de Bertin DEBEGGHEL, Eustace DEBEGGHEL et consors, en un vivier nommé « le Roedre » séant en « Westbroucq », listant au vivier nommé « Salpwicq » aptenant à Damlle LEGRAND vefve de Jan DUBOIS, à la rivière ; la part, telle que la 7^{ème} es terres, succédés après le tspas de Antoine DEGRAVE leur beau père, qu'il avoit en partage après le trespas de Jenne DEHORDRE sa 1^{ère} femme, en herbaige joindant le dit vivier « de Roedre ».

102) Vente N° 12 le 2/12/1628 ! : Adrien DEHACQ manouvrier à La Hollande paroisse d'Esprelecq ; .. rente par le dit cparant et Jehan WINCEL son beau fils, au pffit de Nicaize QUERWALLE, duquel Robert DAREST marchand tanneur en ceste ville en at droict par tsport, et autre rente créée par le dit cparant, au pffit de Flour BLAUD ror en ceste ville, qu'à pris à sa charge Jehan DE ST OMER tisserand de toile et Marie DEZWART sa femme, de Zuckercq, à la descharge du dit cparant ; céde au dit DE ST OMER et sa femme, un jardin scitué à Reck Wrollant, tenu du Sr du Wrollant, list à Jehan DELANOY, au Sr du Wrollant, à Jehan GOMET. *Additif le 20/4/1630 : Jan DE ST OMER et Marie DEZUWART sa femme ; Charles MORONVAL bg de ceste ville, y demt, avoit emprins de descharger les dits compans, de 2 rentes ; renonche au proffit du dit MORONVAL, de l'achapt par eux fst de tres à pasture.*

103) Vente N° 13 le 18/1/1633 ! : Jean Bapte DE HANON escuier, Seigneur de Bavincove, Francois DE HANON escuier, Sr d'Alembon, son frère, dems à St Omer, et le dit Sr de Bavincove, pcur espéal de Monsieur Pierre LAURETTE escuier, sergent major au régiment de Monseigneur CUSTINE colonel por le service de sa Maté, et Dame Marie Anne DE HANON sa compaigne, procure passée par dvt Jérôme DE BEERTHE note publicq à Bruxelles le 31/12/1632 :

« le 31/12/1632, par devant moy le notaire publicq admis par le Grand Conseil de Brabant, et en présence des tesmoings ; le Sieur Pierre DE LAURETTE escuier et sergent major du régiment du Sr de Custine por le service de sa Maté et Madame Marianne DE HANON sa compaigne ; leurs procureurs généraux es espéciaux, le Sr Jean Bapte DE HANON esquier, Sr de Bavincove, demt à St Omer, et *blanc* ; .. de vendre, avecq aultres enffans et hers de feu Francois DE HANON, vivant esquier, Sr de Bavinchove et maieur de St Omer, une maison, celier séant au Marché porcs, tenant au dit Sr de Bavinchove, à Pier DUBOIS ; au proffit d'Isabeau et Anthoinette CARLIER sœurs ; .. à Bruxelles, en présence de Monsr Chlare DE HANON, et Caerle WENDIN, coe tesms ; signé : BEERTHE notte » ; et se portans fors des dits Sr LAURETTE et sa compaigne et de Charles DE HANON escuier, Sr de La Cauchie et Damlle Marie Margte DE HANON, leur frère et sœur ; à Isabeau et Antoinette CARLIER sœurs ; une maison en la liste rue bas au lez nort, tent au Sr de Bavincove, à Pierre DUBOIS, chargée de rente vers l'Abbaye de St Bertin ...

104) Vente N° 14 le 15/4/1638 : Bertin DEGGHEL maresquier au Haultpont, Eustace DEBEGGHEL son frère, Jan ERNOULT et Casinne DEBEGGHEL sa femme, Castian DELOYE et Marie DEBEGGHEL sa femme, Nicolas BERTHELOETE et Ide DEBEGGHEL sa femme, dems es dits faulxbourgs, Poissonerie et Lizele, Pierre DEGRAVE, et coe tutteur des enffans de feu Antoine DEGRAVE et Péronne STOPIN vefve de feu Antoine DEGRAVE, dems en la Poissonnerie et Jan LESCOUTTE tutteur des enffans du dit feu Antoine DEGRAVE et de la dite Péronne STOPIN, et Jehan VESQUE tutteur des enffans Jacques DEVEISQUE et de Augustin DEQUINT, et le dit Bertin aussy tutteur des dits enffans du dit Jacques DEVEISQUE et de Augustin DEQUINT ;

à Jan DEBLOYE mre batelier et maresquier et Jenne DEBEGGHEL sa femme, dems au dit faulxbourgs ; y comprins la part de la dite Jenne DEBEGGHEL qu'elle at ; les parts qu'ils ont en un vivier nommé « le Roedre » séant en « Westbroucq » listant à un vivier nommé « Salpwicq » aptenant à Damlle LEGRAND vefve de Jan DUBOIS, à la rivière .. à eux succédés après le tspas de Antoine DEGRAVE leur beau père, qu'il avoit eu en ptaige par le tspas de Jenne DEHORDRE sa prem femme.

105) Vente N° 15 le 10/4/1638 : Jehan DEWIMILLE labourier à Aulchy au Boys ; por faire paiement à Jehenne DEWIMILLE vefve de Jehan BREMETZ (barré : labour) de Wisq, de soe qu'il luy est redevable de son advancement de mariage à elle donné par déffunct Jehan DEWIMILLE son père, et dont le dit cparant en qualité d'héritier d'iceluy at déclaré se tenir cntent ; cédde des biens sur des tres : à Cottenes, about au grand chemin d'Arras, autre tenant au boys de Cottenes et à Pierre FONTAINE, au « Camp Damien » listant à Henry MONTHOIS à cause de Marie DEWIMILLE sa femme, autre listant à Jehan DEWIMILLE bailly d'Auchy au Boys, et sur la Srie de Monsr de La Tramerie, autre à Febvin listant à Jehan DECROHEN censsier d'Andrieu LECLERCQ et à Monsr l'advocat MORY, autre à Febvin about au chemin d'Aire listant à Monsr de Hondick, à Fhois DESGUIENEGATTE ; pour la dite Jehenne DEWIMILLE. *Additif le 10/4/1638 : Jehenne DEWIMILLE vefve de Jehan BREMETZ, de Wisq ; estably son pr, Liévin DEWIMILLE son frère, de Wisq ; .. advesties reprinses en l'acte cy dessus, céddées à son pffit par Jehan DEWIMILLE son céddant.*

106) Vente N° 16 le 23/3/1638 : Guillaume BERTHELOET maresquier au Haultpond et Anthoinette DEGRAURE sa femme ; aux prieuse et religieuses du couvent du tiers ordre de St Dominique, dit « de Ste Margte » en ceste ville, acceptant par Sœur Margte HENDRICQ prieuse d'icelluy couvent, avecq Sœur Gilles DUPREY soub prieuse, Sœur Barbe LUCIEN, Sœur Margte DERLINDRE et Sœur Marie DUCHOCQUEL religieuses, au nom du dit couvent ; une maison à luy appartenant séant es dits faulxbourgs, au coing de la Ghuière au lez nort, joindant la pasture des dites religieuses, tenant à Mre Martin DONCKERE, à la rivière, ... louage que debvra Martin DECUPERE ; avecq eux Marie LEURS vefve de feu Jan BERTHELOET, mère au dit Guillaume, comme caution.

107) Vente N° 17 le 20/4/1638 : Claude WOLSPETE (*VOSPET*) labour réfugié de Sercques à St Omer, fils et her de feu Noel ; pour faire paiement à Jossin LECOUSTRE molnier en ceste ville ; de soe qu'il a paier à Marie DE HAFFRENGUES vefve de feu *blanc* DURANT, pour arres de rente, en quoy le dit LECOUSTRE est oblegé avecq le dit compant, et aultres, comme caou du dit feu Noel ; au dit LECOUSTRE ; cédde une terre à Sercques, .. aux terres de Sainte Aldegonde, au Sr de Hellefault, et autre listant à Jean DE HAFFRENGUES, aux tres des mère de Licques, à Quentin COLMAN .. succédés au dit compant par le tspas de feu Anne DESEMET sa femme, comme estantes icelles tres scituées en la banlieue de ceste ville.

108) Vente N° 18 le 12/3/1638 : Damlle Jacqueline DE HAFFRINGHES (*DE HAFFRENGUES*) jf à marier de ceste ville ; à Jan DECQUERE labourier à Salbruicq, réfugié en ceste ville ; les terres cy après scituées au dit Salbruicq : sur le chemin d'Ardre aboutant le Sr de Scadembourg, l'église de Salbruicq et celle de Tilcq ; au « flots » listant au Sr de le Helle, Jacques COCQUILLAN, chemin quy maisne de Salbruicq à Loeullines ; listant les hers CARRE, les hers Laurent DELATTRE ; listant les hers Mre Gérard OBRON, les hers Pierre HERMAN, la table des pauvres du Lart.

109) Vente N° 19 le 18/5/1638 : Guille BOUXEM manouvrier demt au Molinet poisse de Febvin et Jenne LELEU sa femme, Péronne DUPONT vefve de feu Eustace SEGGIN, George BAUDEL et Marie THELIER sa femme, Jacqline DELEZOEDE fille à marier, tous hers de défunte Péronne LELEU ; à Mre Jan DELANNOY pbre pasteur de la Magdelaine lez ceste ville ; leurs parts escheu par le tspas de la dite Péronne, en un manoir non amasé scitué à Blendecq, allenc de Jean JOLY, Robert PETIT et des enffans Simeon DELEZOEDE, aboutant à la rue quy maisne au Chauffour, à l'Abbaye de Blendecq, à Marye DELATTRE, à la maison Jean JOLY, .. à charge de rente à la table des pauvres de Blendecq et au chapre de St Omer.

110) Vente N° 20 le 27/2/1638 : Jacques DE HALIN (*DE HALLINES*) de Gravelinghes ; à (barré : Jenne) Catheline WERBREQUES vefve de Michiel DERAPPE, de « la Fresche Poissonnerie », at passé indemnité .. ; la moictié d'une maison amasé d'une grangette et estable à vaches, avecq le jardin scituée en la dite « Fresche Poissonnerie » listant à Jean HOULIER, Antoine MICHIELS, aux hers de Jean WILIER, .. à charge de moictié de rente deub à la vefve Abraham DAENS, et autre moictié à Jean DEKINT.

111) Vente N° 21 le 29/10/1638 : Mre Jean HOUPELIN (*HOUPLINES*) pbre, grand vicquaire de l'église cathédrale de St Omer ; à Jacques LENOIR sergent à cheval de ce balliage et Loyse LOEULLIETTE sa femme ; une maison scituée en la rue de St Croix basse, vulgairement appelée « le Vigie », tent aux hers de feu Michiel HANNOT, aux hers de Jenne LEFEBVRE, avecq une brasserie, chaudière, cuve.

112) Vente N° 22 le 22/11/1638 : Denis BAILLY bg marchand en ceste ville, Jean ALLEIN notte Roial de la résidence d'Ipre et Damlle Anne BAILLY sa femme, les dits BAILLY enffans et hers de feu Denis BAILLY et Damlle Jenne PRUVOST, leurs père et mère ; le 2/1 dernier, le dit Denis, en qualité de majeur, auroit avecq Srs Denis LE FRANCHOIS, naguères eschn de la ville et Estienne LEPOR, pour cet an eschevin d'icelle, tutteurs de la dite Anne, lors mineure, accordé le décret de maison size en la tenne rue bas, tenante à la maison quy fust aux hers de Sr Hercules LE PREVOST, pntent appartenante au jardin des harballestriers, à Robert GUERBOIDE boullengier, d'accord de Messieurs eschevins souverains des orphelins de ceste ville, .. demeuré coe plus offrant et dernier renchérisseur, à Jacques DELENE bg gourlier en ceste ville, .. criée du 17/1 dernier signé : CARRE ; le dit DELENEE navoir prins la possession réelle de la dite maison, tant par l'émancipaon de la dite Anne, depuis survenue .. ; vendu au dit DELENEE et Franchoise BLANCQUEMAIN sa femme ; la dite maison.

113) Vente N° 23 le 29/11/1638 : Mre Nicollas PAPPE (*LE PAPE*) joueur d'instrument, à St omer ; laisser à Adolphe PAPPE son frère, .. de rente au pffit des hoirs de déffunct Loys TILTELOUZE, qu'at prins à sa charge le dit Adolphe PAPPE ; tsporté au dit Adolphe, son frère, une maison scituée en ceste ville, en la rue des sœurs grises, listant à la maison du « Temple », acquise par le dit PAPPE, de Monsr le chanoisne BAILLY.

114) Vente N° 24 le 26/3/1638 à Housdain : Jan LEMAIRE labourier à Divion ; pour faire paiement des parties de mariage promis à Anne LEMAIRE sa fille, s'alliant avecq Mre Pierre LECRAS arpenteur sermenté en ce pays d'Artois, et à Marie LEMAIRE, sa fille, contractant mariage avecq Pasquier BERNIER labourier à Divion, ses gendres ; ... rente au proffit de Damlle Margueritte LEJOSNE vefve de feu le Sr SARRAZIN, demte pntement à Aire, constituée par le dit vendeur, affectée et hipotecquée sur les immoeubles cy après ; serment par Simon LEFEBVRE de Housdain et Jan BEHAREL de Bauchicourt, disans d'avoir bonne cognoissance des affaires du dit comparant ; vendu au proffit des dits LECRAS et BERNIER, leurs femmes, manoir non amasés joindans ensamble, séans à Brias, terres à Brias, tenante à la forest de St Pol, au Sr de Brias, au chemin quy maisne à St Pol, aux vefve et hoirs du Sr de La Diennée ...

115) Vente N° 25 le 11/9/1638 : Marie WANSART vve de feu Antoine LAMBERT, réfugié de Nielles lez Blecquin à St Omer ; serment par Philippes OGIER et Jean PETIT de ceste ville ; à Adrien BAILLY labour, réfugié du dit Nielles en ceste ville et Magdelaine LAMBERT sa femme, fille de la dite compante ; terres à usaige de bocquaige au dit Nielles, tent à Philippes OGIER, aux hers Thomas MARCOTTE, au Sr Conte de Croix, Pierre LEVRAY .. appartenante à la compante de la succession de son feu père.

116) Vente N° 26 le 17/12/1638 : Thomas LEBRIE jh à marier agé de 32 ans, de St Omer ; Pierre LEVOS por coultage et à Margte QUETELAIRE ; à Philippes DE LA CORNEHUSE escuier, Sr de Samblethun, advoué des Sœurs du Solleil en ceste ville ; prey séant au hameau de Barlinghem poisse de Moringhem, aboutant aux hers de feu Jean DAVEROULT, listant aus dites Sœurs du Soleil, .. succédés au dit compant par les tspas de feux Thomas LEBRIE et Jenne DEVOS ses père et mère, à luy tombé en ptaige ; et avecq luy Loys THOMAS et Pierre LEVOS, labouriers réfugiés de Moringhem en ceste ville ; .. donne pooir à Adrien HAUSSAULIEZ.

117) Vente N° 27 le 21/3/1638 : Maximilien BOLLART, Marie MERLEN sa femme, Jacques BOLLART, Marie MERLEN sa femme, Pierre BOURSIER, Marie BOLLART sa femme, dems à Arcq, et pour Pierre et Bertin BOLLART, Jehan BOLLART et Margte DE REMINGHEM sa femme, Jehan DE MAMEZ et Augustine BOLLART sa femme, les dits BOLLART enfans et hers de déffuncts Maximilien BOLLART et Marie BARDT leur père et mère ; à Liévin BARDT greffier de Blarenghem, leur oncle, « por suivre sa cotte et ligne » ; tres tenues de la Srie de Cohem et des Dames de Bourbourck, listant à Mre Loys LAY, au fief du hameau « Billet », et au « camp du Hoult » tenu de la Srie de Cohem, listant à Monsr GERARD.

118) Vente N° 28 le 11/5/1638 : Robert FEBVIN de St Omer, cordonnier ; à Anthoine FEBVIN et Marie BROUART sa femme, de ceste ville ; la part qu'est escheu au dit compant par le trespas de Bertin FEBVIN, son nepveur, fils et her de feuz Pierre FEBVIN et Chrestienne HERECQ ses père et mère, en rente créée par Jan DE LE CAROULLE et Grégoire ROBBE, à la caution d'Anthoine WALLOIS, au proffit de Robert DUTRECHT, passée le 29/10/1588, hypotecque par dvt bailly, mayeur et eschevins de Monseigneur le Rdme de St Omer en sa terre de Dohem le 13/5/1591 ; et autre rente créée par le dit Jan DE LA CAROULLE, à la caution de Jan SOUDAN, passée le 18/1/1592 au proffit du dit Robert DUTRECHT et Jenne HANICQ ; recogne par Jan DE FREMANTEL mary de Marie ROBBE, fille et here de feu Grégoire ROBE, le 29/3/1609 ; reconnaissance le 18/7/1602.

119) Vente N° 29 le 19/6/1638 à Le Venthie :

(*abimé*) Henry ... labourier et Franchoise GUILLEBERT sa femme, de Le Gorgue .. ; à Robert LECONTE nottaire Royal à Le Venthie ; jardin avecq la 5^{ème} part de maison, appartenant à Thomas GUILLEBERT et Jan GALLIOT à cae de sa femme, séant au dit Venthie, tenant à Jan GALLIOT, aux hoirs Anthoine ACQUART, à la rue des moreau, vulgairement appelé la rue du petychemin, à eux dévolu par le tspas de Jacques GUILLEBERT son frère consanguin. *Additif le 19/6/1638 : Henry DEWIME labourier à Le Gorgue et Franchoise GUILLEBERT sa femme ; ont passé ce jourd'huy au proffit de Robert LECONTE nottaire à Le Venthie, une portion de jardin à luy veneu...*

120) Vente N° 30 le 24/11/1638 à Aire : Jean PICAUVET labour à Comteville et Marie PHLES sa femme ; serment par Jean DENIS battier à Hétru et Augustin DAUCHEL houppier à Comteville ; à Jean ? TAVERNE et Claire PRUVOST sa femme, de Hem.. ; jardin séant au dit Comteville, listant à Jean PICAUVET, autre jardin séant que dessus listant à Laurent DELABROY, procédans de leur patrimoine ; tre séans à St Martin, .. au chemin de St Pol à Hétru, à Jan FROMENT ; enclos séant au dit St Martin, listant au fossé quy vat à ..val ; tre à Comteville, de bout à Jean DE HAULPAS, .. listant à Jean CASTELAIN, au dit Jean PICAUVET ; autre listant à Mre Jean HEUDE...

121) Vente N° 31 le 19/2/1638 : Mre Jean SELLIER chirurgien, demt présentement à Sercques par refuge de Inglinghem poisse de Westbécourt ; pour satisfaire Mre Gérard LHOSTE apptocaire à St Omer, de somme qu'il luy doit, tant d'arres de rente et par cédulle par luy passé au proffit du dit LHOSTE ; au proffit du dit LHOSTE, un manoir amazé de maison et aultres édifices, séant au dit Inglinghem, listant à Gilles HOCHART, à Anthe DOMIN, autre petit jardin listant au Sr d'Inglinghem, aboutant aux hers Flour DORESMIEUX, et tre en « la Vallée du dit Inglinghem », listant à Marcq DECQUERE, aux hers du dit Flour DORESMIEUX, et tre séant au « Porthoult » listant à la tre de l'égle de Nordbocourt, aboutant aux dits hers, à Madame de Hocquinghem, aux tres du Chau de Difque, et tre au « Breisticq » listant au Sr d'Inglinghem, à Lois BOVERNE, et autre listant aux hers Phles RABODINGHES, .. provenant de son patrimoine ; .. le dit comparant, après que Gilles BRASSART son gendre, icy compant, donné lecture de ceste pnte vente faicte par son beau père, au dit Mre Gérard LHOSTE.

122) Vente N° 32 le 30/12/1638 : Pierre FONICLE bailly d'Assonval, réfugié du dit Assonval à St Omer et Jenne WALLOIS sa femme ; sment par Mre Pierre WALLOIS et Adrien MOREL réfugiés de Renty en ceste ville, .. bonne cognoissance des affaires des dits compans ; .. « double ducat » à la dite Jenne WALLOIS, pour couvrechef, à Marie FONICLE sa fille, à Louys SURINS « un souverain d'or d'Angleterre » pour coultaiqe ; au Sr Cornille MICHIEL et Damlle Anne SENNELINCQ sa femme ; tout un fief et noble tennement, nommé « la terre et Seigneurie de La Terqueville », tenu de son Exce le Marquis de Renty ; se consistant en seigneuries fonssiére et Viscontiére, et en plusieurs rentes.

123) Vente N° 33 le 27/9/1638 : Jean EKOULT (*VAN EECKOUTTE*) mre maresquier au Haultpont et Marie STOPPIN sa femme ; à Castiaen COLLIN maresquier es dits fauxbours du Haultpont et Martine JOIRES sa femme ; tre maresque situé au Westbrouck au lieu nommé « Zevenghem », listant à la vefve Hubrecht DEGRAVE, Castiaen COLLIN frère au dit achepteur.

124) Vente N° 34 le 15/5/1638 : David WINOCQ, Péronne NIEUHUSE sa femme et Martin NIEUHUSE frère à la dite Péronne, dems en Lisle ; à Marand REALME maresquier au dit Lisle ; tre maresque situé au « Haultprey », listant Hubrecht DEDONCKER, David RASSIN, Charles NIEUHUSE.

125) Vente N° 35 le 19/3/1638 : Nicolas, David, Gabriel et Hubrecht WINOCQ, Marcq COLIN et Marie WINOCQ sa femme, Nicolas WINOCQ fils Castiaen, Jan WINOCQ tutteur de Martine WINOCQ fille Michiel WINOCQ, et Marand VANDENBOSQUE tutteur de Winocq WINOCQ, tous les dits du surnom (*omis : WINOCQ*) enfans, nepveurs et hers de feu Jan WINOCQ, dems tous en Lisle hors la porte du Haultpont ; à Catherine MONSTRELET vefve d'Anthoine JOIRES, demte en Lisle ; terre maresque situé au lieu nommé « Ten Pechomdick » listant à Mahieu FAUCONNIER, Michiel MONSTRELET, Bauduinne DELEMARLE vefve de Jan DEVEAU, et au dit Michiel MONSTRELET.

126) Vente N° 36 le 16/8/1638 : Pierre CAILLIEU cordonnier et corporal de la compagnie de Monsieur le Viscomte de Lières Gouverneur de ceste ville, Jan DELEWANTE chavetier, Claude LECLERCQ soldat du magistrat et Noel LECLERCQ machon, tous de ceste ville ; à Anthoine BRAIELLE mre carpentier en ceste ville ; la maison, vendu par décret que sera tenu faire purger à ses despens, scituée en la rue des Chappellets, tenant à Guille LASSASSIN, à Marcq SAISON.

127) Vente N° 37 le 7/5/1638 : Pier GERBOIS marchand à St Omer, Adrien REMON et Péronne GUERBOIS sa femme, Jean et Laurenche GUERBOIS, tous frères et sœurs ; à Jean DECROIX de ceste ville ; leur part en un jardin, $\frac{1}{4}$ et $\frac{1}{2}$, séant à Esquerdes au lieu nommé « Lostrat », about à la rue de La Vallette, au dit achepteur.

128) Vente N° 38 le 5/5/1638 à Aire : Charles GOUDALIER et Barbe DE SENBOURG sa femme, dems nagner à Obercourt et pntement à Hesdin ; serment de Pierre CARON marchand futaillier en ceste ville et de Jean WARICQUET marchand drapier à Aire, .. cognoissans les affes des dits compans ; .. Liévin pour son chapeau et à la femme de Pierre GOUDALIER, pour couvrechefs ; à Gille GOUDALIER marischal et Jenne PLAIOUL sa femme, de ceste ville d'Aire ; pretz flotys scitué à Obercourt, tenant à la dicque du molin du dit lieu, à Jan LEFEBVRE à cause de sa femme, à la ruelle menante à la rue sans solleil, . à la charge des rentes successives deues au Sr de Tramecourt.

129) Vente N° 39 le 1/2/1638 : Jean LEBLANCQ et Jean JOLY dems à St Liévin ; à Anthoine et Adrien JOLY dems au dit St Liévin ; terres scituées à Warnecq St Liévin, about à Pierre FIEF, au dit Jean LEBLANCQ, à Marand MERLIN, à Adrienne COQUENPO, autre listant à Mre Henry MERLIN, Anthoine DEGREMON, à la rue de Bourdes, au dit Marand MERLIN.

130) Vente N° 40 le 20/3/1638 : Jacques et Jan DEBEER frères, maresquiers en Lisle ; à Nicolas BERTELOIT maresquier en « la Fresche Poissonnerie » ; un lieu nommé « Drachte » situé au « Warmonswal », listant Castean DELOIS, Hubrecht DEGRAVE, à la vefve de Jacques DONCKER et à Jan DONCKER.

131) Vente (Obligation) N° 41 le 20/3/1638 à Fruges : Jan DURUISSEL laboureur et Anne LECLERCQ sa femme, de Radinghem ; promettent de payer à Jan ROGIER de Radinghem ; d'argent presté.

132) Vente N° 42 le 16/2/1638 à Fruges : Ambroise MAUBAILLY manouvr à Dembroeuck ; à Hugue LOEULLIET pour coultagé ; à Jan DACQUE labour à Dembroeuck ; 2 manoirs non amazé scitués au dit Dembroeuck, .. du costé de Jan FOURNIER, et au dit DACQUE.

133) Vente N° 43 le 1/2/1638 : Guillaume DAUSQUE laboureur demt pntemt à Audinthus ; pour fre paiement à Pierre DUCAMP et Charles DELENORT tutteurs des enffans de déffuntz Jacques LEMOL et Jenne DUCAMP, redevable aus dits enffans, tant pour avoir achepté à la vente des advestures délaissés par les dits feuz ; au profit des dits enffans, tres séantes à Zudausque et Cormettes au lieu nommé « Bonneudal », listant aux hers d'Antoine CAPE, aux hers Rolland DUCAMP, aux tres de la Tour de Zudausque.

134) Vente N° 44 le 18/1/1638 : Pierre DELANNOY bg marchand à St Omer et Marie DELATTRE sa femme ; à Pierre LOZINGO bg chappelier en ceste ville et Louise DELANNOY sa femme ; une maison en ceste ville en la rue de *blanc* (!) proche de la Rescouste, tenante aux hers de feu le bailly CRACHET, à la dite Rescouste.

135) Vente N° 45 le 15/3/1638 : Jean et Antoine MACREL frères, soldats soub la charge de Monsieur de La Haye Capitaine de compagnie de cuirasses por le service de sa Maté, de pnt en guarnison à Gravelinghes ; .. fournir à Jenne MACREL sœur du dit Antoine, .. sur la part des tres cy après ; à Simon MACREL (barré : labour) batelier à Moulle ; le dit Jean : moictié de tres scituées au dit Moulle, allencontre de son frère Jacq MACREL, aboutant au « Scoudehouck », listant à la chapellette de Moulle, tres à Moulle aboutant à la rue quy maisne au Mont du dit Moulle, aux tres de l'égle du lieu, et tres maresques aboutant à Antoine DIFQ ; le dit Antoine : un manoir amazé de maison, cuisine et estables scituée au dit Moulle et tres à jardin, listant au dit « Scoudehouck » et au dit Antoine DE DIFQ, aboutant à une ruelle et aux hers Gilles DE MAS ; succédé aus dits compans par les tspas de feuz Antoine MACREL et Jenne VANHOVE leurs père et mère.

136) Vente N° 46 le 12/2/1638 : Damlle Catherine VANDALLE jf à marier de St Omer ; à Mre Adrien ARCHILLION pbre en ceste ville ; une maison scituée sur la cimentier de St Denis, où seroit décédé Mre Phles DELEPOUVE, qu'elle at acquise par décret.

137) Vente N° 47 le 5/3/1638 : Philippe OEULLET fils de Hughues, émancipé, .. pour trouver moien de dot et entretien et subvenir aux frais de l'ingrez qu'il prétend fre en qlq religion ; ... affermé par Francois LE PREVOST et Nicolas DENIS bgs de ceste ville, tesmoins ; au dit Hughues OEULLET son père ; le droit patrimonial de fiefs ou cotteries, escheu par les trespas de Damlle Anne DELATTRE sa mère et de Damlle Marie DESGARDINS sa mère grande, Guille et Hughues PIERS ses oncles maternels, et Charles et Jacq OEULLET ses frères.

138) Vente N° 48 le 28/12/1638 : Castiaen DEBEER et Phles DEBEER enffans de feu Bauduin, Pierre DONCKER et Jenne WINOCQ sa femme, Marguerite WINOCQ vefve de Jan DEBEER, Agnès DEBEER vefve de Castiaen WINOCQ et Anthoine JOIRES et Jossine DEBEER sa femme, tous maresques demts hors de la porte du Haultpont ; à Guillaume DEZWARTE et Bauduinne SARRE sa femme, maresquier en Lizel ; un lieu amazé de (barré : maison) grange et estables en maison, et jardin situés au dit Lizel, sauf une partie qui aptient aux hers Nicolas DONCKER et sa femme, le dit jardin listant aux hers Fran DEBAST, aux hers Nicolas DONCKER, à la rivière du Pietersdick, et la maison listant à la vefve Adrien JOIRES, aux hers Nicolas DEDONCKER, .. escheu aus dits compans après le trespas de Marand DEBEER et Jenne WINOCQ sa femme, leur frère et sœur.

139) Vente N° 49 le 1/10/1638 : Marie COCQUEMPOT vve de feu Eustache CARTON, et Guille CARTON son fils agé de 20 ans, dems à Wismes ; à Jacques BOUDART marissal en ceste ville, et par avant au dit Wisme, à cae de la guerre ; « por tenir la cotte et ligne » d'icelluy par forme de remploy, coe procédans de ses deniers de son lez, tres, jardinage scitués au dit Wismes : jardin about à Anthoine MERLENG, à Tassin BOULET, aux vendeurs ; les tres about à (barré : Gilles LABITTE) aux hers Franchois LEFEBVRE, à Gilles LABITTE, à Jean COCQUEMPOT ; autre soub le chemin du Pire, about à Anthoine MERLENG, au dit LABITTE.

140) Vente N° 50 le 22/10/1638 : Marand NIEUHUSE jh à marier du Haultpont ; à Jan GILLIERS et Martine DELEAUE sa femme ; terre maresque situé en Loestbrouck au lieu nommé « Cruchewalle », listant à Marand JOIRES, à une petite rivière.

141) Vente N° 51 le 7/1/1638 : Jean CONSTANT peintre à St Omer et Chrestienne MACAIRE sa femme ; à Jacques DE CLETY et Marie MANTEL sa femme, de ceste ville ; une maison, jardin scitué en la grosse rue de ceste ville, faisant front, tenant aux hers de Phles MORONVAL, précédentem Mre Phles LESAIGE, à Anthoine BRAIELLE, par avant aux hers de Phles VARLET, et par dérière aus dits hers MORONVAL, acquis par décret par Jan TITELOUZE, ayant esté vendu par exon de justice, lequel TITELOUZE at déclaré son command du dit achat de la personne du dit CONSTANT, par acte du 15/3/1638.

142) Vente N° 52 le 22/11/1638 : Barbe GOUGELOT vefve de Jehan SOLAIN, de ceste ville ; por fre paiement à Andrieu DUCROCQ, son gendre et Jehenne SOLAIN sa femme, fille de la dite cparante, de prest et por nourriture depuis le 31/12/1637 ; aus dits DUCROCQ et SOLAIN sa femme, le droict qu'elle at en une maison, grange à usaige de tannerie, où est décédé le dit SOLAIN, listant aus dits achepteurs, aux hers de feu Jacques POMART ; et la part : 1/6^{ème} en la moictié du « Mouton Noir » en ceste ville, listant à « la Blanche Double Croix », aux vefve et hoirs Fhois DESGRANGE ; et sa part en la maison où est demt Ambroise LEGRAND, occupeur viager.

143) Vente N° 53 le 4/12/1638 : Margte WALOIX vefve de feu Jean CRENQUELEU, vivant bailly de Wavran ; à Loys BERAU soldat soub la charge du vice compte de Furnes au Noeuf Fossé, son beau frère ; terres à jardin séants au dit Wvran, avecq sa part en terres au dit lieu.

144) Vente N° 54 le 4/12/1638 : Franchoise MASCLER vefve d'Anthoie LECRAS, labour à son tspas à Acqwin ; à Mre Pierre LECRAS, son fils ; « por suivre sa cotte et ligne matrimonial », prey scitué à Acqwin, au lieu nommé « le Secq Prey », imptie allenc de ses enffans, en laquelle y at un quartier pcédant de la donaon à elle fste par feu Sr Jehan DELABROY, et un quartier scitué soub la cimentière d'Acqwin, allenc de ses enffans héritiers du dit feu Anthoie.

145) Vente N° 55 le 9/9/1638 : Jan DE WAVRANS et Marie PIERS sa femme, icelle fille et here de feu Jan PIERS et Damlle Marie DESGARDINS ses père et mère, dems à Houlle ; à Allard et Eustace DESGARDIN, Oudart SAGOT mary de Marie DESGARDINS et Lucienne DELAPSONNE vefve d'Ernest DESGARDINS, mère de Jacques et Mathieu DESGARDINS qu'elle olt du dit Ernest ; terres situées à Quelmes, escheu après le trespas de feu Phles DESGARDINS l'aisné, père grand aus dits achepteurs et vendeurs ; bled de rente que doit Jan DAUSQUE fils Anthe, assigné sur des tres au dit Quelmes, et assigné sur plusieurs tres séantes au Wal poisse d'Acquin.

146) Vente N° 56 le 1/12/1638 : Jean et Franchois DELATTRE frères, bgs maresquiers à Tilques ; à Messire Jacq DE CROIX Chevalier, Seigneur de Wasquehal, d'Ecoulst ; tres maresques séant du long la rivière d'Ecoulst, listant à la rivière, about au dit Seigneur, tenues de la Srie de La Jumelle.

147) Vente N° 57 le 1/12/1638 : Xpien BRICHE soldat soub la charge de Gabriel ROLDAN Capitaine Espagnol, de guarnison en ceste ville ; à Allard PARISIS Rcr de Monseigneur le Rme Evesque de St Omer ; terres à luy succédées par le tspas de Marie DUFOUR sa mère, selon le partaige fait avecq ses cohers :
_tre séante sur les monts de Baienghem, tent aux hers de Jean DEVIN, aux hers Jacques LORRE ;
_au « Cormart » tenante à Edmond VIGREU, aux hers DEVIN ;
_au « Rieze » et au « Bois du Ducq » vers les cohers du dit comparant ;
_au dit « Riezes » vers les hers Martin VIGREU, ses cohers ;
_au « Jolendaux » tenant au large bois, à ses cohers ;
_au « Becdeglines » tent aux hers du Sr de Blecquin, aux hers Alexandre ROGIER ;
_séant desseur le prey des hers de Jean DEVIN, tent à la rue quy maisne de Bayenghem au baux du bois ;
_séantes au dit « Riezes » vers les hers DEVIN ;

et la moitié des terres cy après, à luy appartenantes, dont l'autre moitié appartient à Francoise BRICHE sa sœur, le tout indivis et impartis entre luy et elle, procédant de la succession de Guillaie BRICHE son père et d'Anthoinette et Anne BRICHE ses sœurs :

_séante à la rue des Cuvelos, tent aux hers de Chrestien LIEVIN ;
_autre tent à ses cohéritiers, aux tres du Sr de Blecquin ;
_autre tent à Jean LEVERT, aux tres de l'église de Baienghem ;
_un jardin nommé « le courtil au puiche » tent aux tres Laurens BOURNOVILLES, aux hers Jean DUSAULTOIR ;
_autre séantes « aux Sars » tent à Jacques VIGREU, aux hers Alexandre ROGIER ;
_bois séants en « les Cambres » tent au bois du Sr de Lannoy, aux hers Laurens WEPIER ;
_un jardin séant desseur « la Fontaine de Saint Martin » aboutit à la rivière, aux hers Laurent WEPIER ;
_autre séant « au Cocquenlart » tent aux Dames de Bourbourg, aux hers Robert MARCOTTE, au prey du Sr de Blecquin, aux hers Jean RICHART ;
_autre séant desseur « le Patissart » vers ses cohers, aux hers Laurens WEPIER ;
_autre au « Stramp » vers les hers Martin VIGREU, Jean LEVRAY ;
_autre séant au « Coque » tent aux hers Pierre ROGIER, aux hers Edmond VIGREUX ;
_autres séants en « le Mée » tent aux hers d'Alexandre ROGIER, au chemin quy maisne de Baienghem à St Omer ;
_séants « les Combles », tent aux tres du Sr de Blecquin, aux hers Jean DEVIN ;
_à « la longue voye » tent aux hers Jean DUSAULTOIR, aux hers Eustache SENLECQ ;
_à « la rue Richau » tent à Adrienne DEVIN, aux hers Jean RICHART ;
_desseure « Lallée » vers les hers DEVIN ;
_desseur « le Mont de Baienghem » tent aux hers du dit BRICHE, les hers Anthoine BACHELIER ;
_en « Riezes » tent les hers Martin VIGREUX, ses cohers ;
_à « Houlendaux » tent aux hers Jean TELIER, au dit BRICHE ;
_à « la Vallée des Mons » tent à ses cohers, au dit BRICHE ;
_desseur « les Hayes de Bayenghem » tent aux hers Alexandre ROGIER, aux hers Clément RICHARD ;
_au « Riquier Avenes » tent aux hers Jean DUMONT, à Anthoine VILLE ; au « Sehu » tent à Jean LEVERDT, à ses cohers ;
_dessous « le Crocq Hemeghier » tent à ses cohers, aux hers Edmond VIGREUX ;
_dessoub « le Crocq Henghier » tent aux hers Martin VIGREU, à ses cohers.

148) Vente N° 58 le 10/4/1638 : Jean BERT marissal de Milam et Péronne GILLES sa femme et Catherine GILLES, leur sœur, jf à marier, et pour Pierre GILLES, leur frère, pntent expatrié passé 17 ans ; à Pierre VASSEUR de Blaringhem ; jardin, tre allencontre de leurs cohéritiers, situé au dit Blaringhem, listant au dit acheteur, aux enfans de Martin LEROY, à Pierre LABBE.

149) Vente N° 59 le 8/5/1638 : Pierre COPPILLE laboureur à Roubroucq pays de Flandres et Barbe HIONCKERE (*JONGHES*) sa femme ; à Jehan DE COPPEHEN Sr de La Nyeppe, advocat au conseil d'Artois ; terre séante à Roubroucq, listant à Pierre WANDENBERGUE, à Andrieu BOGARD, à Pierre DE COPPEHEN l'ainné, à (barré : Franchois) Jacques WANCAPLE, tenue de la Srie du Henelart.

150) Vente N° 60 le 20/11/1638 : Jan DEPEENES (*DEPIENNE*) émancipé, pour subvenir à sa ranchon, aiant esté prisonier des Francois ; à Eustace MARSILLES bg rentier en ceste ville et Damlle Jacqueline ROBINS sa femme ; tre scituée à Arcq, au lieu nommé « Handtvelt » tent à Guille LONGHENESSE, à Phles SCREM, à Monsr BRANDT, aux hers Mre Nicolas DEPIN ; avecq luy Jean DEPEENES son père et Margte CARDINAL sa belle mère, coe cauons.

151) Vente N° 61 le 20/12/1638 : Guillaume SERBOURDIN tisseran de toille à Zudausque, Mathieu, Noelle et Anthoinette SERBOURDIN, de ceste ville, le dit Mathieu agé de 24 ans et la dite Anthoinette de 22 ans ; Pierre LEVOS pour coultaige et à Margte QUETELAIRE ; à Philippes DE LA CORNEHUSE escuier Sr de Samblethun, advoué des Sœurs du Soleil en ceste ville ; et les dits compans, se faisans forts de (barré : Mathieu) Pierre SERBOURDIN leur frère ; terre enclos de hayes, au hameau de Barlinghem poisse de Moringhem, listant aux Sœurs du Soleil de la ville de St Omer, à Fhois CRESPIY, .. succédée aux cpans et le dit Pierre SERBOURDIN leur frère, par le tspas de Pierre SERBOURDIN leur père ; avecq eux Pierre LEVOS et Thomas LEBRIE, dems en ceste ville. *Additif le 27/7/1639 : Pierre SERBOURDIN joeune fils à marier, at ratiffié.*

152) Vente N° 62 le 25/2/1638 : Thomas CHASTELAIN bg charpentier en ceste ville et Robinne WATEL sa femme, Jean HUART et Francoise HUART, ambedeux à marier, Jean PASSELEU père aiant le bail d'Isabeau PASSELEU, qu'il olt de défuncte Marie WATEL sa femme ; à Mre Charles MALLEBAU pbre pasteur de l'église de St Martin es faulxbourgs bas de Théroanne ; brasserie, estable, puichs, jardin et le 8^{ème} d'une tre enclos d'une muraille, le tout es dicts faulxbourgs, listant au presbitère du lieu, à Hubert DENIELLES, à la voie de l'Advoerie, où cy devant résider le précédesseur (!) en robbe du dit Sr acheteur ; .. contrat de vente fait par Hubert DENIELLES et consors, au proffit du dit feu pasteur WATEL.

153) Vente (Transport) N° 63 le 13/12/1638 : Madame Jacqueline DE LA CORNEHUSE vve de feu Messire Charles DE LA HAYE, Seigneur, Dame, sœur et here de feu Dame Marie DE LA CORNEHUSE, fille et here de feu Noble Homme Charles DE LA CORNEHUSE, et Messire Pierre Amour DE LA HAYE Sr de Werp, Petcamp, demt en ceste ville, tutteur des enffans mineurs de feu Messire Charles DE LA CORNEHUSE, vivant Chevalier, Seigneur du dit lieu, iceux enffans héritiers de la dite feu Dame, et le dit Sr de Werp, procur espécial de Messire Mathias CABILLIAU Sr de Triponcheau, mary de Dame Valentine DE LA CORNEHUSE sa compaigne, fondé de procuraon passée à Bourbourg : « Messire Mathias CABILLIAU Sr de Triponcheau ; donne pooir à Messire Pierre Amour DE LA HAYE Sr de Werp, Petcamp ; de pouvoir vendre des rentes deues à la maison mortuaire de feu Dame Marie DE LA CORNEHUSE ; une sur la Chastellenie de Cassel ; la 2^{ème} deue par la ville de Lille ; et la 3^{ème} sur les domaines du Roy au Mont au Bois ; passé à Bourb, par devant moy Jean HESDINOEUL notaire y résident ; en pnces de Bernart MINTHEAU et Herry VANAELST tesmoings ; le 30/3/1638 » ; à Jean NEPVEUR et Martin CALMON tutteurs de Jean, Lambert et Guillaume TAVERNIER enffans mineurs et hers de feuz Jean TAVERNIER et de Loyse CALMON, leurs père et mère ; lres de rentes : créée par les bailly, nobles vassaulx et hommes de fiefs de la cour de Cassel, au proffit du dit feu Charles DE LA CORNEHUSE, le 2/6/1605 signée : P. VANDERLINDE.

154) Vente N° 64 le 18/11/1638 : Jan DEVIN labourier à Nielles lez Belquin, réfugié soub la paroisse de Wattenes ; à Anthoine DALONGEVILLE et Marie DEVIN sa femme, et pour Jenne, Anne et Jacqueline DEVIN leurs sœurs ; le dit 1^{er}, laisse aller vers les dites Marie, Jenne, Anne et Jacqueline DEVIN, ses filles, .. à chune ¼ de la somme qu'il leur doit du rachapt mobiliare à elles eschez après le trespas de feu Martine BLIN leur mère, estre nourry, vestu, chauffé et allimenté chez ses dites filles jusques à son trespas ; à ses 4 filles, tous les biens, jardin, terres où ils soient scituéz, appartenant au dit DEVIN leur père.

155) Vente N° 65 le 27/8/1638 : Vincent DUBOSQUEL marchand appoticquaire à Lille, Guislain LECHIEN et Damlle Marie PERCOULT sa femme, bg de la dite ville, et pour Marie VANBOSQUE fille de feu Andries et de déffuncte Marguerite PERCOULT, sœur à la dite Marie ; à Adrien DE WAVRANS argentier de St Omer et Damlle Catherinne MEURIN sa femme ; les 3/8^{ème} d'une totalité faisant 3 parts de la moictié de la maison séante en la rue de St Bertin bas, faisant frond à la dite rue, tenant aux révérends pères cordeliers, à la maison portante pour enseigne « la Rouge Maison », escheues aus dits vendeurs, par le trespas de feu Pierre RADOULT, vivant eschevin de ceste ville, et mary de feu Damlle Jacqueline DUBOIS, après le trespas de laquelle est escheue l'aultre moictié de la sus dite maison, à Damlle Marie MINAULT vefve de feu Simphorian DE WAVRANS, et mère au dit Adrien, quy est succédé au droict de la dite MINAULT, et prétend le droict de Jean BAILLET et de Damlle Margte DESNOURICHE, ausquels competoit l'aultre 8^{ème} de la dite totalité, faisant la 4^{ème} part de la sus dite moictié, pour en jouir des dites 3 parts.

156) Vente N° 66 le 3/8/1637 ! : Pierre RACHINE bg de St Omer et Damlle Anne DE HAFFRINGHE sa femme ; à Eustace DAUSQ bg brasseur en ceste ville et Margte DE SEIGNICOURT sa femme ; moienant obligation et rente passé à leur proffit ; une maison scituée en la rue du Cabilliau, tenant à Loys MARTIN, à la vefve George PIPPELAER, par avant aux héritiers FONTAINE, .. rente deub à la table des pauvres de Ste Aldegonde à St Omer ; .. bien entendu que la pnte vente comprens, la chaudière, cuve, bacqs et autres ustensils du mestier, au proffit des dits achepteurs.

157) Vente N° 67 le 12/2/1638 : Antoine DESMARETZ et Antoinette DUCROCQ sa femme, Antoine DUCROCQ agé de 25 ans et Pierre DUCROCQ agé de 22 ans, dems à Upen, les dits DUCROCQ tous nepveurs et niépce et héritiers maternels de feu Jean LAGACHE ; à Mre Gérard DE VARGELOT pbre, pasteur propriéte de Dohem ; un jardin de chere mesure, séant à Biencq, aboutant à la vefve et hers Jacq BOURGOIS, à Margte VASSEUR, à la rue conduisante au chemin de Loeulline, sans toucher aux arbres y croissans, que les vendeurs ont vendu avecq aultres bois et matériaux provenans de la maison, cy devant érigée sur le dit jardin au dit pasteur.

158) Vente N° 68 le 11/2/1638 : Pier MEKERKE labour et Anthoine LECOCQ caron et Margte MEKERKE sa femme, Liévin MEKERKE fils à marier, Xpienne MEKERKE vefve de Laurens PECQUEUR, tous dems à Racquinghem, frères et sœurs, enffans et hers de (barré : feu Guille MEKERKE) Xpienne WILLERON leur (père et) mère ; George LELEU coultier ; à Robert LE VASSEUR escuier, Sr de Manbecq ; un manoir amasé de maison, grange et estables séante à Werdrecq, listant à la rue de Cassel, aboutant aux Srs de R.. et Baillencourt ; .. bail qu'en at prins Mahieu HAIART, y demt.

159) Vente N° 69 le 22/2/1638 : Jehan WARINGHEM fils de déffunct Jehan, réfugié de Noeufvue en ceste ville ; pour faire paiement à Franchois DE WARINGHEM son frère, encore mineur, soub la tutelle de Pasquier HERMAN leur oncle, soldat soub la charge de Messieurs du magistrat de ceste ville, de son droict de fourmature après les tspas de feuz Jehan DE WARINGHEM et Margte (barré : HERMAN) DELEPOUVE, leurs père et mère ; cédde au dit Franchois DE WARINGHEM, jardin amazé de maison, grange scitué à Longuenesse, tenu du Comte de Ste Aldegonde, tenante à la grande rue, à une piedsente, aux hoirs Jehan OUDENEM ; moictié de tres, prey planté de chesnes scitué à Bilcq, allenc du dit Franchois ; tres, jardin scitué à Nielles lez Bollegnois ; acceptant par le dit Pasquier, son tutteur.

160) Vente N° 70 le 20/3/1638 : Adrien DE GOUY et Margueritte MARTIN sa femme, de Renty ; à Anthoine DELANNOY et Anne GILLOCQ sa femme ; un jardin environné de hayes, scitué au « Mont Guislain », listant à Jan MARTIN, aux hers d'Estienne LIEBE, haboutant à la Caucie Brunehault ; et terres derière « les hayes de Paielleville », listant à Adrien MARTIN, à Valentin LOEULIEUR, aux hers Claude MAIGNIER.

- 161) Vente N° 71 le 18/3/1638 : Pierre CARON bg de ceste ville ;
 au Sr Pierre DELATTRE eschevin juré au conseil de ceste ville et Damlle Anne DEBRAINE sa femme ;
 un jardin enclos de vives hayes, tent à la maison et jardin du dit Sr DELATTRE, aux tres de Messrs de St Bertin.
- 162) Vente N° 72 le 18/3/1638 : Jacquemine DUFOSSE vve de feu Nicollas LE NOBLE, d'Esquerdes ;
 à Nicolle DUFOSSE jf à marier, sa sœur ; pour « tenir sa cotte et ligne » ; terres à Wisque au lieu nommé « le Racque », tent à
 Jean LIENNART, à Michiel DUFOSSE, au chemin de Seninghem, aux bruhières ;
 autre à Esquerdes au lieu nommé « Rabodinghes », tent à la dite achepteresse, à Jean LIENNART, à Jacques LEBRIE ;
 le tout tenu de Monsieur le Conte de Sainte Aldegonde, et appartenant à la compante de la succession de son feu père.
- 163) Vente N° 73 le 24/3/1638 : Jean ROLAND jh à marier, fils de Jacques ROLAND, agé de 25 ans ; at déclaré, avecq son dit
 père et Jacqueline ROLLAND jf à marier, du dit Jacques, agée de 20 ans, dems à Tilcques, chez leur dit père ;
 à Nicolas CASTIER broncquailier à Sercques ;
 terre à Sercques, au lieu nommé « Hecquebroucq », listant aux hers Pierre FLANDRIN, à Loys LIOT, à la rivière, tenus du Sr
 de Morquines, succédés aus dits compans par le tpsas de feu Nicollas MARTEL, leur oncle maternel.
- 164) Vente N° 74 le 8/10/1638 : Phles DAVARY l'ainé, réfugié en ceste ville pour les guerres pntes et Catherine CRESPIN
 sa femme ; à Nicolas MARCOTTE bg marchand brasseur en ceste ville ;
 un manoir amazé de maison, grange et estables et tres, le tout scitué à Crehem poissee de Remilly.
- 165) Vente N° 75 le 3/1/1638 : Marand NIEUHUS bg maresquier au Haultpont ;
 à Simon COEN bg faiseur de batteaux es dits faulxbourgs ; tre maresque scituée en « Lizelbroucq », listant à Jean ADRIAN, à
 la vefve de Jean WOEUZT, à Guilbert DEHOUTHEER, à Jean COLIN.
- 166) Vente N° 76 le 10/11/1638 : Jacques THELLIER soldat soub la charge de Messieurs du magistrat de ceste ville ;
 à Regnault THELLIER et Marie SPANEULT sa femme ; une maison scituée en la rue du Bouille, tenant à Simon DUTHIL, à
 Anthoine GILLES, à l'hospital, .. à charge de rente deub à *blanc* DESCAMPS.
- 167) Vente N° 77 le 17/8/1638 : Jan JOLLY hoste à Blendecq, réfugié en ceste ville et Isabeau DELATTRE sa femme ;
 pour faire payement à (barré : Fhois) Nicolas MARCOTTE marchand brasseur en ceste ville, de vente de bière en tonneau ;
 au dit MARCOTTE, un jardin ci devant amazé, à usaige d'hostellerie, scituée à Blendecq, listant aux Dames de Blendecq, au
 Sr de Zeninghem ..
- 168) Vente N° 78 le 7/8/1638 : Jan VEROEST bg maresquier au Haultpont ; à Hubert BERTELLOET maresquier au dit lieu ;
 terres maresques, scituées au « Trenault lez Salbruicq », listant à Maes SELIN, Jan DEKEINT, Gilles SCHOIT.
- 169) Vente N° 79 le 7/1/1638 : Marcq LANVIN et Anthoinette LEBLOCQ sa femme ; à Mre Guille FHOIS demt de pnt en
 ceste ville ; terres à Helfault, au « Charbon » listant à Pierre DUMONT, Jacques LEBLOCQ, Jan DE MAMEZ.
- 170) Vente N° 80 le 8/1/1638 : Toussaint ENFFANLT bg escrinier, fils et her de déffuncte Barbe CARTON vefve de Charles
 ENFFANLT, sa mère, Robert MAHIEU bg poissonnier, tutteur avecq le dit Toussaint de Guillame, Allard, Marie et Marie
 MAHIEU, enfans mineurs en nombre de 4, de Phlippines MAHIEU, qu'il olt de déffuncte Marie ENFFANLT sa femme, et
 Thomas BOUVET advoé de Jacques BOUVET fils d'Andrieu BOUVET, qu'il olt d'Anthoinette ENFFANT, avecq le dit
 Toussaint, iceux enfans par représentation d'icelles Marie et Anthoinette ENFFANLT leurs mères, aussy héritières de la dite
 Barbe CARTON leur mère grande ; pour le paiement des debtes de la maison mortue d'icelle Barbe CARTON, .. redevable
 au proffit de Eugène CAUCHETEUR bg marchand en ceste ville, de vente à luy fste à la dite Barbe, de marchandise de fer et
 cloux ; à Anthoine MICHIELE greffier des orphelins de St Omer ; jardin de la maison en laquelle la dite Barbe seroit décédée,
 tenant à Mre Anthoine DE LA HAULTOIE, à la grangette du dit MICHIELE.
- 171) Vente N° 81 le 10/4/1638 : Robert FAUCQUET soldat soub la charge de Monsieur le Vicomte de Furnes, fils de Robert ;
 (barré : Péronne) Josse FAUCQUET (sa sœur) son frère ;
 à Jacques MERCHIER labourier à Arcques ; « por tenir sa cotte et ligne », deniers de ma vente de tre séante à Blaringhem, à
 Jacques ANDRIEU, procédant de son patrimoine ; tre à Arcques, listant à la vefve de Pierre MERLEN d'Arcques, aux hers
 Mre Nicolas DEPIN, aboutant à Péronne FAUCQUET, à Jenne FAUCQUET.
- 172) Vente N° 82 le 3/2/1638 : Noel TIENBRONNE chaffetier à St Omer et Jullienne DE QUERCAMP sa femme ;
 à Guillame DU SEHU bg marchand brasseur en ceste ville ;
 terre enclos de vives hayes, amazé de maison, grange et estables situé à Westbocourt, listant à la rue quy vat d'Acquin à
 Bouvlinghem, aux hers Marand PACOULT, au jardin Marand SCOTTEY.

Obligations 1638 : 67 pièces à Saint-Omer 4^E5/225 :

- 173) Obligation N° 1 le 28/6/1638 (à Le Ventie ?) : Robert LECONTE ;
à Gilles VAN NICKEN marchand en Armentière ; 21 muy et 7 rasières de charbon comun.
- 174) Obligation (Rente) N° 2 le 5/3/1638 à Aire : David DUPEN bailliy d'Enquin et Louys THELLIER bailliy de Le Quernoie,
pour le proffit apparant de l'église du dit Enquin ; avoir receu de Damlle Marie Aldegon DAUCHEL, fille de feu Noble
Seigneur Eustace DAUCHEL, escuier, Sieur de Picquenehem ; rente au proffit de la dite Damlle.
- 175) Obligation N° 3 le 2/10/1638 : Jehenne COURTOIS vefve de Jehan DUMILLON, du Maisnil Dohem et Jehan
DUMILON leur fils ; à Pierre DELATTRE marchand de fer et eschevin à son tour de ceste ville ;
livrison de fer fste au dit feu Jehan DUMILON, et de rente au pffit du dit DELATTRE.
- 176) Obligation N° 4 le 16/1/1638 : Hubert GUILLEMIN de Hinghuehem ;
aux hers et tuteurs de feu le Sr de Nielles ; achat d'une vache, et aultres moeubles, à la vente mobile du dict feu.
- 177) Obligation N° 5 le 30/4/1638 : Pierre BRUCHET labour à Tilcq ; à Jacq BOUDART marchand de grains en ceste ville ;
avecq luy Gilles BRUCHET son frère, labour à Tilcq, coe caun ; vente de grains.
- 178) Obligation N° 6 le 16/8/1638 : Gilles (DENGHEM) .. à Pihem ;
à Loyse MERLEN vefve de Jean GRIMBERT ; vente d'une jument de poil « rouen ».
- 179) Obligation N° 7 le 12/2/1638 à Aire : Vallerand BERTOUL bailliy de Quernes et Franchois WALLART brasseur es
fauxbourgs de ceste ville d'Aire ; au Sr Jean PIRLO bailliy général des ville et bailliage de Lillers ; à la descharge de Léonard
WALLART, brasseur es dits fauxbourgs, pour vente de la coppe des boys au dit Quernes, à luy faite.
- 180) Obligation N° 8 le 18/6/1638 à Aire : Louys THELLIER censsier de La Quarnoy poisse de Felchinel ;
à Anthoine DE FAULQUEMBERGHUE bailliy de Cuhem ; vente de bled.
- 181) Obligation N° 9 le 25/1/1638 : Pierre BOLLART labourier, pntement réfugié en ceste ville ;
à Pierre BOURSIER son beau frère ; de pension et nourriture de 18 mois.
- 182) Obligation N° 10 le 24/12/1638 à Arras : Flourent LEFEBVRE lieutenant de la Comté du souverain Brouay ;
à Jean DECROIX greffier de l'élection d'Arthois ; argent presté.
- 183) Obligation N° 11 le 23/3/1638 à Aire : Loyse DAREL vve de Stiene LEPBRE, de Fontaine lez Boulan ;
à Stiene BELIN lab au dit lieu ; pour arres de rente.
- 184) Obligation N° 12 le 15/12/1638 : Guillie SADEE nepveur et her de Blas SADEE, de ceste ville ;
à Jan CASSEL mary d'Anne LOGE, demye sœur à Marie MARCOTTE femme du dit Blas SADEE ;
.. pour éviter à la séquestration d'une beste arresté, sur recognoissance de bail.
- 185) Obligation N° 13 le 10/4/1638 : Thomas TARTAIRES charpentier à Helfault ; à Messrs les escottiers de l'égle cathédralle
de St Omer, au nom et en acquit de Vallerand TARTAIRES, son père, demt au Bois paroisse du dit Helfault ;
arres de rente affectée sur des tres aptens au dit Vallerand TARTAIRES ; promis de fre comparoir le dit Vallerand TARTAIRES.
- 186) Obligation N° 14 le 16/1/1638 à Fruges : Charles DELERUE laboureur et Jenne FIOLETT sa femme, de Senlis ;
à Anthoine PALLEFART brasseur à Reclinghuem ; vente d'une jument.
- 187) Obligation N° 15 le 15/3/1638 à Béthune : Jehan DE FLANDRES labour au Locon et Catherine QUENTIN sa femme,
icelle par avant vefve de Jacques HANNEDOUCHE, mère de Jacques HANNEDOUCHE son fils en bas age qu'elle olt du dit
feu ; au dit Jacques HANNEDOUCHE en bas age ; pour sa part en la 6^{ème} partye à luy succédé et escheu par les trespas de
Jehan HANNEDOUCHE et Jacquemine LECLERCQ, ses père et mère grands, par représentation du dit feu Jacques son père,
des biens délaissés de ses père et mère grands ; .. pendant ce temps, allimenter .. ptye que le dict Jacques, at allencontre de ses
compartionnaires, par les trespas de ses père et mère grands, en 2 rentes, une sur Jehan DUBROEUCQ, au proffit du dit
Jacques la 5^{ème} ptye ; l'autre sur Charles DELEBARRE ; ... et au dit Jacques, por la formoture du dit feu son père, en une rente
sur Jacques LEQUIEN, .. reposantes en leurs mains.
- 188) Obligation N° 16 le 30/3/1638 : Fhois DELEVOYE bg marchand cordonnier en ceste ville et Madelaigne DELILLE sa
femme ; à Robert DARREST bg marchand tanneur en ceste ville ; vente de cuirs tannés.
- 189) Obligation N° 17 le 8/6/1638 à Aire : Pierre DELAUTEL brasseur à Ligny ;
à Guillaume LEROY marchand à Aire ; vente de scorions.

- 190) Obligation N° 18 le 16/4/1638 à Frugés : Jacques GOUBE houpplier et Jenne BAUDRY sa femme, de Lisbourg ; à Louis DESMARQUOIS soldat de la compagnie du Sr Viscomte de Langes, naguer demt à Lisbourg ; vente de laisnes.
- 191) Obligation N° 19 le 11/2/1638 : Jacques CRASSET laboureur à Wavrans ; à Adrien TOMPERE bg de ceste ville, avaleur de vin ; vente d'un pourpoint et drap.
- 192) Obligation N° 20 le 22/3/1638 à Hesdin : Louis HOURDE réfugié en ceste ville et Claire BLAUD sa femme ; à Bertin PEPLU et Magdelaine BLAUD sa femme, d'Aire ; vente d'une cavaille.
- 193) Obligation N° 21 le 22/3/1638 : Simon DEGUISNES bg marchand brasseur en ceste ville ; à Jan LEROY procureur d'office de Fauquenberghes ; vente de bled.
- 194) Obligation N° 22 le 2/1/1638 : Nicolas THOMAS labourier à Moringhem, présentemt réfugié pour cause des guerres en ceste ville de St Omer ; à Damlle Marie DUTILLE vefve de feu Loys TILTELOUSE ; vente d'avoine.
- 195) Obligation N° 23 le 27/2/1638 : Jean VERCOUSTRE d'Esperlecques ; à Anthoine ROUPY mary de Damlle Marie SLINCART sa femme, fille et here de feu Anthe, vivant fermier des fortifficaons mis sur les bières au qtier de Tournehem ; impost de fortifficaon sur les bières au dit Tournehem, finie le 31/7/1636.
- 196) Obligation N° 24 le 12/2/1638 : Wallerand LEPBRE laboureur à Coiecq ; tenu envers le Sr Pierre DELATTRE eschevin juré au conseil de St Omer, et marchand y demt, auquel ses héritiers il promet paier ; pour louage de terres et jardin et vente de 6 rasières de charbon.
- 197) Obligation N° 25 le 24/3/1638 : Jacquemine DELEHELLE vefve de feu Bauduin DESMET, de Sercques ; à Jan DRINCQUEBIER marchand en ceste ville ; vente de grain fait à son dit feu mary, il y avoit obligaon par luy passée le 9/5/1635.
- 198) Obligation N° 26 le 12/8/1638 : Jan CARON greffier de Wandosme, réfugié du dit lieu en ceste ville ; à Eugène CAUCHETEUR bg marchand en ceste ville ; compte et estat fait de vente de fer, charbon faicte à feu Liévin CARON, vivant maréchal au dit lieu, son frère, et duquel Liévin iceluy compant est héritier.
- 199) Obligation N° 27 le 24/2/1638 à Aire : Phles DUCROCQ mre machon et labourier à Rely, et Jacques son fils, caron au dit Rely ; à Vénéable Dame Marie DE TRAMCOURT Abbessse du couvent et religieuse des Urbanistes de St Omer ; rendaiges de disme appartient à la dite Dame, se consistante au terroir de Ligny.
- 200) Obligation N° 28 le 29/9/1638 à Douay : Jaspert WATTERLO et Jacques JACQUART tous 2 marchands de lin à Espinoy lez Carvin ; à Francois DE ST CLEUR, bg et marchand de lin en ceste ville de Douay ; 300 bougeois de lin.
- 201) Obligation N° 29 le 6/3/1638 : Marie LOLIETTE vefve de feu Phles MEURIN, vivant mareschal à Renty ; envers le Sr Pierre DELATTRE eschevin juré au conseil (barré : d'Artois) de ceste ville ; auquel ses hers, la dite comparante at promis paier ; vente de fer, charbon de tre fste au dit feu son mary.
- 202) Obligation N° 30 le 16/6/1638 à Douay : Jean LEGRAND labour à Lauen et Hurbain COCQU manouvrier, y demt ; à Antoine DUPRET labour à Vitry ; vente d'une jument de poil gris.
- 203) Obligation N° 31 le 10/4/1638 : Jean DELEMERLE labour à Loeuilinghem et Péronne DELATTRE sa femme ; aux hers de Rolland DUCAMP ; vente de 3 rasrs et ½ de bled, à eux fste par Noel DUCAMP et Thomas CLEMENT, tuteurs des enffans mineurs hers du dit feu Rolland.
- 204) Obligation N° 32 le 21/3/1638 : Robert RASOIR et avecq luy Chles FOSSE sa caution ; à Noelle DUCHOCQUEL vefve de feu Pasquier LEPRINCE ; vente d'une jument de poil rouan.
- 205) Obligation N° 33 le 31/10/1638 : Robert DE HAURYE fils Jean, de Peenes pays de Flandres, y réfugié à cae des guerres ; tenu envers Denis DUCHOCQUEL bg marchand en ceste ville ; por despens de bouche, et compte fst lors que le dit CHOCQUEL tenoit venel.
- 206) Obligation N° 34 le 20/4/1638 : Franchois DELEVOYE bg cordonnier en ceste ville ; à Robert D'AREST bg marchand tanneur de ceste ville ; vente de cuirs tannez.
- 207) Obligation N° 35 le 27/5/1638 : Adrien DUMONT réfugié en ceste ville de St Omer à cause des guerres ; tenu envers Maximilien CROUZET, réfugié en ceste ville ; vente de 2 razières de bledt.
- 208) Obligation N° 36 le 2/1/1638 : Mre Robert DALONGEVILLE pbre pasteur de Pihem ; à Balduin MOREL de Loeuilinghem et Marie TURPIN sa femme ; vente par eulx fste au dit compant, de terres, reprins par le contract de vente passé ce jourd'huy.

- 209) Obligation N° 37 le 20/2/1638 : Guille DE QUERQUANT labourier à Quelmes ; à Nicolas MARCOTTE bg marchand brasseur en ceste ville ; por la nourriture et apprentissage du stil de brasseur, de son fils.
- 210) Obligation N° 38 le 27/5/1638 : Noble et Vénérable personne Monsieur Jehan DE VITRY pbre protonotaire et chanoine gradué de l'église cathédrale de St Omer ; à Godefroy DE BRANDT escuier, Sr de La Camp, demt à St Omer ; prest d'argent.
- 211) Obligation N° 39 le 8/8/1638 : Robert DUCROCQ labour demt au chemin (barré : Herly) Rely ; tenu envers Mre Jacq LOETS et Phles DANEL bgs de ceste ville ; ausquels leur hers, il promet paier, tant por la restituon de 2 chevaux, qu'ils avoient acheptés de Jean DUCROCQ fils Phles, Hughes DUCROCQ fils Jacq et Liévin DUMONTSORET dems à Rely, qq nourriture des dits chevaux et fraiz exposés à les ferrer, les quels chevaulx estoient apten Capne des Croates, quy les at revendiqué et que les dits LOETZ et DANEL ont esté constains rendre, par ordon de Messrs du magistrats de ceste ville.
- 212) Obligation N° 40 le 4/7/1638 à Aire : Nicolas DUPOND labour à La Motte Warnecq paroisse de St Liévin et Margtte MACQUENGHEM sa femme ; à Jean MALIN tambour de ceste ville ; pour le rachapt et ranchon de la psonne du dit DUPOND, estant prisonnier en l'arivée des Francois, .. et vente d'advestures.
- 213) Obligation N° 41 le 12/11/1638 à Lillers : Phles LEMOISNE labourier à Liers ; à Fremand CARPENTIER bailly du Rieu de ceste ville ; vente de blanches bestes.
- 214) Obligation N° 42 le 30/10/1638 à Hesdin : Anthoine LESOT labour à Haultmaisnil, de pnt réfugié à Bermicourt ; à Pierre LERICHE soldat vivendier de la compagnie du Sr DAMIENS, et occuppeur de la maison appartent au dit comparant en ceste ville ; pour aller quite vers icelluy LERICHE des nourritures et allimens qu'il auroit esté constant bailler et furnir aux soldats logés en icelle maison, par Messieurs du magistrat en ceste ville, et que sont encore logés.
- 215) Obligation N° 43 le 22/5/1638 : Anthoie FOUACHE labour au Lardt St Martin lez ceste ville ; à Olivier PERCQUIN carpentier, mre faiseur de batteaux à Dunckerq ; por les causes mentionnées en la cédulle de feu Rollandt FOUACHE, père du dit cparant. *Additif le 29/10/1652 à Dunquerque : Jenne WILS vefve de feu Olivier PERCQUIN, .. maison mortuaire de son dit feu mary défunct, trouvés en ceste ville ; cédde et transporté à Pierre VA labourier à Hupen d'Amon proche de St Omer ; en la présence d'Adrien BAYE et Louis BROUART.*
- 216) Obligation N° 44 le 11/12/1638 : Jean LEFEBVRE de ceste ville à cae des guerres, par avant de Serques ; tenu envers Nicolas WEPIERRE, réfugié en ceste ville ; vente d'une jument clair bay.
- 217) Obligation N° 45 le 25/2/1638 : Robert BOUTOILLE bg molnier en ceste ville ; tenu envers Adrien DELENORT chartier en ceste ville, auquel ses hers ; le dit BOUTOILLE avecq luy Jean BROUCQ, soldat du magrat de ceste ville et Mathieu BOUTOILLE, frère du dit Robert, mosnier, coe cauons ; vente d'un cheval hongre de poil moreau.
- 218) Obligation N° 46 le 26/3/1638 à Aire : Pierre CADEL labour demt pntemt à Faulqberghues, soldat soub la charge du Capitaine Anthoine ; à Messire Légier DE BETIZY Chlr, Sgr de Milfault ; vente d'un hongre.
- 219) Obligation (Bail) N° 47 le 14/6/1638 à Le Venthie : Marie DIDDIER fille à marier de Le Venthie, assistée de Paul CUISAT son beaufrère ; baillé à louage à Eustace COCQUEL et sa femme ; tre scituées au dit Venthie, qu'occuppe pntemt Guillebert GUILLEBERT, tent à l'occupaon d'Andrieu VEAN.
- 220) Obligation N° 48 le 5/2/1638 : Pierre DEROND bg chartier en ceste ville, vefvier de Loyse FOULLON, par avant vefve de George FOURNIER ; à Josse DUCIGNE argentier de ceste ville ; à la descharge de Maximilien LEFEBVRE de ceste ville, quy est obligé vers le dit argentier, contrat passé par luy au proffit du compant.
- 221) Obligation N° 49 le 22/5/1638 : Wallerand LE VASSEUR bg marchand en ceste ville ; à Damlle Anne LE VASSEUR sa sœur ; de prest.
- 222) Obligation N° 50 le 31/5/1638 à Béthune : Guillemette JINDE vve de Phles DARRAS, de Hauchel ; à Andrieu CATY labour à La Cauchy à Le Tour ; vente de bled.
- 223) Obligation N° 51 le 16/8/1638 : Jan MOREL et Valentin LOEULIEUR réfugiés à cause de la guerre à St Omer ; à Anthoine DELANNOY bg de ceste ville ; de prest d'argent.
- 224) Obligation N° 52 le 1/2/1638 : Jullien SANTHUN bg pottier de terre ; Guillaume VANDERNART bg mre pottier de terre ; le dict 1^{er} avoir vendu et promis livrer au dict 2nd compant, 10000 thuilles ; le dict VANDERNAR promet paier.
- 225) Obligation N° 53 le 6/4/1638 : Hector GARSON greffier de la Comté d'Arcques ; à Jacqmine DESMET fille à marier de (barré : Nicolas) feu Mahieu fils Nicolas ; de prest. *Additif le 9/3/1644 : la dite Jacqlinne SMET ; receu d'Hector GARSON.*
- 226) Obligation N° 54 le 10/3/1638 : Jean PAGART le joe, labour à Heuringhem et Boidine COUVIN sa femme ; tenus envers Nicollas FERNAGUT fils Jacques, bailly de Werdreck ; vente d'un cheval hongre de poil de sourry thirant rouen.

- 227) Obligation N° 55 le 15/2/1638 : Jean DENIS marichal demt pntemt à Estrehem, y réfugié de Nortbocourt et Marie BINDRE sa femme ; à Guillaume DUSEHU bg marchand brasseur en ceste ville ; vente de bière en tonneau.
- 228) Obligation N° 56 le 20/10/1638 : Marand CARTON réfugié en ceste ville du Forestel paroisse de St Liévin ; à Jan DUMAISNIL de ceste ville ; 8 razières de bled métillon, livré ce jourd’huy.
- 229) Obligation N° 57 le 18/1/1638 : Nicolas SWAEERTFAGHER (*DE ZWEERTFAGHER*) labourier à Renescure et Bauduine VANWEGHE sa femme ; au Sr Pierre HAFFRINGHES licentié es droicts, lieutenant de mayeur de la ville de St Omer ; vente de tous les arbres fuictiers, hallots, hayes et aultres arbres estans sur un jardin scitué au dit Renescure, contigu la maison des dits comparans, appartenant au dit Sr HAFFRINGHES en qualité d’héritier de Damlle Jenne BOLLART sa mère, à son trespas donagier de feu Marand DESCAT son 1^{er} mary, du dict jardin en conformité de la coustume de Cassel.
- 230) Obligation N° 58 le 18/10/1667 ! : Jan DOMIN labourer demt à la cense d’Arcquingoult lez Loeulinghem et Anselme HACQ sa femme ; à Bon CARLIER archer du pruvost mareschal d’Artois ; de prest d’argent.
- 231) Obligation N° 59 le 24/10/1637 ! : Jehan DELATTRE de Salbruicq ; à Jenne ERNOULT vefve de feu Anthoine MAUGRE ; vente de drap.
- 232) Obligation N° 60 le 20/10/1639 ! : Catherine LEROY vefve de feu Michiel MARSILLES, de La Rihotte poisse Dennebroeucq, autorisée de Liévin COURTIN son fianché, en qualité de mère et tutrice de Jacques, Pierre, Charles, Jan Fhois, Marie Jenne et Anthoinette MARSILLES, ses enffans qu’elle olt du dit Michiel ; à ses dits enffans ; la moictié des debtes de la maison mortue en question ; en pnce de George VIGREU mary de Margte MARSILLES, tante aus dits enffans et de Nicolas LUCAS cousin et héritier apparant des dits enffans.
- 233) Obligation N° 61 le 30/4/1638 : Marcq VASSEUR fils Pierre, labourier à Biencque et Vincent BULTEL labourier à Lepinoy ; à Robert ROBINS, Nicolas MARCQUET et Eustace MARSILLES ; pour arres de rente.
- 234) Obligation N° 62 le 23/1/1638 : Jean VE labourier à Esquerdes ; à Jean LAGUEZE labourier au dict lieu ; vente d’un cheval bay.
- 235) Obligation N° 63 le 14/1/1638 : Nicolas et Jan BERTELLOET oncles maternels de Jenne TROUVE, maresquiers en la Fresse Poissonnerie ; à Jan BLOCQ tisserant et boucher en ceste ville ; il demeure paisille en la succession de la dite Jenne fille de Nicolas et de Marie BERTELLOET, ses père et mère, tous décédés ; .. le dit BLOCQ renonche, à son droict d’hérédité qu’il prétendoit après le tspas de la dite Jenne, au proffit des dits BERTELLOET.
- 236) Obligation N° 64 le 3/3/1638 : Jacques DUPRE labour à Esquerde et Catherine VIVIER sa femme ; aux héritiers d’Alliasmes DESGARDINS ; vente d’une jument de poil rouge baye.
- 237) Obligation N° 65 le 2/2/1638 : Pierre BRUCHET de Tilcq ; à *blanc* MARCOTTE marchand en ceste ville ; avecq luy Gilles BRUCHET, son frère, de ceste ville ; por vente de drap.
- 238) Obligation N° 66 le 3/4/1638 : Laurens NICOLLE, Balduin VERLACQ de Blaringhem ; tenu envers Jean BOURGEOIS fermier de l’impost d’Artois et des 10 sols de fortification sur les bières au quartier d’Arcques ; pour le rachapt par eux fait des bières au dit Blaringhem que Cohem.
- 239) Obligation N° 67 le 13/12/1638 : Robert BONVOISIN labour à Loeullinghem ; tenu envers Nicolas WEPIERRE réfugié en ceste ; vente d’une beste chevaline de poil bay.

Actes Relevés et Réalisé par Yves LEMAIRE

<https://fr.geneawiki.com/index.php/>

Fonds Yves Lemaire

Ce travail relève de la protection de la propriété intellectuelle : connaissances en paléographie.

Mariages 1638 : 99 pièces à Saint-Omer 4^E5/226 :

240) Mariage N° 1 le 24/6/1638 : Martin **LEFEBVRE** labour, vefvier de Jacqline COCQUET, adisté de Jacq ANCQU.. labour au Haultpont à cae des guerres et par avant à Clercques, son beau frère et Jean MACHE son cousin germain ; Catherine **DEGRAVE** vefve de feu Flour VERROUS, adistée de Guille EVERARD son cousin, Rcr de Monseignr du Vroland ; épouse : soe qu'elle at es mains, appartens à ses enffans.

241) Mariage N° 2 le 9/1/1638 : (abimé, manque un coin) Anthoine **CLEMENT** ... à marier, fils de Thomas demt à ..., ... Robert BONVOISIN son beau frère, .. CLEMENT le joeusne, son frère et Jehan FOLCQUE son beau frère ; Anthoinette **DEVOS** jf à marier, fille de Jan DEVOS, adisté du dit Jan DEVOS et Jenne BARRE sa femme, ses père et mère ; époux : .. furnis ses aultres frère et sœur par le dit Thomas CLEMENT leur père ; terres scituées au dit Sercques, Houlle, Mentque, encore impartyes, à luy escheues par le trespas de J.. ... *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 27/1/1638.*

242) Mariage N° 3 le 9/1/1638 : Anthoine **DESCAMP** boullengier, jh à marier, adisté de Jehan DESCAMP son père, Pierre MACAIRE oncle du costé maternel et Jean TAVERNIER son cousin germain ; Isabeau **TEVEN** jf à marier, adistée de Jan TEVEN l'aisné et Jan TEVEN le joeusne, ses deux frères, Anthoine BRUNET son beau frère et Jean MENART son cousin, dems à St Omer. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 25/1/1638.*

243) Mariage N° 4 le 17/1/1638 : Jean **MONCQUELIN** (*MONCLIN*) broutteur de St Omer, adisté de Jacques DENEUTE marchand en ceste ville et Damlle Jenne ANCQUIER vefve de feu Mre Robert PEPIN, nottaire Royal en ceste ville ; Jacqueline **LAGEIZE** jf à marier, adistée de Anthoinette LAGEIZE sa sœur. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 7/2/1638.*

244) Mariage N° 5 le 8/9/1640 ! : Anthoine **OBERT** bg marchand à St Omer, relict de feu Franchoise WART en dernières nopces, adisté de Pierre OBERT son père, Anthoine LOUYS et Guillaie DUCHESNE marchands en ceste ville, ses bons amis ; Noelle **BOUCHIER** fille de feuz Estienne et de Denise CODEVELLE, vefve de feu Louys HOUCCART, adistée de Mre Jacques CARON pbre et pasteur de Tournehem et de Mre Pierre MACHART avocat au conseil d'Artois, procureur de sa Maté es ville et balliage de St Omer, ses bons amis ; époux : soe qu'il doit à Jenne OBERT sa fille, pour le rachapt qu'il at fait des moeubles après le trespas de feu Marye WIMILLE sa 2^{nde} femme ; épouse : ¼ en tous les biens délaissés par ses dits feuz père et mère, allencontre de ses frère et sœurs, .. Louys et Marye BOUCHIER ses frère et sœur, mariés, ont eu en traicté de mariage, .. succession de ses dits père et mère.

245) Mariage N° 6 le 21/11/1638 : Denis **BISCOT** jh à marier, cordonier en ceste ville, adisté d'Oudart DESMARETZ son mre et ami ; Jenne **TAILLEUR** vefve de feu Louys CARON, adisté de Frédéricq CARON son beau frère et Mre Pierre MARISSAL machon en ceste ville, son ami ; époux : ¼ en une maison scituée en la rue du caltre en ceste ville, tent à Jan SEGNIER, aux hers Jan DECROIX ; épouse : moitié de maison en la rue d'escusserie en ceste ville, tent au idt Mre Pierre MARISSAL, à Nicolas L'OST, .. rente affectées sur la dite maison, ... son enffant pour le rachapt de la fourmorture de son feu père. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 21/11/1638.*

246) Mariage N° 7 : manquant : **CAPPE** Pierre et Péronne **DRIMILLE** : reclassé en 1635. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 22/7/1635.*

247) Mariage N° 8 : manquant : **CORNILLE** Louy et Jenne **DESCAMP** : reclassé en 1637. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 24/6/1637.*

248) Mariage N° 9 : manquant : **SAUBRUWICQ** Pierre et Marye **BOUVEU** : reclassé en 1637.

249) Mariage N° 10 : manquant : **BRUSSET** Nicolas et Madeleine **BAUWIN** : reclassé en 1637.

250) Mariage N° 11 : manquant : **VIELLAMPSON** Gilles et Anthoinette **NARMIN**.

251) Mariage N° 12 le 1/2/1638 : Simon **DECLATTRE** (*DECLATERE*) bg de ceste ville, vefvier de feu Marye LESAIGE, adisté de Marcq LESAIGE son beau frère, Marcq DIENUART bg marchand en ceste ville, son bel oncle et Mre Franchois CARPENTIER avocat au conseil d'Artois, son ami ; Franchoise **LOIZEL** jf à marier, de feuz Jan et Jenne PARMENTIER, ses père et mère, adistée de Franchois PIGOUCHE avocat au conseil d'Artois et Eugène CAUCHETEUR bg marchand en ceste ville, ses amis. *Fiançailles à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 1/2/1638.*

252) Mariage N° 13 le 8/11/1638 : Jan **MALINGRE** jh à marier, adisté de Jan MALINGRE bg de ceste ville, son père, Laurent DESPLANCQUES et Jenne OBRY sa femme, icelle Jenne sa tante ; Margte **SERGEANT** jf à marier, adistée de Damlle Margte LE VASSEUR vefve de feu Jan DIEUNUART, sa tante, Marye SERGEANT sa sœur, Ignace RUTEAU nottaire Royal de ceste résidence, son cousin, Jan LEPBRE et Jan MARSILLES ses cousins et tutteurs ; époux : sa part à luy succédée et escheu après le trespas de feu Isabeau OBRY sa mère ; sa part en tres scituées à Wavrans, imparties entre leurs cohéritiers de la dite feu Isabeau et succédé à la dite Isabeau par le trespas de ses père et mère ; sa part en la moictié de la maison où le dit MALINGRE son père est demt ; épouse : sa part en une rente créée par Pierre HELBODE de Stienvordre ; en rente créée par Jan STOPPE du dit lieu ; en rente deue par Pierre MARTIEN demt proche le dit lieu ; et en autre rente deue par Colart VAN HOUDENACQUE ; lesquelles partyes de rente sont en la possession de Damlle Françoise DE BRUXELLES vefve de feu Thomas SERGEANT ; la part en la maison où le dit feu Loys son père est décédé, en la rue Ste Croix en ceste ville. *Mariage à St-Omer paroisse St-Aldegonde le 15/11/1638.*

253) Mariage N° 14 le 4/2/1638 : Jan **HERENG** jh à marier, marchand à St Omer ; Lambertine **LEGRAND** jf à marier, adistée de Ferry LEGRAND son père, Mre Jan LEGRAND pbre, pasteur propriétaire de Halines, son frère ; époux : une maison, grand jardin cy devant appelé « le Jardin HEREN » avecq 11 maisonnettes y adjacentes ; sa part en rente deue par la vefve SAUBRUWICQ ; en rente deue par la vefve et hoirs Michiel RACHINE ; sa part en celle deue par Jan NOEUFRUE d'Arcques ; deue par *blanc* d'Esprelecques ; épouse : son père donne, en advancement d'hoirie et succession à la dite Lambertine sa fille : tres à Torchy et Royon. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 15/2/1638.*

254) Mariage N° 15 le 23/1/1638 : Jehan **JOIRES** jh à marier, fils Jacques, en son vivant eschevin des dix jurés de St Omer et de Damlle Jenne DE MONCHY, adisté de Jacques JET mary de Damlle Marie JOIRES, sa sœur germaine au dit Jehan, Franchois PREVOST eschevin des dix jurés de ceste ville, son bel oncle et tutteur, de Flour JOIRES son cousin paternel et tutteur, et de Nicollas DENIS son amy ; Damlle Jenne VERCOUSTRE vefve en 1^{eres} nopces de Estienne DEPOERTRE, Damlle Isabel **DEPOERTRE** sa fille à marier, adistée du Sieur Chrestien HAUWEL Capitaine et bailly de la Chastelenie d'Esprelecques, Mre Charles EVERARD greffier de la dite Chastelenie d'Esprelecques et de Mre Pierre MACHART licen es droits, advocat au conseil d'Artois, tous ses parens et amis ; époux : par les trespas de ses père et mère et de Catherine JOIRES sa sœur germaine : rentes, terres, maisons, reprins par le rachapt fst par le dit Jacques JOIRES son père, après le trespas de la dite DE MONCHY sa femme, estat fait et à faire après le trespas du dit feu Jacques JOIRES son père et de la dite Catherine JOIRES sa sœur ; épouse : sa mère a déclaré, par le partage fait des immoeubles délaissés par le dit DEPOERTRE son père : manoir amazé de maison, grange et estable séant en la Chastelenie d'Esprelecques, au lieu vulgairement dénommé « Claybecq », listant au dit Mre Charles EVERARD à cause de sa femme, à la grande rue ; la 6^{eme} part délaissée par Andrieu DEPOERTRE son frère, décédé en bas age, encore indivis avecq ses frères et sœurs ; tres séans au dit Esplecques séant au dit « Clairwelt » tenant à Jacques PIERS, autre tenante à Estienne DEPOERTRE son frère ; tres à Houlle au lieu nommé « Moet » tenant aux tres de Messrs de St Bertin ; autres à Esprelecques .. délaissé par le dit Andrieu ou jusques au trespas de la dite VERCOUSTRE leur mère... *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 4/2/1638.*

255) Mariage N° 16 le 26/1/1638 : Loys **DEGRAVE** maresquier à Sercques, adisté de Laurens CASTIER son beau frère ; Jehenne **BAYNGHEM** jf à marier, adistée de Eustace BAYNGHEM son père, Jehan BAYNGHEM son oncle et Guillaume BAYNGHEM son cousin ; époux : rachapt qu'il a fst de ses enffans, de soe à eux escheu par le trespas de leur mère ; moictié de maison, tres séantes en la Srie de Morquines nommé « le Paradis » ; maretz gisans au dit Morquines, .. de son patrimoine et durant sa conjonction avecq Jenne ..CQUE, .. tres maresques allencontre de ses enffans séans à Morquines, Escoult et La Jumelle, .. par le tspas de la dite feu Jenne DEDONCKERE sa femme.

256) Mariage N° 17 le 10/1/1638 : Jan **GOSSE** jh à marier, soldat de cavallerie soub la charge de Monsieur le Capne WINTREFELT, natif de Flaury pais de Haynaut, tenant garnison à St Omer, adisté de Jacques GARET et Allart CASO soldats de la dite compagnie ; Catherine **JOIRES** vefve de Franchois POLLET, de ceste ville, adistée de Jan CAPRON son nepveur ; époux : un manoir amazé de maison, grange et estables scitué au dit Faudry proche Landresy, jardins et pastures ; argent en la possession de Claude GOSSE son frère.

257) Mariage N° 18 le 10/1/1638 : Pierre **BRUSSET** (*BRUCET*) fils de feu Jan, vefvier, de St Omer, y réfugié de Tilques por la guerre, adisté de Guillaume et Gilles BRUSSET ses frères et de Estienne LEPOR eschevin de St Omer, son amy ; Anne **DECLERCQ** (*LECLERCQ*) vefve de feu Guillaie DELANTZOEUNE, adistée de Jérôme DECLERCQ son père, Jan DECLERCQ son frère. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 1/2/1638.*

258) Mariage N° 19 le 23/10/1638 : Jehan **HUREL** bg et tonnelier à St Omer, adisté de Michel (barré : HUREL, LEFEBVRE) LEFRERE son frère utérin, Toussains HUREL son frère germain et Pierre SEGON mary de Anne HUREL sa sœur germaine ; Claudine **LACHERE** fils (!) de Charles et d'Anthoinette DECASTRE, à son trespas bg de ceste ville ; époux : succession de son père et de sa mère ; une 6^{eme} part en la maison de « l'Ancre » sur le Haultpond ; épouse : déclaration et estat qui se fera des biens délaissés par ses dits père et mère.

259) Mariage N° 20 le 18/1/1638 : Loys **FRECOT** soldat de la compagnie de Messrs du magistrat de St Omer, adisté de Adrien MARTIN bg de la dite ville ; Isabeau **NOEL** jf à marier, de feu Pre, adistée de Phles CACHELEU bg de ceste ville, poissonier ; épouse : rente deue par Jan MELIOT de Dohem. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 3/2/1638.*

260) Mariage N° 21 le 11/4/1638 : Martin **LABARRE** (*DELEBARRE*) labourier, réfugié de Coulomby à St Omer, vefvier de Jenne DUMONT ; Isabeau **DE ST JEHAN** (*DE SAINT JEHAN*) vefve de Jan CHOCQUART, de ceste ville, adistée de Toussains DELATRE son beau père et Phles DE ST JAN son frère, Jehan MACQUET son beau frère.

Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 17/5/1638.

261) Mariage N° 22 le 11/1/1638 : Thomas **HERMEL** huissier propriétaire du grand conseil de sa Maté de ceste résidence de St Omer, adisté de Damlle Isabeau DERQUINDRE vefve de Pierre HERMEL, à son trespas huissier du dict grand conseil, sa mère, Maistre Bertholomey HERMEL pbre, son frère, Jehan LECONTE l'aisné, son beau frère, Jehan DE BOURDET escuier, son cousin ; Jehenne **TALLEUR** vefve de Jehan DUQUESNE, adistée de Pierre TALLEUR son frère et Pierre COEUGNET son beau frère et Mre Jehan THIBAUT, son beau frère ; époux : le dit estat d'huissier du grand conseil ; terres à (barré : Nort) Zutdausque ; marchandises de cuyr ; épouse : tres, manoir amazé de maison, grange et estable, jardins es terroirs de Campaignez lez Boullenois, Haffringhues et Zutdausque ; sa part en une maison, grange et estable séante en ceste ville, en la rue de la Repstraete, près la Rescousse, tenant à la maison de Jan HANICOT bailly de Cocove ; sa part en 3 maisons à Zutdausque, allencontre de ses frères et sœurs. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 2/2/1638.*

262) Mariage N° 23 le 24/2/1638 : Pierre **DEGRAVE** fils Jean, maresquier demt pntemt en « la Fresche Poissonnerie », vefvier dernièrement de Franchoise VERBREIGHE, adisté de Franchois et Noel DEGRAVE, ses 2 enffans, maresquiers en Lisle ; Marie **HOFQUE** vefve de feu Jean FLANDRIN fils Ghis, vivant maresquier au dit Lisle, adisté de Gabriel DEBOL son cousin germain, Anthe FLANDRIN son beau frère, Marand HOSQUE son frère, dems au Haultpont.

Mariage à St-Omer paroisse St-Martin le 24/2/1638.

263) Mariage N° 24 le 14/12/1638 : Jacques **BRESSIN** vefvier de feue Anne BAUDAINS, maresquier au Haultpont, adisté de Jean BRESSIN son père, maresquier au dit lieu et Jacques SANTHUN son beau frère ; Jullienne **COCQUENPOT** jf à marier de Jean et Jenne PRUVOST, ses père et mère, adistée de Robert et Thomas COCQUENPOT ses frères, de ceste ville par refuge de Seningham ; époux : 2 batteaux, l'un nommé « bacoghe » et l'autre « gascoye à layettes » ; épouse : tre situé à (barré : Seningham) Coulomby et sa part en un jardin à Seningham, naguère amazé de maison et aultres édifices.

Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 9/1/1639.

264) Mariage N° 25 le 23/1/1638 : Pierre **VIGNIER** jh à marier, adisté d'Abraham VIGNIER de St Omer, son père et Allard DESGARDINS bg rentier en ceste ville, son ami ; Jenne **DELEIGRE** (*DE LEGHERE*) jf à marier, adistée de Guillaie DE QUERCAMP son beau père ; épouse : tres à Quelmes, Zutquerque et Walga troir du dit Zudquerque, à elle escheuz par le trespas de sa mère. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 3/2/1638.*

265) Mariage N° 26 le 6/2/1638 : Thomas **LARDEUR** jh à marier de Tatinghem, assisté de Robert LARDEUR son père ; Catherine **TAILLIEUR** vefve de feu Alliasmes DESGARDINS, assistée de Pierre et Phles TAILLIEUR ses frères ; époux : formorture de Marie DE HALLINES sa mère ; terres ; épouse : terres. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 7/2/1638.*

266) Mariage N° 27 le 25/12/1638 : Marcque **PETIT** soldat cavailler soub la charge de Monsr le Capitaine Anthoie, relict de Fhoise FOULON, adisté de Pierre FOULON son beau frère ; Anthoinette **HAZELAER** jf à marier, adistée de Jehan HAZELAER son père et de Guillaie LEFEBVRE son amy ; époux : tres à Dohem ; épouse : sa part à elle escheu par le trespas de feue Jehenne SOULDAN sa mère ; sa part impartie allenc de ses frère et sœurs.

267) Mariage N° 28 le 6/1/1638 : Pierre **BULLOT** broutteur à St Omer, adisté de Robert VASSEUR broutteur en ceste ville et conestable, son ami ; Jenne **ANCQUIER** vefve en dernières nopces de feu Charles BRISPOT, et précédemment de Jan DE CANLERS, adistée de Jacques GILLOCQ bailly du Comté d'Arcques et Damlle Jacqueline DOEULLE sa femme, ses cousin et cousine ; épouse : moictié de maison située en la rue du plomb en ceste ville, dont l'autre moictié appartient à (barré : Charles) Gérard DE CANLERS son fils qu'elle olt du dit Jan, pendant la conjonction duquel ils l'auroient acquis de Jan LINGLET. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 28/1/1638.*

268) Mariage N° 29 le 31/10/1638 : Jehan **GOMET** soldat soub la charge du Gouverneur de ceste ville, adisté de Christophle GOMET son père ; Jehenne **DELEPORTE** jf à marier, adistée de Jehenne SAUSSE sa mère, vefve de Jacques DELEPORTE ; épouse : la moictié d'une maison, allenc de sa dite mère, scituée en ceste ville, en la rue de St Bertin, tenante à la maison où pend pour enseigne « le Pondt d'Ardrennes », à Andrieu MILLION, chargée de rente ; .. sa mère, donne à sa fille, la moictié de la dite maison, à charge d'estre nourye, vestue tout le temps de sa vie, et que sa fille, devrat paier à Péronne, Magdelaigne et Barbe PERDU, ses 3 niépches.

269) Mariage N° 30 le 27/10/1638 : Jehan **DE MAIGNY** (*DUMINIL*) vefvier de Jehenne LEVERT, de ceste ville, adisté de Louys GRUBAULT, ambedeux sergs du mayeur de ceste ville ; Anne **POILLY** fille de feu Phles et Jehenne CARNEL, adisté de Fhois PAIELLE bg de ceste ville. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 3/11/1638.*

270) Mariage N° 31 le 18/11/1638 : Phles **GREGOLET** soldat cavailler soub la charge du Sr Capitaine Anthoie, de pnt en ceste ville, adisté d'Andrieu DURIET, soldat cavailler et Jehan LAGACHE marischal, ses amys ; Jacquelinne **CARDON** vefve de Jhérosme VARLET, et au pcédent de Jacques DESEMPY, adistée de Liévin CARDON son frère et de Margte CARDON sa sœur ; époux : tres à Embry ; jardin et maison et aultres édifices au dit Embry ; épouse : doibt à Jehan et Robert DESEMPY ses enffans ; ... le ctrat anténuptial par eux fst à Aire, cassé et nul et non advenu. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 19/11/1638.*

271) Mariage N° 32 le 28/12/1638 : Francois **DELABARRE** (*DELEBART*) joeusne fils à marier, adisté de Martin DELABARRE son père ; Jehenne **DESANNOIX** vefve de Jehan JHEROSME, de ceste ville, adistée d'Eloix DESANNOIX brasseur, de Quentin LEZARDT et Jacques RUFFAULT, tous bgs de ceste ville, ses parens et amys ; époux : tres à Coulomby, impties allenc de ses frère et sœur ; épouse : le droict en l'héritié de déffunct Jehan POMART son grand oncle ; la part à Anthoie et Guillaie JHEROSME ses enffans.
Fiançailles à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 27/12/1638. Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 13/1/1639.

272) Mariage N° 33 le 12/5/1638 : Pierre **DELEPOUVE** relict de Jehenne FRANCHOIS, labour à Blendecque, adisté de Mathieu et Jehan DE FLECHIN ses beaux frères ; Anthoinette **TARTARRE** fille de Pierre, de Bilcq, adistée de Erkenbauld THIEULLIER son beau père et Katherinne FICHEAU sa mère, d'Anthoine TARTARRE son oncle et parin, bailly de Bilcq et de Mre Jehan DEFRANCHE pbr chapelain du dit Bilcq ; époux : doit à Nicollas DELEPOUVE son fils mineur qu'il olt d'icelle FHOIS ; épouse : succession du dit feu Pierre son père : tres impties entre la dite FICHEAU et ses enffans.

273) Mariage N° 34 le 25/7/1638 : Antoine **LEWITTRE** bg de ceste ville et Recepveur général de la bourse commune des pauvres en ceste ville, adisté de Phles PIPPELAERT Amand de Clairemaretz, Liévin LEBORGNE et Jean CLERBOURLT bgs de ceste ville, ses beaufrères ; Anne **DESGRANGES** jf à marier, adistée de Marie BERQUEM vefve de feu Francois DESGRANGES, sa mère, Arnoult et Phles DESGRANGES ses frères, Phles BERQUEM son oncle maternel ; époux : 25300 florins ! ; une plache séante à Pihem, amazée de maison, grange et estables, dont les murailles sont de bricques et tres ; tres au Nart lez ceste ville ; la moictié d'un mollin à vent avecq la moictié de la maison y servant, séant sur le rampart derière le Chau de ceste ville ; et la moictié de maison et du mestier servant à usaige de sallingue, séant au devant la rivière « la Foullerie » en ceste ville, allencontre des enffans qu'il olt de Jenne PIPPELART sa déffuncte femme, ausquels appartient l'autre moictié des dites maison et mollin ; iceux biens chargés de soe à ses enffans, par rachapt fst de la succession mobilière à eux escheue par le tspas de la dite PIPPELART leur mère ; épouse : de la succession du dit feu Francois DESGRANGES son père, et de son acquet, une rente deue par Arnoult DESGRANGES ; une maison et cense séant à Houlle, jardin, dont les amazemens sont présentement desmolis et bruslés et tre au dit Houlle ; formorture du dit feu son père ; succession de feu Marie DESGRANGES sa sœur, reposans es mains de la dite Marie BERQUEM sa mère ; une 6^{ème} part en la moictié, d'une maison où pend por enseigne « la Huze » ; sa part en 2 aultres maisons, où présentemt demeurans Mre Ignace RUTEAU, et l'autre tent à un costé à la maison de Phles VARGELOT, et en 2 aultres petites maisons séantes en la ruelette de St Eloy, .. usufruit viager au profit de la dite BERQUEM ; 6^{ème} en la moictié de rente que doit la dite BERQUEM, à charge du viage que dessus ; succession de feu Jacqueline DESGRANGES, à son tspas femme à Francois CODRON ; sa part d'héritié en la succession de Mre Gérard DESGRANGES son frère, à en joyr par sa dite mère en conformité du testament de son dit frère.
Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 10/8/1638.

274) Mariage N° 35 le 14/8/1638 : Pierre **MONCHION** appariteur de l'Evesché de St Omer, jh à marier, adisté de Claude RENAULT, son ami ; Margte **DE REBREUVE** jf à marier de feu Joos, adistée de Gaspar COLLIN et Marie DE REBREUVE, ses frère et sœur, et Francois DUBUISSON son beau frère ; époux : un quint en tres, conformémt au testament et légat à luy fst par son feu père, gisant au troir d'Ambricourt Comté de St Pol, avecq aultres biens quy luy poldroient estre escheus par le tspas de son dit père. *Fiançailles à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 14/8/1638.*

275) Mariage N° 36 le 7/8/1638 : Jean **HUART** mre chavettier en ceste ville, jh à marier, adisté de Thomas CHASTELAIN son oncle, Jacques HUART son cousin et Jean POMMART marchand tanneur, son amy ; Louise **LIEVACQUE** fille à marier, de déffuncts Antoine et Charlotte MARCOTTE, ses père et mère, adistée de Francois MARCOTTE naguérre mayeur des dix jurés pour la communauté de ceste ville, son oncle maternel et Robert BONVOISIN Sr de Sacquespet, licen es droix, en l'an passé eschevin et lieuten de mayeur de St Omer, son maistre ; époux : ustensils de son stil ; une maison en la rue du Fillé, où il demeure présentement. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 27/1/1639.*

276) Mariage N° 37 le 30/12/1638 : Jossin **HACO** fils à marier, de Campaigne, adisté de Mre Robert BULLOT pasteur du dit Campaigne, de Jehan CACQUEREL son oncle maternel et de Jean DAULCHY son beau frère ; Liévinne **WALLET** (barré : jf) vefve de Jehan HENRY, adistée de Marie WALLOYS sa mère, Jehan CLAUDORE son bel oncle, de Nicollas WIRCQUIN son bel oncle et de Charles DE REGNIER escuier, Sr de Valvalon, son mre ; époux : succession tant paternel que maternelle : 1/3 en tres au dit Campaignes, allenc de ses frère et sœur ; 1/3 en tres à Marcques ; 1/3 en rente deub par *blanc* ; et deub par Jehan GENEAU son beau père, por son droict de mobilière ; épouse : moictié de tres, jardin naguaire amazé à Wavrans. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 27/1/1639.*

277) Mariage N° 38 le 2/11/1638 : Guillaie **SADET** fils Hubert, d'Acqwin, réfugié en ceste ville ; Katherinne **SCOTEY** vefve de Jehan DUVAL, adistée de Mre Pierre LECRAS arpenteur juré de ce Cté d'Arthois, son compère.
Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 24/11/1638.

278) Mariage N° 39 le 13/11/1638 : Robert **GUERBOIS** relict de feu Anthoinette GRENIER, de ceste ville, adisté de Jean GUERBOIS son père et de Gilles CARTON son bel oncle ; Anne **DE THIENBRONNE** jf à marier, de ceste ville, adistée de Simphorian DE THIENBRONNE son père, boullengier en ceste ville, de (barré : Pierre) Jan EDUIN son beau frère et de Pierre DESCAMPS son cousin. *Additif le 28/5/1654 : Robert GUERBOIS mary d'Anne THIENBRONNE ; receu de Simphorian THIENBRONNE. Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 26/11/1638.*

279) Mariage N° 40 le 9/11/1638 : Mathieu HALLEIN notte et praticien à Ipre, Jean **ALLIN** son fils à marier, qu'il olt de Damlle Catherine LAYMAN sa femme ; Anne **BAILLY** fille de déffuncts Denis et Damlle Jenne LE PRUVOST sa femme, adstée de Denis LE BAILLY son frère, Antoine PRUVOST son père grand du costé maternel, Sire Estienne LEPOR eschevin de ceste ville et Sire Denis LE FRANCHOIS naguère eschevin de ceste ville, cousin et tutteur avecq le dit Sr LEPOR de la dite Anne ; époux : son père .. de l'admectre en la succession de sa dite femme, également avecq ses aultres enffans ; épouse : succession de ses père et mère : soe redevable par le dit Denis son frère, par estat passé par dvt Messieurs les Souverains eschevins et advoués de ceste ville le 21/5/1637 ; moictié de rente deue par Pierre CARRON et Jacqueline CHOCQUET sa femme ; moictié de rente deue par Barbe BERSACK vve de Jean DE FONTAINE, et aultres ; moictié de rente deue par la dite BERSACK et aultres ; moictié de rente deue par Mre Robert DUVAL pasteur d'Acquin, avecq aultres ; moictié de rente deue par Pierre CARRON et Jacqueline CHOCQUEL sa femme ; moictié de rente deue par Guille MARTEL et sa femme ; moictié de rente deue par Guille DE NOEUVILLE et Marie DUBRUCK sa femme ; moictié de rente deue par Thomas MARCHOT et aultres ; une rente créée au profit de la dite Anne, sur la communauté de ceste ville ; une rente deue par Jacques DELENEYE et Franchoise BLANCQUEMAIN sa femme ; moictié de somme deue par Marie HATTEHUTTE vve de feu Adrien GAMBETTE ; moictié de somme deue par Géry DESCAMPS ; autre moictié deue par Wallerand HAUTGREVE ; et moictié deue par Damlle Catherine CASSEL vve de feu Sire Charles GALLOPIN ; moictié deue par Jérôme DELEFOIE 1^{er} mary de Marie Jenne KIN ; et moictié de maison scituée en la rue de la Cloieterie en ceste ville, où est pntent demt le dit Denis son frère. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 16/11/1638.*

280) Mariage N° 41 le 30/11/1638 : Andrieu **LEROUX** bg bouchier, vefvier d'Isabeau PARISIS, adsté de Blase BOUTIN greffier au fait de la milice des auditeurs de sa Maté au fst de la guerre et d'Anthoine HIVAIN corporal de la compagnie du Capitaine LEBRIE, ses amis et cousins ; Margte **BOUVIGNY** jf à marier, adstée de Jacqueline PAIELLE vefve de Franchois BOUVIGNY, sa mère, Robert PETIT et Pier LOIRE ses beaux frères ; époux : un manoir naguères amazé, séant à St Denoeuf et tres ; pasture au dit lieu ; manoir amazable, allencontre de Jan LEROUX son frère ; tres non amazables avec lieu, venant de la succession de Marie LEROUX sa sœur ; luy est deub sur les biens délaissés par Jenne et Marie BRADEFER, ses niépes, la nourriture et entretenemt d'icelles, qu'il at tenu chez luy depuis la guerre jusques à leur tspas ; luy appartient par resignation à luy fst par contrat passé, tres à Pitguam, avecq la moictié d'une grange séant sur la plache ; en ceste ville, une maison situé en la rue des bouchiers, où il demeure.

281) Mariage N° 42 le 6/4/1638 : Michiel **LEFRERE** tonnelier, vefvier de Marie DESANNOY, adsté de Eloy DESANNOY, son beau frère et Toussaint HUREL, son frère utérin ; Jacqueline **HARTSON** vve de Arnoult DENIELLES, adstée de Antoine HERMEL son oncle maternel et d'Antoine LEWITTE recepveur de la bouse comune des pauvres en ceste ville, son ami ; époux : marchandise de vin, en bois, cerceles, ustensils de son stil. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 6/5/1638.*

282) Mariage N° 43 : manquant : **DELENORT** Adrien et Jenne **MARCOTTE**. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 7/12/1638.*

283) Mariage N° 44 le 25/1/1637 ! : Henry **DELAPLACHE** jh à marier, tisserant de thuille, assisté de Charles ROBERT et Loys DECRECQUY, ses amys ; Jossin **LEBRIE** jf à marier, assisté de (barré : Phles) Gilles LEBRIE son père, Phles LEBRIE son frère. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 12/7/1637.*

284) Mariage N° 45 le 9/7/1638 : Wallerand **BOUVERGNE** jh à marier, assisté de Flourent BOUVERGNE son père, Jenne WESPETTRE sa belle mère, Jan BOUVERGNE et Loyse BOUVERGNE ses oncle et tante, Nicolas WEPPIER son oncle maternel, Flourent LEBRUN son cousin ; Péronne **FOLCQUE** vefve de feu Guille DAUSQUE, assistée de Jan FOLCQ son frère, Jan DAUSQUE son beau frère, Phles TRUPIN son cousin issu germain, Simphorian DE THIENBRONNE son amy ; épouse : somme que luy doit Jan HOVELT ; terres à Tattinghem, impartie allencontre de ses cohéritiers, provenant de ses père et mère ; acquist avec son feu mary, dont la moictié appartient à Marie DAUSQ sa fille, de la quelle elle at l'administration.

285) Mariage N° 46 le 7/7/1637 ! : (copie) Ambroise **BAILLOEUL** vefvier de Margueritte DELEPOUVE, de ceste ville, adsté de Chles DANIEL son amy ; Martine **BOESKOT** vefve de Jan JOLY, de ceste ville, adsté de Jacques CRACHET et Bauldine TAILLEUR sa femme, son oncle et tante et de Guillaume HEREM son mre. *Additif le 1/10/1638 : Pierre STOPIN mary de Katherinne BESCHOT et Marie BESCHOT sa sœur, héritières de Martine BESCHOT, sus dite femme en son temps du dit Ambroise BAILLEUL, duquel ils ont recheu une soe, por le rachapt de la part qu'iceux cparants avoient droict, après le tspas de la dite Martine BESCHOT leur sœur.* *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 26/7/1637.*

286) Mariage N° 47 le 21/4/1638 : Nicollas **NICOLLE** jh à marier de ceste ville, adsté de Marandt PERIN bg de ceste ville et Jehenne NICOLLE sa femme, sœur du dit NICOLLE, Monsr Anthoe MARTIN pbre escottier et chappelain de l'égle cathédralle de St Omer, Andrieu FRICQUET bg de ceste ville, ses amis ; Katherinne **FLAMENG** vefve de Fhois MARTIN, de ceste ville, adsté de Pierre FLAMENG son père et d'Adrien MARTIN, père du dit feu Fhois. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 5/5/1638.*

287) Mariage N° 48 le 10/3/1638 : Anthoine **MISBART** jh à marier, adisté de Jehenne BRIE sa mère, Jehan CADEL et Ernouldt PORTENAER ses cousins germains et de Mre Fhois BODART pbre pasteur de Remilly, son amy ; Jehenne **HAMBRE** fille à marier, adistée de Jacques HAMBRE son père, Jehan HAMBRE son frère, de Mre Pierre LEGRANDT pasteur de Helfault ; époux : despouille de bledt, rendage au Sr CAMPION cseiller et lieut particulier au baille de St Omer ; rente cstituée au pffit de déffunct Guillae MISBART et la dite LEBRIE donateur, par Louys BIGOURNE ; tre scituée ctigue la cense de Bruxelles ; tre au Valdalle paroisse de Bouvlinghem ; au « petitprey » troir de Bouvlinghem ; épouse : succession de Jehenne DE MAMEZ sa mère : sa part en tres à Helfault, imparties allenc de ses héritiers.

288) Mariage N° 49 le 16/1/1638 : Jehan **DELEFORGE** jh à marier de (barré : Tilcques) Salbrwicq, adisté de Jehan BRUNEL son oncle, Andryes DEZWART et Jacques DUCAMP ses amys ; Martine **DARCQUE** vefve de Pierre BREMETZ, adistée de Jacques BREMETZ son beau père et Jacques THOMAS son beau frère ; époux : la moitié de jardin amazé scitué au dit Salbrwick, impartiy allenc de Charles DELEFORGE son frère, listant aux Péres de la Société de Jésus en ceste ville, à Gilles SCHET ; épouse : demeuré es biens du dit Pierre BREMETZ son feu mary, et à Marie BREMETZ sa fille mineure.

289) Mariage N° 50 le 25/2/1638 : Jacques **HANNE** mognier et jh à marier d'Ergny St Julien, fils Nicollas, adisté de Martin HANNE son frère, Pasquier GRIFFON son amy ; Anne **MAZIERRE** vefve de Nicollas DELATTRE, de Campaignes lez Bolegnois, adistée de Mesr Charles DE REGNIER escuier, Sr du Val Valon, son amy, Margte DEMAIGNIL sa tante, vefve de Jehan CPENTIER, Wallerandt DUMOUSTIER et de Martin JOURNAL ses amys ; époux : succession du dit Nicollas son père, et de Nicolle HANNE sa sœur : tres au troir de Beaumetz, imparties allenc de ses cohéritiers ; deubt par Pierre GREBAULT fils Anthoe, en obligaon du dit GREBAULT au pffit du dit ; épouse : tres, jardin amazé au dit Campaignes et Appe ; luy doibt Guillae LECHIEN et Bertin DURIET sa caupon, de Helfault ; elle doit à Katherinne et Péronne DELATTRE, ses enffans.

290) Mariage N° 51 le 27/4/1638 : Pierre **SEGUIEN** bg marchand à St Omer, adisté de Phles DELACROIX bg marchand, son amy, de Jehan MONEL bg marchand en ceste ville ; Katherine **DAUDENFORT** vefve de Jacques PANIER, de ceste ville, adistée de Charles D'AUDENFORT son père, bailly du dit Audenfort, de Franchois PANIER son beau frère ; époux : tres à Torchy ; épouse : moitié de tres. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 27/4/1638.*

291) Mariage N° 52 le 5/11/1638 : Jacques **GOMEZ** broutteur en ceste ville, vefvier de feu Adrienne DUVAL, adisté de Christoffle GOMEZ son père, Anthoine et Jean GOMEZ ses frères ; Marguerite **BART** vefve de Robert VASSEUR, adistée de Gilles BART son frère.

292) Mariage N° 53 le 14/3/1638 : Pierre **TESTART** vefvier de feu Anne LEROY, adisté de Nicolas BRUNET son bel oncle, à cause de la dite Anne LEROY sa déffuncte femme et de Anthoine DELAFOSSE licen es droix, conseiller de sa Maté au bailliage de St Omer ; Franchoise **MARIETTE** vefve de Robert HUWART, adistée de Jacques HUWART son frère et Jan HUWART son cousin ; époux : doibt à Anthe Toussain TESTART, son fils qu'il olt de la dite Anne LEROY sa feuve femme, pour le rachapt faict entre le dit TESTART et Nicolas BRUNET tutteur du dit Anthe Toussain mineur, de sa part des biens à luy escheux par le trespas de la dite Anne sa mère ; épouse : moitié de maison situé en la grosse rue basse, nommée « la Ville de Gravelinghes », listant à Alexandre TELLIER, allencontre de Robert HUWART son fils mineur qu'elle olt du dit feu Robert ; elle luy doibt pour le rachapt à luy escheu, par le trespas du dit Robert. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 15/4/1638.*

293) Mariage N° 54 le 5/4/1638 : Valentin **DE ROMBY (DRONBI)** marchand serurier en ceste ville, adisté de Michiel DE RONBY son frère, Jehan DE LAURETTE bg marchand en ceste ville, son amy ; Franchoise **DELELOE** à marier, adisté de Marie DE COCQUEPOT sa mère, vefve de Pierre DELELOE, de Michiel DE COCQUEPOT son oncle, bg de ceste ville ; époux : outils de mestier de serrurerie ; épouse : prey et tres patrismonial du dit DELELOE son père, scituées à St Liévin. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 5/4/1638.*

294) Mariage N° 55 le 8/1/1638 : Philippe **CUVELIER** bg cordonier en ceste ville ; Magdelaine **VERVAL** fille à marier ; époux : tre scituée à Pihem ; épouse : espargne de ses loyers et services. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 4/2/1638.*

295) Mariage N° 56 le 9/1/1638 : Jean **BLONDEL** boullengier en ceste ville, adisté de Francois MARCOTTE son cousin ; Péronne **MERLEN** fille à marier ; époux : tres, manoir, jardins scitués à Lumbres ; debtes actives à luy deubt par Messrs de St Bertin ; épouse : tres, jardins y comprins le manoir amazé, impartiy allencontre de Guillae MERLEN son frère. *Mariage à St-Omer paroisse St-Jean-Baptiste le 26/1/1638.*

296) Mariage N° 57 le 20/3/1638 : Guille **BROCQUET** jh à marier, adisté de Margte VIELLART sa mère, vefve de Marcq BROCQUET, de Jan DELAPSOE son oncle ; Martine **BOUTIN** fille à marier, adistée de Jean LABITTE son beau père et Francois BOUTIN son cousin germain ; époux : formorture du dit feu Marcq son père ; tres à Eule ; épouse : la 3^{ème} partie qu'elle at allencontre de ses 2 sœurs, en tres à Wismes, Foudebecq et Eule ; la 3^{ème} partie de maison séante en ceste ville sur la placette de l'Estat ; le tout à elle escheu après les tspas de ses père et mère.

297) Mariage N° 58 le 26/6/1638 : Nicolas **DELENCLOS** soldat soub la charge de Monsieur le Viscomte de Lières Gouverneur de ceste ville, vefvier de Marie WILLEGRE ; Jacqline **DENIELLES** vefve de feu Jean LEGRAND, vivant soldat soub la dite charge, adistée de Charles LECOMTE soldat coe dessus. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 11/7/1638.*

298) Mariage N° 59 le 12/4/1638 : Jean **FONTAINE** bg porteur au sacq, adisté de Jacq FONTAINE son frère, charpentier et de Jacq BOUDART bg hostelain à « la Ville de Calais », son amy ; Marie **BRANQUART** fille à marier, adistée de Jossine SMET sa mère ; épouse : 2 moitiés de maison séante au marché à porcqs et l'autre sur la chimetière de St Sépulchre.

299) Mariage N° 60 le 25/5/1638 : Phles **DESANNOIX** mre brouteur, adisté de Jean SAUWAL, de mesme profession ; Franchoise **SEBAULT** fille à marier, adistée de Quentin LEZART bg marchand brasseur en ceste ville ; épouse : tre séans au troir de Coupelle Vielle, à elle dévolus par le tpsas de feuz Jan SEBAULT et Jenne DAVENNE, ses père et mère ; jardin quy est amasé, la 4^{ème} partie luy aptient. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 17/6/1638.*

300) Mariage N° 61 le 23/3/1638 : Phle **BENAULT** (*Philippe BENNAU*) vefvier de défuncte Margte BRETON, adisté de Pierre BRETON, son beau frère, Noel CAROULE, son cousin germain ; Marie **LE TAILLEUR** vefve de feu Pier BUTAY, adistée de Phles LE TAILLEUR mayeur de Hellefault et Pierre LE TAILLEUR, ses 2 frères ; époux : tres, jardins, y compris les 2 manoirs, le tout scitué à Cléty ; épouse : terres, jardins scituées à Herbelles.

301) Mariage N° 62 le 27/12/1638 : Sr Mathis **BECART** jh à marier, marchand en ceste ville, adisté du Sr Jehan BECART, son frère, marchand, y dent, Noel DEMERLE son beau frère et Abreham BRAM, son beau frère, marchand à Dunckerque ; Damlle Chrestienne **CASTIAEN** jf à marier, adistée du Sr Loys CASTIAEN et Damlle Catherinne DHAFFRINGHES, ses père et mère, de ceste ville, Jacques DEPIN et Pierre LEROUX, ses nepveurs à cae de leurs femmes, Jacques MICHIELS bg vivant de ses moiens en ceste ville, son cousin ; époux : tres en la Conté d'Arcques ; une rente que doit la vefve de Mre Jacques DESMONS en dernières nopces ; sa part en partaige faict entre luy et ses frères et sœurs ; .. part de debtes actives qu'est deub à la maison mortuaire de ses père et mère, par plusieurs pticuliers du district et quartier de France ; épouse : son père donne une rente deub par Josse DUCIGNE et Damlle Claude OEULLET sa femme, passée le 27/6/1631. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 25/1/1639.*

302) Mariage N° 63 le 26/1/1638 : Jean **GILLIERS** maresquier en « la Fresche Poissonnerie » lez Saint Omer, relict de feue Marie BERTHELOET, adisté de Nicollas BERTHELOET son beau frère ; Martine **DELEAUE** vve de feu Robert DEDONCKER, adistée de Pasquier DELEAUE son père ; époux : terres maresques avecq ¼ de vivier nommé « Morcamp » ; une 8^{ème} part en certain grand vivier nommé « Grotwart », le tout au Haultpond ; terre, terres maresques proche le Lart ; 6^{ème} part de vivier au lieu nommé « le Belst » ; manoir amasé de maison, grange et estables en la Fresche Poissonnerie » ; épouse : une 3^{ème} part en manoir amasé de maison, grange et estables.

303) Mariage N° 64 le 17/10/1638 : Nicollas **DUPOND** cordonnier, fils de feu Nicollas et de Catherine HENNEGHIUER, vivante, de ceste ville, adisté de la dite HENNEGHIUER sa mère et de Jacques BULLOT porteur au sacq, de ceste ville, son amy ; Isabeau **DESCAMP** fille à marier, de feus Philippes et d'Isabeau BAILLART, ses père et mère, adistée de Bertin BOUTEILLE son oncle, drappier drappant en ceste ville et de Jacques FARDEL menager, son cousin, de la dite ville.

304) Mariage N° 65 le 19/4/1638 : Antoine **LEROY** couvreur de thuilles, adisté d'Antoine BOUVET son beau frère, mandelier ; Jenne **LAMORY** fille à marier, de feu Guille, adistée d'Andrieu WEPIER soldat au Noeuf Fossé. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 5/5/1638.*

305) Mariage N° 66 le 5/4/1638 : Rolland **BOUCLET** soldat soub la charge de Messieurs du magrat de ceste ville, vefvier de Catherine QUETELARE, adisté de Jean BOUCLET son fils et Jean QUENTIN son gendre ; Valentine **DELESPINE** vefve de feu Guille LETREN, adistée de Bernard LECACHE son amy. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 7/5/1638.*

306) Mariage N° 67 le 19/4/1638 : Jean **CABOCHE** tailleur d'habits, adisté de Jean DE WE, bg tailleur d'habits ; Nicaize **VERDURRE** vve de Jacques VALCKE, adistée de Marie STALIN sa bonne amie. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 6/12/1638.*

307) Mariage N° 68 le 13/11/1638 : Pier **DABOUT** vefvier de Antoinette MASSEMIN, tisseran, réfugié à Gravelinghes, et par avant à Esperlecq ; Marie **PEPIN** vefve de Robert REGNIER, du dit lieu.

308) Mariage N° 69 le 21/7/1638 : Jean **LENGLET** bg cordonier, vefvier de Margte MALLEBAU ; Loyse **LEMAIRE** vefve de feu Jacq CARRE, vivant bg serviteur de cordonier, adistée de Claire DESCAMPS sa tante ; .. la maison qu'appartient à icelle, sise en la rue des tanneurs, chargée en capital à Mariette MAMEZ ; .. la moitié de la maison du dit LENGLET scituée en la tenne rue, tent à Jacq MAMEZ, à Herman HENDRICQ.

309) Mariage N° 70 le 24/3/1638 : Allard **PARISIS** receveur de Monseigneur le révérendissime Evesque de St Omer, adisté de Damlle Catherine DALLONGEVILLE sa mère et Robert PARISIS son frère ; Damlle Barbe **SAUWIN** jf à marier, adistée de Phles LHOSTE bg marchant à St Omer, son oncle, Sire Guillaume DANNEL en l'an passé eschevin de ceste ville et pour cet an juré au conseil d'icelle, son ami ; époux : somme de son espargne faict au service du Révérend Père et Illustre Seigneur Antho DE MONTMORENCY, vivant Abbé de l'Abbaye de St André en Cambresy ; prey, jardins et tres à Bainghem, Seningham, Haffringhes, Lumbres, tant de la succession de feu Thomas PISIS son père, comme de son lez et costé, .. et autre moictié après le décès d'icelle Catherine sa mère ; épouse : rentes ; somme qu'elle debvrat paier à George Brocquart JOIRES et Phles JOIRES ambedeux, ses nepveurs et enffans de feu Jacques JOIRES qu'il olt de Isabeau SAUWIN, sœur de la dite future mariante ; 2/3 de rente constitué par plusieurs pticuliers, au proffit de feu George SAUWIN, allencontre de ses cohéritiers, à charge de paier par elle et de ses cohéritiers aux vefve et hoirs de Franchois DUTHUILLOY, .. le temps de 13 à 14 ans quy sont deub pour vente faicte au dit SAUWIN de maison scituée au Haultpont, où pend pour enseigne « la ville de Breda » ; la moictié d'une maison nommée « le Grand Pigne » scituée en ceste ville, sur la place du Haultpont ; la 4^{ème} partie de l'autre moictié d'icelle maison ; les 2/3 d'autre maison, joindante à celle cy dessus, nommée « le Petit Pigne », à répartir allencontre de ses dits nepveurs ; terre à Wizernes au lieu nommé « Largepar » .. sur lesquels appartient à ses nepveurs le quindt. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 6/4/1638.*

310) Mariage N° 71 le 22/4/1638 : Sr Antoine **DE BAUCOURT** Capitaine d'une compagnie de cuirasses por le service de sa Maté, vefvier de Damoiselle Magdelaine DU BECQUET, adisté de Charles DE HEGHES escuier, Sr du dit lieu, Allard DESGARDINS bg rentier en ceste ville et Pier HAVERLOIX procur en icelle ; Sire Hercules LE PREVOST naguères eschevin de ceste ville et Damlle Marie **LE PREVOST** sa fille à marier, qu'il olt de Damlle Marie LHOIR, adistée de Franchois LE PREVOST bg marchant orphébvre, eschevin des dix jurés por la comunaulté de ceste ville, de Hughes OEULLET bg rentier en icelle et naguères eschevin des dix jurés d'icelle ville, oncle et bel oncle de la dite Marie PREVOST, et de Micel ROBERTY Sr d'Ocoche, naguères eschevin de ceste ville, naguères tuteur de la dite Marie PREVOST ; époux : place amazée de maison, grange et aultres édifices scituée à Ouve, et tres qu'il at acquis par avant sa conjunction de mariage avecq la dite Damlle BECQUET du Sr de Montigny et sa femme ; moictié de tres au dit lieu, qu'il at acquis pendant sa conjunction, de la Damlle de Senly, dont l'autre moictié est aptent à ses enffans qu'il olt de la dite feu Damlle BECQUET ; la moictié d'un molin dict « Curlu » à Haffringues, allencontre de ses enffans ; une maison, grange et estables et tres, provenant de son chef patrimonial ; le ¼ de disme à Volcrincove pays de Flandres, dont l'autre ¼ faict la moictié aptient à ses enffans, selon le traité anténuptial du dit Sr BAUCOURT et sa feu femme, que Damoiselle Susanne FOSSART, mère d'icelle, auroit donné la dicte moictié de disme en contemplan de mariage, du consentement de son héritier apant féodal ; épouse : succession de la dite feu Marie LHOIR sa mère et de celle de feuz Jean LHOIR et Marie SIX, ses père et mère grands, .. ne poldra prétendre aucun droict en biens délaissés par les dits feuz, sauf le ¼ en tres séant en Averoult, que le dit Hercules at acquis durant sa conjunction avecq sa feu femme.

311) Mariage N° 72 le 8/5/1638 : Guille **MERLIN** bg soieur de haulte soie, adisté de Mahieu SCACHT bouchier à Nieurlet, son beaufrère ; Jossine **BOSQUERE** fille à marier, de feu Nicolas, vivant bg mre faiseur de batteaux, adistée de Marie BOULES sa mère ; épouse : tres maresques séantes soub la Srie d'Ecoul es faulxbourgs du Haultpont, Nieurlet, .. la dite Marie BOULES at le viage soub la dite Srie de Nieurlet ; somme au coffre des orphelins de ceste ville ; moictié de maison au Haultpont, à elle escheue par le tspas du dit feu son père, .. sa mère en at l'usufruit sa vie durante.

312) Mariage N° 73 le 20/11/1638 : Charles **POIRY** coporal soub la charge de Monseigneur le Gouver de St Omer, adisté de Michiel HECQUET réfugié en ceste ville, de Heuringhem, son cousin germain, Anthoe LELEU soldat coporal de la dite cpagnie et Anthoe DECREHEM soldat ; Marie **MARCQUANDT** vefve en dernières nopces de Charles ANCQUIER, de ceste ville, adisté de Thomas PLAYOUL son gendre ; .. deniers à elle deub par les hers du dit ANCQUIER son mary, mentionné en son ctrat anténuptial ; .. somme affectée sur la maison que at la dite MARCQUANDT, scituée en ceste ville ; .. le dit POIRY n'aurat aucun droict en obligaon deub par le dit Thomas PLAYOUL, por appartenir à Jehan et Anne DELESPIGNE, héritiers de feu Jacques DELESPIGNE leur feu père. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 23/12/1638.*

313) Mariage N° 74 le 9/1/1638 : Jaspert **ODET** à son tour mayeur de la ville de Pernes, adisté de Jehan D'AUCHEL receveur de Madame de St Légier, son beau fils et Jacques HABBOURDIN receveur des tailles d'ordinaires au quartier de St Pol ; Damlle Jehenne **QUEVAL** vefve en dernières nopches de Mre Anthoine HEUWIN, adisté de Damlle Isabeau DELATTRE vefve de feu Gilles QUEVAL, vivant notaire Royal de ceste résidence, sa belle sœur, Jan CLARBOULT son cousin ; ... estat faict par dvt Messieurs les eschevins souverains advoués de ceste ville le 16/3/1635..
Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 14/1/1638.

314) Mariage N° 75 le 3/8/1638 : Mathias **CLIN** soldat soub la compnie du Capitaine Mons WINTREFELT, natif de (barré : Nixelbourg en Allemaigne) Niclasbourg lez la Morainne, adisté du dit Sr Capitaine ; Jacqueminne **DEWAL**, adisté de Pierre DEWAL labour, demt pntemt à Hablinghem et précédentemt à Arcques, son père.
Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 19/10/1638.

315) Mariage N° 76 le 11/12/1638 : Simon **LEGAY** vvier de Magdelainne BECQUART, adisté de Jenne DUTHIL sa mère ; Marie **BASSE** vve de feu Guille BOULLENGIER, adistée de Robert HIRAUULT, son beau frère.
Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 8/1/1639.

316) Mariage N° 77 le 15/12/1638 : Antoine **DUTHIL** soldat soub la charge du Capitaine Antoine, vvier de Simonne DE THERONNE, adisté de Gislain DUTHIL son frère et d'Antoine THEROINNE son beau frère ; Margueritte **D'OBIGNY** vve de Jean DE HAILLY, adisté de Jean DOBIGNY son frère ; époux : tres à Hymbert ; épouse : rachapt appartient à Denise DE HAILLY sa fille en minorité, qu'elle olt de son dit feu mary. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 29/12/1638.*

317) Mariage N° 78 le 25/8/1638 : Loys **TONNOIRE** bg mre serurier en ceste ville, assisté de Phles TONNOIRE son frère et Pierre TONNOIRE son nepveu ; Jullienne **BEUCCRE** (*BEUKRE*) fille à marier, des feuz Jacques et Agnès DUBUISSON, assistée de Mre Cornil BEUCCRE, vice pasteur de l'église de Ste Margte en ceste ville, son oncle.

318) Mariage N° 79 le 11/4/1638 : Francois **STOURME** soldat de cavallerie soub la charge du marquis de Valvesinne, adisté de Nicollas STHUN lieuten de Monsieur le Capitain LA HAULT ; Damlle Marie **DEGRAVE** vve de feu Mre Jacques GISSELIN, vivant receur de l'Abbaye de Ham, adisté d'Adam DEGRAVE son frère, Louis DELEPIERRE et Antoine DEGRAVE, ses nepveurs et Louis DE CRECQUY son cousin ; époux : rente assignée sur l'Abbaye de Vlyrbeck en la ville Louvain ; épouse : .. donnant caupon à l'appaisemt des tutteurs de ses enffans ; son droict, allenc de ses dits enffns, en une place scituée à Lhoinne lez Bourbourque ; sa part en une maison, grange et estable et tres scituées à Werck Srie de Windalle ; son droict en une maison scituée à Ham et tres et jardinage ; tres à Rocquestoy. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 26/4/1638.*

319) Mariage N° 80 le 10/4/1638 à Fruges : Jacques **COUSIN** fils à marier de Fruges, adisté de Franchoise REGNAULT sa mère, vefve de feu Jacques COUSIN, du dit lieu, Pierre WAULTREQUIN praticien à Lisboug, mary de Margueritte COUSIN, icelle sa sœur, Jan COUSIN son oncle et aultres ses parens et amis ; Marie **BULLOT** fille à marier, adistée de Margueritte DAUBRICOURT vefve de feu Anthoine BULLOT, sa mère, Denis BULLOT son frère, du dit Fruges, Jacques DE FEBVIN mary de Louise BULLOT sa femme, icelle sa sœur, Jacques PINCTE son cousin germain, et aultres ses parens et amis ; époux : à luy escheu après le trespas du dit feu Jacques COUSIN son père, en un manoir amasé d'une maison couverte de thuilles, granges, estables et aultres édifices, tenant au marché de Fruges ; 3 aultres manoirs non amasés y tenans, au dit lieu ; tres en la rue de St Prix et autre en la rue Galtoire ; terres imparties allencontre de la dite Margueritte COUSIN sa sœur ; la 4^{ème} partie de terres que sa mère at acquis avecq le dit feu son mary, au terroir de Hemond et Petit Offin, le tout allencontre de sa dite sœur ; .. terres au dit Hemond, qu'elle at acquis avecq feu Jan DE LOZIERES son 1^{er} mary ; un manoir non amasé et prey flotis ; autre manoir qu'elle at acquis pendant sa 1^{ère} conjonction, le tout scitué à Hemond ; terres à Roion, procédantes de son patrimoine, allencontre de sa dite sœur ; épouse : sa mère, at dit luy compecte et appartient, de la succession de feu Anthoine BULLOT son père ; somme deub par Franchois DESMARQUOIS labour à Coupelles ; son père luy at donné par son testament, un manoir non amasé, scitué en la Haulte rue.

320) Mariage N° 81 le 29/1/1638 : Mre Jacq **DESGRANGE** bg rentier en ceste ville, adisté de Marcq HOUTHEER bg maresquier en « la Fraische Poissonnerie » ; Philippotte **DE COCQUEMPOT** fille à marier, adistée du Sr André HENE son amy. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 3/2/1638.*

321) Mariage N° 82 le 14/12/1638 : Guillaie **HOUQUART** vefvier de Catherine WALLERICQ ; Margtte **DELEHAYE** (*DELHAY*) vefve de feu Allard VASSEUR, adistée de Robert FEBVIN son beau père et de Loys VASSEUR son beau frère, Jean DELEHAYE son frère germain ; époux : doit au proffit de ses enffans mineurs qu'il olt de la dite WALLERICQ ; doit à Guillaie VERROUS son nepveu, duquel il est tutteur ; épouse : prisée faicte par devant aman et eschevins des vierschaires de ceste ville ; doit à ses enffans mineurs qu'elle olt du dit feu Allard VASSEUR.

322) Mariage N° 83 le 6/2/1638 : Gilles **GAULTRAN** bg tanneur en ceste ville, vefvier de Marie CARON, adisté de Damlle Philippotte THERET sa mère, vefve d'Anthoine GAULTRAN, Denis BAILLY bg marchand en ceste ville, son beau frère ; Marie **PARISIS** fille à marier, adistée de Damlle Catherine DALLONGEVILLE sa mère, vefve de feu Thomas PISIS, Robert PISIS et Allard PISIS ses frères germains et d'Eustace DESGARDINS son beau frère ; époux : marchandises de tannerie ; une maison, fief scituée à Hezecz, occupée pnt par le pasteur du dit lieu ; épouse : en advancement de succession ; la 7^{ème} ptie de tres, prairies, pastures, maison, jardinages, tres, rentes délaissés par le dit feu Thomas son père, dont n'y at encore ptage fst entre elle et ses cohéritiers. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 14/2/1638.*

323) Mariage N° 84 le 19/10/1638 : Eustace **JOIRES** vefvier de Jacqmine HOUTHER, adisté de Nicolas VERBREGHE et de Noel DEGRAVE, ses beaux frères ; Péronne **BAYEGHEM** vefve de feu Josse WILLAM, adistée de Guille BAYEGHEM son frère ; époux : tre maresq au Haultpont ; sa part en la maison de Marand JOIRES son père. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 7/11/1638.*

324) Mariage N° 85 le 29/1/1638 : Jacq **DESANNOIX** fils à marier, de feu Francois, adisté de Jaspar DESANNOIX bg marchand, son oncle, de Guislain PRUVOST de peille profession, son bel oncle ; Damlle Marie **DEPIN** vefve de feu Nicase HELLEBOODE, adistée de Mre Michel DEPIN son frère et de Mre Charles GARDON mayeur des 10 jurés por la communaulté de ceste ville, son amy ; épouse : une cense et place avecq maison, grange, estables et coulombier séante en la Comté d'Arq, au lieu nommé « Pove », et tres, occupée par Légier VIVIEN ; rentes ; sa part en tres scituées à Curnes lez Courtray ; sa part en une maison sise en la rue de St Bertin, où est décédé Mre Nicolas DEPIN son père ; sa part en tres à St Folquin ; sa part en une petite maison, au devant des escoles des Pères Jésuites de St Omer, joindant la maison du dit feu Mre Nicolas DEPIN, nommée « la Pomme d'Orange » au coing de la rue du Brusle ; arriérages de louage de cense ; sa part en une cense amisée de maison, grange et estables scituée lez Cassel à Zutpeenes, demeurée imptie allencontre de ses hers à cae des charges et debtes de la maison mortue du dit feu Mre Nicolas leur père, occupée par Jean TRINGUET.

Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 12/2/1638.

325) Mariage N° 86 le 16/1/1638 : (abimé) Chretien **DELOIS** bg maresquier, jh à marier, (assisté) de Marand BERTHELOET son beau frère et de Pierre DELOIS son frère germain ; Marie **DEBEGLE (DEBEGHEL)** veuve de Jacq DE..., assisté de Bertin DEBEGLE son frère, de Pierre DEGRAVE son frère utérin. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 10/2/1638.*

326) Mariage N° 87 le 9/8/1638 : Noel **DEZUARTE (DESWART)** bg charpentier ; Catherine **CAUBOULT** fille à marier, adassistée de Pier HAVERLOIX fils Noel, bg de ceste ville, son cousin germain. *Mariage à St-Omer paroisse St-Jean-Baptiste le 25/11/1638.*

327) Mariage N° 88 le 5/5/1638 : Mathieu **VANDALE** marchand au Haultpont, vefvier de Jacqmine VANDERMERSCH ; Jacquemine **DEGOMME** vefve de feu Thomas BART ; épouse : sans toucher à ce que revient à ses enffans de la formorture de leur père. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 8/5/1638.*

328) Mariage N° 89 le 20/10/1638 : Jan **MONCQUELIN (MONCLIN)** mre tailleur d'habit en ceste ville, vefvier de feu Franchoise DEFRANCE, adassisté de Guillaume VANDERNARD pottier de terre, de ceste ville, son cousin à cause de sa dite feu femme ; Marie **CASTELIN** vefve de feu Jan BAUCHON, vivant marchand passementier en ceste ville, adassistée de jacques CASTELIN son frère et Phles VANDRIES son beau frère et Charles VANDRIES son compère ; époux : une maison située en la rue de Lescusserie en ceste ville, où pend pour enseigne « les Chigiaux d'Or » ; épouse : marchandise de mercherie ; la moictié de maison scituée en la rue du Baron où pend pour enseigne « l'Escriptoire », dont l'aultre moictié appartient à son fils ; la 8^{me} partie d'aultre maison, tenante à la maison nommée « le Plat d'Argent » ; et partie en aultre maison y adiacente. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 28/10/1638.*

329) Mariage N° 90 le 13/3/1638 : Jehan **COLPIER** de St Pieterbrouck, adassisté de Mre Oudart PIERS, son ami ; Jenne **LABROYE** vefve de feu Bauduin DEBLOCQ, adassistée de Franchois et Mre Anthoine LABROYE, ses frères.

330) Mariage N° 91 le 19/12/1638 : Jean **WANTRE** bg serrurier et armoieur de ceste ville, vefvier de Liévinne MANTEL, adassisté de Jacques CLETY sergeant de la chambre des orphelins de ceste ville, son beau frère à cause de Marie MANTEL sa femme, d'Anthoine BOUBERT son ami ; Sébastienne **ZUNEQUIN** jf à marier, adassistée de Louys DOLLE licentié es droix, Anthe MICHIELS greffier de la dite chambre des orphelins, ses cousins et de Monsr Estienne LEPOR eschevin de ceste ville, son mre ; époux : prisées après le respas de la dite déffuncte sa femme, .. la moictié appartient à ses 3 enffans que le dit futur mariant olt de sa dite feu femme ; la moictié de maison située en la tenne rue basse, en laquelle il est pntemt demt, tenant à Vincent PEPIN, à Denis STAPLE, dont l'aultre moictié appartient à ses dits enffans, coe ayant icelle este acquise pendant sa conjonction d'icelle MANTEL leur mère avecq le dit WANTRE, icelle chargée de rente au proffict des dits Vincent et Anthoinette PEPIN sa sœur, .. la moictié d'icelle rente seroit à la charge de ses dits enffans ; épouse : une rente deub par Martin DEWERT faiseur de batteaux et Marie DONCKER sa femme, à la caon de Mre Martin DONCKER, naguères pasteur de Ste Margte, passée au proffict d'icelle Sébastienne, le 1/7/1637. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 7/1/1639.*

331) Mariage N° 92 le 10/12/1638 : Marand **PERIN** bg porteur au sacq en ceste ville, vvier de Jenne NICOLLE, et précédemment de Adrienne DUFUMIER, adassisté de Franchois PERIN son frère ; Marie **PRUVOST** vve de Jean CAROEUILLÉ, adassistée de Simon DECLATTRE son amy. *Mariage à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 27/12/1638.*

332) Mariage N° 93 le 13/12/1638 : Pierre **BOUTON** vefvier de Marie PAIELLE, demt en la Comté d'Arcques, adassisté de Franchois BOUTON son cousin ; Marie **LEGRAND** vefve de Pierre VANDREISCH, de ceste ville, adassistée de Phles MARTEL son frère et Phles CARON son beaufrère ; époux : il déclare deubvoir à Roberte et Guillaume BOUTON enffans du dit Pierre et de la dicte feu Marie PAIELLE ; la moictié d'une maison scitué à Arcques, allencontre de ses dits enffans ; terres scituées à Arcques, allencontre de ses dits enffans ; la maison est chargée de rente ; épouse : terres scituées à Delettes ; luy compacte et à Marie VANDREISCH sa fille, une maison scituée en la rue du Brusle, chargée de rente. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 12/12/1638.*

333) Mariage N° 94 le 25/11/1638 : Mahieu **TRION** mosnier, vvier de Franchoise CLEM, du Haultpond, adassisté de Antoine CLEM son beau frère, mosnier es dits faulxbourgs ; Noelle **LEFEBVRE** vve de feu Jacques DUBLEUMORTIER, adassistée de Nicollas et Pierre LEFEBVRE ses frères ; époux : doit à Marie TRION sa fille qu'il olt de feu Franchoise CLEM ; épouse : .. elle a racheptée ses enffans... ; Marcq LEFEBVRE père d'icelle, debvrat estre nourry, .. et en cas du prédécez d'icelle Noelle, que le marché du mollin du Lart, .. entre les héritiers d'icelle. *Fiançailles à St-Omer paroisse Ste-Aldegonde le 26/11/1638.*

334) Mariage N° 95 le 21/4/1638 : Nicollas **DELECOURT** fillatier vefvier de Catherine VANDERMOT ; Margueritte **LEBOUCQ** vefve de Martin DELERACHIE, adassistée de Charles CARTON, Jean BAUCHANT ses voisins et amys et de Daniel DESMONCHIAU et Marie DUPRET sa femme, ses oncle et tante ; époux : marchandise de filet ; épouse : la maison où elle est demeurante présentemt, scituée en la rue des Bouchiers ; avecq une rente deue par Andrieu LEROUX bouchier, et obligaon, le tout hypotecquée sur une maison qu'il at acquit de la dite future mariante ; en laquelle somme, appartient à 2 de ses enffans qu'elle olt du dit Martin, avecq la moictié de la dite maison. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 5/5/1638.*

335) Mariage N° 96 le 3/2/1638 : Jehan **MARTEL** bg de ceste ville et chapelier, adassisté de Liévin MARTEL d'Arcques, son frère ; Marie **CAPRON** jf à marier de ceste ville, adassistée de Franchois PAIELLE et Jenne CACHELEU sa femme, ses mre et mresse ; époux : une maison scituée en ceste ville et tenant à blanc MEZEMACRE, à Loys HOUVENAGLE ; marchandises de laines, chapeaux. *Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 15/2/1638.*

336) Mariage N° 97 le 18/1/1638 : Thomas **STALIN** cloquemane de l'église paroissiale de Ste Margte en ceste ville, adisté de Mathieu BRUSLOY son gendre ; Marie **BOUTIN** vefve de Chrestien DELEPIERRE, de ceste ville, adisté de Pierre DELEPIERRE son fils ; épouse : rente créée par (barré : Margte) Gabrielle DUSAULTOIR ; moictié de maison scituée au marché à vaches, chargée de rente .. dont à la charge du dit Pierre DELEPIERRE.

Mariage à St-Omer paroisse Ste-Marguerite le 10/2/1638.

337) Mariage N° 98 le ..1638 (manque la fin) : George **BOITEL** jh à marier de Herbelles, adisté de Jenne MAMEZ vefve de Jan BOITEL, sa mère, de Herbel, d'Anthoine BOITEL son frère et Jacques DUPLOICH son beau frère ; Franchoise **POTIER** jf à marier, de Herbelles, adistée de Anthoine POTIER et Bertine DUPREY sa femme, ses père et mère et de Jan DUPREY son oncle ; époux : somme à luy légatéz par Mre Jan DARTHOIS par son testament ; sa part à luy délaissé par le trespas du dit Jan BOITEL ; et quelques terres .. à cause que les terres délaissés par le dit Jan BOITEL sont demeurées impartyes entre le dit George et ses cohéritiers ; la dite Jenne MAMEZ sa mère, à promis paier au dit George son fils, en advancement d'hoirie et de succession ; advesture de terre scitué deseure « la cauchie de Boulogne » estant vers Roland ALEXANDRE, Phles DUPLOICH, au séminaire des pauvres de St Bertin ; autre au « Camp Delecourt » listant aux héritiers Emmelin DE MAMETZ ; épouse : par donation de Jacqueline BELLENGIER sa mère grande : terre à Hellefault au « chemin de prestre » ; par donation de Jacqueline BLOCQ sa mère grande ; les dits Anthoine POTIER et sa femme, donnent en advancement de succession : terres à Herbelles, jardin à Herbelles listant au flégard, à Guillemette HERBY.

338) Mariage N° 99 le 9/3/1638 : Jean **DE FLECHIN** jh à marier, labour, adisté de Jacq DE FLECHIN son père, labour à Heuringhem et de Jacq MARISSAL bg de ceste ville, marchand gressier, son parrin de confirmaon ; Jenne **DELEPOUVE** fille à marier, adistée de Pierre DELEPOUVE son frère, labour à Blendecq ; épouse : tres séans à Bilcq, jardin au dit lieu.

Mariage à Blendecques le 20/4/1638.

339) Mariage N° 100 le 30/1/1638 : Jehan (barré : HASSONNEVAL) **SAUVAL** (*SOVAL*) de ceste ville, adisté de Simon DEGUISNES son compère et ami ; Marie **DUVEREZ** jf à marier de ceste ville, adistée de Jan DUVEREZ son frère, et de Sébastien HALEY son beau frère ; époux : 4 petites maisons joindantes l'une à l'autre, scituée en ceste ville en la Pestraete, habordans à la rivière, chargés de rente ; doit à Catherine SAUVAL sa fille en 1^{er} mariage avecq Chrestienne DE HALINES sa femme, pour le rachapt faict entre le dict SAUVAL et le dit DE GUISNES tutteur de la dite Catherine SAUVAL, pour les biens délaissés par le trespas de la dite DE HALINES et escheus à la dite Catherine sa fille.

Mariage à St-Omer paroisse St-Martin le 10/2/1638.

340) Mariage N° 101 le 27/12/1638 : Allexandre ALHOYE tisseran de toille, réfugié de Wisernes à St Omer, et Jacques **ALHOYE** son fils à marier, adisté de Pierre CARON, frère utérin du dit Jacques ; Claire **CAUCHETEUR** jf à marier, de feuz Franchois CAUCHETEUR et (barré : Anne) Jenne DEPLANTE, ses père et mère, adistée de Martin CAUCHETEUR son frère et de Martin SERPIETRE son cousin ; époux : moictié de tres à Wisernes, à luy succédé par le tps de feu Marie PIGACHE sa mère ; son père donne des tres à Wisernes et Hallines, .. moictié de terre impartis allencontre du dit Pierre CARON, listant à Anthoinette PIGACHE, aux tres de l'église de Wisernes et tenu des Srs de St Bertin ; épouse : rente créée par Fhois CAUCHETEUR son père et Jenne DEPLANTE sa mère, au proffit de Loys CASTIAN, duquel elle en at le droict par tsport ; aultre rente créée comme dessus, de la quelle elle at le droict par tsport de Jean DELEPOUVE ; autre rente créée par la dite feu DEPLANTE au proffit de la dite future mariante. *Mariage à St-Omer paroisse St-Sépulcre le 19/1/1639.*

Actes Relevés et Réalisé par Yves LEMAIRE

<https://fr.geneawiki.com/index.php/>

[Fonds Yves Lemaire](#)

Ce travail relève de la protection de la propriété intellectuelle : connaissances en paléographie.

Baux 1638 : 116 pièces à Saint-Omer 4^E5/226 :

- 341) Bail N° 1 le 15/2/1638 à Le Venthie : Henry CROCQUET feronnier à Le Venthie ; à Mahieu HEUBAN labour à Le Gorgue ; tres à Le Gorgue. *Additif le 7/8/1641 : Anthoine et Margueritte HEUBAN, frère et sœur, de Le Gorgue ; ont recognu icelluy bail, occupeur des tres y mentionnées, avecq leur mère.*
- 342) Bail N° 2 le 4/10/1638 « par devant eschevins du Pais de Lalloeue, soubz signé : Jan HAULTIER, Nicolas LEBLEU » (à Laventie) : Marcq MOREL et Marguerite LECERF, labourier à Le Venthie ; un lieu mannoir amazé de maison, grange, estables et plusieurs aultre édifice, jardin et terre ; à Franchois MARSY et Xpienne DELEPIERRE sa femme, dems au dit Venthie.
- 343) Bail N° 3 le 27/2/1638 : Laurens CORDIER labour à Racquinghem et Jenne LEFEBVRE sa femme ; des mère et maitresse, religieuses et couvent de Ste Margte en ceste ville ; terre scituées à Campaigne, about les dicts predeurs ; avecq eux Jacqueline DELERUE vefve de Pier LEFEBVRE, comme caution.
- 344) Bail N° 4 le 27/3/1638 : Jean DECKRE labourier à Salpewicq ; à Mahieu DUALLE labour en la Conté d'Arques et Margte COLPIER sa femme ; moitié de terres, allencontre de Légier VIVIEN, avecq lequel il fera répartition, séantes en la dicte Conté, .. avecq la maison.
- 345) Bail N° 5 le 27/2/1638 : Laurens CORDIER labour à Racquinghem et Jenne LEFEBVRE ; de Sire Jean CORDE eschevin juré au conseil de ceste ville, tutteur des enffans de feu Jean LIOT le joe, vivant eschevin de ceste ville ; manoir amazé de maison, grange et estable, et jardin scitué au dict Racquinghem, tenu de la Srie de Lescoir ; jardin contigue le dict manoir, tenu de la Srie de Werdrecques ; et tres tenues de la dicte Srie de Lescoire ; avecq eux Jacquemine DELERUE vefve de Pier LEFEBVRE, leur mère, demte au dict Racquinghem, coe caution.
- 346) Bail N° 6 le 29/7/1638 : Jacq DUPRE et Francois DELEVOIE, tuteurs des enffans de feu Jean HOCHART ; à Robert FEBVIN bg cordonier et Marie DEWE sa femme ; une maison, jardin scituée en la tenne rue, proche du « Bleu Capon », d'autre à Jean COCQUILLAN.
- 347) Bail N° 7 le 5/5/1638 : Jacq ROLLAND bg tonnelier en ceste ville ; de Jean PIETON de Dunckerke ; la moitié de maison séante en la rue de le Tasse, dont l'aultre moitié aptient au dit ROLLAND ; après que Marie ANDRIEU, femme du dit PIETON, soy disant procuratrice d'icelluy son mary, at promis fre joyr le dit compant, de la moitié de maison.
- 348) Bail N° 8 le 16/3/1638 : Jean DESGARDINS bg marchand en ceste ville ; à Lambert MASSET labour à Ecq et Péronne HOCHART sa femme ; un prey séant à Heuringhem.
- 349) Bail N° 9 le 15/12/1638 : Allard PARISIS bg Rr de Monseigneur le Rme Evesq de St Omer ; à Guislain TRICQUET réfugié en ceste ville ; une maison nommée et où pend pour enseigne « la Platte Bourse », à usage d'hostellerie, sise en la rue du Brusle ; avecq luy Mre Phles MARTIN pbre en ceste ville, coe caupon.
- 350) Bail N° 10 le 11/2/1638 : Mre Jean DESGARDINS pbre, chapelain de St Nicolas au pays de Langel ; à Mre Michel HOSSART (*HOCHART*) pbre pasteur propriete de Longhenesse ; une maison séante au pied de St Omer, tenant à Mathias DESMONS, aux hoirs Sire Jean POURCHEL ; saulf une chambre basse soubz la grande chambre, quy demeure au proffict du dict bailleur.
- 351) Bail N° 11 le 20/1/1638 : Robert LELEU fils Francois, labour à Racquinghem ; de Robert LE VASSEUR escuier, Sr de Bambecq ; tres séans à Werdrecq ; .. en qualité d'héritier du dit feu Francois son père.
- 352) Bail N° 12 le 31/3/1638 : Pierre BERNARD brasseur à la Compté d'Arques et Anne BRANCQ sa femme ; arrière ferme de Jean BOURGEOIS fermier de l'impost d'Artois et des 6 sols de fortification sur les bières au quartier d'Arques ; la dicte ferme pour ½ an, pour les bières qu'ils brasseront en leur maison ; au dit BOURGEOIS ou à Monsieur Robert BONVOISIN licen es droix, Sr de Sacquespée, Rr de Messrs des Estats d'Artois.
- 353) Bail N° 13 le 14/5/1638 : Michel SPENEUT bg de St Omer, porteur au sacq ; à Pierre THELLIER labour à Esguingatte, Gamette JUDAS, ainsi appelée nom de baptesme et depuis confirmaon Cécille, sa femme, Adrien MACHIN leur gendre, labour au dict lieu ; terres séantes es terroirs de campaignes du dict Esguingatte.

354) Bail N° 14 le 5/2/1638 : Gilles VAN OUTSHOORN dict « DE VLAMINQ » escuier, Sr de Lassus ; à Jacq VASSEUR machon et Jenne HEUBBE sa femme, de Serques ; un manoir amasé de maison, grange et estables et maretz scitué à Zudhove au dit Serques ; .. le dit Sr bailleur, coe mary de Damlle Elisabeth Thérèse EVERARD sa compaigne, et se portant fort des tuteurs de Antoine Albert EVERARD son beau frère, petit nepveu et niépce et hers de déffunct Antioie DUBOIS Sr du Windal ; .. por eux, selon qu'at fait Jean BAINGHEM censsier pcedent.

355) Bail N° 15 le 23/3/1638 : Jean JOIEULX bg marchand (barré : brasseur) tanneur en ceste ville, mary de Jenne LIMOSIN sa femme, et se portant fort de Simon DUTHIL et Claude LEGRAND, tuteurs de Jacq LIMOSIN frère de la dite Jenne ; à Jacques DUVAL bg chamoirier et Noelle GHERARD sa femme ; une maison, jardin scituée devant la brasserie du « Mont Hulin », faisant le coing sur l'eau, par derière à la placette de l'officier, tent à l'ouvroir de Allard DOUBLET.

356) Bail N° 16 le 29/7/1638 : Dale Antoinette SLINCART (*SELIENCART*) vefve de feu Francois DESGRANGE ; à Antoine EVAIN caporal de la compaignie du Sr Antoine DEBRIE, et Jenne FARRE sa femme ; une maison à usage d'hostellerie, dicte « la Soyette », en ceste ville.

357) Bail N° 17 le 6/5/1638 : Jaspas JOLY habitant de ceste ville et Jacqline WILLERON vefve de feu Bertin SAUWIN ; à Rémy MAILLET soldat de la compaignie du Capne LAHAULT et Jacqline CAUWET ; une maison, jardin dicte « la Rivière de Nave », sise en ceste ville ; avecq eux Marie BLANCQMAIN vefve de Phles CAUWET, mère de la dite Jacqline, coe caon ; .. les dits 1^{ers} compans en ont de Mathieu MARISSAL et sa mère.

358) Bail N° 18 le 25/1/1638 : (barré : Jean DE NOEUFVERUE doyen rceveur) Jacq POMMART doyen pnal, Robert ROBINS et Gilles GAULTRAN compaignons du mestier des tanneurs à St Omer, repntans le corps et comunaulté d'icelluy ; à Mathieu TRION bg molnier au Haultpont ; un molin à vent aptent au dit corps des tanneurs, quy est le 4^{eme} des 4 molins es dits faulxbourgs, nommé vulgairemt « le molin aux escorches des tanneurs », avecq les jardin, ... ce bail sera nul, au cas que Antoine DELACHAPPELLE et Jean MARSILLE, voeuillent entretenir leur marché qu'ils ont touchant le dit molin.

359) Bail N° 19 le 13/2/1638 : Henry LAY labour à Racquinghem, mary de Péronne FRANCOIS sa femme ; à Phles LE TAILLEUR maieur de (barré : Herbelles) Hellefault ; tres, jardin scituées à Hellefault.

360) Bail N° 20 le 26/11/1638 : George PIPELAERT bg marchand en ceste ville et Dalle Jenne MALLEBRANCQ sa femme, et Marie MALLEBRANCQ fille à marier émancipée, icelles MALLEBRANCQ filles et heres de défuncte Claudine CAUWET vefve de Simon MALLEBRANCQ ; à Jenne PIPELAERT vefve de feu Francois ROBERT ; une maison scituée sur la place du Haultpont, où est décédée la dite feu Claudine, avecq la moictié du jardin d'icelle, dont l'autre moictié sera applicquée à la maison des dits George et sa femme, .. une haye por la séparaon motoyenne du dit jardin.

361) Bail N° 21 le 22/12/1638 : Denis CHOCQUEL bg de ceste ville, curateur comis aux biens vaccans par le tspas de Thomas CARTON ; à Guillebert LINGLET (*Gilbert LENGLET*) bg cordonier en ceste ville ; une maison séante en la tenne rue, proche St Martin.

362) Bail N° 22 le 12/11/1638 : Jacq DELAMOTTE mary de Jenne DELEHAYE, et Jean ROCHE tuteur de Phles DELEHAYE ; à Thomas BONNEHEM boullengier ; 2 maisons, joindans l'ung l'autre, en la rue de St Bertin bas, tent à la maison des hers Mre Nicolas DEPIN, faisant le coing de la rue du Scoudruich.

363) Bail N° 23 le 12/2/1638 : (abimé) Gilles VAN OUSTHOORN .. Vlaminq, escuier, Sr .. , mary de Dalle .. Thérèse EVERARD, et se portant fort des tuteurs d'Antoine Albert EVERARD son frère ; à Bastien ALLEN labour à Loverstelle et Michelle DUVERET sa femme ; tres maresq avecq une petite maison y adjacent, qu'occupoit par avant Phles TERY, scituées entre la maison de Chles TARY et Phles CASTIER, le tout scitué au dit Loverstelle, du long la rivière.

364) Bail N° 24 le 13/1/1638 : Mre Francois CARPENTIER advocat au conseil d'Artois, et coe procur espéal de Dale Anne CARPENTIER sa sœur, vefve de Phles EVERARD, vivant bailly de St Venant, et se faisant fort de Antoe CARPENTIER son frère, marchand en ceste ville, et de Mre Simon DECLATTRE tuteur avecq le dit Antoine, des enffans de feu Pier DE LA VACQUERIE, vivant marchand orphevre, qu'il olt de déffuncte Dale Marie CARPENTIER sa femme ; à Jean DE BOURDET escuier, Sr de La prévosté ; une maison, jardin (sauf la grande chambre d'enhault sur le devant, item la petite cave soubz le comptoir, que le dit Mre Francois se réserve).

365) Bail N° 25 le 16/1/1638 : Francois INGHELAIRE labour à Blendecq et Jenne DEROEUDER sa femme ; d'Antoine et Jean DELAFOSSE, nepveurs de Sire Jean COELS, à son tspas eschevin juré de St Omer, Michel DE BALINGHEM, père des enffans qu'il olt en 1^{eres} nopces de Dalle Margte DELAFOSSE, Jean GREBERT procur en ceste ville, mary de Dalle Marie CARRE, Dalle Anne CARRE vefve d'Adrien DREIES, icelles donataires universelles de feu Dalle Jenne CARRE, quy fut femme au dit feu Sire Jean COELS ; la maison où il demeure pntemt, avecq les tres, conformémt au bail qu'ils en avoient du dit feu COELS.

366) Bail N° 26 le 22/1/1638 : Michel VERBEST bg marchand en ceste ville, mary de Dale Anne BRUNET, par avant vefve de Jacq MANESSIER, Mre Liévin WARNIER bg chirurgien et Jean STEMME sgeant à vge de messieurs du magrat de ceste ville, tuteurs de Jacq et Jean Bapte MANESSIER, enffans mineurs et hers du dit feu Jacq ;

à Jean TAMPERE bg marchand ; une maison sise en la rue de Cleuterie, où est décédé le dict feu Jacq MANESSIER, tenant à une maison qu'y fut cy devant à Jean MICHELET savoirt, à celle aptent aux vefve et hers Vincent MOREL.

367) Bail N° 27 le 4/1/1638 : Jenne FOUACHE vefve de feu Jean LECOMTE ;
à Vallerand DUMOUTIER hostelain ; une cave scituée soub la maison de « la Fleur de Lis » ;
avecq luy Pierre MACCAIRE bg hostelain de « Tambourin », comme caution.

368) Bail N° 28 le 4/2/1638 : Michel VERBEEST bg marchand en ceste ville, mary de Dale Anne BRUNET ;
à Loys MAMEZ labour à Inghehem ; tre à Inghehem.

369) Bail N° 29 le 1/2/1638 : Nicolas LIENART labour réfugié en ceste ville et Jean MONCQ charpentier en icelle, tuteurs des enffans de Jean LIENART ; à Jacq CARON labour à Longhenesse et Jenne LIENART sa femme ;
tres, tant en un jardin de Jean GRAVE et tres, scituées à Longhenesse et Tatinghem.

370) Bail N° 30 le 7/3/1638 : Vaast DE DELFT escuier, Sr de La Francque Rue en Coulomby ; à Maximilien LEFEBVRE de ceste ville ; arriér bail, tres en la Conté d'Arcq, deseure « Ghempe » nommé vulgairement « les Fontainettes » et en « la Vallée de Malhove », listant au dit preneur, (sauf du ¼ aptent à la curatelle de feu Mre Antoie CORNILLE).

371) Bail N° 31 le 20/3/1638 : Jean LEFEBVRE tailleur d'habits à Halinne ;
à Antoinette PICQUOTIN vve de feu Pierre COPPIN, mosnière de Pihem ; tres séantes à Halline et Pihem.

372) Bail N° 32 le 12/3/1638 : André GAUMELIN bg rentier en ceste ville, procureur espécial de Dale Anne CARRE vefve de feu Mre Adrien DREIES ; à Antoinette BIZET vefve de feu Jan BERTELOT, Pasquier BIZET caron et Jean BERTELOT labourer, fils de la dicte Antoinette, tous demeurans à Werdrecq ; terres séans entre « la Barne » et Vaudringhem.

373) Bail N° 33 le 27/1/1638 : Phles COUSTURE l'aisné et Phles COUSTURE le jeusne, et icelluy tutteur des enffans de déffuncts de George COUSTURE et Anthoine PIPELAR ;
à Guillaume MONTOIS labourier à Bylque et Simone DEHEGER sa femme ; terres à Helfault.

374) Bail N° 34 le 16/2/1638 : Mre Pierre GOEUBELS bg marchand imprimeur, juré en ceste ville ;
à Hubrecht ARNOULD bg maresquier en la Fraische Poissonerie et Jenne FLANDRIN sa femme ;
tre maresq scituée « ten eetfaert » et autre en Oestbroucq et en Lizelbroucq.

375) Bail N° 35 le 1/3/1638 : Jacq DECLATRE de ceste ville, et pour Gillette DECLATRE sa sœur ;
à Bastien ALEN labour à Houlle ; tres séantes au dit Houlle.

376) Bail N° 36 le 20/2/1638 : Pier Phles LE FRANCOIS escuier, Sr de Wictes, Banstove, Jacqmart ;
à Antoine MOREL labour à Secq et Xpienne BONVOISIN sa femme ; tres à Secq et Moulle.

377) Bail N° 37 le 2/11/1638 : Jacq DELENEE et Josse DEZOMBRES tuteurs des enffans Nicase JOURDAN ;
à Lucien POTTIER chavetier ; une maison scituée en la rue de St Bertin bas.

378) Bail N° 38 le 20/1/1638 : Dalle Claudine VASSEUR vefve d'Anthoine LHOSTE ;
à Adrien DEFRANCHE labourier à Bilcques ; terre séant à Helfault, . ; de son bail précédent.

379) Bail N° 39 le 13/1/1638 : Claudinne MILLE vefve de Phles WAREL, de ceste ville ;
à Franchois GODART labour à Dohem ; tres séantes à Dohem.

380) Bail N° 40 le 30/11/1638 : Claire NONNART vefve de feu Eustace LAMESTAES, de ceste ville ; à Andrieu et Anthoine BEDAGHE frères, maresquiers à Salbruicq ; tres, jardins naguère amazé de maison et autres édifices situés à Salbruicq.

381) Bail N° 41 le 28/4/1638 : Anthoine VASSEUR de Ramcapelle ;
à Adrien TOUSART marissal à Cléty et Marie PICOTIN sa femme ; terres, jardin à Cléty.

382) Bail N° 42 le 18/1/1638 : André VANSASSEN Sr de Hassinghem ;
à Nicolas DEBLONDE labourier à Volquinkove et Pasquine VASSEUR sa femme ;
terre ; les dits comparans confesse devoir au dict Sr bailleur, d'arres de louage de terre de l'an 1636.

383) Bail N° 43 le 23/4/1638 : Anthoine CARPENTIER marchan et Mre Fhois CARPENTIER licentié es droix et Anthoine tutteur des enffans mineurs des feuz Pierre DELAVACQUERIE et Dale Marie CARPENTIER, se portant fort de Dalle Anne CARPENTIER vefve de feu Phles EVERARD, vivant bailly de St Venant, le dit Mre Fhois son procureur espécial, dems en ceste ville ; à Anthoine DERACHE marchand passementier en ceste ville et Catherine JOIRES sa femme ;
une maison scituée sur le viel marché, nommé et où pend por enseigne « le Valentin », les bailleurs se sont réservé une chambre deseur la bouticle, et autre petite chambrette à cotté, avecq une petite cave.

384) Bail N° 44 le 11/8/1638 : Jan KINT maresquier au Haultpont ;

à Nicolas CHASTIER de Tilcques ; une maison scituée hors de la 3^{ème} porte du Haultpont.

385) Bail N° 45 le 4/9/1638 : Anthoine CARPENTIER marchand en ceste ville, et coe tutteur des enffans des feuz Pierre DELAVACQUERIE et Dalle Marie CARPENTIER sa sœur, Mre Fhois CARPENTIER licentié es loix, se faisant fort de Dalle Anne CARPENTIER leur sœur, vefve de feu Phles EVERARD ;

à Jan BERNAEST, Jossine VAN NEUBERGHE sa femme, Phles NEUDIN dems à Reminghem ;

une maison à plache, nommée « Antrecht » séant à Reminghem sur la grande rue, et une aultre nommée « Vistram » et terres.

386) Bail N° 46 le 10/4/1638 : Jacques MARSILLES Aman de la Comté d'Arcq, demt en ceste ville ;

à Josse WALLINGHEM d'Arcques ; legres, du long le maret ...

387) Bail N° 47 le 20/1/1638 : Phles DECELLERS cordonnier en ceste ville, procureur espécial de Pierre DECELLERS son père ; à Jullien LEFEBVRE cordonnier en ceste ville ; la maison du dit Pierre, scituée en la rue du Brulle ; après que Marie CARTHON vefve de Simon BONNET, at renonché à icelle maison.

388) Bail N° 48 le 21/10/1638 : Loys LEPBRE soldat de la guernison de Gravelinghes et Marie CASTIAN sa femme ; à Allexandre TELLIER mre charpentier en icelle ville ; une maison appartient à la dite Marie, de la succession de son père, où est demeurant pntement le dit Allexandre, scituée en la tenne rue basse, pour le dit Allexandre et Jenne ANDRIEU sa femme.

389) Bail N° 49 le 15/4/1638 : Robert BERNARD (*BERNASTRE*) escuier Sr de Boidinghem, Vaudubois, Hamel, père de ses enffans qu'il olt de Dalle Marie DE FROHEN, demt en ceste ville ; à Anthoine MARLART labourier à Wercin ; une cense amazé de maison, grange et estables nommée « la cense du Cambadou », comme les fermiers précédents ; avecq luy Marie DEWALLIER vefve de Pierre DESPLANCQUES et Fhois DESPLANCQUES son fils à marier, dems à Wercin, comme cautions ; (ont signés également : Louis DAUSQUE ; Charles REGNIER ; F. BERNASTRE).

390) Bail N° 50 le 25/10/1638 : Fhois THELLIER gourlier en ceste ville ;

à Jan BRUCHET soldat de Messieurs du magistrat de ceste ville ; une maison scituée en la rue du Brulle, tenante aux héritiers du pasteur de Helfault ; avecq luy Augustin MONAER soldat de Messieurs du magistrat, coe caution.

391) Bail N° 51 le 16/8/1638 : Marie BAELDE (*BALLE*) vefve de feu Mathieu DE HAULTE FOEULLE, marchante en ceste ville ; à Jacques DELOFFRE marchand en icelle et Isabeau NANETTE sa femme ; une maison, où elle est demeurante, scituée en la grosse rue haulte.

392) Bail N° 52 le 13/8/1638 : Mathieu LEQUIEN bg machon en ceste ville ;

à Pierre FOUACHE pottier de terre en ceste ville ; une chambre basse en sa maison scituée au marché à ..

393) Bail N° 53 le 17/5/1638 : Claudinne CARON vve de Pierre PINGRENON, vivant couvreur de thils en ceste ville ;

à Loys PINGRENON couvreur de thiles en ceste ville et Marie THIENBRONNE sa femme ;

la moitié d'une maison scituée en la tenne rue, où sont demt les dits compans par ensamble.

394) Bail N° 54 le 26/7/1638 : Jan DUFUMIER de Racquinghem ;

à Anthoine MACREL machon en ceste ville ; une maison scituée en la rue du Brulle.

395) Bail N° 55 le 23/8/1638 : Jacques ROLLAND marichal en ceste ville et Anne DEMIN sa femme, et Jan ROLLAND leur fils ; de (barré : Philippe) Hubert BAILLY de ceste ville ;

une maison, avecq la forge de marisal, scituée en la rue de Ste Margueritte.

396) Bail N° 56 le 3/3/1638 : Jan DUFUMIER de Racquinghem et Marie LENNE sa sœur, vefve de Jacques DUFUMIER,

demte à The. ; à Anthoine MAYOL machon en ceste ville ; une chambre de hault de maison scituée en la rue du Brulle.

397) Bail N° 57 le 10/3/1638 : Jacqueline DUFOSSE vefve de Nicollas NOBLE, d'Esquerdre ;

à Jan LIENART de Tatenghem ; tre à Tatenghem.

398) Bail N° 58 le 13/3/1638 : Franchois THELIER gourlier en ceste ville ;

à Charles CAROUL labourier à Cléty ; terre séante à « Marchehotelet ».

399) Bail N° 59 le ./3/1638 : Pierre DUMONT ;

à Gilles DINGHEHEM ; jardin amazé de maison et estable scitué au Bois poisse de Helfault ; faire cobliger sa femme.

400) Bail N° 60 le 27/3/1638 : Jean MAMES labourier à Herbelles ;

à Jacques COCQUEMPOT labour au dict lieu ; arrière bail, terres, y compris un enclos à Herbelles.

401) Bail N° N° 61 le 18/1/1638 : Mre Aumer LANGAIGE pbre, fils et her de feu Allard ; à Antoine LECRAN labourier à

Blendencques et Jehenne DUBOIS sa femme ; terre au dict Blendecques ; du consentement de Mre Jean CROMBECQ

bachelier es droicts, promoteur de la cour spirituel, mary de Dale Laurenche LANGAIGE, sœur du dit Mre Omer.

- 402) Bail N° N° 62 le 2/1/1638 : Charles DE BRAND escuier, Viscomte de Warmoult, Sr de Courchelles, Tilcques, mary de Dalle Jenne CHASTILLON, demt en la Comté d'Arcques ; à Rolland GALLIOT labourier, demt pntement à Delettes et Jenne HOCHART sa femme ; une cense amazé de maison, grange et estables et aultres édifices, scituée à Beaumez poisse de Laires, et enclos de hayes, .. ainsy que Marie TRONQUET vefve de Mathieu WALLART, en at précédemment.
- 403) Bail N° N° 63 le 6/10/1638 : Fhois ROBITAILLE labourier à Faucquenberghes, de pnt en ceste ville ; à Charles ROZE labourier à Werdrecq ; terres scituée à Werdrecq.
- 404) Bail N° N° 64 le 3/9/1638 : Loys VASSEUR frère de déffunct Allard, tutteur des enfans du dit feu Allard, demt en ceste ville ; à Adrien DUFRESNE tailleur d'habit en ceste ville ; .. qu'avoit au par avant le dit Allard, de Pierre COURDEN, un estat de francq priseur et crieur de vente, appartenant à ceste ville.
- 405) Bail N° N° 65 le 7/4/1638 : Maximilien BRISBOURCQ labour demt en la ville et Conté d'Arcques ; d'Anthoinette CAPPELLE jf à marier d'Arcques ; une vache noire.
- 406) Bail N° N° 66 le 14/6/1638 : Jacques GUILLEMIN bg marchand chaudronier en ceste ville ; à Jean BRECTHE demt à La Loie et Jacques FOLQUE son frère ; une chaudière au brandwin avecq le lemichon.
- 407) Bail N° N° 67 le 29/7/1638 : Estienne BOUTON bg de ceste ville ; à Robert THUILLIER bg brasseur en ceste ville ; une maison scituée en la grosse rue haulte, venant de Jan BROUTEL.
- 408) Bail N° N° 68 le 31/7/1638 : Anthoine BINDRE et Margte PORTENAIRE sa femme, de Zudausq, réfugiés en ceste ville ; de Phles GUILLUY recepveur en ceste ville ; une chambre séante près la rivière de Lesbostat, occupé cy devant par Emond CARON.
- 409) Bail N° N° 69 le 29/10/1638 : Jacques GUILLEMIN marchand chaudronnier en ceste ville, et se faisant fort des héritiers de feu le pasteur de Helfault ; à Jacques LECLERCQ soldat soub la charge du Gouverneur de ceste ville ; une maison en la rue du Brulle, tenant au dict baillieur.
- 410) Bail N° N° 70 le 16/12/1638 : Mathieu NANETTE Roy, Bertin BOUTOILLE conestable anchien, Jan DELINSEL, (barré : Fhois BONNET prévost), Nicolas LUCAS dizainier, tous confrères du serment des grands archiers en ceste ville ; à Jacques MERLEN pntement réfugié en ceste ville, d'Arcq ; terre nommée « la terre Delattre de St Sébastien » près la Magdelaine lez ceste ville.
Additif le 24/4/1642 : Jacques MORTAIGNE de ceste ville, ayant bail verbal des bailleurs, at recognu.
- 411) Bail N° N° 71 le 6/3/1638 : Marcq DIEUNART marchand bg en ceste ville ; à Jan BOITELLE labourier à Herbelle ; tres à Herbelle.
- 412) Bail N° N° 72 le 29/7/1638 : Jacques et Claude LEGRAND frères, marchans en ceste ville ; à Phles CHAVATTE sellier et Anne HAUDEFROY sa femme, de ceste ville ; une maison scituée sur le viel marché, tenante à « l'Aigle d'Or » en ceste ville, sauf la chambre du hault sur le devant.
- 413) Bail N° N° 73 le 28/8/1638 : Martine DELEBEFVE vefve de feu Anthoine XPIEN, mère des enfans qu'elle olt du dit feu, de ceste ville ; à Marand BOLLART maresquier à Tilcques ; sa part qu'elle at en broncuailles et un vivier scitués à Tilcques, allencontre de Mre Robert BONVOISIN.
- 414) Bail N° N° 74 le 29/10/1638 : Jacques GUILLEMIN marchand chaudronnier en ceste ville, et se faisant fort des héritiers de feu le pasteur de Helfault ; à Jacques LECLERCQ soldat soub la charge du Gouverneur de ceste ville ; une maison séante en la rue du Brulle, tenante au dit baillieur.
- 415) Bail N° N° 75 le 25/7/1638 : Loys BOUVERGNE labourier réfugié en ceste ville ; d'Anthoine VIGNON Aman de sa Majesté ; une maison scitué au viel Brulle.
- 416) Bail N° N° 76 le 30/1/1638 : Anthoine BLOCQ manouvrier en la Comté d'Arcques et Martine LOY, jf à marier, du dit lieu ; à Jan BRANCART manouvrier en la dite Comté ; une maison amazé de grange et estables scituée en la dite Comté d'Arcques ; .. et Jacquemine HERRY sa femme.
- 417) Bail N° N° 77 le 4/9/1638 : Jossine MEULENAER (*DE MEULLENAIRE*) fille non mariée de ceste ville ; à Gilles DEMAES labour à St Nicollas pays de Langle ; un lieu manoir, jardin et tres amasées de maison, grange et estables, scituées au dit St Nicolas.
- 418) Bail N° N° 78 le 17/6/1638 : Susanne BRETON vefve de feu Jean CAUCHETEUR, vivant (barré : bourgeois) eschevin de ceste ville et Antoinette PSTRE (*PRESTRE*) vefve de Jan LOYS ; à Messire Flourent TURBET (*TOURBET*) pbre vicaire en l'égle de St Aumer en ceste ville ; une maison sise en la rue de Ste Croix, au devant la « Petite Pippe », tent aux Sœurs Noires, aux hers Pierre HERCHIN.

- 419) Bail N° 79 le 29/4/1638 : Michel HOVELT demt en ceste ville ;
à Jenne DELOBEL vefve de feu Francois BAUWIN, de Tatinghem ; une vache noir.
- 420) Bail N° 80 le 18/4/1638 : Jean WOLSPET labour à Tatinghem ;
à Antoe DELANNOY bg chartier en ceste ville ; tre sise prez la porte de Ste Croix, tent à Flour BRUNET, à Jacq SPENEUX.
- 421) Bail N° 81 le 24/9/1638 : Mre Anselme BOUDART, Claude LACHERE, et pour Mre Arnould LACHERE chirurgien
pntemt à l'armée Roiale et de Pier LACHERE en minorité ;
à Jacq BOUDART leur frère ; la maison nommée et où pend pour enseigne « la Ville de Calais », sur la plache du Haultpont.
- 422) Bail N° 82 le 11/8/1638 : (abimé) (*Francoise*) HERRY vefve de feu Charles RICQUEBOURG, vivant bg marchand
brasseur en ceste ville, mère des enffans qu'elle olt d'icelluy ; à Pierre PAGE marchand brasseur en la ville de Gravelinghes ;
une maison, brasserie séante au dict Gravelinghes. *Additif le 14/4/1640 : la dicte Dale Francoise HERRY et le dict Pierre
PAGE, baillesse et preneur de la maison et brasserie cy devant mentionné, ont déclaré le bail de nulle valleur.*
- 423) Bail N° 83 le 29/4/1638 : Antoine LOEMAN bg marchand brasseur en ceste ville ;
à Pierre LEGAY labour à Cléty ; tres à Cléty.
- 424) Bail N° 84 le 15/10/1638 : Jean FRERET de ceste ville ;
à Jean LAISNE labour à Rocquestoir et Adrien LAISNE son cousin, labour au dit lieu ; tres à Rocquestoir.
- 425) Bail N° 85 le 24/4/1638 : Denis DUCHOCQUEL bg de ceste ville, tuteur de Marie TARTARE, fille (barré : à marier)
mineure de feu Martin et d'Anselme DELEZOEDE ;
à Pierre CARRE manouvrier à Blendecq ; une maison, jardin et tres séans à Blendecq.
- 426) Bail N° 86 le 27/2/1638 : Jean Bapte GAULTRAN et tuteur de Chatrerine et Anne GAULTRAN ses sœurs ; à Jean DE
WAVRANS laboureur à (barré : Clercues) Clarques et Jenne BULTEEL sa femme ; tres, preys et pastures séans à Clarcq.
- 427) Bail N° 87 le 26/10/1638 : Jacq DE BERSACQ (*DE BERSAQUES*) escuier ;
à Jean FRANCOIS de ceste ville ; tres séantes à Ste Croix.
- 428) Bail N° 88 le 9/2/1638 : Loys LEFEBVRE de ceste ville et pour Péronne, Jenne et Margte LEFEBVRE ses sœurs et
cohers ; à Jean DE LOZIERES marchand eschopier à Lisbourg ;
la part que luy compéte et aptient avecq ses sœurs, en tres, allencontre du dit preneur, impties, scituées à Lisbourg.
- 429) Bail N° 89 le 8/2/1638 : Guillemette VANDERLINDE fille à marier en ceste ville ;
à Gilles DECAY laboureur à Reuminghem ;
terres scituées (barré : au Pays de Langues) proche la grande riviére, faisant séparation de la Flandre et du dict Reuminghem.
- 430) Bail N° 90 le 29/1/1638 : Mre Gérard LOSTE (*LHOSTE*) bg marchand appoticq en ceste ville ;
à Josse DE ST LEGIER soldat du Gouverneur d'icelle et Marie PONCE (*PONS*) sa femme ; une maisonnette sise en la rue de
l'Huille ; avecq Nicolas CALABRE soldat soub la charge de Messieurs du magrat de ceste ville.
- 431) Bail N° 91 le 12/8/1638 : Guislain PRUVOST bg marchand en ceste ville ; à Josse BODART (*BOIDART*) mareschal,
réfugié en ceste ville à cae des guerres, et par avant demt à Esquerdes ; une maison scituée en la rue à Pomettes.
- 432) Bail N° 92 le 18/3/1638 : Denis DE STAPLE bg de ceste ville ; à Pierre QUERQUAN bg et cordonier ;
une maison, jardin scituée en la tenne rue, tent à l'hostellerie de « St Martin », à Jean DELINSEL.
- 433) Bail N° 93 le 26/7/1638 : Jean PENANT de ceste ville ;
à Jacq BOUDART aussy y demt ; une chambre hault sur le devant, le grenier au dessus et une estable à vache, avecq un boult
de jardin en la maison du bailleur, sise en la liste rue, dicte « le Vert Chapeau ».
- 434) Bail N° 94 le 26/11/1638 : Jacq VERCLEM bg tailleur d'habits ;
à Pierre HOUCQUART bg et de mesme stil ; une maison séante en la tenne rue bas, au devant de la maison de « l'Eléphant ».
- 435) Bail N° 95 le 30/10/1638 : Messire Jean DE RENTY Chevalier, Seigneur de Bouin, Upen, Radomez ;
à Nicolas LECOINTE labour au dict Bouin ; la maison et censse du dit Bouin, telle qu'est amazée avecq les tres, preys.
- 436) Bail N° 96 le 7/1/1638 : Andrieu ARNOULT bg marequier, tutteur d'Andrieu BERTELOIT ;
à Xien DEDONGRE (*Castian DONKERE*) fils Jean, bg marequier ; le ¼ d'une maison, sise en « la Fresche poissonnerie ».
*Additif le 28/1/1638 : le dict Castian DEDONKERE, a déclaré son comand, la maison que dessus, en louage, de la psone de
Nicolas BERTHELOET maresquier.*

- 437) Bail N° 97 le 21/4/1638 : Antoine GILLES curateur aux biens vaccans de feu Jenne HAVERLOIX, vefve de feu Pierre QUEVAL ; à Antoine PICQ bg de ceste ville et Jossine DESCAMPS sa femme ; une maison séante en la rue Baron, où est décédée la dite Jenne HAVERLOIX. *Additif le 22/6/1639 : Antoine PICQ, at résily le pnt accord que dessus.*
- 438) Bail N° 98 le 28/12/1638 : Jean COUSIN (*COUSYN*) labour à Ledersselles, Jacq ELLEBOODE mary de Dale Marie COUSIN, et pour les enffans de feu Jean DESLUYPRE, vivant greffier de Watenes et hers de feuz Melchior COUSIN et Dalle Marie ELLEBOODE ; à Castian RABAULT battelier au Haultpont ; une maison, jardin scituée es dits fauxbourgs, tent à l'hostellerie de « l'Empereur », nommée « la Ville d'Ipre ».
- 439) Bail N° 99 le 28/12/1638 : Mre Cornille BOEUCRE (*BEUKRE*) pbre, vice pasteur de l'égle de Ste Margte ; à Jacq VASSEUR bg cousturier en ceste ville et Péronne ANDRIEU sa femme ; une maison séante en la rue de Ste Margte, à usage d'hostellerie, où pend por enseigne « la Ville de Cambray ».
- 440) Bail N° 100 le 12/5/1638 : (abimé) Antoine DELICQ (*DE LICQUES*) soldat cavaillier soub la charge du Sr Marquis PARVOISIN, en guarnison de Béthunes et Marie LEPRINCE sa femme ; de Robert DE BERQUEM (*DE BERCHEM*) bg de ceste ville, huissier du conseil d'Artois, Dales Anne et Jenne DE BERQUEM ; une chambrette, le grenier au dessus et la cave dépendante de la dite chambrette, de maison scituée au devant de « la Rescousse », dont le surplus est occupé par Jacq SEGART soldat de la dite compagnie.
- 441) Bail N° 101 le 2./2/1638 : (abimé) Barbe DE LESPINOY Dale de Racquinghem, Lescoire ; à Phles DELEPOUVE labour à Dohem ; « la Mayerie » de Dohem, avecq la place et cense, que la dite Dalle bailleresse at au dict lieu : manoir amazé de maison, grange et estables et 112 mesures de tres, jardinages ; avecq luy Marand DELEPOUVE son beau père, labour au dict Dohem, comme caution.
- 442) Bail N° 102 le 27/3/1638 : Allard MILLE bg de ceste ville ; à Vinchent BULTEL et Clémence COPPIN sa femme, Antoine LEFEBVRE et Liévine BULTEL sa femme, de Heuringhem ; tres au dit Heuringhem.
- 443) Bail N° 103 le 16/10/1638 à Le Venthie : Nicollas LEMAIRE hostelain et Marie GUILLEBERT sa femme, de Le Venthie ; de Robert LECONTE notte Royal au dit Venthie ; la maison et taverne du « Grifon d'Or » séant au dict bourg, pntemt occupé par Franchois DIDIER.
- 444) Bail N° 104 le 20/10/1638 à Le Venthie : Paul CUCHART marchand et Catheraine DIDIER sa femme, de Le Venthie ; de Robert LECONTE notte Royal au dit Venthie ; la maison où qu'ils sont pntemt dems. Inclus autre acte : le 31/7/1632 (à Le Venthie) : Paul CUCHART marchand et Catheraine DIDIER sa femme ; de Robert LECONTE notte du Roy, demt à Le Venthie, coe sont pareillement les dits CUCHART et sa femme ; une maison dont le dit LECONTE est sorty, à prendre à droicte ligne depuis la devanture jusques au derier, sans emprendre aulcune chose au devant, ny derier allendroict de la maison qu'occupe Franchois ROGEAU.
- 445) Bail N° 105 le 8/1/1638 : Claude CRAUWET (*CRAUET*) labourier à Wins poisse de Blendecq ; de Mre Fhois DELATTRE licentié (barré : en droix, pbre) en la sacrée théologie, archidiacre d'Arthois, chanoine de l'église cathédralle de St Omer ; terres à Blendecq, au lieu nommé « Lusenbecq ».
- 446) Bail N° 106 le 5/10/1638 : Jacquemine SARBOUDIN vefve de Charles FOSSE, de Longuenesse ; de Marie FOSSE, sa fille ; une vache noire et blanche.
- 447) Bail N° 107 le 26/4/1638 : Jacques PACOU manouvrier à Longuenesse ; des pasteur et manégliers de l'église poissialle de Longuenesse ; terre appartient à la dite église ; avecq luy, Charles FOSSE manouvrier au dit Longuenesse, coe caon.
- 448) Bail N° 108 le 19/7/1638 : Pierre RACHINE fils Michiel ; à Franchois DUCIGNE brasseur en ceste ville ; la maison et brasserie de « l'Espinette » scituée en ceste ville, la moicitié de jardin tenant à l'héritage de « la Massue ».
- 449) Bail N° 109 le 12/1/1638 : Michiel LOISEL (*Mÿchie LOIZEL*) et le Sr Franchois PIGOUCHE tutteurs des enffans mineurs de feu Jan LOISEL, Jan (*DE*) SENICOURT tutteur de Jenne LOISEL, fille Anthoine LOISEL et Franchoise LOISEL jf à marier, tous les dits LOISEL enffans et hers du dict Jehan ; à Damoiselle Marie RICQUART (*RICART*) vefve de feu Jean HENDRICK, de ceste ville ; 2 chambres haultes, estantes sur la bouticque et cuisine de la maison d'icelle Dalle, avecq le grenier au deseur des dites chambres, le tout dépendant de la maison et hostellerie de « la Vignette » en ceste ville, appartenantes au dits enffans et héritiers Jan LOISEL.
- 450) Bail N° 110 le 22/7/1638 : Jan FRANCOIS gourlier en ceste ville de St Omer ; de Mathieu QUINTHOIS bg marchand en ceste ville ; une maison scituée en la rue du Change, tenante à Jan LOUIS.
- 451) Bail N° 111 le 13/2/1638 : Bauduin DRIEUX fils Moris, de Merkinghem pays de Flandres ; de Monseigneur le Révérendissime Evesque de St Omer ; terre scituée à Boullizelle, plantées d'aulcuns arbres, derniéremt occupé par Moris DRIEUX fils Moris, listant à Monsr de Fromensent de ceste ville de St Omer, west le dit Moris DRIEUX fils Moris ; avecq luy le dit Moris DRIEUX fils Moris, de Bollizelle, comme caution.
- 452) Bail N° 112 le 11/9/1638 : Anthoine et Adrien VANDERVELDE frères, labours dems pntemt à Gravelinghes ;

de Michiel ROBERTY Sr d'Ocoche ;

184 mesures de terres, séantes es troir de Cappelle et St Folcquin Pays de Langle, quy sont de la compréhension de la cense de « la Muraille », présentement bruslée et qu'occupoit par avant Jacques GODDIN et ses enfans.

453) Bail N° 113 le 12/3/1638 : Jean BOURGOIS bg marchand brasseur en ceste ville ; coe palmier et dernier renchérisseur, au rebail dernièreent fst par Messieurs les députés ordinaires des Estats de ce pays d'Artois, des fermes du dict pays, impost des bières du quartier d'Arcq ; avecq luy Jacq GILLOCQ bailly d'Arcques, coe caupon.

454) Bail N° 114 le 28/4/1638 : Jan MOREL, Jenne DUBOIS sa femme et Jehan BIENAIME labourier à Ecques et Péronne POSTEL sa femme ; de Dale Isabeau DELATTRE vefve de feu Gilles QUEVAL, vivant notaire de ceste résidence ; jardin, pastures, preys et terres scituées à Ecques.

455) Bail N° 115 le 7/1/1638 : Phles GILLIERS fils et her de feu Fhois, soldat demt à Gravelinghe ; à Phles CANTELEU bg marchand poissonnier en ceste ville ; une maison scituée en la liste rue, nommée « le Camaige » ; .. de payer à l'argentier Josse DUCIGNE, en déduction de ce que devoit le dit Fhois son père, de ferme et louage de priseur.

456) Bail N° 116 le 9/4/1638 : Jacques VANDEN ABELLE et Margte DE VOEULDER sa femme, de Buskoeure ; de Madame Marie LE VASSEUR vefve de Mre Gérardt AUBRON, et hoirs d'icelluy ; un fief qu'ils ont à Peenes, listant aux vefve et hoirs Xpien HEMS, à Jehan VERBREECK à cause de sa femme, et à Marck CRAPPE à cause de *blanc* sa femme ; et 2nde list à la rue, aux vefve et hoirs Jehan DUPAU, à Monsr de Zutpeenes.

Rentes 1638 : 235 pièces à Saint-Omer 4^E5/227 :

457) Rente N° 1 le 1/3/1638 : Maistre Jan CARON pbre chapelain de Werdrecques, .. de l'achapt de maison qu'il auroit faite, séante en la rue de Lhuile en ceste ville ; receu de Damoiselle Marie BONVOISIN vefve de Sire Jan LIOT, vivant eschevin de ceste ville de St Omer, Jehan CORDE, en l'an passé eschevin de la dite ville, en qualité de père de ses enfans qu'il olt de feue Dale Antoinette LIOT et tutteur des enfans de déffunct Jan LIOT ; avecq luy Mathieu PRUVOST mannouvrier et bg de ceste ville, coe caution ; au proffit des dits Dale Marie BONVOISIN, les enfans du dit Sr CORDE et ceulx du dit feu Jehan LIOT. *Additif le 20/3/1638 : Catherine LERYS vefve de Jan CARON, de Werdrecques, .. contrat du 1^{er} de ce mois, par Mre Jan CARON pbre, son fils ; s'est obligée.*

458) Rente N° 2 le 31/3/1638 : Chles MARSILLES de pnt soldat soub la charge du Capne Alexandre BUTKENS Sr Dannoy, de la guarnison de Dunckerke, Pierre MARSILLES son père et Eustace MARSILLES son frère, bgs rentiers en ceste ville, ses caurons ; de Catherine LHOIR, vefve de Bate SEGGIN, vivant marchand en ceste ville, Bertin PEPLU et Claire HEBBIN sa femme ; le dit Pierre MARSILLES at mys es mains des dits LHOIR et consors, par forme d'oppignoraon, 2 rentes : une sur Michel BOURSIER et Jacqline CAILLEU sa mère, au proffit de Arnoult SPENEU, passée le 27/1/1631 ; autre sur Charlotte NOEUF RUE vefve d'Eustace MARISSAL et Pier DE NOEUF RUE, au pffit de Pier SPENEU, le 31/10/1630, desquels le dit Pier MARSILLES at le droict par tspot.

459) Rente N° 3 le 2/4/1638 : Jean BERTELOIT fils Andries, maresquier au Haultpont et Marie GOEGHEBOEUR sa femme ; de Sire Lamoral DELATTRE Sieur de La Bricque d'Or, nagueur eschevin de St Omer.

460) Rente N° 4 le 1/9/1638 : Jan JOIRES bg marchand tanneur en ceste ville et Dalle Elisabethte DEPORTERE sa femme ; de Fhois CARON bg de ceste ville et Isabeau BOUCQUEAU sa femme.

461) Rente N° 5 le 28/9/1638 : Jacq MATENAIRE bg mre boirrier et Claire ARTZOE sa femme, .. les compans auroient cy devant créée au pffit de Marie THELIER, de la quelle les dits compans et Marie BLANCQUEMAIN vefve de Hector CAUWET, sont héritiers, moitié par moitié ; au proffit de Jean BAUCHON brasseur et Augustine CAUWET sa femme, gendre et fille à la dite BLANCQMAIN, ausquels elle en at fst cession et tspot y olt quu temps.

462) Rente N° 6 le 30/9/1638 : Maxme BAZART (*BASAR*) passementier et bg de St Omer et Jenne BEUGRE (*BEUGER*) sa femme ; de Jacques ENGRAND mre machon et bg de la dite ville, tutteur de Denis BEUGE fils de Pierre et de feu Jacqueline ROHART ; iceux deniers appartenans au dit Denis BEUGE, de la succession à luy escheu par le trespas de Pierre ROHART son père grand.

463) Rente N° 7 le 29/9/1638 : Jacq DEBLOE, Jean BERTHELOET fils Andries et Jacq GOETGHEBOEUR tous bgs dems au Haultpont, tuteurs de Claudine DEBLOE fille mineure d'Andries DEBLOE et Péronne GOETGHEBOEUR, pour subvenir aux affes de la maison mortue des dits déffuncts, à la descharge de la dite mineure ; de Jean VAN EECOULT bg au dit fauxbourgs.

464) Rente N° 8 le 8/2/1638 : Andrieu JOLY pottier de terre et de bg de St Omer et Anne PINGRENON sa femme ; de Dale Marie DU THYL vefve de Loys TITELOUZE, en son vivant (barré : maieur) eschevin des dix jurés de ceste ville ; avecq eux Claudine CARON vefve de feu Pierre PINGRENON, Loys PINGRENON et Marie THIENBRONNE sa femme, coe cautions.

465) Rente N° 9 le 4/6/1638 : Claude DE BRUXELLES bg de St Omer et Martine PERU sa femme ;

.. subvenir à l'achapt qu'ils ont fait par décret, de maison séante en la rue Baron, tenante à la maison de Jehan DELENORT, faisant le coing de la rue Baron, nommée « Bonaventure », aux héritiers Guillaume GAVRELOIX ; de Dale Marie DU THYL vefve de Loys TITELOUZE, vivant eschevin des dix jurés de la dite ville.

466) Rente N° 10 le 28/7/1638 : Dalle Jenne ANCQUIER vefve de feu Mre Robert PEPPIN, de ceste ville ; elle avoit promis payer à Sœur Claire LANTHOINE, sa niépce, pntement religieuse non professe au couvent des Sœurs blanches à Honschoote ; promis payer aus dites Mére, religieuses du dit couvent ; avecq icelle Jacques DENEUTRE (*DENEUTER*) marchant en ceste ville et Dalle Anthoinette ANCQUIER sa femme, comme caution.

467) Rente N° 11 le 26/4/1638 : Jean DAUSQUE labourier à Atsoy paroisse de Zudausque (barré : et Marie DELENORT sa femme) ; de Mre Xpien JOMART chirurgien en ceste ville ; avecq luy Pierre DUCAMP de Noirquerme, coe caution.

468) Rente N° 12 le 12/10/1638 : Adrien DE WAVRANS argentier de ceste ville et Damlle Catherine MEURIN sa femme ; estoient obligés de restituer à Sire Guillaume MEURIN et Damlle Marie DESMARETS sa femme, leur père et mère, pour la moictié de plache et cense séante à Ernoultcappel, qu'iceux compans avoient cy devant vendus à leurs dits père et mère ; au profit des dits MEURIN et sa femme.

469) Rente N° 13 le 21/10/1638 : Phles et Marie HOCHART, frère et sœur, joeusnes gens à marier de Heuringhem ; de Mre Valentin MIELLET escrauette de Messieurs du magistrat de ceste ville.

470) Rente N° 14 le 1/2/1638 : Vénérable et discrète psonne Monsieur Mre Franchois DELATRE licentié en la sacrée théologie, Archidiacre d'Artois et chanoine gradué de l'église cathédrale de Saint Omer ; de Jacques DELATRE Sr de Le Loe, son frère, Rcr des domaines de la salle le Comte à Vallenchiennes.

471) Rente N° 15 le 25/5/1638 : Jan DEBLOES (*DEBLOIS*) le joe, fils Jan, du Haultpont ; de Jan VAN ESCOULT mre maresquier de ceste ville.

472) Rente N° 16 le 5/7/1638 : Thomas CLEMENT de St Omer ; pour faire paiement à Sœur Jacqueline DUCHASTEL, mère mresse du couvent des Sœurs grises de St Omer, de rente que le dict compant estoit reliquataire, pour le dot de Jenne CLEMENT sa fille, religieuse professe au dit couvent, par contrat fait et passé par les dits CLEMENT et Jenne PAUCHET sa femme, le 27/9/1634 ; avecq luy Anthoine et Thomas CLEMENT frères, enffans du dit Thomas, Robert BONVOISIN et Jan FOLCQUE, dems en ceste ville de St Omer, comme cautions ; au profit du dit couvent.

473) Rente N° 17 le 2/8/1638 : Jacques YMAN bailly de Wattene et Dale Marie JOOS sa femme ; de Mre Jan DAVARY pbre, pasteur de l'hospital de St Jan en ceste ville ; avecq eux Pierre DE COPEHEN le joe, notaire de ceste résidence et Dale Margte QUILEWALLE, comme cautions.

474) Rente N° 18 le 2/8/1638 :

Jean LECOMTE et Jean CADET bgs de ceste ville, exécuteurs du testamt de feu Hubert LECOMTE ; coe le dit feu Hubert, par son testamt du 10/4/1638, auroit fondé un obyt en la chapelle Ste Barbe de l'égle de St Sépulchre, à ces fins donné rente aux doien, mres et compagnons du mestier des fustailleurs et tourneurs en ceste ville, qu'il avoit assigné sur sa maison où il demeroit, en la tenne rue, tent à la maison de Pier GOEUBLE imprimeur et libraire, à Lambert LECOIGNE.

475) Rente N° 19 le 21/6/1638 : Jehan MOUCLIN bg de St Omer, .. pour furnir à la renchon de Franchois MOUCLIN son frère, ayant esté prins prisonier par nos ennemis Franchois ; de Robert DERIN bg de ceste ville.

476) Rente N° 20 le 20/3/1638 : Liévin BART de Blaringhem pays de Flandres, de présent à St Omer ; de Dalle Jacqueline LE PORCQ vefve de feu Abreham DAENS, vivant nottaire Royal de ceste ville.

477) Rente N° 21 le 9/1/1632 ! : Franchois DELATTRE maresquier à Tilques et Isabeau DARTHE sa femme ; du Sr Adrien DE LABEN fils et her de feu (barré : Adrien) Jehan, à son trespas conseilier et receveur de sa Maté au quartier de St Omer ; avecq eux Franchois DELATTRE, leur fils à marier, demt à Tilques et Nicollas CARLIER jh à marier, bg de ceste ville, fils de feu Clément, comme cautions.

478) Rente N° 22 le 27/9/1638 : Damlle Loyse DE HOCQUINGHEM sœur et héritière seulle de Phles DE HOCQUINGHEM, à son trespas escuier, Baron de Zelthun, Capitaine d'une compagnie de cuirasses et sergent major pour le service de sa Maté ; obligeon passée par devant COUSIN nottaire le 24/4/1637, par la dite Dalle compante, au profit de Sr Jean VAN BEUGHEM marchant à Bruxelles ; au profit du dit Sr BEUGHEM ; après que la dite Damoiselle compante, at promis d'administrer au dit Sieur BEUGHEM, hipotecque sur la terre du « Petit Risselaire » séant en Flandres ; avecq elle Philippe DE RENTY escuier, Sieur de Sambletun, son oncle.

479) Rente N° 22 (bis) le 26/2/1638 à Aire : Monsieur Alexandre LE MERCHIER escuier, Sr de Herchault, lieutenant du mayeur de la ville d'Aire et Damlle Louyse MARCOTTE sa compaigne ; de Damlle Margte MONCHY vve de Robert LE PRECQ, à son trespas note Royal à St Omer.

480) Rente N° 23 le 8/2/1638 : Nicollas MERLIN bg brasseur en ceste ville et Damoiselle Margueritte CAUCHETEUR sa femme ; de Mre Jacques LALLAIN pbre, pasteur du Lart lez la dite ville.

Additif le 6/11/1687 : Martinne WALLOIE vefve de Robert VAST, de Poperingue, légatresse avecq son dit feu mary, de la rente à l'autre lez d'Anne SALMON et icelle au par avant de Mre Jacques LALLAIN, dénommé en la dite rente, laquelle comante, tutrice des enfans qu'elle a retenu de son dit mary ; receu du Sr Jean DEBLOCQ.

481) Rente N° 24 le 13/11/1638 : Louys LE CHEVALIER escuier, Sr d'Acquembronne, Dale Catherine DUVAL sa femme, et Jan NIECE, demt avecq le dit Sr Loys en ceste ville de St Omer, iceluy Jan NIEPCE en son nom et coe procureur espéal de Alexandre LE CHEVALIER, procuraon passée à Le Ventye le 10/11/1638 : « Allexandre LE CHEVALIER escuier, Sr de Ribreux, demt pntement en la paroisse d'Estaire ; constitue ses procur de Jan NIEPCE ; ... avecq Louys LE CHEVALIER escuier, Sr d'Acquenbronne, son frère, demt à St Omer, .. de rente que le Sr d'Acquenbronne poldra prendre ; passé à Le Venthie le 10/11/1638 ; nottes J. LE CONTE et DE BEAUSART » ; d'Abraham LE PORCQ, Pierre CAMPAIGNE tutteurs d'Inglebert et Simphorien VANDENBOSQUE, enfans d'Eustace ; avecq eux Phles DE LA CORNEUSE escuier, Sr de Samblethun, demt en ceste ville, Jan BRICHE soldat à la charge du Capitaine Anthoine, coe cauons.

482) Rente N° 25 le 24/11/1638 à Aire : Jacqueline CREPIN vefve de Michiel GOZE, de Marthes ; somme receu du vivant de son dit feu mary, d'Adrien OBREIL mretailleur d'images à St Omer.

483) Rente N° 26 le 5/1/1638 : Jean HERENG fils de feu Guillaume, de ceste ville ; somme retenue es mains, de l'accord et consentement de Dale Magle COCLE vefve de feu Guille HERENG, sa belle mère, au contract de transaction fait à ceste instant, entre elle et luy compant.

484) Rente N° 27 le 30/4/1638 : George PIGACHE bailly de Wisernes et Péronne REMOND sa femme ; de Jean REMOND, leur frère, soldat de la compagnie de cavallerie de Monsieur WINTERFELT.

484) Rente N° 28 le 19/12/1638 : Antoine BRAIELLE charpentier à St Omer et Marie MARTIN sa femme ; de Jean LEPORCQ bg marchand en ceste ville et Péronne CASSEL sa femme ; en opignoraon, une rente créée au profit des compans, par ad pnt déffunct Philippes LECLERCQ et Gabrielle LEGRAND sa femme, le 11/4/1635, es mains des dits LEPORCQ et sa femme.

485) Rente N° 29 le 17/4/1638 : Anthoine POTIER labour à Herbelles et Bertine DUPREY sa femme ; de Franchois DUCIGNE bg brasseur en ceste ville et Damlle Anthoinette ALHOYE sa femme.

486) Rente N° 30 le 24/3/1638 : Martin FEUTREL labour à Tatinghem, Margte SIMON sa femme et Péronne FEUTREL jf à marier agée de 30 ans, sœur d'iceluy Martin, demte en ceste ville ; de Mre Jacques ALAIN pbre pasteur de St Martin au Lart lez ceste ville.

487) Rente N° 31 le 9/1/1638 : Jacques BREMETZ labour à Sercq ; tuteur avecq Jehan PIGACHE d'Anne Marie BREMETZ, fille mineure de déffunct Jehan BREMETZ, fils du dit cparant, et Anne DE ST MARTIN, adsisté de Oudart DE ST MARTIN, oncle de la dite mineure ; .. cpte et estat des biens d'icelle mineure, .. vente publique tenue après les tspas de Jossine PIGACHE, mère grande de la dite Marie Anne BREMETZ, qu'après le tspas d'Anthoie DE ST MARTIN son oncle .. ; au profit de la dite Marie Anne BREMETZ.

488) Rente N° 32 le 11/5/1638 : Jean BERTHELOET fils Andries, bg maresquier au Haultpont et Marie GOETGHEBOEUR sa femme ; de Pierre BARBION bg marchand en ceste ville et Dale Marie PETQUAM le joe, sa femme.

489) Rente N° 33 le 1/2/1638 : Adrien DE WAVRANS argentier de ceste ville Dalle Catherine MEURIN sa femme ; de Sire Guillaume MEURIN eschevin juré au conseil de ceste ville et Dalle Marie DESMARETS sa femme, leur père et mère ; .. pour le dit WAVRANS parvenir au dict estat d'argentier ; .. à l'asceurance que dessus, une rente créée par Pierre CADEL et Marie FETTEL de Journy, au profit de Simphorian DE WAVRANS et de Dalle Marie MINAULT sa femme, passée les 18 et 31/7/1613, recognoissance de la dite rente passée par devant notte, par Jan DE BALINGHEM et Marie DE PAPE sa femme, de Boulizelle le 7/6/1619 ; autre rente créée par les dits CADEL et sa femme, au profit de Pierre RADOULT et Dalle Jacqueline DUBOIS sa femme, les jour et an que dessus ; autre rente créée par Jan ANCQUIER de Sercques, au profit de Fran DELATTRE et Isabeau DARTHE sa femme, le 29/1/1631 , transportée par les dits DELATTRE et sa femme, à la dite Dalle Jacqueline DUBOIS, de la quelle la dite Dalle Marie MINAULT, mère du dit Adrien DE WAVRANS, est légataire universel ; autre rente créée par Pierre HELLEMANS et Dalle Chrestienne CAUCHETEUR sa femme, au profit de la dite MINAULT, le 1/2/1624, hypotheque de la dite rente : aultre rente créée par Jan GUERBOIDE et aultres, au profit de Alexandre MINAULT, le 15/10/1588, recognoissance par Légier et Fran LELEU héritiers du dit feu Jacques, le 12/6/1631 ; aultre rente créée par Thomas MARCOTTE et Franchoise GOIDOU sa femme, au profit de la dite DUBOIS, le 6/6/1632 ; autre rente créée par Pierre SCODT, au profit du dit RADOULT, le 21/4/1609, hipotecque donnée des bailly et eschevins de la Seigneurie d'Acquin ; et rente créée par Anthoine DE LA HAUSOIE escuier, Sr de Boidinghem, au profit des dits RADOULT et DUBOIS le 7/10/1605, hipotecque et recognoissance d'Anthoine DE LA HAUSOIE escuier, Sieur moderne du dit Boidinghem, fils et her du dit constituant ; ont mis es mains des dits MEURIN et sa femme, .. sauf celle créée par les dits

HELLEMANS et CAUCHETEUR ont esté rethirées par les dits compans, pour recevoir le rembours, .. et ont obligé manoir amazé de maisons et aultres édifices, le tout séant à Ernoulcappel, et occupé à tître de louage par Jean ROULLIER ; et tres séantes à Tilcque, occupées de louage par Quintin COLMAN labour à Tilcques ; les terres qu'ils ont à eulx appartens, à Pollincove tenue en ferme par Jan DELABROIE ; tre à Audruicq au lieu nommé vulgairement « le Tombe » ; une maison à eux appartient, située en ceste ville, en la rue de St bertin bas, au devant des pères Anglois, tenante à Monsr de Fromenssen, à la rue du Caltre.

490) Rente N° 34 le 17/2/1638 : Anthoine MICHIEL greffier des orphelins de St Omer et Damlle Franchoise OGIER sa femme ; le 2/3/1635 ils auroient receu de Jehan PECQUEUR anchien manéglier de l'église du St Sépulchre en ceste ville, por le rembours de rente que debvoient à la dite église, les vefve, enffans et héritiers de Jehan CAPPELLE cuisinier, le dit rembours fst le 26/8/1634 ; au pffit de la dite église.

491) Rente N° 35 le 9/2/1638 : Antoine LEWITTE receveur de la Magdelaine, dicte « la Maladrie » lez ceste ville ; un chapeau à Jacq LEWITTE et aultant à Jacqueline LEWITTE, fils et fille du dit Antoine, et à la servante d'icelluy ; 5000 florins, receu par Andrieu JOLY et Anne PINGRENON sa femme ; du gré accord du dit Rr, .. au proffit d'icelluy ; le dit LEWITTE 1^{er} compant, at vendu, une maison, jardin avecq une petite maisonnette y adjacente prez la porte, aboutant à la rue de l'Avoine, nommée la grande maison « le Lion Rouge », en ceste ville de St Omer en la tenne rue basse, tent aux hers de Cornilles DEWULF, à Antoine HERMEL, et la petite maison, tent aux dits hers DEWULF, aux hers de Jacq BRUSLOIS, avecq un porche svant à la cuisine, .. enclos de jardin que le dit LEWITTE se réserve à son proffit.
Additif le 5/5/1638 : Anthoine LEWITTE ; receu d'Andrieu JOLY et sa femme, .. le « chapeau » à Jacq LEWITTE son fils, aultant à Jacqlinne LEWITTE sa fille, et à sa servante.

492) Rente N° 36 le 17/2/1638 : Adrien DREIS bg marchand tanneur en ceste ville et Dale Marie POMART sa femme ; d'Eustace MARSILLES bg rentier en ceste ville et Dale Jacqueline ROBINS sa femme.
Additif en marge le 23/4/1654 : Eustace MARSILLES avoir receu.

493) Rente N° 37 le 10/2/1638 : Jacques DEROND fils Jean, jh à marier, de Wavrans, .. furnir sa ranchon à luy prestée par Monsr Mre Pierre DE COCQUENPOT pbre pasteur d'Inghuehem ; au pffit du dit DE COCQUENPOT.
1^{er} feuillet joint : (lettre à) Messeigneurs les Gouverneur, présidents et ceux du conseil d'Artois ; suplie humblement derechef, Anthoine DE COCQUEMPOT ... ; à la déclaration de *blanc* LIOT fils du greffier du gros, déffunct ; en marge : le tout veu avecq le consentement de Jacques DEROND fils de Jan, la cour ordonne que les lres de rente en question ... le 21/3/1654.
2^{ème} feuillet joint : (lettre à) Messeigneurs les Gouverneur, président et gens du conseil d'Artois ; supplie humblement Anthoine DE COCQUENPOT labourier à Wavran, nepveur et héritier de feu Maistre Pierre DE COCQUENPOT, vivant pbre et pasteur d'Inghuehem ; ... esgard au consentement de Jacques DEROND fils Jean, obligé au dict contrat ; le 18/3/1654 l'huissier du conseil d'Artois sousigné (JENIN) ; at insigné ceste à *blanc* LIOT fils du greffier du gros, déffunct.
3^{ème} feuillet joint : (copie) : Jacques DEROND fils Jean, jh à marier, de Wavrans ... (idem ci-dessus). *Additif le 14/3/1654 : Jacques DEROND fils Jan, consente que le contract soit regrossé de nouveau, .. le dit originel estre perdu et non recouvrable.*

494) Rente N° 38 le 16/3/1638 à Aire : Martin GRAVE fils Adrien, labourier à Blaringhem ; d'Alexandre MUSARD bg de St Omer.

495) Rente (Vente) N° 39 le 2/1/1638 : Adrien DE VANDOSME demt à Coiecq, Pierre DE BEAUSART labourier à Glen et Anthoinette DUPEN sa femme ; à Phles DE LA CORNHUSE escuier, Sr de Samblet, demt en ceste ville ; vente de terres, des acquets du dit VANDOSME au terroir de Samblet, desoub « la Malle » et en « la Vallée des .. », list à la vefve MATISSART.
Au verso une ligne : compans Jacq COPPEY huissier du conseil de Flan, Guillaie SCAD et Guillaie HARDEBOLLE, labouriers de Renescure ; le 25/9/1630.

496) Rente N° 40 le 18/3/1638 : Jehan BOULTRY caporal de la compnie du Gouverneur de St Omer ; du Sr Adrien TAVERNE bg marchand en ceste ville.

497) Rente N° 41 le 13/2/1638 : Floris DU BACQUELEROT escuier, Sr de Lignières, Rcr de la Chastellenie de Cassel, procureur espécial des bailly, nobles vassaux et hommes de fief de la cour et Chastellenie de Cassel, fondé de procuration : « Bailly, nobles vassaulx et hommes de fief de la cour et Chllenie de Cassel, .. pour furnir aux nécessités de la conjuncture du temps, et à la quote que ceste Chllenie doit por sa Maté ; avons autorisé Floris DU BACQUELEROT escuier, Sr de Lignières, Recepveur de ceste Chllenie, pour lever rente ; le 22/1/1638 ; estoit signé BAERT » ; de Mre Herry HELLEMANS licen es loix, conseiller du Roy au balliage de St Omer ; iceux deniers procédans des biens trouvés en la maison mortuaire de Damle Agnès FEBVRIER, à son tspas femme au dit Sr HELLEMANS.

498) Rente N° 42 le 15/1/1638 : Jehan THIELMAN homme de chambre de Messire Jean DE DION, Chevalier Sr de Wandonne, Coupelle la Vieuille, Desprey, demt présentement à St Venant, et procureur espéal d'icelluy, dont procur : « Messire Jean DE DION, Chevalier Sr de Wandonne, Coupelle la Vieuille, Desprey, demt pntemt à St Venant ; ses procurcs généraulx et espéciaux de Jehan THIELMAN son homme de chambre ; .. en son nom, prendre rente de Louis DE ROUPY marchand de drap de soie et Jan MAIOUL marchand, dems à Aire ; passé à St Venant le 13/1/1638, par devant nottaires de la résidence de Lillers, avecq le dit Sr compant, signé : J DE DION, P DE BOULLONGNE et DE MARTHES » ; du dit Louis DE ROUPY bg marchand, de St Omer.

499) Rente N° 43 le 9/4/1638 : Jacques SARRE bg, mesureur de grain à St Omer ; de Cornilles BECLIN du Hautpond.

500) Rente N° 44 le 15/2/1638 : Floris DU BACQUELEROT esquier, Sieur de Lignièrés, Recepveur de la Chastellenie de Cassel, y résident, comme procureur de Messieurs les bailly, nobles vassaulx et hommes de fief de la cour et Chastellenie de Cassel (*voir rente N° 41*) ; de Vénérable personne Maistre Anthoine LEROY pbre, chanoine de l'église cathédrale de St Omer.

501) Rente N° 45 le 29/7/1638 : Marie DUPREY vefve de feu Pierre DESMARETZ, vivant bg mre tisseran de toille ; de Allard DESGARDINS, Jean TITELOUZE et Adrien DE WAVERANS, tous administrateurs de la chapelle Nre Dame en l'égle St Denis ; iceux deniers procédans du rembours, que les dits DESMARETZ et la dite compante, devoient à la confrérie de Ste Elisabeth érigée en la dite chapelle, annexée pntent à la chapelle Nre Dame, en suite de l'ordon de feu Monseigneur le Rme Evesq de St Omer.

Additif le 15/11/1715 : Les administrateurs de la table du vénable St sacrement de l'église de St Denis à St Omer ; receu de Pierre MAES, propriétaire de la maison affectée à la rente ; signés : P. BALIGAN, Jean FRION, J.B DUCROCQ.

502) Rente N° 46 le 1/7/1638 : Messire Christophle DEFRANCHE Evesque de Saint Omer, Wallerand DE KERCKHOVE doien, George GUILLUY chantre, Adrien DE HENNIN, Franchois DELATTRE archidiacre d'Artois, Henry VAN WACHTENDONCK, Jean DELABROIE, Jean DE THERRY, Michel WEYMS, Jean DE VITRY, Pancrat MUTHEN, Nicollas DESCAMPS, Eustace DELANDAS archipbre, Nicollas HUART, Jean DANTHIN, Loys DESTIENBECQUE, Maximilien DE LA FAILLE, Jean WILLEMOTTE, Jean Charles DE LONGUEVAL, Hubert RASOIR, Antoine LEROY, Jacques PALFART, Jean Phles COLBRANT, Arnoult GALLET, Guislain DE BERSACQUES, Jacques ROSE, faisant le chapitre de l'église cathédrale de Saint Omer, Philippes GILLOCQUE Abbé de Saint Bertin, S.S Antoine LAURIN, Jacques DE PIPPEMONT Chamberlain, Jacques DELABE, Guillaume DEWHITTE, Jean DEFLANDRE Recepveur du couvent, Robert DE HAUSSY, Eustace CRUGERT, Robert DESMASIERS, Nortbert LOEMBLE, Jean POLLEHOIE, Floris DE BEAUFERMEZ chantre, Guille PATTINIER soubprieur, Philippes LIOT tiers prieur, Martin CAROULLE, Jean DE CHERF, Wallerand DE VARGELOT mre de l'infirmerie, Michel LEGRAIN Régent du collège, Pierre DE HAFFRENGUES, Hughues BEUGIN chapelain, Jacques HEBBIN, Antoine BUISINE, Charles DEWINTRE, Jacques HAVERLOIX aumosnier, Pierre GANTOIS, Jean PAIELLE, Antoine RACHINE, (barré : Louis CASTIAN) (et ajout en marge : Pierre BLONDE), Jean VIVIEN, Nicollas OGIER, Philippes LETURCQ, Antoine DE LA THIEULLOIE, Robert LHOSTE, Adolph SCORISSE, Jean DUHIET, Hiérosme DE WIGNACOURT, André GILLOCQ, Jean PECQUEUR, Jacques CAMPION, Antoine GONZALES, Charles BOSCAR, faisant le couvent de Saint Bertin ;

pour subvenir à la conservation et déffense de la ville de St Omer, pntement siégé par l'ennemy Francois, soub la domination de sa Maté Catholicque, nostre Prince et seigneur souverain, et conséquament de la foy Catholicque appostolicque et Romaine, à la déffense et cservaon de leurs églises, dignités et bénnéfices et de la bonne et vertueuse populace de la dite ville ; .. 6400 florins, receu de Godefroy DE BRANDT esquier, Sr de La Camp, du Bardoul. (belle pages de signatures à la fin de l'acte !)

503) Rente N° 47 le 26/1/1638 : Jean ROMEL fils Hubrecht, labour demt à Busschoeure pays de Flandres ; de Simon DE MONCHI fils Mathieu, tuteur des enfans mineurs de Thomas DE MONCHI.

504) Rente N° 48 le 28/10/1638 : Marcq MONSTRELET bg maresquier en (barré : Lisle) Lizel ; de Gabriel DEBOL bg et maresquier au dit Lizel ; deniers provenans du rembours fait par les héritiers de Lambert DEBEER ; .. pour « suivre sa cotte et ligne » remploy de la dite rente, cy devant par le dit DEBER.

505) Rente N° 49 le 22/2/1638 : Noble et Vénérable personne Monsieur Mre Henry DE WACHTENDONCK, pbre, licen es droix, chanoine de la l'égle cathédrale ; de Jan GUISLAIN chavetier et Loyse DESMARET sa femme ; au proffit des dits Jean GUISLAIN et sa femme, et retournera à Jacqline GUISLAIN leur fille, et advenant le tspas d'icelle sans enfans, retourner aux hers de la dite Loise DESMARETZ por « tenir la cotte et ligne », attendu que les deniers sont procédans de son chef.

506) Rente N° 50 le 1/2/1638 : Laurent DELENORT labourier à Difque et Anne HAMBRE sa femme ; de Jehan LELEU et Claude LEGRAND bgs de St Omer, tutteurs de Guillaume Ignace CARDON, fils de Phles et de feue Magdelaine LESAIGE ; deniers procédans d'un rembours de rente fait par Jacques CRASSET de Wavrans, quy avoit esté créée au proffit de Franchois LESAIGE pére grand du dit mineur.

507) Rente N° 51 le 6/4/1638 : Robert et Thomas LARDEUR, pére et fils, labouriers, réfugiés en ceste ville de St Omer, de Tatinghem ; de Dale Magdelaine DEHEGHES fille à marier, de ceste ville.

508) Rente (Vente et Rente) N° 52 le 28/5/1638 : Sr Charles GAILLET bg rentier à St Omer ; couvrechef à la fille du dit GAILLET ; à Jean DUCRISTEL bg de ceste ville, tailleur d'habits et Jenne GODIN sa femme ; le dit 1^{er} compant at vendu, aus dits 2^{nds} une maison, jardinet scituée en la liste rue bas, alias « marché à porcs », tent au dit GAILLET, à la vefve et hers Mre Adrien DREIES.

509) Rente N° 53 le 22/1/1638 : Loys DE ROUPI bg marchand en ceste ville et Dale Cornille VROMELINCK ; de Sœur Marie DEREMETS mère mresse de l'hospital de St Jean en ceste ville ; iceux deniers procédans de son bien patrimonial.

Additif en marge le 18/2/1651 : la soubsigné (Sœur Marie DEREMETZ), receu le rembours, par Bauduin LEBRUN.

510) Rente N° 54 le 21/12/1638 : Pierre et Bertin BOLLART frères à marier, enffans de déffunct Maximilien et Marie BARDT, leurs père et mère, dems à Arcq ; de Fhois BOUTON réfugié en ceste ville, du dit Arcq ; appartiendra les dits deniers, entre le dit BOUTON et ses enffans Franchois et Isabeau BOUTON, qu'il olt de déffuncte Catherine DESBROECK ; avecq eux Pierre BOURSIER leur beau frère, caon. 1^{er} feuillet joint : (copie) le 22/9/1642 : « à tous ceulx quy ces ontés lres veront, Pierre DE LE COURT garde du seel d'Arthois, salut » ; par devant Mathieu COEUGNET et Pierre DE COPEHEN le joeusne, nottes à St Omer ; comparurent Pierre et Bertin BOLLART frères à marier, enffans de déffunct Maximilien et Marie BART, leurs père et mère, dems en la Compté d'Arcques ; receu de Fhois BOUTON réfugié en ceste ville, du dit Arcques ; .. entre le dit BOUTON et ses enffans Fhois et Isabeau BOUTON, qu'il olt de déffunct Catherine DESBROUCQ ; avecq eux Pierre BOURSIER leur beau frère, caution. 2^{ème} feuillet : le 15/2/1651. 3^{ème} feuillet : (lettre) à Messieurs les président, gens du conseil d'Arthois ; Nicollas BOURDREL et Isabeau BOUTON sa femme, de Glomenghuen, icelle fille et here de feu Franchois ; que Pierre et Bertin BOLLART frères, auroient receu du dit feu Fhois BOUTON, de rente à la caution de Pierre BOURSIER, passée le 21/12/1638. en marge : soit monstré à la vefve du greffier LIOT, .. faire l'insinuaon du 29/7/1650.

511) Rente N° 55 le 7/10/1638 : Antoine DELEZOEDE jh à marier, émancipé ; de Vincent et Antoinette PEPIN, frère et sœur, de ceste ville ; mis es mains des dits PEPIN, en forme d'engagemt et oppignoraon, une rente créée par Vincent TANT et Dale Catherine DELEZOEDE sa femme, au profit du dit compant.

512) Rente N° 56 le 21/4/1638 :

Jehan DUPREY labour demt au Boys d'Helfault et Pierre DUMONT, son beau père, labour au dit lieu ; de Mademoiselle Marie LE VASSEUR vefve de Mre Guérardt AUBRON, cy devant cseiller second de St Omer et eschevin d'icelle.

513) Rente N° 57 le 1/10/1638 : Jenne PIERS vefve de feu Josse DE NOEUFVILLE, de St Omer et Anthoine DE NOEUFVILLE son fils, demt au Henuin ; de Ferry LAMORY bg et potier de tre en ceste ville et Margte MAUBAILLY sa femme ; avecq eux Jan FONTAINE, bg de ceste ville et Guillae DE NOEUFVILLE, fils d'icelle compante, coe cauons.

514) Rente N° 58 le 22/12/1638 : Marand BERNARD fils Jacques, maresquier au Haultpont et Isabeau DECRAWER sa femme ; de Dalle Marie WERBIER vefve de feu Robert DHAFFRINGHES, vivant eschevin de ceste ville de St Omer.

515) Rente N° 59 le 7/1/1638 : Jan DE TIENBRONNE mre charpentier de ceste ville et Charles DELAIRES, tutteurs de Jan et Gilles GILLO enffans mineurs de Wast et Adrienne LEJOE, .. pour éviter procès à descharger la maison du « Cat quy dort » au marché à vache, appartenant aux héritiers de Jan HOCHART et Laurence DESMARETS, chargé vers Charles TESTART, .. à raison que les héritiers du dit HOCHART estoient intentionnés de faire traicter les dits tutteurs, au nom des dits mineurs, .. comme à eux appartenant la dite maison, par donation ; de Loys PINGRENON et Marie TIENBRONNE sa femme, dems en ceste ville.

516) Rente N° 60 le 28/12/1638 : Jean BOURSIER fils Jean, labour à Arcq ; de Mathias LEJAY bg marchand en ceste ville ; avecq luy Pier BOURSIER son fils, labour à Arcq, coe caon.

517) Rente N° 61 le 4/10/1638 : Bernard FACHE (*Bernart FAES*) mre faiseur de mollins, demt présentement au Haultpont, .. tombé d'accord avecq Martin et Jenne HENRY, frère et sœur, touchant l'homicide advenu en la personne de Marcq HENRY leur père, i olt environ 3 ans, comis par le dit comparant ; au profit des dicts Martin et Jenne HENRY.

518) Rente N° 62 le 1/4/1638 : Jacques STEVEN bg mre battelier au Haultpont ; de Antoine CLEM bg molnier es dits faulxbourgs ; avecq luy (barré : Andries STEVEN frère du dit Jacq, bg et mre battelier au dit lieu et Martin ALLARD, Francoise COEN sa femme) Allard MARTIN boullengier illecq et Jenne DELOIS sa femme, coe cauons.

519) Rente N° 63 le 20/2/1638 : Jacques CAPPON bailly de Coiecque, y demt ; de Jacques LENOIR sergeant du baille de St Omer et Damle Loise LOEULLIET sa femme ; iceux deniers procédans du porte de mariage de la dite LOEULLIET avecq le dit LENOIR.

520) Rente N° 64 le 13/11/1638 à Douay : Hugues LEDIEU censsier à Baralle et Damle Anne DE BOVINCOURT ; de Damle Marie SALE vve en dernières nopces de Franchois LAGACE, bourgeoise de ceste ville.

521) Rente N° 65 le 11/5/1638 : Dalle Jacqueline DELECREUSE vefve de feu Mre Gérard LIOT, vivant licentié, demt à St Omer ; de Dalle Jacqueline LEPORCQ vefve de feu Abreham DAENS, vivant nottaire en ceste ville ; avecq elle, Dalle Louise DELECREUSE vefve de feu le Sr Pierre BLONDEL, Louys et Jacqueline BLONDEL ses enffans à marier, de ceste ville, comme cautions.

522) Rente N° 66 le 6/3/1638 : Jan DELEWANTE chaffetier à St Omer et Druette SCELLIER sa femme ; de Damlle Jacqueline LEPORCQ vefve de feu Abreham DAENS, de ceste ville.

523) Rente N° 67 le 23/1/1638 : Pierre DUCROCQ bg fillatier à St Omer et Anne CARON sa femme ; de Loys CASTIAN bg marchand en ceste ville ; avecq eux Pierre PASQUIN labourier en Avroult paroisse de St Liévin, comme caution ; au proffit du dit CASTIAN et Dalle Catherine HAFFRINGUES sa femme.

524) Rente N° 68 le 16/12/1638 : Chles DELAIRE bg mandelier et Charlotte DUVAUCHEL sa femme ; de Dale Jenne TARTAIRES vefve de feu Lambert LOEUILLIEUR.

525) Rente N° 69 le 7/6/1638 : Vénérable psoe Monsr Mre Jean ROGIER pbre, pasteur propriéte de Tatinghem, réfugié en ceste ville ; de Dale Marie DUTHIL vefve de feu Mre Loys TITELOUZE, vivant eschevin des dix jurés por la communauté de ceste ville ; en oppignoraon, es mains de la dite DUTHIL, Ire d'achapt de tres séantes à Tatinghem, passée le 30/10/1625.

526) Rente N° 70 le 16/12/1638 : Guillaume DOLLE bg rentier à St Omer ; de Jean NEPVEUR et Martin CALMON tutteurs de Jean, Lambert et Guillaume TAVERNIER enffans mineurs et héritiers de feuz Jean TAVERNIER et Loyse CALMON, leurs père et mère ; iceux deniers appartenans aus dits mineurs.

527) Rente N° 71 le 14/6/1638 : Damle Isabeau DELATTRE vefve de feu Gilles QUEVAL, vivant notaire Roial de ceste résidence ; de Messieurs les gouverneurs et administrateurs des tables des pauvres des églises de Ste Aldegonde et St Denis en ceste ville, par les mains de Sire Estienne LEPOR eschevin de ceste ville, l'un des dits administrateurs, icelluy avoit receu le 21/4/1637 de Damle Catherine VANDALLE, de rente qu'elle devoit à la dite table, à la caon de Madame, Dame et aultres, provenans les dits deniers de Denis LE FRANCOIS Rr de la dite table.

528) Rente N° 72 le 3/11/1638 : Mre Xpien JOMAER mre chirurgien en ceste ville et Dalle Anne ROBBINS sa femme, pour parvenir à l'achapt de maison nommée « le Mannequin » scituée sur le grand marché de ceste ville, provenant d'Adrien DECAMP, qu'il ont acquis par décret ; de Martin CALMON et Jan NEPVEUR tutteurs de Jan, Lambert et Guille TAVERNIER enffans de feu Jan et Loyse CALMON. *Additifs les .5/1642 et 23/10/1642 : Martin CALMON et Jehan NEPVEUR tutteurs des enffans mineurs de feu Jehan TAVERNIER ; recheu de Mre Xpien JOMART.*

529) Rente N° 73 le 25/5/1638 à Aire : Adrien MOREL labourier réfugié à Fauquenberghue et Jenne BRAURE sa femme ; de Loys PRUVOST brasseur au dict lieu.

530) Rente N° 74 le 30/4/1638 : Robert MACREL bailly de Racquinghem ; d'Adrien DE WAVRANS argentier de St Omer et Dalle Catherine MEURIN sa femme.

531) Rente N° 75 le 14/12/1638 : Jacques MARISCHAL bg marchand à St Omer et Jenne NOEUFRUE sa femme ; de Chrisphle ZOUTEMAN fils à marier, de ceste ville.

532) Rente N° 76 le 26/11/1638 : Guillaume DUISAN et Isabeau THUBEAUVILLE sa femme, naguères labourier au Marquisat de Renty, présentem réfugié à St Omer à cause des guerres présentes contre la France ; de Dalle Marie SELINCQUART vefve de feu Anthoine DE ROUPY, vivant marchand en ceste ville.

533) Rente N° 77 le 24/2/1638 : Andrieu UTENS bg et libraire, juré à St Omer et Chrestienne LECONTE sa femme ; de Hubert LECONTE, père à la dicte Chrestienne, bg de ceste ville.

534) Rente N° 78 le 14/8/1638 : Liévine LELEU vefve de Pier BODAINÉ, de Watenes ; de Dale Franchoise DE BRUXELLES vefve de feu Thomas SERGEANT, vivant bg marchand en ceste ville ; avecq elle Maurice DE WAGHEMACKEE marchand au dit Watenes, comme caution. *Additif en marge le 22/6/1640 : le subsigné (Franchois SERGEANT), coe tutteurs de Denis SERGEANT ; recheu de Liévine LELEU vve de Pierre BOIDAINÉ.*

535) Rente N° 79 le 5/1/1638 : Jan BOURSIER l'aisné et Margte LEMRE sa femme, Pierre BOURSIER leur fils et Marie BOLART sa femme, dems à Arcques, pour satisfaire à la renchon du dit Jan BOURSIER l'aisné, ayant esté détenu prisonnier avecq Jan BOURSIER le joe, son fils, es prisons du Mont Hulin en Franche ; recheu le 14/12 de Nicollas MARCOTTE de ceste ville ; au proffit du dit MARCOTTE.

536) Rente N° 80 le 30/8/1638 : Pierre MACAIRE bg marchand à St Omer et Olive BEAUVOIS sa femme ; de Dalle Franchoise DE BRUXELLES vefve de feu Thomas SERGEANT, à son trespas bg marchand en ceste ville. *Additif en marge le 28/6/1640 : le subsigné (Franchois SERGEANT) ; recheu de Jacques MACAIRE, Simon et Isabeau MACAIRE, pour le rembour.*

537) Rente N° 81 le 16/4/1638 : Messieurs Nicolas DE ZUTPEENES escuier, Sr de Isacourt, noble vassal de la court de Cassel, Mre Pierre DE CONINCK licen es droix, hoe de fief d'icelle, Mre Hendricq BAERT licen es droix, greffier de la dite court, auctorisés par acte donné de Messeigneurs, bailly et nobles vassaux de la dite court, le jourd'hier, signé J. VANSIMPOL et caheté du cachet de la chastellenie de Cassel, en langue thioise (*suit l'acte en flamand*) ; por subvenir à l'embarquement du

régiment sus dit (Jerschen van Don Eugénio ONELLY) ; reçu de Sr Pierre DELATTRE eschevin juré au conseil de ceste ville et Damoiselle Anne DE BRAINE sa femme. *Additif en marge le 17/4/1638 : le subsigné (P. DELATTRE), receu.*

538) Rente (Vente et Rente) N° 82 le 16/12/1638 : Jan DAREST bg marchand taneur en ceste ville et Damoiselle Marie LOMAN sa femme ; Julien SANTUN bg potier de terre en ceste ville et Marie BOLLART sa femme ; rente aus dits DAREST et sa femme, .. et vendu au profit du dit SENTUN et sa femme, une 32^{ème} part en la maison jadis nommée « la Coupe d'Or », sur la plache, hors la porte du Haultpondt, listant à la maison Francois OBRY, aux ayants droicts Josse DEWETTE, à « la Singledicq », à la grande rue, escheu à la dite LOMAN par le trespas de feu Marie COLBRANT sa mère grande.

539) Rente N° 83 le 8/10/1637 ! à Aire : Ambroise MANESSIER labour es faulxbourgs de Nre Dame de ceste ville et Anne PILIS sa femme ; coe feu Mre Jean MANESSIER et Damlle Marie CROMBECQ, leur père et mère, se seroient pour leur plaisir, coobligé vers Monsieur du Sange, gnal de La Motte au Bois, pour plusieurs achapts de bois de chesnes, fst par iceulx comparans, es bois de Nieppe ; au profit de la dite Damlle Marie CROMBECQ.

540) Rente N° 84 le 8/10/1638 : Antoine DE LA HOUSOYE escuier, Viscomte de Boidinghem et Zundhove, Seigneur de Quercamp, La Vallerie, Noyelle, Quindalle, lieutenant gnal du baille de St Omer et Mademoiselle Jacqueline LAUWERINS sa compaigne ; convenu por l'introduction et ingression de Damoiselle Marie DE LA HOUSOYE, sœur du dit Seigr de Boidinghem, en l'Abbaye du nouveau cloistre en la ville de Berghes St Winocq, dont pntemt Madame Marie DE WULF est Abbessse ; au prouffict de la dite Abbaye.

541) Rente N° 85 le 7/1/1638 : Jan DUST maresquier au Haultpont et Jacqueline ERNOULT sa femme ; de Jacques DONCKER et Hubert MONSTRELET tutteur de Jan DE DONCKER fils Nicolas et Marie GILLIERS, ses père et mère ; en vertu de la cassaoon de rente passée le 2/4/1635 par Eustache DEBEIGLE maresquier en Lisle, à la caution de Jan DE HOUTHERE fils Jean, maresquier es dits faulxbourgs, prem mary à la dite Jacqueline ERNOULT ; au profit du dit Jan DE DONCKER.

542) Rente N° 86 le 27/3/1638 : Pierre ROLLAND caron et Jenne BECQUET sa femme, de Nielles lez Blecquin ; de Dalle Jacqueline DE HAFFRINGHES vefve de feu Louis DUTIL, de St Omer, .. et après le trespas d'elle, retourner au profit de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville, à charge d'un obit annuel.

543) Rente N° 87 le 27/10/1638 à Arras : Ferry BONIFACE jh à marier, demt es faulxbourgs de (barré : ..) Nicollas ; de Marie BONIFACE sa sœur, vefve de feu Jean HEAULME, de St Omer.

544) Rente N° 88 le 22/5/1638 à Arras : Nicolas Francois BRUYANT escuier, Sieur de Florenville, fils à marier, demt à Arras ; de Maistre Adrien PENANT licentié es droix, advocat au conseil d'Artois, procureur du Roy en l'élection du dit pais et Damoiselle Marie Magdelaine LEMAIRE sa femme ; .. passant quittance de somme délivrée à Damoiselle Anne DUFLOS, vefve de feu Mre Nicolas CORNAILLE, à son tspas escuier, conseiller au dict conseil d'Artois, de rente à son profit.

545) Rente N° 89 le 11/12/1638 : Antoine JUILLIEN (*JULIEN*) eschevin de Watten, et coe procur espécial des bailly, mayeur et eschevins de Watten, procuracion cy après (acte en flamand ; le 3/12/1638, signé : M. SLUYPRE) ; de Jean NEPVEUR bg marchand en ceste ville et Péronne DECROIX sa femme.

546) Rente N° 90 le 3/2/1638 à Béthune : Anthoine DESCAMPS labour à Lestrem ; de Phles VANNOCQ hoste des « Trois Rois » à Le Gorghue.

547) Rente N° 91 le 13/7/1634 ! à Fruges : Franchois MARISSAL labour à Couppele Vieilles ; de Pierre DELAVERDURE marchand à Fruges.

548) Rente N° 92 le 16/1/1638 : Liévin LAY bailly de la terre et Seigneurie du village de Cohem, demt à Blaringhem, de présent en ceste ville ; de Damlle Jacqueline LEPORCQ vefve de feu Abreham DAENS, vivant nottaire Royal de ceste résidence ; avecq luy Liévin BART, de Blaringhem, comme caution.

549) Rente N° 93 le 25/11/1638 à Aire : Margueritte VALLIERS (*DE WALLIERS*) vefve de Pierre DESPLANCQUES, vivant lieutenant de Werchin, passé quelque temps, elle auroit acquis d'un nommé Adrien MOREL, boucher de Werchin, certain manoir séant au dit lieu, à la charge entre aultre, de descharger le dit MOREL, vers à pnt déffunct Pierre SOUILLART, vivant procureur et nottaire à Fressin, de rente, .. lesquelles rentes auroient esté en la possession, de à présent déffunct, Adrien DRACQ, vivant procureur à St Pol, au quel les dites lres auroient esté mis es mains, en la cause de main assize qu'auroit intenté le dit SOUILLART, sur les héritages du dit MOREL ; au profit de Adrien SOUILLART, notte Roial à Fressin, fils aîsné du dit feu Pierre, pareille rente.

550) Rente N° 94 le 16/4/1638 à Arras : Guillaume DAIX bailly de Henninel et Rr de Vaulx, demt en ceste ville d'Arras, au nom et comme procur espécial de Hault Puissant Illustre Seigneur Messire Charles Albert DE LONGUEVAL Comte de Busquoy, Baron de Vaulx et Rosemberg, Seigneur de Faismes, Goeulsy, Libiegh, Achet le Petit, fondé de procuracion passé par devant nottaires et tabellions roiaux résidens en la ville de Bruxelles le 27/6/1634 : « en la ville de Bruxelles ; Hault Puissant et Illustre Seigneur Messire Charles Albert DE LONGUEVAL Comte de Busquoy et Grathe, Baron de Vaulx et Rosemberg, Seigneur de Farchuns, Goeulzin, Liebiegh, Achiet le Petit, et Gentilhomme de la chambre de leurs Majesté Impérialle et Catholicque, Chevalier de l'ordre de Calatraun, Comandeur d'Almoradie, Coronel d'un régiment de chevaux,

Grand Veneur et louvier du Pays d'Arthois, Grand bailly Gouverneur et Capitaine gnal du Pays et Comté de Haynau, Gouverneur de la ville de Valenchiennes, Capitaine d'une compagnie d'ordonnance et d'une aultre ordinaire à pied ; établi ses procureurs gnaulx et espéciaux, le Sieur Anthoine DEMOL conseiller de sa Majesté au conseil d'Arthois et Guillaume DAIX Receveur de la Baronnie de Vaulx et Mre Anthoine DE DOUAY Gouverneur et bailly de Busquoy ; ... ; fait et passé en la ville de Bruxelles le 27/6/1634, en la présence de Monsieur Jacques PRUSSEN VANDER AA, conseiller et maistre ordinaire en la chambre des comptes de sa Majesté en ceste ville et le Sieur Jacques DE KEMPENER bailly de Faismes » ; de Damoiselle Marie DE DOUAY vefve de Pierre DESLIONS, escuyer, licen es loix, advocat au conseil d'Arthois, demte à Arras.

551) Rente N° 95 le 3/1/1628 ! : Arthus MAUBAILLY bailly du Sr de Milfault, demt à Wandonne ; de Liévin DE MACQUINGHEM serrurier en ceste ville ; avecq luy Pierre CARON labour à Wandonne et Jehan CARON bg en ceste ville, comme cautions.

552) Rente N° 96 le 22/2/1638 : Michiel TARTAIRE cordonnier à Remily Wirquin et Anthoinette DAUSQUE sa femme ; ils ont acquis de, à présent déffunct Pierre BAILLY, vivant labourier au dit Remilly, un manoir amazé de maison et estables, séant au dit Remily, tenu fonssiérement de Messrs de chapitre de St Omer, listant aux héritiers Marcq DAUSQUE et Antoine DEGUYSSE, à la rue de l'église de Remily, aboutant au Sr CAMPION, à charge de rente en quoy le dit Pierre BAILLY est obligé, vers Jan MARTEL, en son vivant marchand et bg de ceste ville de St Omer, lettres de création passée le 27/10/1627 ; rendue aus dits TARTAIRE et sa femme, par Jan DE SENICOURT, curateur aux biens du dit feu MARTEL et Marguerite DUBUISSON sa femme ; avecq eux Jehan DAUSQUE, frère d'icelle Antoinette, et Catherine LEPRINCE sa femme, comme cautions ; au proffit du dit SENICOURT curateur.

553) Rente N° 97 le 23/3/1638 : (abimé) Fhois PICQUET labourier à Blecquin et Liévine MAILLART sa femme ; de Jenne et Marie PICQUET, leurs niépes, filles à marier.

554) Rente N° 98 le 28/6/1638 à Lillers : Andrieu CAMPAIGNE labour à Orgeville et Isabeau LEFEBVRE sa femme ; de Antoine FAUCQUEUR labourier à Molinguem.

555) Rente N° 99 le 6/11/1638 à Aire : Nicolas PRUVOST bailly de la terre et Seignourie des Dames d'Estrun au bourg de Fruges, estant présentement réfugié à Aire et Jenne DE FEBVIN sa femme ; de Nicolas DE BOMY fils à marier de Andrieu DE BOMY, demt en la dite ville, que le dit Andrieu DE BOMY, à pnt déffunct, luy auroit donné et légatté par sa disposition testamentaire. *Additif le 27/11/1658 à St Omer : Nicolas DE BOMY cordonnier à Baillieul pays de Flandre et Légière LOUIS sa femme ; receu de Jenne FEBVIN vefve de Nicolas PRUVOST.*

556) Rente N° 100 le 8/1/1638 : Pierre HOVELT labour à Zutausq, .. estoit redevvable à Jacques BREMETZ et Jehan PIGAICHE tutteurs de Marie Anne BREMET, leur petite niépce, .. deniers appartenant à la dite Marie Anne BREMETZ ; avecq luy Jehan D'AUSQ bailly de Zutausq, Norcarmes, y demt ; au proffit de la dite Marie Anne BREMETZ.

557) Rente N° 101 le 7/2/1638 (lieu non noté, Béthune ? ; signés : CLOPE et LEFEVRE) : Jan DE GOUHY (*GOUY*) le josne, labourier à Fief ; de Phles THORILLON procureur postulant au conseil d'Arthois ; avecq luy Jan FLOURENT dit Collay, labourier à La Cauchy à Le Tour.

558) Rente (Reconnaissance) N° 102 le 30/12/1638 à La Bassée : Jacques LEMOISNE labourier et Hélaïne BOUSSEMAIRE sa femme, dems à St Guin en Weppes ; lres obligatoires passées par dvt les bailly, lieutenant et eschevins du dit Saint Ghuin le 19/7/1638, par le dit LEMOISNE et sa femme, au proffit de Mre Anthoine DE HAILLY licen es loix, demt à Lille.

559) Rente N° 103 le 11/11/1638 : Pierre GUILBERT bailly de Haffregues, réfugié à St Omer ; de Liévinne DUCROCQ vefve de feu Anthoine DE RACQUINGHEM, brasseur en ceste ville.

560) Rente N° 104 le 10/7/1638 à Aire : Gilles DENGHEM labourier à Pihem ; de Jean GRIMBERT labourier au Bois poisse de Pihem.

561) Rente N° 105 le 15/3/1638 à Arras : Damoiselle Louise LEMAIRE fille à marier, de déffunctz Robert, vivant escuyer Sieur de Wancquetin, Honvaulx et de Damoiselle Louise DE BENIMICOURT, demte à Douay, présentement à Arras ; de Monsieur Mre Jacques CHIVOT escuyer, licentié es loix, conseiller ordinaire du Roy en son conseil d'Artois ; .. deniers d'un remboursement à luy fait le 14/10/1634 par les héritiers de feu Marin HANICQUE de Courchelles lez Rollencourt, de rente que luy devoient et que le dit Sr cons a porté à mariage.

562) Rente N° 106 le 23/10/1638 : Jan DELEHAYE bg rentier à St Omer et Dale Isabeau LENOEUUX sa femme ; de Dale Marye DE LERCHE vefve de feu Pierre DELAPIERRE, de ceste ville.

563) Rente N° 107 le 14/4/1638 : Pierre DUBOIS nagerres marchand de bois, pntemt réfugié en ceste ville et Marie DELOBEL sa femme ; du Sr Pierre DELATTRE eschevin juré au cseil de ceste ville et Dalle Anne DE BRAINE sa femme.

564) Rente N° 108 le 20/11/1638 : Catherine THUILLIER vefve de Guille LHEUREUX et Jan LHEUREUX son fils, brasseur ; de Martin THUILLIER bg rentier en ceste ville ; avecq eux Jacq D'AFFRENGHES Sr du Hille, eschevin juré au conseil de ceste ville, procur espécial de Damle Anthoinette MORAGE vefve de feu Léonart LHEUREUX, vivant maieur de

Gravelingues, lres procuratoires passées par dvt maieur et eschevins de Gravelingue le 22/5 dernier, mises es mains du dit Martin THUILLIER, icelluy HAFFRENGHES en la dite qualité, coe caupon.

565) Rente N° 109 le 14/8/1638 : Pierre HURAN bg (barré : charpentier) marchant en ceste ville et Adrienne LEJOE sa femme ; de Mrs Pierre LECLERCQ greffier des vieschaires de ceste ville, tutteur de Péronne SOIECQ, fille mineure et here de feuz Phles et Adrienne TIENBRONNE ; avecq eux Jan DE TIENBRONNE mre charpentier de ceste ville, comme caution.

566) Rente N° 110 le 4/1/1638 : Nicollas CAULLIE chavattier en ceste ville et Anthoinette TESTART sa femme ; de Nicollas TESTART, frère à la dite Anthoinette.

567) Rente N° 111 le 15/5/1638 : Guillaume DE QUERKANT (*DE QUERQUAN*) labourier à Quelmes ; de Dame Marie DE WAVRANS jf à marier de ceste ville.

568) Rente N° 112 le 19/2/1638 : (abimé) Martin JOURNEL ... d'Appe paroisse de Campaignes, Margte HIBBON sa femme ; de Charles DE REGNIER escuier Sr du Val Valon, aussi réfugié en ceste ville ; .. hipotecque de leurs biens, un manoir amazé de maison, grange, estable scitué au dit Appe, listant à Pierre COEUGNET, aux hers Jehan SELLIER, au flégart, tenu de la Srie appartient à Louys TUDEAUVILLE ; terres scituées au Beaumont tenues des religieux de Clermaretz, listant aux hers Anthe BRUCHET, à Jehan FRERE ; autres terres au dit Beaumont, listant à Adrien BECQUET, au chemin quy maisne de Campaigne à Maignil Boutry ; autre terre au dit Beaumont, listant à Jehan MAIGNIL, à Nicollas LENOIR ; terre au dit lieu, listant aux hers Jehan HIBON, aux hers Jacques HANNON ; tre au « Trou de le Motte » au troir de Appe, tenu du fief Galbart, listant à Thomas DUCROCQ, à la rue d'Appe, aux hoirs Guichart DUSAULTOIR ; autre à « la Motte d'Appe » tenu du fief Jehan HARLAIRE, listant aux hoirs Jacques TAILLEUR, au dit HARLARE, aux hoirs de Guillaie MACAIRE ; jardin scitué au bois les moines, tenu du fief Galbart, listant aux hoirs Toussaint DE MAIGNY, à la rue quy maisne d'Appe au dit Maignil Boultry ; tres en la rue du Val restau, tenu des religieux chartreux, listant aux hoirs Guichart DUSAULTOIR, à la rue quy maisne au dit Val restau ; autre à la rue Cazier, tenu des Chartreux, listant aux hoirs Jacques DARDRON, aux hoirs Liévinne CADEL, au chemin Cazier ; autre à la rue du Moustier tenu du Marquisat, list au jardin Luck CACQUEREL, aux hoirs Guichart DUSAULTOIR ; jardin au dit Campaignes tenu du Marquisat, list aux hoirs Phles MAZIERES, aux hoirs Jacques CACQUEREL ; tre tenu du fief Coeugnet Sr de La Guacherie, listant aux hoirs Michel LERIEZ, à Jehan HARLART ; jardin scitué à Appe à la rue Frerot tenu du fief Lescuier, listant à Jehan CLABAULT, à la rue de boult, aux hoirs Jacques HANON ; jardin scitué à la rue du bois lez Moisne, tenu de la vefve Anthoe LESAIGE, listant à Michel DUCROCQ à cae de sa femme.

569) Rente N° 113 le 23/12/1638 : Franchois DUQUESNE réfugié de Campaignes en ceste ville et Liévinne WALLOIS sa femme ; de Charles DE REGNIER escuier, Sr de Val Valon, demt en ceste ville.

570) Rente N° 114 le 30/1/1638 : Andrieu RENGUER (*RENGHIER*) d'Esperlecques, Dale Margte DECKRE sa femme et Dale Jacqueline RENGIER leur fille à marier ; du Sr Cornille MICHIELS bg marchand en ceste ville.

571) Rente N° 115 le 30/3/1638 : Charles et Francois DELENORDT père et fils, icelluy Francois caupon du dit Chles son père, demeurans au Pelyt à Estrethem ; de Dale Marie WERBIER fille d'honneur à Madame de Noeufvecourt, demt prestement à Gandt, et ce par les mains du Sr Jacques D'HAFFRENGUES Sr de Hyl, eschevin juré au conseil de ceste ville.

572) Rente N° 116 le 2/6/1638 : Wallerand DUMONT labour à Inghem, de pnt réfugié à St Omer et Cathelinne LEGOU sa femme ; de Louys CASTIAEN bg marchand en la dite ville et Dalle Catherinne DE HAFFRINGHES sa femme.

573) Rente N° 117 le 23/5/1638 : Catherine WERBREGHE vefve de feu Michiel DERAPPE, de la Fresse Poissonnerie ; de Mrs Anthoine DE LA HAUTOYE chirurgien en médecine previlégié, de St Omer ; .. ses biens, la moitié de maison, jardin scitué en la dite Fresse Poissonnerie, listant à Jan HOUTHEER, à Anthoine MICHIELS, aux héritiers de Jan DE WILLIERS, et terres maresques scituées au « Moullart » listant Martin BERTELLOET, Martin DEBEER, Andrieu DERAPEPE, la rivière commune.

574) Rente (Caution) N° 118 le 19/5/1638 : Mademoiselle (barré : Marie DE SCINCLE) Marguerite DE SCHYNCKELE vefve et douarière de feu Noble Homme Henry DE HOCQUINGHEM, vivant escuier Seigr de La Plancque, demurant en la ville de Furnes, estant pntem en ceste ville de St Omer ; pour gratiffier et fre plaisir à Mademoiselle Loyse DE HOCQUINGHEM, sa belle sœur en ceste ville ; après lecture de contract de cesté résidence le 24/5/1630, faisant mention Philippe DE HOCQUINGHEM (ad pnt déffunct), escuier, Baron de Zelthun, Sr de Clercques, Capitaine d'une compaignie de cuirasses, la dite Damoisele Loyse DE HOCQUINGHEM sa sœur et Phles DE RENTY escuier, Sr de Samblethun, leur oncle, ont receu de Sire Jacq D'HAFFRENGUES Sr du Hil, eschevin juré au conseil de ceste ville et Dale Antoinette TARTARE sa femme ; .. la dite Damoiselle compante, déclare par ceste, se constitué caupon, des dits, Damoiselle Loyse DE HOCQUINGHEM, (laql est sœur et héritière féodalle du dit feu Seigneur Baron de Zelthun) et du dit Seigneur de Samblethun.

575) Rente N° 119 le 2/10/1638 : Antoine FLANDRIN fils Noel, bg maresquier en Lizele ; de Jean FLANDRIN fils Jean ; por l'achapt d'une maison séante en Lize, reprinse au contract passé à cet instant.

576) Rente (Vente et Rente) N° 120 le 24/12/1638 : Pierre LA JARDINIÈRE lieutenant réformé et Dale Marie (barré : LEGRAND) VENANT sa femme ; à Mre Cornilles BEUCRE pbr, vice pasteur de l'église paroissiale de Ste Marguerite ; vendent au proffit du dit Sr pasteur BEUCRE, une maison séante en la rue de Ste Margtte, quy fust cy devant appartenante à Valerand MOREL, à usaige d'hostellerie et où pend por enseingne « la Ville de Cambray », tenant à un flégart, à la maison quy fut et appartient à feu Jan DE WALLIER ; avecq eulx Michel HECQUIN procur es ville et bailliage de St Omer et Simon VENANT bg brouetteur, coe cauons.

577) Rente N° 121 le 30/10/1638 : Mre Philippes LE PORCQ licentié es loix, demt à Hanscotte pays de Flandre ; de Damlle Jenne LE PORCQ vve de feu Simphorian MACHUE.

578) Rente N° 122 le 25/7/1638 : Pieter DE CRAPPE labour à Lederselles pays de Flandres ; de (barré : Péronne BAY) Jacq WILLAM et Jean BAYEGHEM, tuteurs de Péronne WILLAM fille mineure d'ans, de feu George ; avecq luy Guille CRAPPE, son frère, thieullier demt au Bacq, coe caupon.

579) Rente N° 123 le 7/12/1638 : Jehan FICHEAU labour à Wavrans ; de Simon DEGUISNES bg brasseur en ceste ville.

580) Rente N° 124 le 24/4/1638 : Charles DELENORT labour à Estrethem ; de Dale (barré : Marye) Anne WERBIER fille d'honneur de Madame de Noeufcourt, demte à Gand, par les mains de Sire Jacques DE HAFFRENGUES, en l'an passé eschevin de ceste ville ; avecq luy Franchois DELENORT labour au dit lieu, son fils, coe caution.

581) Rente N° 125 le 11/12/1638 : Chls ALEXANDRE labreur à Cléty ; de Jacques CALART bg marchand en ceste ville, Claudinne DUCIGNE sa femme.

582) Rente N° 126 le 24/12/1638 : Simon DUPREY fils Jan et de Margte DUMONT, ses père et mère, réfugié à St Omer, émancipé par dvt maieur et eschevins de Hellefault le 22 de ce mois ; de Mre Guillame LE FRANCHOIS, de ceste ville.

583) Rente N° 127 le 22/2/1638 : George FERNAGUT et Anne DE BEAURAINS sa femme ; pour faire paiement à Joachim THORILLON chef des portes de St Omer, de l'achapt par les dits compans du dit THORILLON, de manoir amazé de maison et estables, jardin, nommé « la Belle Croix », contract de vente ce jourd'huy ; au proffit du dit THORILLON.

584) Rente N° 128 le 9/4/1638 à Aire : Jean CARDON fils de Jean, labr aux Molins le Comre poisse de St Quintin ; de Robert GAVERLOIX greffier de St Omer er Damle Margte LESCOUE sa femme.

585) Rente N° 129 le 23/11/1638 : (abimé) (Martin) THIEULLIER de ceste ville et Dale Franchoise DAMAN sa femme ; de Phles DE GUILLUY de ceste ville.

586) Rente N° 130 le 15/11/1638 : Jan BARBOUL maresquier en Lizel et Martine WETSOENE sa femme ; de Gabriel DEBOL de Lizel, tutteur de Jacques DEBOL fils Oudart.

587) Rente N° 131 le 9/12/1638 : Péronne BAILLY vve de feu Jan CAPELLE, de St Omer ; de Gabriel LE PBRESTRE docteur en médecine, de ceste ville ; avecq elle Robert CAPELLE son fils à marier, de ceste ville, comme caution.

588) Rente N° 132 le 6/4/1638 : Guillaume DRIMILLY (*DRIMILLE*) lieuten pticulier de la Chastellie de Tournehem et Anthoinette QUETELAIRE sa femme, présentemt réfugiés d'Esperlecques ; de Sires Jean HANON, Jean COCQUILLAN, Mre Anthoine OBERT eschevins de ceste ville, tous tabliers et administrateurs des biens et revenus de la table des povres de l'église du St Sépulcre en ceste ville ; deniers procédans, du rembour de rente que devoit cy devant Hubert VANDENBOSQUE, du rembour de rente anchienne que devoit la maison de feu Maes PIET, et précédentemt Pierre PIET ; avecq eux Gilles FLAMENG labour à Esperlecques et Catherine DRIMILLE sa femme, et par avant vefve de Nicolas VLAMINCK, comme caution.

589) Rente N° 133 le 17/3/1638 : Andrieu DEMOL conestable du Lart lez St Omer, Pasquier DELEAUWE, Pierre CLAY, Jehan SCHETTE l'aisné et Gérard DE BOCKERE maresquiers, (barré : et Anthoine FOUACHE labourer au dit Lart) ; por fre paiement à Dale Jenne DE ROBECQUE vefve de Franchois GODART, hostesse de la maison du « Chevalier au Cigne » à St Omer, .. redevable au nom des habitans du dit Lart, par accord avecq Eugénio ONEL coronel d'un régiment Illardois, ayans esté logés au dit Lart, .. à la maison de la dite Jenne DE ROBECQUE.

590) Rente N° 134 le 12/5/1638 : Guillaie PICQUET réfugié en ceste ville, de Waterdalle et Liévinne CAUTEREL sa femme, Guillaie DELEFORGE du dit Waterdalle, de pnt à Eulle ; por eux acquixter vers Jehan DENIS labour au village, de soe qu'iceux cparants devoient aux vefve et hoirs Guillaie HOCHART, por achapt de tres, .. après que Michielle DESGUARDINS vefve du dit feu Guillaie, at tenu deschargé, .. l'oblighaon passé à son pffit par les dits cparants.

591) Rente N° 135 le 6/2/1638 : Elisabet DE BUSNE vefve d'Adrien BAUDE, vivant labourier à Nordkercque, Jacques DUBUSNE (*DE BEUSNES*) et Guillame MILLE labours du dit Nordkercque, et pntemt réfugiés au pays de Flandres à cause des guerres pntes contre la France, (barré : Mathieu PAUL labour à St Pieterbrouck) et Franchois DE BUSNE eschoppier et bg de St Omer, leur caution ; de Sires Jan HANON, Jan COCQUILLAN, Mre Anthoine OBERT et Mre Loys HOURDEL tous tabliers et administrateurs des biens et revenus de la table des povres de l'église de St Sépulcre en ceste ville et cité de St

Omer ; iceux deniers procédans, de la donaon testamt de feue Dalle Louise AUBRON, vivant femme du Sr Guillaume DEVINCQ, et du rembours des héritiers de feu Jan WINOCQ.

592) Rente N° 136 le 3/3/1638 : Pierre VANDEBOSCK fils Marcq, bg mre faiseur de batteau et mre battelier, du Haultpond et Marie DEWETTE sa femme ; du Sr Christiaen DECLERCK capitain réformé de navire et Jenne VANDEBUSCK sa femme, par avant vve de feu Mathies HENDRICK fils Laurens, mère des enffans qu'elle olt d'icelluy ; deniers procédans du lez et costé du dit feu Mathies leur père ; avecq eux Jacquemine DONCKRE vve de Marck VANDEBOSCK, à son tspas bg mre faiseur de battiaux et Eustache VANDEBOSCK mre faiseur de battiaux, fils du dit feu Marcq et frère du dit Pierre, coe cautions ; au proffit des dits enffans, nommés : Mathies, Marie et Margueritte HENDERICK.

593) Rente N° 137 le 30/4/1638 : Phles REALME bg maresquier en Lizele et Martine FLANDRIN sa femme ; de vénérable psoe Monsieur Mre Jacq TANT, pbre pasteur propriétaire de l'égle de St Martin.

594) Rente N° 138 le 20/5/1638 : Marie LEFEBVRE jf à marier, fille de Guillaume LEFEBVRE, de ceste ville ; pour se meusnier de marchande et tenir bouticque pour gagner sa vie et aider à nourrir sa mère avecq son frère ; de Jean NOEUFVRE marchand tanneur en ceste ville, tutteur de Franchois DUCHOCQUEL, mineur, fils et her de feux Franchois et Marguerite NOEUFVRE ses père et mère ; deniers procédans de la vente de marchandise de cuirs tannés, délaissés par les dits feux ; avecq elle Pierre BARBION, son oncle, marchand en ceste ville, coe caon.

595) Rente N° 139 le 3/9/1638 : Mathieu ERNOULT brasseur de ceste ville et Damle Marie CALLART sa femme ; de Jean DE NOEUFVRE et Nicollas DENIS, tutteurs de Franchois DUCHOCQUEL mineur, fils et her de feu Franchois ; deniers procédans de la recepte fste par le dit DE NOEUFVRE, de la vente des cuirs tannés délaissés par le dit feu.

596) Rente N° 140 le 10/2/1638 : Nicollas BOUY marischal à Tilques ; pour fre paiement à Guillaume BRASSART l'aisné, fils de Jacques, de Sercques, pour avoir paier en son acquit à Gabriel DE HANON Sr de Le Helle, pour rendage et louage de tres ; au proffit du dit BRASSART ; fre obleiger Marguerite DROGUERIE sa femme.

597) Rente N° 141 le 16/12/1638 : Catherine CHRIST vve de feu Jean TAREL ; pour faire payemt, de la soe qu'elle est redevable vers Jaspar DESANOIS bg marchand de ceste ville et Dale Marie DE SENICOURT sa femme, .. lres de rente à elle rendues, cassées et cédées ; avecq elle Lamoral TAREL son fils, bg poissonnier, coe caon.

598) Rente N° 142 le 30/12/1638 : Marcq QUINT maresquier au Haultpond et Lamberde WELLAND sa femme ; de Jean LEPORCQ bg marchand à St Omer et Damle Péronne CASSEL sa femme.

599) Rente N° 143 le 22/9/1638 : Jean WALLOIS labourier, réfugié de Faulquemberghues à St Omer, et Anne AUBIN sa femme ; de Damle Anthoinette SELINCART vve de feu Franchois DESGRANGE le joeusne, de ceste ville.

600) Rente N° 144 le 1/2/1638 : Thomas PRUVOST bg marchand brasseur en ceste ville et Dale Péronne JOIEUX sa femme ; por subvenir à l'achapt de la maison, brasserie et ustensils y svans, nommée et où est por enseigne « St .er », scituée du long la rivière (barré : des tanneurs) de la foullerie, tenante à la brasserie de « St Martin », à « la Lune » apte Adrien TAVERNE ; de Robert HAVERLOIX greffier second de ceste ville et Dalle Marguerite LESCUIER sa femme ; avecq eux Adrien TAVERNE bg marchand en ceste ville, leur beau frère, coe caon.
Additif le 1/2/1646 : le sousigné (HAVERLOIX) recheu de Thomas PRUVOST.

601) Rente (Obligation) N° 145 le 3/2/1638 : Jean ALLIN mannouvrier à Blendecques et Marie SELLIER sa femme ; debvoir à Arthus DELEBARRE molnier en ceste ville ; de somme païé par le dit DELEBARRE, à certains soldats cavailleurs, quy voullioient avoir et revendiquer certain cheval hongre rouge, que les dits compans avoient vendu au dit DELEBARRE.

602) Rente N° 146 le 8/5/1638 : Pierre et Florent HOVELT, frères, labouriers dems, le dit Pierre à Zudausque et le dit Florent à Tattinghem ; de Jean DESCAMP l'aisné et Jean CADEL bgs et mres marissal en ceste ville, tutteurs de Jean DESCAMP fils mineur de feuz Jean et de Marie LECOMTE, iceux deniers appartens au dit mineur ; avecq eux Michel HOVELT labour, réfugié de Tattinghem en ceste ville, leur père, leur caon.

603) Rente N° 147 le 7/12/1638 : Francois ELLEBOODE labourier à Lederselles pays de Flandres ; de Francois LOSTES, fils à marier de Phles, marchand en ceste ville ; deniers procédans de l'espargne du dit Francois LOSTES.

604) Rente N° 148 le 8/2/1638 : George SAUSSE labour à St Martin en Dardingham ; de Mre Jan SAGOT chirurgien en ceste ville.

605) Rente N° 149 le 15/2/1638 : Jean STEURME labour à Secq, Jean ELLEBOODE de Leerselle et Gilles STEVEN de St Momelin pays de Flandres ; de Phles LOSTE bg marchand en ceste ville.

606) Rente N° 150 le 4/1/1638 : Phles STERT Sr de Montigny, rentier en ceste ville ; de Jean DUCHOCQUEL mre de la maison de « l'Aigle d'Or » en ceste ville.

607) Rente N° 151 le 13/2/1638 : (abimé) (*Jan BRICHE*) labourier et Jenne CLELERS (*DE CELERS*) sa femme, d'Arcques ; de Mrs Jacques LALLAIN pbr pasteur du Lart lez ceste ville ; avecq eux Henry BRICHE père du dit Jean, labour à Bिल्ques, Pierre et Charles BRICHE, frères au dit Jean BRICHE, labours à Heuringhem, comme cautions.

608) Rente N° 152 le 22/2/1638 : (abimé) Martin BOIS ? labour à Roubroucq pays de Flandres ; cassation de rente créée par luy compant et sa femme, au pffit de Constant SOINNE et Margte DEVISSE sa femme, le 28/5/1613 ; au proffit de Mrs Pierre SOINNE, fils et seul héritier des dits feux Constant et Margte DEVISSE, ses père et mère.

609) Rente N° 153 le 17/2/1638 :

Castiaen DEDONCKERE fils Jean, bg maresquier au Haultpont et Catherine BERTHELOET sa femme ; de Castiaen COLIN l'ainné et Jean DEDONCKER fils Jean, tuteurs de Catherine COLIN fille mineure de feu Martin.

610) Rente N° 154 le 28/1/1638 : Guille DE BEAUVOIS labour à Bienques ; de Sire Guille DANEL eschevin juré au conseil de St Omer.

611) Rente N° 155 le 26/2/1638 : Jacques DAVARY bg caron en ceste ville et Antoinette LOETSCHIETER sa femme ; de Jean LELEU et Claude LEGRAND tuteurs de Guillame Ignace CARDON, fils mineur de Phles, qu'il olt de défunct Magdenale LESAIGE sa femme première ; iceux deniers procédans du rembours fait par les hers de Pierre MERLEIN.

612) Rente N° 156 le 26/2/1638 : Jacques MERLENG bg de St Omer et Jenne MORTAIGNE sa femme ; de Jehan GREBERT procureur es ville et bailliage et Dale Marie CARRE sa femme.

613) Rente N° 157 le 25/2/1638 : Dalle Catherine DE LA HAULTOYE vefve de feu Anthoine BONIFACE, marchant en ceste ville ; de Mrs Anthoine DE LA HAULTOYE chirurgien en médecine, de ceste ville.

614) Rente N° 158 le 17/2/1638 : Thomas LENGLET labour à Mercq St Liévin et Philippotte WALLOIS sa femme ; de Jean DE CLETY caron à Pihem.

615) Rente N° 159 le 27/2/1638 : Adrien MOREL laboureur à Fauquenberghes ; du Sr Pierre DELATRE eschevin juré au conseil de ceste ville, Dale Anne DE BRAINE sa femme ; avecq luy Jean BRAURE bailly de Compaine lez Boullenois, son beau père, comme caution.

616) Rente N° 160 le 8/3/1638 : Dale Franchoise DESTREE vefve de feu Jacques DESMONS, de ceste ville ; (barré : de Nicollas MICHIELS conseiller au bailliage de St Omer, au nom de Jacqueline) de Jan SCOTTE et Anthoine DESPREY, tutteurs de Catherine et Jenne LEROY, enfans mineurs de déffuntz Franchois LEROY et Isabeau VINCENT sa femme ; avecq elle Mathieu COEUGNET notaire de ceste résidence et Dale Catherine DESMONS sa femme, comme cautions.

617) Rente N° 161 le 6/3/1638 : Mrs Charles EVERARDT greffier de la chastelenie d'Esperlecques et Jenne DEPORTRE sa femme, réfugiés d'Esperlecques à Boningham pays de Flandres, .. pour laisser Andrieu EVERARDT leur fils des prisons d'Ardres, esquels il est détenu par nos ennemis Franchois ; de Louys CASTIANS tutteur des enfans de feu Pierre CASTIANS son fils, vivant marchand en ceste ville.

618) Rente N° 162 le 5/2/1638 : Jacques DELENEE bg et gourlier en ceste ville et Franchoise BLANCQMAIN sa femme ; du gré et consentem de Denis LE BAILLY fils et her de feuz Denis et Jenne PRUVOST ; .. achapt de maison scituée en la tenne rue bas, de la quelle le dit Denis en avoit la moictié, allencontre de sa sœur Anne LA BAILLY ; avecq eux Adrien MAROT, marchant drappier en ceste ville, leur gendre, comme caution.

619) Rente N° 163 le 17/2/1638 : Hughes MARTEL jh à marier agé de 30 ans, émancipé, de ceste ville ; de George (barré : BOURGEOIS) MARTEL, frère du dit compant, et Marie PIPELAIRE sa femme, de ceste ville.

620) Rente N° 164 le 26/1/1638 : (abimé) (Pierre VANDENBOSQ) fils Pierre, bg ... au Haultpond, (Marie) DEROE sa femme ; de Loys CASTIAN et Mrs Jacq DESGRANGE tuteur des enfans de feu Pre CASTIAN ; deniers procédans de la vente d'¼ de maison de feu Franchois DUTHILLOY ; avecq eux, Nicole VANDENBOSQUERE vefve du dit feu Pier VANDENBOSQ, mère du dit Pier comparant, Jean et Nicolas VANDENBOSQ, ses frères et Marie BOSQUERE vefve de Pierre DEGRAVE, sa tante, coe cautions.

621) Rente N° 165 le 9/2/1638 : (abimé) (Guille CASTELIN) labourier au .. de Scoubroucq jurisdiction de Messieurs de Clairmaretz ; de Mrs Pier FONTAINE licen es droix, de Hazebrouck.

622) Rente N° 166 le 15/2/1638 : Jacqueline SPENEU vefve de feu Jacques SABBE, Jacques SABBE charpentier et Chaterine PAIELLE sa femme ; de Pierre HAVERLOIX fils Noel, bg de ceste ville, mre de la maison et hostellerie du « Griffon » en icelle et Jehenne MINCTE sa femme ; avecq eux Joachim PAIELLE charpentier, père de la dite Chaterine, demeurans tous à Blendecques, comme caution.

623) Rente N° 167 le 15/2/1638 :

Sr Gérard LE ROUSSEAU cornet de la compagnie de cavallerie du Sr le Capitaine LA HAUDE, et Damoiselle Barbe DUVAL sa femme, et Dale Jenne DUVAL, sœur à la dite Dale Barbe, jf à marier, émancipé, dems en ceste ville de St Omer ;

de Damoiselle Marie AUBRON mresse du « Jardin de Nostre Dame » à St Omer ; procédans les deniers, du légat fait par le Sr Charles DEBLOIS, d'un rembours fait par ceux de la Chastelenie de Casselles, de rembours de rente légaté par Dale Marie DE HOLS, vivant mre au dit « Jardin de Nostre Dame » à Marie Pétronelle DE HOLS sa niépche.

624) Rente N° 168 le 20/7/1638 : Dale Marie DE COPEHEN vefve de feu Robert DUBOIS, vivant bg rentier en ceste ville ; de Sœur Marie DEREMETZ mère mresse de l'hospital de St Jean en ceste ville ; deniers procédans de la fondaon fste par feu Damoiselle Loyse AUBRON, femme du Sr Guille DEVINCQ.

625) Rente N° 169 le 4/1/1638 : Pierre VANDENBOSQ (*Pyeter VANDENBUESSCHE*) fils Adrien, bg mre faiseur de batteaux et Marie DEWERT sa femme ; de Mrs Jacq DESGRANGE bg rentier en ceste ville ; avecq eux Jean DEWERT, père d'icelle Marie, bg et mre faiseur de batteaux et Jenne DECOCQ sa femme, Jacq DEWERT bg et mre faiseur de batteaux, fils du dit Jean, et Guille DEPIL fils Guille, maresquier au Haultpont, coe cautions.

626) Rente N° 170 le 20/9/1638 : Sr Martin THIEULIER et Damle Franchoise DAMAN sa femme, de St Omer ; de Sœur Marie DEREMETZ mère maistresse de l'hospital de St Jan en ceste ville ; deniers procédans de la fondation fste au dict hospital par feu Damle Loyse AUBRON, vivante femme au Sr Guillaume DEVINCQ.

627) Rente N° 171 le 22./1638 : (abimé) (Allard BAUDENS) bg de St Omer, passementier et Marie VARLET sa femme ; pour subvenir à l'acquisition qu'ils ont faicte par décret à l'eschevinage de ceste ville, de maison séante en la rue du Heaulme, tenant à la maison de feu Nicollas SAUWIN, à la maison nommée « la Fontaine St Pierre », vendue comme appartenante à Xpienne DACQUIN vefve de Phles VARLET ; de Dale Jenne DE ROBECQUE vefve de Francois GODART, tenant le logis du « Chevalier du Cigne ».

628) Rente N° 172 le 20/1/1638 : Jean DEBLOE l'aisné, fils de feu Jan DEBLOE l'aisné, bg maresquier au Haultpond, et Castienne HOSQUE sa femme ; de Jacques BARBOUL et Marie BERNARD sa fille (! : sa femme) fille de feu Nicolas, de Lisle ; avecq eux Jacques DEBLOE son oncle et Nicolas DEBEER son beau frère, coe cautions.

629) Rente N° 173 le 25/8/1638 : Jacques BOLLART et Maximillien BOLLART frères, d'Arcq ; de Loys ROUPY bg marchand en ceste ville.

630) Rente N° 174 le 29/3/1638 : Guillame BERTELOIT fils Jean, maresquier au Haultpont et (barré : Anthoin) Anne DECRAWER sa femme ; du Sr Louys CASTIAEN bg et marchand en ceste ville et Catherinne DE HAFFRINGHES sa femme ; avecq eux Marie LOEURS vefve du dit Jan BERTELOIT, mère au dit Guillame, coe caution.

631) Rente N° 175 le 9/4/1638 : Martin BERTELOET maresquier en la Fresse Poissonnerie et Marie HOUTHERE sa femme ; de Dalle Marie LEGRAND vefve de feu Jan DUBOIS, vivant Sr de Cambreny, eschevin de ceste ville.

632) Rente N° 176 le 12/4/1638 : Antoine MICHIELS greffier des orphelins de ceste ville et Dale Franchoise OGIER sa femme ; de Mrs Jacq DESGRANGE e Loys CASTIAN tuteurs des enfans mineurs de Pier CASTIAN ; iceux deniers procédans de rembours par Jean BERTHELOET fils Andrieu.

633) Rente N° 177 le 12/4/1638 : Claude CRAUWET et Guille WISSOCQ son gendre, de Blendecq ; de Guille DOLLE bg marchand brasseur en ceste ville.

634) Rente N° 178 le 17/4/1638 : Pierre PAIELLE soldat soub la charge du Capne DE LA SAUSSOYE, de la guarnison de Dames, Jean TARTAIRE manouvrier en ceste ville et Catherine PAIELLE sa femme, Antoine ROBART tisseran de toille en ceste ville et Isabeau PAIELLE sa femme ; de Mrs Chles HERMAN bacelier en la sacrée théologie, pbre pasteur de Blendecq et doyen de chrestieneté d'Arcq.

635) Rente N° 179 le 17/4/1638 : Nicolas BERTHELOET bg maresquier en « la Fraiche Poissonnerie » et Ide DEBEGGHEL sa femme ; de Castiaen DELOIS bg maresquier sur la Ghier et Marie DEBEGGHEL sa femme.

636) Rente N° 180 le 19/4/1638 : Maes QUINT (*KINT*) maresquier et Jehan DUPREY maresquier et Marie ERNOULT sa femme, du Haultpondt ; Jehan LEPORCQ l'aisné, bg marchand de St Omer et Péronne DE CASSELLES sa femme.

637) Rente N° 181 le 24/3/1638 : Martin FEUTREL labour à Tatinghem, Margte SIMON sa femme et Péronne FEUTREL jf à marier, agée de 30 ans, sœur d'iceluy Martin, de ceste ville ; de Mrs Antoine LELEU pbre escottier de l'égle cathédrale de St Omer.

638) Rente N° 182 le 20/4/1638 : Susanne DENIELLES vefve de Mrs Nicolas LEWINTRE, vivant boullengier en ceste ville ; de Pierre MARSILLES, Martin THUILLIER et Eustace MARSILLES manégliers de l'église de St Jan en ceste ville ; deniers procédans de la fondation par feu Dalle Margte DOULLIET vefve de feu Pierre DUVAL, et de rembours par Jan CARON, .. fondation d'un obit par Mrs André DOULLIET jadis pasteur de la dite église.

639) Rente N° 183 le 27/4/1638 : Hubert BAILLY bg de ceste ville et Marie BAIART sa femme ; d'Anne SALOMON jf à marier de St Omer.

640) Rente N° 184 le 24/4/1638 : Jehan DUCHASTEL labour à Eck ; de Sr pasteur, manégliers et administrateur de l'église d'Heuringhem ; deniers appartenant à la dite église.

641) Rente N° 185 le 23/3/1638 : Jacques DELEMOLE bg mre chelier et Jenne DELAHAYE sa femme ; de Antoine PETIT mre geolier des prisonniers de ceste ville et Françoise CHEVALLIER sa femme ; mys es mains des dits LE PETIT et sa femme, une rente créée au proffit de Léonard DELEHAYE, père de la dite Jenne, par Hubert THIBAUT et consors, fste et passée le 15/5/1607, hipotecq jointe.

642) Rente N° 186 le 7/5/1638 : Noel DEGRAVE fils Pierre DEGRAVE fils Omer, bg maresquier en Lizele, et Péronne JOIRES sa femme ; de Mre Jacq DESGRANGE bg rentier en ceste ville.

643) Rente N° 187 le 6/5/1638 : Amand PERSIN (*PASSYN*) labourier à Roubroucq pays de Flandres ; de Jan LEPORCQ l'aisné, bg marchand de St Omer, et Péronne DE CASSELLES sa femme ; avecq luy Anthoine VERCOLME (*VANDERCOLME*) brasseur (barré : de ceste ville de St Omer), jh à marier, agé de 32 ans, de Brouxelles pays de Flandres, comme caution.

644) Rente N° 188 le 30/4/1638 : Jean HANON labour, demt par avant la pnte guerre à Nortkerckue, et pntemt réfugié à St Pieterbrouck pays de Flandres et Jacquemine JONCKEERE sa femme ; de Jean NOEUF RUE bg marchand tanneur en ceste ville, tutteur de Franchois DUCHOCQUEL mineur, fils et her de feux Fran DUCHOCQUEL et de Marguerite NOEUF RUE, ses père et mère ; iceux deniers procédans de la vente de cuirs tannés, délaissés après le tspas des dits feux ; avecq eux Jérôme LECLERCQ de ceste ville et Jan DECLERCQ labour, réfugié au dit St Pieterbrocq, coe cauons.

645) Rente N° 189 le 8/5/1638 : Marie STALIN vefve de Bauduwin VERON, vivant bg tisseran de thoille ; de Mre Gérard LHOST marchand appoticque en ceste ville et Dale Antoinette RICQUART sa femme ; avecq elle Thomas STALIN, son père, clocqman de l'égle de Ste Margte, coe caupon.

646) Rente N° 190 le 20/5/1638 : Pierre XPIEN (*CRETIEN*) chapelier, Magdelaine LEPRECQ sa femme ; de Pierre HAVERLOIX bg mre de la maison et hostellerie du « Griffon » en ceste ville et Jenne MINCK sa femme ; avecq eux Marguerite XPIEN, sœur du dit Pier, coe caupon.

647) Rente N° 191 le 24/5/1638 : Antoine BOULIN jh à marier de Dukerque, et Jean BOULIN son frère, d'Acquin ; d'Antoine VIGNON amand de sa Maté et recepveur en ceste ville et Marie CHOCQUEL sa femme ; fre obleger Antoinet QUEVAL, femme du dict Jean BOULIN.

648) Rente N° 192 le 8/11/1638 : Robert LARDEUR l'aisné et (barré : Robert) Thomas LARDEUR son fils, labouriers réfugiés à St Omer, de Tattinghem ; de Magdelaine DEHEGHES jf à marier, de ceste ville.

649) Rente N° 193 le 10/3/1638 : Jacquemine DUFOSSE vve de feu Nicollas LE NOBLE, d'Esquerdes ; de Jean CLAUDORE labour à Esquerdes ; avecq elle Péronne ANSEL, vve de feu Nicollas DUFOSSE, sa mère, coe caon.

650) Rente N° 194 le 3/11/1638 : Pierre LOZIER manouvrier à St Fien ?, réfugié à Delette ; de Nicolas MARCOTTE marchand brasseur en ceste ville.

651) Rente N° 195 le 21/1/1638 : Damle Marie DAREST vefve d'Eusthace SELINGHUE, de ceste ville ; de Marie OGIER fille non mariée de ceste ville ; avecq elle, coe caution, Robert DAREST bg tanneur, son frère, de ceste ville.

652) Rente N° 196 le 6/11/1638 : Anthoine CHOCQUEL charpentier à St Omer et Margte CHOCQUEL sa sœur, émancipé ; de Nicolas MARCOTTE bg marchand brasseur en ceste ville.

653) Rente N° 197 le 15/11/1638 : Antoe et Marguerite CHOCQUEL, de St Omer ; de Denis CHOCQUEL bg marchand en ceste ville, leur frère, et Marie CARTON sa femme.

654) Rente N° 198 le 28/7/1638 : Jehan BENAULT labour à St Omer, réfugié de Haffregues, .. subvenir à sa ranchon à nre ennemy Franchois ; de Liévinne DUCROCQ vefve d'Anthoie DE RACQUINGHEM, de ceste ville ; avecq luy Pierre GUILBERT bailly de Haffregues, sa caupon.

655) Rente N° 199 le 19/4/1638 : Franchois DEVAUX escuier Sr Desmancrou, jh demt à St Omer ; de Mre Jehan MARLY pbre chappelain maior réformé ; avecq luy Franchois DUVAL (en marge : soy disant) escuier, Sr de La Pierre, demt en ceste ville, comme caution.

656) Rente N° 200 le 13/11/1638 : Damle Marie DE COPPEHEM vefve de feu (barré : Pierre) Robert DUBOIS, vivant bg rentier en ceste ville ; de Dalle Françoise DE BRUXELES vefve de feu Thomas SGEANT, vivant bg marchand en ceste ville ; avecq elle, Pierre DE COPPEHEM le joe, not Roial de ceste résidence, son frère, coe caupon.

657) Rente N° 201 le 5/2/1638 : Jacq DELENEE bg gourlier en ceste ville et Francoise BLANCQUEMAIN sa femme ; .. du gré accord de Denis LE FRANCOIS, naguère eschevin de ceste ville et Estienne LEPOR, eschevin d'icelle, tuteurs d'Anne LE BAILLY, fille mineure et héritière de feuz Denis et Jenne PRUVOST, autosisés par messieurs eschevins souverains advoés de ceste ville ; deniers procédans de la vente d'une maison scituée en la tenne rue bas ; avecq eux, Adrien MAROT marchand drappier en ceste ville, leur gendre, coe caupon.

658) Rente N° 202 le 19/11/1638 : Marie DUPREY vefve de Pierre DESMARETZ, à son tspas tiltran de toille de ceste ville ; des Srs administrateurs de la table des trespassés en l'égle de St Denis, que leur avoient délivrées Monsr Mre Jehan CLEMENT pbre, vice pasteur d'icelle église, exécuteur testamente de feu Péronne LELEU vefve de feu Anthoe WALQUIN, ayant fondé en la dite église un obit.

659) Rente N° 203 le 20/3/1638 : Jacques BOLART d'Arcques et Marie MERLENG sa femme ; de Mre Nicollas MICHIELS licentié es droix, conseiller de sa Maté au bailliage de St Omer et Michiel DE BALINGHEM greffier du dit baillie, tutteurs de Franchois DE BALINGHEM, fils de feu Jaspert ; deniers procédans du rembours de rente fait par Pierre et Franchois LEGIER enffans et hers de Dale Jacqueline BRUNICQ vefve de feu Pierre LEGIER ; avecq eux Maximilien BOLART frère du dit Jacques et Pierre BOURSIER fils Jan, d'Arcques, comme cautions.

660) Rente N° 204 le 4/5/1638 à Aire : Chles FOURDIN souppier à Fontaines lez Herman ; d'Anthoe GILLON marchand à Aire.

661) Rente N° 205 le 17/3/1638 :

Charles TRISE fermier des relligieux, Abbé et couvent de St Bertin en ceste ville, demt à Coiecque ; du Sr Pierre DELATTRE eschevin de ceste ville ; avecq luy Pierre TRISE son fils, labour à Coiecq, comme caution.

662) Rente N° 206 le 6/2/1638 : Révérend Père Thomas PORTUS de la compagnie de Jésus, Recteur du séminaire des Anglois à St Omer, pour le dit séminaire ; de Révérend Père Robertus STAFFORDUS Recteur du novitiat de la compagnie de Jésus à Wattene ; rente que le dit compant, ou ses successeurs, seront tenus paier, en la ville de Londres en Angleterre, au Père procureur de la provinche d'Angleterre.

663) Rente N° 207 le 20/3/1638 : Juste Anthoine DE LE NEVE escuier Sr de Molenbert et Dalle Marie DE LA GARDE sa compaigne ; de Dalle Catherine VANDALLE, jf à marier de ceste ville.

664) Rente N° 208 le 26/3/1638 : Damoisele Marie DE COPEHEN vefve de feu Robert DUBOIS, vivant bg rentier en ceste ville ; de Margte DE VEVILLE vefve de feu Alexandre *blanc*.

665) Rente N° 209 le 18/3/1638 : Vincent PEPIN bg marchand en ceste ville, jh à marier et Antoinette PEPIN sa sœur jf à marier, émancipée, icelluy Vincent PEPIN tuteur avecq Jacq PEPIN, son frère, de Guille et George PEPIN leurs frères, enffans mineurs et hers avecq aultres, leurs frères et sœurs, de feuz Nicolas PEPIN et de Dale Margte LEJOE ; receu, procédans des biens délaissés après le tspas de feu Nicolas PEPIN, leur frère ; rente au proffit des dits Guille et George PEPIN leur frères, .. de la succession du dit feu Nicolas leur frère.

666) Rente N° 210 le 26/3/1638 : Damoiselle Marie DE COPEHEN vefve de feu Robert DUBOIS, vivant bg rentier en ceste ville ; de Simon DE VEVILLE frère et tuteur de Marie DE VEVILLE, fille mineure de feuz Jean et Antoinette CUISINIER ; en forme d'oppignoraon, une rente créée par Me Antoine DEPAN, à la caon de Jenne DEPAN et Nicolas DENIS, au pffit de Pier DE COPEHEN, père de la compante, duquel elle a le droict par moien, passée le 4/12/1619.

667) Rente N° 211 le 21/7/1638 : Vénérables personnes, Messieurs Eustace DE LANDAS Archipbre et chanoine de l'égle cathédrale de St Omer et Nicollas HUART pbre et chanoine d'icelle égle, procureurs espéciaux de Messeigneurs Christophle DEFRANCE Evesque de St Omer, Wallerand DE QUERKOVE doien, George GUILLUY chantre, Adrien DE HENNIN, Franchois DELATRE archidiacre d'Artois, Jan DELABROYE, Jehan THERY, Michiel WEYMS, Jan DE VITRY, Prancart MUTHEN, Nicollas DESCAMPS, Louys D'ESTIEMBECQUE, Maximilien DELAFAILLE, Jehan WILLEMOTTE, Jan Charles DE LONGUEVAL, Hubert RASOIR, Antoine LEROY, Jacques PALFART, Jan Phles COLBRANT, Arnoult GALLET, Guislain DE BERSACQUES, Jacques ROSE, faisant le chapitre de la dite église cathédrale de St Omer, Philippe GILLOCQ Abbé de St Bertin, SS Antoine LAURIN, Jacques DE PIPPÉMONT, chambellan, Jacques DE LABEN, Guillaume DEVIHUTTE, Jan DEFLANDRES, receveur du couvent, Robert DE HAUSSY, Eustace ROUGEOT, Robert DESMAZIERES, Nortbert LOEMELLE, Jan ELLEHOYE, (barré : Francois) Floris DE BEAUFERMEZ, Guillaume PATINIER, soub prier, Phle LIOT, tiers prier, Martin CAROULLE, Jan DECERF, Wallerand DE VARGELOT, maistre de l'imfermerie, Michiel LEGRAIN régent du collége, Pierre DE HAFFRENGHES, Hugues BEUGIN chapelain, Jacques HEBBIN, Antoins BUISINE, Charles DEWINTRE, Jacques HAVERLOIS aumoisnier, Pierre GANTOIS, Jan PAIELLE, Antoine RACHINE, Jan VIVIEN, Nicolas OGIER, Phles LETURCQ, Antoine DELATHIEULLOIE, Robert LHOSTE, Adolph SCOUSSE, Jean DUHIET, Hiérosme DE WIGNACOURT, André GILLOCQUE, Jehan PECQUEUR, Jacques CAMPION, Antoine GONZALES, Charles BOSCARD faisans le couvent de St Bertin, Damp Bernard MICHIELS prier de Clermaret, Charles DUVIVIER, Loys CARTON, Antoine DESLOIS, Guillaume TAVERNIER, Théodor BOUVART, Denis PECQUEUR, Mathieu FOLLIE, Gabriel LEUILLET, Antoine MARCOTTE, Pierre WAVRANS, Liévin FAUCQUET, George PETCAMP, Philippe BOUCQUEAU, faisans le couvent de l'Abbaye de Nostre Dame au dict Clermaret, DD Antoine BERTRAN prier des Chartreux en ceste ville, Jan ROELS vicaire, Jan ROMELLE sacristen, Claude FASCON, Jan Bapte CAPON, Gilles DEFRANCE, Adrien ATTAIGNANT procureur, Antoine POIGNANT, Jonas DELAHAYE, Jacques

DELANNOY, (barré : Jacques) Jan DEREQUES, faisant le couvent des dits Péres Chartreux, (barré : Frère Sérapien de Ste Marie, vicaire du couvent des péres carmes deschaussés à St Omer, en absence du prieur, Frère Joseph de St Bartholomé, George de la Purificaon, Ciprien de Ste Barbe, Innocent de la Présentaon, Joachim de St Clément, Antoine de St Nicolas, Eugène de Ste Aldegonde), les dits Srs fondé de procuration passé des susnomés le 17/6/1638 ... pour subvenir à la déffence de ceste ville, pntement siégée par l'ennemy Francois et à la conservaon d'icelle soub la dominaon de sa Maté Catholicque Nre Prince et Seigneur souverain, .. de la conservaon de noz églises, dignités et bénéfices, de la bonne et vertueuse populace d'icelle ville, scachans la nécessité très urgente quil y at de trouver argent, pour contenter les soldats et gens de guerre de sa dite Maté Catholicque, quy font jour et nuit, toute sorte de service et fonctions militaires, et pour paier les grands ouvraiges et fortificaon ..., somme levée du Sieur de La Camp .. ; receu des Péres Carmes deschaussés de la ville de St Omer.

Additif le 7/5/1676 : Vénérable psonne Monsieur Louis D'AULMERIE chanoine gradué et archidiacre de la cathédralle de St Omer, exécuteur testamentaire de feu Monseigneur le Rdme DEFRANCE Evesque à son trespas de la dite cathédralle, ayant iceluy Sr compant, acquis avecq ses coexécuteurs à pnt déffuncts, la rente cy devant, des RR PP carmes deschaussés de ceste ville, aucthorisé par acte donné de Messieurs du vicariat de St Omer le 4 de ce mois, originel mis es mains de Messieurs de St Bertin ; at déclaré déchargé les Rdme Evesque, doyen et chapitre de la dite cathédralle, rgeux, Abbé et couvent de St Bertin, de la rente.

668) Rente N° 212 le 20/4/1638 : George DE WALLEUX escuier Sr de Bonigham, demt à Bosinghem pays de Flandres et Jacques FOLCQUE de Nieurlet pays de Flandres ; de Dale Jehenne VAN OUTHOORN dict « Vlaminq », de St Omer.

669) Rente N° 213 le 17/12/1638 : Pasquier DUCHASTEL de Hellefault et Martine FOUBE sa femme et Mre André DAVARY arpenteur juré au pays d'Arthois, de Pihem ; de Anthoine DELANNOY bg de St Omer et Anne GILLO sa femme.

670) Rente N° 214 le 30/6/1638 : Messire Robert DE LENS Chevalier, Seigneur et Sénéchal de Blendecques, Sr de Hallines, du Ploich, maieur de St Omer, Eustace DORESMIEULX escuier, Sr de Widebroeuq, Charles DE GENNEVIERS escuier, Sr de ..eux, Loys DE LABEN licen es droix, Sr de Crévecoeur, Mre Pierre DE HAFFRENGUES licen es loix, lieutenant de maieur de la ville, Jean COCQUILLIAN, Mre Antoine OBERT docteur en médecines, Estienne LEPOR, Mre Eustace CARRE licen es droix, Mre Nicollas TAFFIN licen es droix, Guillaume DE HAFFRENGUES et Frédéric DESMONS tous eschevins de St Omer, y demeurans, Messire Robert DE BEAUFFORT Chevalier, Seigneur de Mondricourt, en l'an passé maieur de la dite ville, Messire Jacques DE CROIX Chevalier, Sr de Wacqua, Escoult, Robert LE VASSEUR escuier, Sr de Bambecque, Jacques DE HAFFRENGUES Sr du Hil, Antoine DE LA HOUSOIE escuier, Sr d'Avault, Jean CAUCHETEUR, Jean DESMAISIERES escuier, Sr de Charceaux, Guillaume MEURIN, Pierre DELATTRE, Jean CORDE, et Guillaume DANDEL, en l'an passé eschevins de la dite ville et pntem jurés au conseil d'icelle, Jacques DARREST maieur des dix jurés pour la communauté d'icelle ville, Eugiène CAUCHETEUR, Franchois LE PRUVOST, Philippes GUILLUY, Jean TITELOUZE, Cornille MICHIELS, Claude BOUDENOT, Oudart SAGOT, Eustace MARSILLES et Jean PIPPELAIRE eschevins des dix jurés pour la communauté de la dite ville, y dems ; de Damle Jacqueline LE PORCQ vve de feu Abraham DAENS.
(belle page de signatures).

Additif en marge : le 25/1/1648 : Jan NEPVEUR bg marchant à St Omer ; receu d'Anthoine LEWITRE argentier de la dite ville et Rcr des deniers procédans de la vente naguère fst de sa Maté, de pastures commune de ceste ville ; .. le dit NEPVEUR en avoit le droict, par tsport des manégliers de l'église de St Sépulcre, qu'ils en avoient le droict de Vallerand DELAPIERRE et sa femme, et icelluy DELAPIERRE de Damle Marie DELERCHE sa mère, fille et here de feu Damle Jacqline LEPORCQ.

671) Rente N° 215 le 30/4/1638 : Nicolas TAVERNE labour à Wattene et Anthoinette COUVOY sa femme ; de Charles VANDENDRISSHE bg marchand à St Omer.

672) Rente N° 216 le 6/5/1638 : Loys HIOLET labour à Remilly et Catherine BAILLY sa femme ; de Sire Hercules LE PREVOST, naguères eschevin de ceste ville, prévost hérédite d'Eule et Wavrans.

673) Rente (Reconnaissance) N° 217 le 10/5/1638 : Jean MACREL de Moule, retraict par proximité lignagière sur Simon VANHOVE, cy devant jardin et à pnt à labour, séans au dict Moule, au lieu nommé « Difquenart », tenantes à Pier MARQUELY, à la rue, aux hers Jean FAILLE, affectez à rente, que le dict Simon avoit acquis de Jean DELATTRE et de Jacquemine FICHAU sa femme, propriétés des dites terres, qu'ils luy avoient vendus à charge de la dite rente. Au profit de Dale Marie CLEMENT femme à Mre Pierre MACHART, licen es droictz, advocat au conseil d'Arthois, et fille et here de feu Antoine CLEMENT, qui en at acquis le droict par tsport que luy en at fait Loys CRACHET, le 11/4/1620 ; reconnoissances par les dicts DELATTRE et sa femme, au profit de Jacques CRACHET, le 13/5/1618.

674) Rente N° 218 le 1/12/1638 : Lambert MAES fils de Jacques, réfugié à Gravelingues ; de Mauriche DE LA PIERRE GROSSE bg marchand et Damle Anthoïette DE LA VACQUERIE sa femme ; avecq luy, ses caons, Pierre BLOND savoyardt de nation, demt à Gravelinghes et Jehenne ANCQUIER sa femme.

675) Rente N° 219 le 1/12/1638 : Marie DUFLOS fille non mariée, de feuz Quentin et Nicolle LEFRANCQ, émancipée, de ceste ville ; de Damle Marie MATISSART vefve de Fhois DUTHILLOY, de ceste ville.

676) Rente N° 220 le 21/7/1638 : Vénérables et discrètes psonnes, Messieurs Eustace DE LANDAS archipbre et chanoine de l'égle cathédralle de St Omer et Nicollas HUART pbre et chanoine d'icelle égle, procur espéciaux de Messeigneurs Christophle DEFRANCE Evesque de St Omer, Wallerand DE KERCHOVE doyen, George GUILLUY chantre, Adrien DE HENNIN, Franchois DELATTRE archidiacre d'Artois, Jean DELABROYE, Jean THERRY, Michiel WEYMS, Jean DE

VITRY, Prancat MUTHEN, Nicollas DESCAMP (etc ... voir rente N° 211) ... ; receu de Vénéérable psonne Monsieur Mre Jaspard DEBRAUWRE pbre, licen es théologie, pasteur de l'égle de Ste Aldegonde en ceste ville.

677) Rente N° 221 le 21/7/1638 : *idem ci-dessus rente N° 220* ; receu de Sire Pierre PECQUEUR naguer eschevin de ceste ville.

678) Rente N° 222 le 27/4/1638 à Le Ventie : Jan FROUCHART, Jenne BYNAULT sa femme et Phles MONSTREUL labouriers à Richeboeur, le dit MONSTROEUL, et pour Isabeau FLOCHEL sa femme ; de Guy LEFEBVRE eschevin à son tour de Richeborg St Vaast.

679) Rente N° 223 le 16/5/1638 à Aire : Guillaume LEROY labourieur à Blaringhem et Catharine SCACHT sa femme ; de Jacq BOYAVAL marchand viesier en ceste ville.

680) Rente N° 224 le 30/1/1638 : Enguerand HERMEL, Jean et Antoine HERMEL ses enffans, tous de Vaudringhem secours de Nielles ; de Guille DOLLE le joe, bg marchant brasseur en ceste ville.

681) Rente N° 225 le 17/4/1638 : Nicolas BERTHELOET fils Gilles, de La Fraiche Poissonnerie et Ide DEBEGLE sa femme ; deniers provenans du rembours de rente que devoient feuz Philippe et Allard DUMONT, au livre des rapports de ceste ville, et provenans de la vente de leur maison, hipotecquée à la dite rente ; des Srs Jacq DHAFFRENGHES Sr du Hil, eschevin juré au conseil de ceste ville, Jacq DARREST, por cest an majeur des dix jurés por la communauté d'icelle, Nicolas DECLOPPRE et Pier DESGRUGELIERS tous administrateurs de la table des pauvres de l'égle de Ste Margte en ceste ville ; avecq eux Bertin DEBEIGLE et Jean BERTHELOET fils du dit Gilles, bgs maresquiers au Haultpont, coe caouons.

682) Rente N° 226 le 12/3/1638 à Aire : Guillaie LEROY labourier à Blaringhem et Catherine SCAKENT sa femme ; de Jacques BOYAVAL marchand à Aire.

683) Rente N° 227 le 16/11/1638 à La Bassée : Rolland BANEGHUIN labourier et Caterine APPOURCHEAU sa femme, de Lorgies ; de Jacques POILLON labourier au dict lieu.

684) Rente N° 228 le 22/3/1638 : Mre Chles COEULRE chef des portes de ceste ville ; de Claudine VASSEUR vefve de feu Antoine LOSTE, vivant bg marchant en ceste ville ; avecq luy Mre Pier COEULRE ingénieur pensionné de sa Maté en ceste ville, son frère, coe caon.

685) Rente N° 229 le 1/2/1638 à Arras : Guillaume DAIX bailly de Hennivel et Recepveur de Vaulx, demt à Arras, au nom et comme procureur espécial de Hault Puissant Illustre Seigneur, Messire Charles Albert DE LONGUEVAL Comte de Busquoy, Baron de Vaulx et de Roseberque, Seigneur de Fursmes, Goeulsin, Libiogetz, Achiet le Petit, procuration passée par devant nottaires et tabellions roiaux résidens à Bruxelles le 27/6/1634 : « à Bruxelles ; Hault et Puissant et Illustre Seigneur Messire Charles Albert DE LONGUEVAL, Comte de Busquoy et de Graehem, Baron de Vaulx et Roseberg, Seigneur de Farchines, Goeulsin, Liebiegilz, Achiet le Petit, Gentilhomme de la chambre de leurs Majesté Impérialle et Catholicq, Chevalier de l'ordre de la Culatrave, Comandeur d'Almoradies, Colonel d'un régiment de chevaux, grand veneur et louvier du pays d'Arthois, grand bailly gouverneur et capitaine gnal du pays et Comté de Haynau, Gouverneur de la ville de Valenciennes, capitaine d'une compaignie d'ordonnance et d'une aultre ordinaire à pied ; estably ses procurcs généraulx et espéciaux, le Sieur Anthoine DEMOL conseiller de sa Majesté au conseil d'Arthois et Guillaume DAIX recepveur de la Baronnie de Vaulx ; ... à Bruxelles le 27/6/1634, en la présence de Monsieur Jacques PYNSEN VANDEN, conseiller et maistre ordinaire en la chambre des comptes de sa Majesté en ceste ville et le Sieur Jacques DE KEMPENAIRE bailly de Fursmes ; signé : Jan MAURICE et MOLIN nottes » ; receu de Maistre Anthoine DE DOUAY advocat au conseil d'Arthois, Sr de Gones, Courcamp et de Damoiselle Isabelle DEMOL sa compaignie ; deniers du remboursement de rente créée par le Seigneur de Longastre, donnée à mariage à la dite Damoiselle DEMOL.

686) Rente N° 230 le 17/6/1638 : Franchois CARPENTIER licen es droit, advocat au cseil d'Artois, jh à marier de St Omer, fils de déffunct Guillaume et Damle Guillemette DESLOIS, émancipé, acte signé MICHIELS greffier des orphelins de ceste ville le 16/6/1638 ; de Messieurs les gouverneur et administrateurs de la table des pauvres de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville, par les mains de Sire Estienne LEPOR eschevin de la ville, l'un des dits administrateurs, icelluy auroit receu le 7/1/1637 de Messieurs Nicollas HUART et Robert CAPPRON pbres et chanoines de l'église cathédralle de St Omer, exécuteurs testamentaires de feue Damle Marie VANROURE vve de feu Estienne LEPOR, por la fondation d'un obit, et receu le 18/7/1637 de Sire Guille DE HAFFRENUES exécuteur testamentaire de feue Marie DE BONNINGHUES vve de Pierre HUDEBOURGH, rente de 2 obits en la dite égle, dont les exécuteurs auroit fst tsport d'arrentemt sur des terres à Seninghem.

687) Rente N° 231 le 14/6/1638 : Charles CALICQ (*CALICQUE*) bg escarwette de messieurs du magrat de ceste ville ; de Messieurs les Gouverneurs et administrateurs des tables des pauvres des églises de Ste Aldegonde et St Denis en ceste ville, par les mains de Sire estienne LEPOR eschevin de ceste ville, l'un des dits administrateurs ; icelluy auroit receu le 21/4/1637 de Damle Catherine VANDALLE, de rente qu'elle devoit à la dite table, à la caon de Madame d'Ames, et aultres provenans de Denis LE FRANCOIS Rr de la dite table ; avecq luy Jean DELEHAYE bg de ceste ville, son beau père, coe caon.

688) Rente N° 232 le 4/5/1638 à Alloaigne (*Allouagne*), les nottes de Lillers : Vénéérable psonne Mre Jan BERNARD pbre pasteur priète d'Alloaigne ; des revenus de l'égle et de la table des pauvres du dit lieu ; receu des Rcr et entremetteurs de la dite égle.

689) Rente N° 233 le 6/7/1638 à Aire : Dame Marie DE BRANDT vefve de feu Eustace DAUCHEL esquier, Seigneur de Picquenhem, et demeurante en ceste ville ; de Blaise BRITTON marchand demt à Coutray.

690) Rente N° 234 le 13/11/1638 : Pierre TOUZART labour à Cléty ; d'Inglebert VANDENBOSQUE fils Eustace, jh à marier de ceste ville ; fre obliger Marie SIMON sa femme, et Franchois TOUZART son fils, jh à marier.

Additif le 20/11/1638 : Marie SIMON femme du dit Pier TOUZART et Fran TOUZART, leur fils, jh à marier.

691) Rente N° 235 le 24/2/1638 : Mre André (DAVARY) arpenteur juré en ce Cté d'Arthois, demt à Pihem et Anne BERTIN sa femme ; de Nicollas MARCOTTE bg brasseur en ceste ville.

Partages 1638 : 13 pièces à Saint-Omer 4^E5/224 :

692) Partage N° 1 le 25/10/1638 :

Franchois PIGOUCHE licen es droix, tutteur de Franchois, Bernard et Marie LOISEL enffs mineurs de déffuncts Jehan LOISEL et de Jenne PMENTIER, Michiel LOISEL fils et héritier des dits déffunctz, émancipé et mis hors de tutelle, Simon DECLATTRE et Franchoise LOISEL sa femme, fille et here d'iceux, les dits Michel LOIZEL et DECLATTRE, tutteurs avecq le dit PIGOUCHE, des dits Franchois, Bernard et Marye LOIZEL ; rentes escheues audits LOISEL, par le trespas du dit Jehan LOISEL leur père ; inventaire judiciaire fste par dvt eschevins des vschaires de ceste ville, des biens délaissés après le trespas d'icelluy feu LOISEL, décédé de la contagion en ceste ville de St Omer en la fin de l'an 1636.

Au lot « A » escheu à Franchois LOIZEL :

_rente deue par Jacques CARON, à la caution de Jehan COULOMBEL, le 15/7/1627 ;

_rente deue par Robert HANET, reconnaissance du 20/6/1623, tsport au prouffit du dit LOISEL en date reprise par l'inventaire ;

_rente deub par Noel LONGEL, lettres du 2/5/1626 ;

_rente que doibt le dit LONGEL, lettres du 30/9/1626 ;

_rente deub par Jacques LEGRAND et Jenne BOCQUET sa femme, de Torsy, lre du 12/6/1627 ;

Lot « B » à Bernard LOIZEL :

_rente que doibt Gabriel DUMAISNIL d'Ambricourt, lre du 20/2/1632, à la caution de Franchois DUMAISNIL, et 16/10 du dit an par Lamberde MAISNIL femme au dit Gabriel avoit recongnut ;

_rente que doibt Jacques DUQUESNOY d'Embry, lre du 22/2/1629 ;

_rente que doibt Jehan LOISEL rece de St Pol, lre du 4/7/1614 ;

_rente que doibt Estienne DUBOIS, lre du 21/10/1627 ;

_rente que doibvent Jacques CARPENTIER de Torsy et Marie BOLLART sa femme, lre de constituon au proffit de Franchois PIGOUCHE le 29/12/1623, la quelle le dit LOISEL en auroit acquis par tsport d'iceluy PIGOUCHE le 27/11/1624 ;

_rente que doibvent Pre DUMAISNIL et Péronne VASSEUR sa femme, lre du 11/7/1626 ;

Lot « C » escheu à Michel LOIZEL :

_rente que doibt Jehan DUCROCQ bailly et receur d'Embry, lre du 22/8/1628 ;

_rente que doibt Liévin COUSIN de Coupelle Vielle, à la caution de Franchois PETIT, lre du 31/7/1628 ;

_rente que doibt Jehan COFFIN fils Marand, par avant luy Jacques BOURNISIEEN, lre du 19/2/1627 ;

_rente deub par Pierre et Anthoine LEGRAND de Royon, lre du 22/12/1625 ;

_rente que doib Robert HANNOTTE, à la caution de Franchois HAMEL, le 30/12/1627 ;

_rente que boib Marand BAU de Torsy, lre du 24/4/1629 ;

Lot « D » escheu à Marye LOIZEL :

_rente que doibvent Messire Gilles DU BOIS Chr Sr de Hestru et Dame Anne DE BRYAS sa compaigne, lres le 18/11/1627 ;

_rente que doibt Pasquier SENESCHAL lres du 12/12/1626 ;

_rente que doibvent Jacques VIDELAINE l'aisné et Jacques VIDELAINE le josne, le 6/5/1615 ;

_rente que doibt Adrien TAVERNE .. de ceste ville, par avant luy Jehan MOREL sergeant de la Comté d'Arcques, sur tre vendue au dict TAVERNE par le dit MOREL et sa femme ;

_rente que doibt le Sr de Hene demt à Furnes, assignée sur tre à Houthen, lettre en langue thioise ;

Lot « E » escheu à Franchoise LOIZEL et Simon DECLATTRE son mary :

_rente que doibvent Noble Seigneur Jehan DE BRYAS et Dame Anne DE DYON sa compaigne, Sr de Royon, lres à Hesdin le 4/5/1590 constituée au proffit de Pre DELERUE et Margtte COULOMBELLE sa femme, la quelle rente le dit feu LOISEL auroit acquis le droit de Gabriel DELERU fils et her du dit Pre ;

_rente que doibvent Anthoe LEGRAND et Yzabeau PMENTIER sa femme, lre à Fressin le 15/1/1626, ipotecque et reconnaissance ;

_rente que doibt Pasquier SENESCHAL lre du 2/11/1626 ;

_rente que doibvent Nicolas QUEVAL de Royon et Marie DEMAIGNY sa femme, lre du 27/10/1623 ;

_rente que doibt Anthoine DUPREY lre du 1/2/1627 ;

_rente que doibvent Bernard LENGLECQ et Jenne DUPUICH sa femme, de Royon et avecq eux Nicolas GREBART cordonnier à Boubert lez Embry, lres du 5/2/1627 ;

... sont aussy comparus par dvt les dits nottes, Mre Nicolas DECQUERE et le dit Michiel LOIZEL, tutteurs de Jenne LOIZEL fille et here de feu Anthoine, icelle héritière par présentaon du dit Anthoine son père, des dits feuz LOIZEL et PARMENTIER, et Jacqueline DUHAMEL vefve d'iceluy Anthoine, mère d'icelle Jenne sa fille, ont advoé le partage cy dessus, .. d'aultant que le dit Anthoine LOIZEL auroit, en suite de déclaration faicte par le dite Jacqueline sa vefve, esté advanché à son mariage.

693) Partage N° 2 le 20/2/1638 : Jacques CARON Sr du Longprey, Guillaume, Emond, Toussain et Marie CARON et Guislain DE HANICOT procur espéal de Adrienne DUFAY vefve de feu Pierre DEVIN fils Jean, icelle fille et here de Marie CARON, tous héritiers de Franchoise DUQUESNOY fille et here de feu Jacques, vivant esquier Sr du Longprey, le dit HANICOT fondé de procuration passée le 5 de ce mois ; division et ptage des rentes trouvées après le trespas de la dite feue Franchoise :

Lot « A » à Emond CARON :

_rente créée par Michiel MIEZE et Catherine JANSOENE sa femme, le 8/4/1623 ;
_rente créée par Thomas BAUWIN le 12/12/1605 ;
_rente créée par à pnt déffuncte DAUSQUE (!), à son trespas vefve du Sr de Soiecqques, le 4/6/1621 ;
_rente créée par Anthe REMONT ;
_rente créée par Mre Anthe DE CAMPION lieuten pticulier de ce baille :

Lot « B » à Marie CARON :

_rente créée par Jan et Adrien ALEXANDRE le 20/1/1629 ;
_rente créée par Jean ROBBE et consors, le 28/2/1626 ;
_rente créée par Jan DEVIN le 14/3/1629 ;
_rente créée par Martin DELATTRE le 5/5/1616 ;

Au dit Jacques CARON Sr du Longprey est escheu le lot « C » :

_rente présentement deue par Anthoine CAPPELLE, passée par devant la justice d'Acquin le 23/3/1593 ;
_rente créée par le dit Martin DELATTRE le 5/5/1616 ;
_rente crée par Josse DUBOIS et sa femme, le 22/11/1624 ;
_rente deub et créée par Adolf SCOTTEY passée par devant la justice d'Acquin le 19/2/1608 ;
_rente créée par Charles HETRU et aultres le 14/4/1590, à pnt deub par Archy CASIN et sa femme ;
_rente créée par Louise HOCHART passée par devant la justice d'Acquin le 11/3/1604 ;

Au dit HANICOT, au dit nom, est escheu le lot « D » :

_rente créée par Nicolas NEUX et aultres le 22/12/1609.
_rente créée par Anselme LEWINTRE et aultres passée par devant la Srie d'Acquin le 12/2/1597 ;
_rente créée par Pierre BIZET le 8/4/1616 ;
_rente par Adrien ALEXANDRE et consors le 14/11/1625 ;

Au dit Guillaume CARON est escheu le lot « E » :

_rente créée par Loys ALEXANDRE et consors le 9/12/1625 ;
_rente créée par Guille TINTELIER le 11/3/1623 ;

Au dit Toussain est escheu le lot « F » :

_rente créée par Ernest DUSAULTOIR le 15/12/1612 ;
_rente créée par Nicolas TAILLEUR le 17/7/1598 ;
_rente créée par Franchois GRUMEL le ..5/1626 et autre du 12/6/1627 par devant la justice de Westbocourt ;
_rente créée par Robert MARCOTTE le 18/3/1623 ;

... les dites rentes ont esté mises es mains des dits susnomés par Liévin BIENAIME procur es ville et baille de ceste ville, quy les avoit es mains en qualité de recepveur des biens et revenus de la dite feue Franchoise ; .. les cohéritiers ont consenty que le dit BIENAIME puisse mettre 2 lettres : une deub par Robert MARCOTTE di 17/1/1622 et l'autre deub par Anselme BAUWIN et Archy CASIN, es mains du dit Jacques CARON Sieur du Longprey, .. que le dit Sr du Longprey les puisse vendre, et employer les deniers à la descharge des debtes de la maison mortue et à la descharge de rente, créée par Nicolas NEUX à la caution du dit feu du Longprey, au proffit de Marcq DENUART, et de rente deub aux Sœurs Noires, créée par Jan FLAMENG à la caon que dessus, ... et le dit BIENAIME de mettre es mains du dit Sr du Longprey, autres deub par les héritiers d'Inglebert LEGARDE, et le dit Sr du Longprey vendre la dite rente. *Additif le 24/11/1639 : Jacques DEVIN fils Pierre et d'Adrienne DUFAY, ses père et mère, âgé de 17 ans, adisté de Jacques DEVIN son advoé et oncle paternel ; at recognut le partage cy devant faict entre Jacques CARON Sieur du Longprey, Guille, Toussain, Emond et Marie CARON et Guislain DE HANICOT procureur espécial de la dite Adrienne sa mère ; avoir icelluy approuvé et ratiffié.*

694) Partage N° 3 le 21/4/1638 : Mre André WARIN pbre pasteur propriéte de Drouvain lez Béthunes, Mre Nicolas WARIN pbre chapelain en ceste ville de St Omer, Jean WARIN labour à Tramecourt, Pierre WARIN labour à Rolincourt, Loys SOUDEMAM labour à Erin, mary de Jenne WARIN sa femme et Péronne WARIN fille à marier agée de 40 ans, tous les dits **WARIN** frères et sœurs, enffans et hers de feu Jean ; ptage des biens à eux délaissés par le dit feu leur père ; les dits Jean WARIN, SOUDEMAM et Péronne WARIN, se sont déclarés héritiers mobiliars et immobiliers du dit feu Jean leur père, et promis paier, la moictié des debtes de la maison mortue, allencontre de Gillette BACLER leur mère, à la quelle aptiendra l'autre moictié, .. quant aus dits Mre André et Mre Nicolas WARIN et Pierre WARIN, ont renonché à toute l'hérédité de leur part dévolu par le trespas du dit Jean leur père, se contentans de leur dot et tiltre sacerdotel et porté de mariage ; .. le dit Jean WARIN agrée la donaon fste par le dit feu son père, des dots et tiltres sacerdotaux aus dits Mre André et Nicolas WARIN ses frères ; ... rente deue par Jean QUIREWALLE de Watenes, moictié à la dite Gillette leur mère.

695) Partage N° 4 le 25/2/1638 : 6^{ème} lot à .. mary de (barré : Marie) Catherine DE..
 _tre en « les longue roy » list à Pierre PLAIOUL, aux héritiers Jan LEFEBVRE, aux hers Charles HANOCA ;
 _tre séant à « Largillier » list au 5^{ème} lot, vers les hers de Nicollas BOUDART ;
 _séant « desoeure le courtil Pollet » listant aux hers David FICHAU, à Lucien PLAIOUL, aux « prey des Houdy » ;
 _séant « desoeur les Hoves » list à Marie BROCUET, aux hers Pierre MECQUIGNION, aux « preys des Houdy » ;
 _au « Vauvescu » listant aux hers Nicollas BOUDART, aux hers Mathieu PLAIOU ;
 _ (barré : rayé pour estre comprins au partage de le .. et RUFFIN : listant aux hers Jan BACELET, aux hers Guisart FOUACHE, aux hers George DE GAUCHY) ;
 _listant à Jan MAIHIEU ;
 _à « la voie d'Ouve » list Jehenne BAIART, aux hers du bailly BOUDART, Catherine MAHIEU ;
 _au « Crocq » ;
 _au « Crocq Badelaire » list au Sr de Blendecq, aux hers Pre BUTAY ;
 _tre à « Caillietie » list aux hers Jan DEROND, à Monsr de Blendecq ;
 _au « Cariau » nommé « la tre du Crocq » listant aux hers Charles HANOCQ, aux hers du bailly BOUDART ;
 _ (barré : rayé pour estre au partaige George WIRQUIN : au « Caillietie », vers Lucien DELAPSONNE, George DE WIRQUIN, aux hers du dit BOUDART) ;
 _ (barré : item pour estre au partage de LEROY et RUFFIN : au « Fourcroy » list à la tre de l'égle de Wavrans, aux hers Marand BAIART, à Agnez MERLEIN) ;
 _tres « les hay de Wil.. » listant à Jacques FAINE, aux hers Jenne WALLOIS, aux hers Charles PLAIOU ;
 _séant « entre deux pire » list à Monsr de Blendecq, à 2 chemin menant du Manilet au Plouich ;
 _séant « au Blancq Levrier » listant aux hers du dit BOUDART, à Mre Fran BOUDART ;
 _.. de Maisnillet, list aux hers George DE WIRQUIN, à la ruelle du Maisniller ;
 _au « Flos Mortier » list à Jacq MOREL, aux hers Joachim FORE ;
 _au « Vaucarel » list à Chles CARON ;
 _au « chemin Pasquette » listant à Nicollas DE BEAURAINS, aux hers Jan DEROND ;
 _séant à « les cruppes de Wildinghue » list aux hers Jossin FORET, à Catherine MAHIEU, aux haye Wildinghue ;
 _séant au « Buisson du Pasq » list à Jan DE COCQUEMPOT dict « Gropau », à Jan CARON, à Guichart FOUACE ;
 Lequel lot est demeuré à la part de Charles CARON, faisant la 6^{ème} ptie des héritages délaissés par Marie **HAULTSOULLIER** vefve de Nicolas **BOUDART**.

696) Partage N° 5 le 25/2/1638 : 5^{ème} lot à George DE WIRQUIN :
 _séant au chemin de Théroanne ;
 _à « Largillier » list au 4^{ème} lot et au 6^{ème}, aux hers de Nicollas BOUDART ;
 _au « Coubernal » list à Charles BOURGOIS, aux hers Jan HAUTSOULLIER, à Jan PVEST ;
 _séant en « la Vallée de Le Herdal », listant aux hers Liévin BROCUET, à Jan PVEST ;
 _séant au « Vau veccu », list à Jan DELATTRE et aux hers Jan LEFEBVRE, à la cce Mathieu PLAIOU ;
 _séant au « Buisson Boussoy » listant aux hers Jan LEFEBVRE, à Jan CARON, à Monsieur de Blendecque ;
 _séant à « la Coulombé » list aux hers Jan LEFEBVRE ;
 _listant à Antoine PREVOST ;
 _derrière le « courtil Noel » dessoubs « les hayes du Ploich », noé « la tre Jean CRENLEU », list au Seigr de Blendecq, aux hers Andrieu DE CLETY et aux hers Pre ANDRIEU ;
 _au chemin de « Le Hamelair » nomée « la terre au Crocq » ;
 _dessoubs « le bois de Wirquin » list au Sr de Blendecq, aux hers Pre BUTAY ;
 _séant à « Caillietie » list aux hers de Nicollas BOUDART, à Jan BROCUET ;
 _séant au « Cauain et Rocquelin » ;
 _séant au « patty » list à Charles VINCENT, à Jacques MARCOTTE à cause de sa femme, au Sr de Blendecq ;
 _au chemin du Manilliet, list aux hers Pierre ANDRIEU, à Guille DOLLE ;
 _séant en « le Tombe » list aux hers Guille BROCUET, aux hers Guichart FOUACE, aux hay du Plouich ;
 _séant au « Vaucarel » listant aux hers David FICHAU, à Marie HAUSOULLIER, au chemin du Pire ;
 _au « Blancq Lepvrier » list aux hers Guichart FOUACHE, à Jacq BAIART ;
 _au « Blancq Lévrier » list aux hers Nicolas BOUDART ;
 _ (barré : sur les coupes de Wibedengues, list aux hers Joachim FORE, à Catherine MAHIEU, aux hayes de Wibedengues) ;
 _séant au « Caillietie » list à George DE WIRQUIN, à Lucien DE LA PSONNE, aux hoirs Nicollas BOUDART ;
 Lequel lot est demeuré à la part de George DE WIRQUIN, faisant la 5^{ème} des héritages délaissés par Marie **HAULTSOULLIER** vefve de Nicolas **BOUDART**.

697) Partage N° 6 le (sans date, voir les 2 actes précédents) 1638 :
 4^{ème} lot à Jacques MARCOTTE mary de Marye WIRQUIN :
 _séant au chemin de Théroanne, listant au 3^{ème} lot, au 5^{ème}, au chemin de Théroanne ;

_à « Largillier » list au 3^{ème} lot, au 5^{ème}, aux hers de Nicollas BOUDART ;
 _au chemin de Théroouanne, listant aux hers Benoist HAFFRINGHUES, aux vve et hoirs de Mathieu PLAIOUL ;
 _séant en « la vallée de Le Herdal » listant au 3^{ème} lot, à Jan PVOST à cause de sa femme ;
 _séant au « Roublicquet » list aux hers de Nicollas BOUDART, à Mre Simon BOEUDIN ;
 _séant à « la Vallée de Fontaine » listant aux hers Anselme DE COCQUEMPOT, à Jan DECLATTRE ;
 _séant sur « le Helt » listant à Franchois HANOTTE ;
 _à « Robicquet » list aux cohers, aux hers Jean DE COCQPOT fils Ant ;
 _séant au « Crocq » listant au chemin de Faulquemberghe ;
 _desseure l'égle de Wirquin, list à la ruelle menant à Faulqbergue ;
 _à « Colliette » list à George DE WIRQUIN, à Jan BROCQUET ;
 _séant au « cavain de Rocquetin » listant aux hers Jan HAUSOULIER ;
 _séant deseur « la vallée Bodin » list à Jan MAISNIL à cause de sa femme, à la cense du Cuceval, à Charles VINCENT ;
 _au chemin du Manillet, list aux enffans d'Allart DESGARDINS ;
 _séant « entre deux pire » list à Charles CAROULLE fils Pasquier, au chemin du Pire ;
 _séant « au blancq lévrier » list à Mre Fran BOUDART ;
 _ (barré : royé pour estre au partage de Jan LEROY, RUFFIN : séant au « grand patis du Maisnillet » séant à Jacq MOREL à cause de sa femme, à la ruelle du maisnillet » ;
 _séant « au flos Mortier » list à Jehan CRENLEU, aux hers Joachim FORE ;
 _séant au « grand bois » alias « Reblicquet », list à Martin STEVE ;
 _séant au « paty du Manilet » list à Jan DUMAISNIL à cause de sa femme ;
 _séant sur « le Mont d'Assinghuem » list à Sire Jan DELATTRE ;
 Lequel lot est demeuré à la part de Jacques MARCOTTE, faisant la 4^{ème} partie des héritages délaissés par Marie HAULTSOULLIER vefve de Nicolas BOUDART.

698) Partage N° 7 le 25/2/1638 : **3^{ème} lot** à Nicollas DE WIRQUIN :

_au chemin de Thene, list au 2^{ème} lot et au 4^{ème} lot ;
 _à « Largilière » list au 4^{ème} lot, à Nicolas CHAPPE, aux hers Nicolas BOUDART ;
 _en « la Mahierie » list aux hers Anselme COCQUENPOT, au chemin de Théroouanne ;
 _séant en « la Vallée de Herealle » list aux hers Andrieu DAMS, à Jan PVOST à cause de sa femme ;
 _ (barré : pour estre tombé au ptage des héritiers de Nicolas BOUDART : au « Robicquet » list à George WIRQUIN, au Sr de Wirquin) ;
 _séant au « Roblicquet » listant au Sr de Wirquin, aux hers de Marie HAUSOLLIER, à Chles CAROULLE fils Pasquier ;
 _séant en « le Pierre » listant aux hers Benoist DE HAFFRINGHUE, aux hers Jacqueline WALLOIX, au chemin du Pire ;
 _séant au « Vocheblot de Hassinghem » listant à Franchois HANOTTE, à Claire BROCQUET, au chemin de Hassinghem ;
 _séant au « Roublicquet » list aux cohers, à Chles CAROULLE fils Pasquier ;
 _séant du « long le bois de Wirquin » list aux bois de Wirquin, aux hers Liévine DERON, aux hers Pierre BUTAILLE ;
 _séant desseure l'égle de Wirquin, list à la ruelle ment à Faulqbergue ;
 _à « Caillette » list au 2^{ème} lot, à Charles CAROULLE fils (barré : Marie DE WIRQUIN) Pasquier ;
 _séant aux « Carreaux » list à la cense de Cuceval ;
 _séant aux « Cauins des Rocquetins » list à Jan CARON, aux hers du dit BOUDART ;
 _séant au « chemin du Maisnillet » list à Jacq HAUTSOLLIER ad cause de sa femme, aux hers Pre MICQUIGNON ;
 _au dit lieu, list à Marie LONCQUAN, aux hers Pre MICQUIGNON ;
 _au « Vaucarel » listant à Chles CARON, à Nicolas DE WIRQUIN ;
 _au « blancq lepvrier » list à Catherine MAHIEU, à Jacq BAIART ;
 _au « blancq lévrier » list aux hers Nicolas BOUDART ;
 _au « flos Mortier » list à Jacques MOREL à cause de Jenne WANDONNE sa femme, au Sr de Blendecq ;
 _ (barré : séant sur « le mont d'Assinghuem » list à Messire Jan DELATTRE) ;
 Lequel lot est demeuré à la part de Nicolas DEWIRQUIN, faisant la 3^{ème} partie des héritages délaissés par Marie HAULTSOULLIER vefve de Nicolas BOUDART.

699) Partage N° 8 le 25/2/1638 : **2^{ème} lot** à Emond RUFFIN mary d'(barré : Antoinette) Anne BOUDART :

_séant au chemin de Théroouanne, listant aux hers de feu Nicolas BOUDART ;
 _à « Largilière » list au 1^{er} lot, au 3^{ème} lot, à Nicolas CHAPPE ;
 _en « la Maladrie » list aux hers Nicolas BOUDART ;
 _en « la vallée de Lérable » list à Fran HANNOCQ, aux hers Chles HANNOCQ ;
 _séant au « pied de Vacque » list aux hers George WIRQUIN ;
 _séant au « Fourcloy » listant à Antoine LEMAIRE, aux hers Jenne WALLOIX ;
 _séant sur « le Heltoy » listant aux hers du bailly BOUDART ;
 _ (barré : séant au « grand bois » alias « Roblicquet » list à Martin STEL à cause de sa femme, aux hers George MERLEN ;
 _séant au « Crocq Babelaire » listant au dit Crocq, à Monsieur de Blendecque, à Charles HAUSOLLIER ;
 _séant « deseur l'église de Wirquin » listant à Monsieur de Wirquin, à la ruelle nomé « la ruelle de Faulquemberghe » ;
 _séant à « Caillette » list aux hers Pre WIPRE ;
 _au « carreaux » list à la cense Cuceval ;
 _es « Rocquetins » list à la cense de Cuceval, aux hers du bailly BOUDART, à George DE WIRQUIN ;
 _au « chemin du Maisnillet » list à Jacq HAUTSOLLIER ;
 _au « Vaucarel » list à Marie HAUTSOLLIER vefve du dit BOUDART ;

_au « Buissonnoie » list à Jan DUMAISNIL à cause de Jenne LEVERT sa femme, aux hers Nicolas BOUDART ;
_au « blancs lévrier » list à Jan DUMAISNIL à cause de Jenne LEVERT sa femme, aux hers Nicolas BOUDART ;
_au « flos mortier » list à Nicolas WIRQUIN, au Sr de Blendecq ;
_(barré : cy devant au 4^{ème} lot : au « grand bois » alias « Roblicquet » listant aux hers George MERLEN ;
_(barré : au « paty du Maniliet » listant à Jan DUMAISNIL, à la ruelle du Maniliet) ;
_au « blancq lévrier » listant à Charles CAROULLE ; Lequel lot est demeuré à la part d'Emond RUFFIN, faisant la 6^{ème} partie des héritages délaissés par Marie HAULTSOULLIER vefve de Nicolas BOUDART.
700) Partage N° 9 le 3/2/1638 : Adrien DE WAVRANS argentier de St Omer et Dalle Catherine MEURIN sa femme ; Engrand DE WAVRANS bachelier es droix, agé de 26 ans, mis au régime de ses biens, adisté de Dam Pierre DE WAVRANS religieux de l'ordre de St Bernard au couvent de Clermaretz lez ceste ville, son frère ; biens délaissés par feu Dalle Jacqueline DUBOIS, à son trespas vefve de Sire Pierre RADOULT, en son temps eschevin de ceste ville, leur tante maternelle, et par Simphorian DE WAVRANS, vivant procur es ville et baille de ceste ville et Dalle Marie MINAULT, leur père et mère, et debtes passives délaissées par les dits feux leurs tante, père et mère, ... grande partie est sans puissance à cause des guerres pntes contre la France, quy ont aussy causé l'insolvence de plusieurs débiteurs des rentes délaissées par les dits feux, .. de fournir 1/3 des dites debtes passives, allencontre du dit Adrien et de Simphorian DE WAVRANS, à pnt religieux profes de l'ordre des minismes, ses frères et cohéritiers ; ... icelluy Simphorian at renonché et cédde sa part es biens délaissés par ses dits feux père et mère et tante, par le dit Simphorian au proffit des dits Adrien et Catherine MEURIN sa femme.

701) Partage N° 10 le 25/2/1638 : Marie HAULTSOULLIER vefve de feu Nicolas BOUDART bailly de Wavrans ; Jacques MARCOTTE recepveur de la Baronnie d'Eulne, mary de Marie DE WIRQUIN, Charles CARON mary de Catherine DE WIRQUIN, George et Nicolas DE WIRQUIN frères, Jan LEROY procur pour office des ville et Conté de Faulquenberghes, mary d'Anthoinette BOUDART, Emond RUFFIN sergent à cheval de ce baille de St Omer, mary d'Anne BOUDART, les dits WIRQUIN et BOUDART frères et sœurs utérins, et enffans de la dite 1^{ère} compante ; .. elle craint qu'après son trespas, se poldroit mouvoir plusieurs différens et procès entre ses dits enffans, pour raison de la succession de ses biens, .. en 6 lots ; le 1^{er} est tombé à Jan LEROY, le 2nd au dit RUFFIN, le 3^{ème} à Nicolas DE WIRQUIN, le 4^{ème} au dit MARCOTTE, le 5^{ème} au dit George DE WIRQUIN et le 6^{ème} au dit CARON ; est tombé à la part du dit Emond RUFFIN et sa femme, qui est le 1^{er} lot, une rente du 9/4/1631 ; le 2nd lot au dit CARON et sa femme, la 3^{ème} partie d'une rente créée par Jan COCQUENPOT, BOUDART et consors, le 1/8/1631 ; le 3^{ème} lot au dit Nicolas DE WIRQUIN, 1/3 de la rente cy devant du dit COCQUENPOT et consors, le 4^{ème} au dit LEROY et sa femme, le dernier 1/3 de la rente du dit COCQUENPOT ; les 5^{ème} et 6^{ème} lots tombés au dit Jacques MARCOTTE et George DE WIRQUIN, une rente créée par Anthe PRUVOST et sa femme ; auquel ptage sont compris les lettres de rentes : créée par Jan PLAIOU fils Jacques, créée par Robert SAUVAGE, es mains du dit RUFFIN ; ... auquel partage ne sont compris, les manoirs cy après : jardin amazé de maison, grange et estables situé à Wavrans, listant aux hers Benoist DE HAFFRINGHES, à la rue du Wiprey ; autre jardin au dit lieu, non amazé, listant à Jan CARON, au manoir précédent ; jardin séant à Windringhem, listant aux terres champestres, aux hers Jan LEFEBVRE fils Crestien, à Claire BROCQUET ; autre jardin au Ploich, listant à Monsieur de Blendecques, aux hers cy devant, à la rue quy maisne du Ploich à Wirquin ; au dit lieu listant au jardin cy devant, aux hers Jan DE WIRQUIN ; lesquelles parties se répartiront cy après aus dits 2^{nds} compants, la moictié les dits RUFFIN et LEROY et l'aultre entre eux et leurs autres cohéritiers cy devant ; n'est compris 2 jardins, tenans l'un à l'aultre au Ploich, un nommé « le courtil Noel » et l'aultre « le courtil Guttin » listant à la rue quy maisne du Ploich à Wirquin, et une terre allencontre des hers Jan DE WIRQUIN, jardin listant aux hers WIRQUIN ; terre nommé « le beson » listant aux hers Jan DE WIRQUIN, au Sieur de Blendecques, la rue quy maisne du Ploick au Manillet ; lesquelles se répartiront en 6 parts égalle.

702) Partage N° 11 le 12/10/1638 :

_rente que doibt Jehan DECKE labourier à Salpwyecq, le 10/12/1633 ;
_rnte au proffit de la dite Jacqueline LEPORCQ, par Messieurs les maieurs et estchevins de St Omer, tant de 1637 que 1638, .. rente passée le 30/6/1638 ;
_rente que doibvent Pierre HANSOTTRE labour à Boidinghem et Franchoise LEQUIEN sa femme, le 17/6/1631, por seureté de la quelle rente, icelluy HANSCHOTTE auroit mis es mains des dits DAENS et Jacqueline LEPORCQ sa femme, lre passée le 14/3/1634 par Messire Charles DE COUREVILLE Chlr et Dame Marie DE CARDEVACQUE sa compaigne, au proffit des dits HANSCHOTTE et sa femme ;
_rente que doivent Thomas DE NOEUF RUE le josne, Jenne BLERY sa femme, à la caution de Thomas DE NOEUF RUE l'aisné, bg de ceste ville, son père, le 13/7/1627, et autre lre par Jehan DE NOEUF RUE fils et her du dit feu Thomas, avoit recognu la dite rente le 16/12/1637 ;
_rente que doibt Mre Pre COUVREUR pbre pasteur de Lillers, lre du 14/5/1630 ;
_rente que doibvent Franchois DESANNOIX fils de feu Jacques, et consors, lre soub le seel aux reconnaissances de ceste ville le 4/7/1585, reconnaissance par le dit Franchois DESANNOIX le 14/11/1619 ;
_rente que doibvent Jehan LEFEBVRE bailly du Maisnil Boutry et Adrienne CRESPIEN sa femme, à la caution d'Estienne BRUCHET, le 6/5/1634 ;
_rente que doibvent Jacques GRENIER charpentier et Anthoinette PETIT sa femme, à la caution d'Anthoe PETIT, Anthoinette CHEVALIER sa femme, Robert GUERBOIDE et Anthoinette GRENIER sa femme, tous bgs de ceste ville, le 27/7/1634 ;
_rente que doibvent Nicolas DENQUIN, à la caution de Philippe GILLUY bg de ceste ville, .. au proffit de la dite Damlle Marie DELERCHE, lre créaon passée le 31/5/1633 ;
_Pierre RUFFIN labour à Seninghem, Emond RUFFIN son fils, sergent du baillage de St Omer, à la caution d'Estienne BRUCHET et Adrien DANEL aussy sergent du baillage, doibvent de rente du 11/2/1634 ;
_rente que doibvent Nicolas HAZE bailly de Messieurs de chappre de St Omer, et Gillette CLEMENT sa femme, le 8/2/1628 ;
_rente que doibt Maximilien BOLLART labour à Arcques, le 6/12/1627 ;

_rente que doibvent Estienne BRUCHET et Jenne LAMBERT sa femme, le 18/2/1634 ;
 _rente que doibvent Marie DEHEGHES vefve de George LEFRANCQ, et Andrieu LEFRANCQ son fils, le 16/5/1631 ;
 _rente que doibvent Mre Jehan et Anthoine BRUCHET, enffs de feu Anthoine, le 21/5/1638 ;
 _rente que doibt Pierre HOVELT censier de la plache d'Arcquingoult, le 28/9/1624 ;
 _rente que doibt Maximilien BOLLART d'Arcques, le 9/2/1626, ipotecque à Arcques le 14/4/1631 ;
 _rente que doibt Pre VANDEWALLE d'Arneque prez Cassel pays de Flandres, Ire en langue thioise passée par devant
 bourgrave et eschevins de la vierschaire et chastellenie de Cassel le 5/11/1616, signé « DESCHODT » ;
 _rente que doibvent Franchois et Pre VASSEUR labour à Bienneques, père et fils, le 13/6/1629 ;
 _rente que doibvent Jehan LELEU et Margtte LACHEREY sa femme, le 19/12/1619 créée au proffit de Pre XPIEN, duquel le
 dit feu DAENS en at acquis le droict par tsport le 30/7/1624 ;
 _rente que doibvent Hubert DEGRAVE maresquier au Hault et Jehan DEGRAVE son frère, sa caution, le 1/3/1632 ;
 _rente que doibvent Nicolas LEFEBVRE et Anne GILLOT sa femme, à la caution de Jehan TARELLE et Catherinne TRISTE
 sa femme, le 28/3/1634 ;
 _rente deub par Andrieu DUFUMIER et Marie COPPAL sa femme, le 19/11/1627 ;
 _rente deub par Guille GODDIN labour à Boidinghem et Robinne LARDEUR sa femme, le 25/5/1627, laquelle rente les dits
 DAENS et Jacqueline LEPORCQ sa femme, auroit acquis le droict par tsport de Pre PETIT orphébvre le 29/7/1633 ;
 _rente que doibvent Jacques THOMAS labour et Adrienne DARCQUES sa femme, de Moringhem, à la caution de Jehan
 DEBEECQUE de Difque, le 14/11/1633 ;
 _rente deub par Franchois DUPREY, à la caution de Jehan DEGRAVE de Blaringhem, le 9/5/1624 ;
 _rente que doibvent Damlle Péronne MACHART vefve de Bertin BART, Liévin BART fils aîné du dit Bertin, et Maximilien
 BOLLART d'Arcques, le 12/8/1610 ;
 _rente que doibvent Liévin DELAGEIZE et Jenne CARON sa femme, d'Averoult, le 19/5/1600, transport et recognoissance ;
 _rente que doibvent Damlle Jacqueline DELECREUZE vve de feu Mre Gérard LYOT, à la caution de Damlle Loize
 DELECREUZE vefve de feu Pre BLONDEL, Loys et Jacqueline BLONDEL ses enffs le 11/5/1638 ;
 _rente que doibvent Jehan DARCQUES labour au Maisnil Dohem et martin DARCQUES son frère, le 20/5/1623 ;
 _rente que doibt Marie BART vefve de Maximilien BOLLART d'Arcques, à la caution de Maximilien BOLLART son fils,
 labour au dit lieu, le 13/12/1625 ;
 _rente que doibt Liévin LAY bailly de Blaringhem et Liévin BART, le 16/1/1638 ;
 _rente que doibt Maximilien BOLLART d'Arcques, le 12/4/1627 ;
 _rente que doibvent Nicolas THOMAS de Moringhem et Franchoise PORTENARE sa femme, à la caution de Jacques
 THOMAS l'ainé, père du dit Nicolas, le 21/10/1637 ;
 _rente que doibvent Pierre TOUZART de Cléty et Marie SIMON sa femme, selon qu'il en apt par le coelloir des déffuncts, le
 30/12/1626, acquise par les dits DAENS et sa femme, de Pre DAUDENFORT et Anne CARON sa femme le 17/5/1628 ;
 _rente que doibvent Jehan DELEWANTE chavatie et Druvette COLIER sa femme, le 11/3/1638 ;
 _rente que doibt Jehan CAUE charpentier, par Ire soub le seel aux recognoissance le 21/6/1581 ;
 _rente que doibt Eustace CAROULLE, par avant Eustace DEFRANCE labour à Cléty, par lettres dvt maieur et eschevins le
 2/4/1605 ;
 _rente deub par Jacques THUILLIER le josne, labour à Dohem, à la caution de Franchois GODDART du dit lieu, le
 12/2/1618 ;
 _rente que doibvent Franchois FLORENT labour à Bainghem et Marie EMERICK sa femme, à la caution d'Anthoine
 FLORENT et Nicolas CLEMENT, le 17/4/1627 ;
 Lesquelles rentes escheus au **lot « A »**, en nombre de 41, 14995 florins ;
 Au **lot « B »** escheu aus dits mineurs :
 _rente que doibt Michiel HECQUIN procur postulant en ceste ville, à la caution de Mre Jehan CROMBECQUE promoteur,
 son beau père, le 12/2/1630 ;
 _rente que doibvent Guillaume MERLENG et Margritte VIERLO sa femme, d'Arcques, le 31/3/1626 ;
 _rente que doibvent Nicolas CLEMENT et Jenne VERCOUSTRE sa femme, le 20/6/1634 ;
 _rente que doibt Mre Jacques PALFART pbre et chanoine de la cathédralle de St Omer, le 4/9/1636 ;
 _rente que doibvent Jehan DECKRE labourier à Salpwicq et Jenne BONSANCG sa femme, le 23/9/1631, ipotecque par devant
 maieur et eschevins des francqs alleux le 24/10/1637 ;
 _rente que doibvent Jehan DUSAULTOIR et Anne WARNIER sa femme, le 18/5/1634 ;
 _rente que doibt Nicolas CHOCQUEL labour et brasseur à Coiecque, à la caution de Laurent DELATTRE, Jenne LARDEUR
 sa femme, George LAMPE et Claudinne DUCAMP sa femme, le 4/7/1628 ;
 _rente que doibvent Nicolas HAZE bailly de Sercques et Gillette CLEMENT sa femme, le 11/2/1634 ;
 _rente que doibvent Jacques MARISSAL bg gressier et Jenne NOEUFVRE sa femme, à la caution de Thomas DE
 NOEUFVRE et Franchois DUCROCQ chartier, tous dems en ceste ville, le 14/8/1620, au dos desquelle Ire, appert le dit feu
 DAENS, avoir mis hors d'oblon les enffs du dit feu NOEUFVRE ;
 _rente que doibvent Adrien THOMAS et Marie LIENART sa femme, à la caution de Jacques THOMAS et Nicolas THOMAS
 de Moringhem, le 19/5/1632 ;
 _rente que doibvent Pierre PETIT orphébvre et consors, le 7/1/1616 ;
 _Liévin LAY bailly de Cohem, à la caution de Liévin BART greff de Blaringhem, doibvent, le 19/2/1633 ;
 _rente que doibt Mre Pre COUVREUR doien et pasteur de Lillers, le 18/2/1631 ;
 _rente que doibvent Philippe MOREL et Margtte TETELOUZE sa femme, le 13/5/1635 ;
 _rente que doibvent Maximilien BOLLART et Marie MERLEN sa femme, d'Arcques, le 8/5/1623, hypotecque à Arcques ;
 _rente par Gilles PETIT et Damlle Marie DUMONT sa femme, le 4/7/1628 ;

_rente deub par George DUCHOCQUEL labour et Isabeau FLESCHEIN sa femme, du Lard, à la caution de Damlle Catherine LARDEUR vefve de feu Engrand DE FLESCHEIN, le 22/12/1599, hypotecque le 23/10/1600, la quelle les dits DAENS et sa femme, en ont acquis le droict par tSPORT de Mre Charles LEPOR licen es droix, fils et her de feu Jehan, le 5/9/1609 ;

_rente que doibvent Damlle Loyse DELECREUZE vefve de feu Pre BLONDEL, Loys et Jacqueline DE BLONDEL ses enffs, Ire du 30/12/1636 ;

_rente que doibvent Jacques BOLLART d'Arcques, à la caution de Maximilien et Jehan BOLLART brasseur, du dit lieu, le 27/12/1626, hypotecque à Acques le 8/10/1637 ;

_rente que doibvent Jacques DUBUISSON labour et Jenne BERNARD sa femme, de Sercques, Ire du 27/2/1632 ;

_sur Jehan DEGRAVE, à la caution de Hubert DEGRAVE son frère, doibvent, de rente du 1/3/1632 ;

_rente que doibt Liévin BART de Blaringhem, Ire du 20/3/1638 ;

_rente que doibvent Jehan LEDEVIN de Nielles lez Boullenois et Pasquier GUILLEBERT bailly de Haffrenghes, le 30/7/1618 ;

_rente que doibvent Estienne BRUCHET et Jenne LAMBERT sa femme, Ire du 30/7/1623, ipotecq ;

_rente que doibvent Jehan MAMEZ et Margte TAILLEUR sa femme, de Cléty, Ire du 29/12/1627 ;

_rente que doibvent Jacques HANSCOTTE labour et Marie LEWINTRE sa femme, de Monecove, à la caution de Pre HANSCOTTE son frère, de Boidinghem, Ire du 22/2/1630 ;

_rente que doibvent Bertin LEQUIEN labour à Nielles lez Boullenois, à la caution de Pre COEULRE ingénieur de sa Maté et Pre HONSCOTTE de Boidinghem, Ire du 27/11/1633 ;

_rente que doibt Jehan DELEHAIE fils Guille, de ceste ville, Ire du 9/1/1638 ;

_les héritiers George BOURNISIEEN et Damlle Marie BOUBERS sa femme, doibvent de rente du 19/10/1620 ;

_rente que doibvent Jehan VERBREGHE maresquier, Ire du 2/1/1614 ;

_sur Maximilien BOLLART l'ainé et Marie BART sa femme, d'Arcques, de rente du 24/10/1623 ;

_rente que doibt Marie GREINICK vefve de Charles PETIT, Ire du 28/1/1630 ;

_rente que doibt Grégoire JOVENIN, par avant Guillaume FERMANTEL, de Dohem, et Péronne BOURSIER sa femme, le 18/5/1602 ;

_que doibt Jehan ERNOULT maresquier à Tilques, Ire du 15/7/1623 ;

_rente que doibvent Oudart DOMIN labour et Anne BOURNOVILLE sa femme, de Fouxolle, recognoissance par eulx passée le 18/4/1629 ;

_rente que doibt Liévin BART greffier de la tre et Srie de Cohem, Ire du 16/2/1636 ;

_rente deub par Jehan DECKRE, par avant Robert POTIER, Ire passée par devant aman et eschevins de la Comté d'Arcques le 24/11/1592, la quelle rente Damlle Marie CHOCQUETU vve de feu Phle LE PORCQ, en avoit acquis le droict par tSPORT de Guille DESCHODT fils et her de Péronne DE LONGUENESSE, le 25/10/1608 ;

_rente que doibvent Laurent MAES battel et Catherine DEGRAVE sa femme, à la caution de Jehan DEGRAVE mesureur de grains, Ire du 11/5/1620 ;

_rente que doibvent Estienne BRUCHET et Jenne LAMBERT sa femme, Ire du 12/2/1635 ;

_rente que doibvent Jehan DUMAINIL et Péronne VASSEUR sa femme, de Pihem, Ire du 5/12/1615 ;

... chun article à la somme 15056 livres ... lequel partage cy dessus fait à la conservation du bail réciproq des partyes, la dite Marye DELERCHE fille et her de la dite Damlle Jacqueline LEPORCQ, vefve en 1^{eres} nopces de feu Xtophe DELERCHE, et en 2^{des} de feu Abraham DAENS ; et Abraham LEPORCQ bg marchand et Pierre CAMPAIGNE nottaire Royal de la dite résidence, tutteurs d'Inglebert et Simphorian VANDENBOSQUE, enffans d'Eustace et de déffuncte Jacqueline DELERCHE, aussy nepveurs et héritiers de la dite feue LEPORCQ leur mère grande, par présentaon d'icelle DELERCHE leur mère.

703) Partage N° 12 le 24/2/1638 : Marie HAULTSOLLIER vefve de feu Nicolas BOUDART, vivant bailly de Wavrans ; Emond RUFFIN sergent à cheval du baille de St Omer, mary d'Anne BOUDART, Jean LEROY mary de Damlle Anthoinette BOUDART sa femme, les dits BOUDART filles et heres du dit feu Nicolas ; ptaige des biens délaissés après le trespas du dit feu Nicolas BOUDART ; ont esté fait 2 lots des acquets faicts avecq la dite 1^{ere} compante, des rentes créées au profit du dit feu BOUDART et de la dite HAULTSOULLIER sa femme ;

Le 1^{er} d'iceux est tombé à la part du dit LEROY et RUFIN ; et le 2nd à la dite vefve 1^{ere} compante ;

Au 1^{er} lot :

_rente créée par Nicolas CHAPPE le 22/3/1631 ;

_celle créée par Simon DEGUISNE le 16/4/1633 ;

_autre créée par Jan BOUDART et consors, le 17/12/1633 ;

_autre sur Jean HANOT le 29/6/1631 ;

_autre de Jean MEQUIGNON caron le 14/7/1631 ;

Au 2nd lot tombé à la part de la dite 1^{ere} comparante :

_créée par Pierre DERON et Jenne BAYART sa femme, le 9/2/1631 ;

_celle de Jan COCQUENPOT et Jan BOUDART, le 1/8/1631 ;

_sur Anthe PRUVOST ;

_autre créée par Jan PLAIOU, le 21/2/1632 ;

Ausquelles parties, n'est comprinse la rente créée par Robert SAUVAGE, demeurat au profit des dites parties, et autres debtes actives, mises es mains du dit RUFFIN pour le paiement des debtes.

704) Partage N° 13 le 20/4/1638 : Mathieu LANNE bg bouteur en ceste ville ; Pierre HAZEMBERGHUE le jeusne et (barré : Fhois) Jacques DELEVOYE tutteurs des enffans mineurs de Pierre DE HAZEMBERGUE et Adrienne POIGNANT, ayants droict des héritiers de déffuncte Liévine DEVIN, à son tSPAS femme de déffunct Jehan LANNE frère du dit Mathieu LANNE ;

rentes et biens, cédées aus dits tuteurs, par les héritiers de la dite DEVIN, .. somme furny au dit Mathieu LANNE ;
.. rente par défunct Thomas BAWIN et Katherine HOCHART sa femme, ... et cstitué par Jehan DU.. et défuncte Anne ROBERT sa femme, au pffit des dits Jehan LANNE et la dite DEVIN sa femme ;
.. autre rente créée au pffit que dessus, par Pierre LANNE et Anthoie HESDIGNEUL, de Mencka, en laquelle les héritiers de la dite DEVIN ont la moictié ; .. la part escheue aux héritiers de la dite DEVIN, .. de la rente des dits Jehan DUTHOIES sa femme, de Noel RICHE mary de la dite HOCHART, au par avant vefve du dit BAWIN ...

Transports 1638 : 43 pièces à Saint-Omer 4^E5/224 :

705) Transport N° 1 le 13/3/1638 : (abimé) Jehan VERIN de St Omer ;
à Liévine LAFOLIE de ceste ville ; la part qu'est succédé au dit compant, par le trespas de Jenne DEHEGHES vefve de feu Phles VERIN, es biens, immeubles scitués à Quelmes, délaissés par le trespas de la dite Jenne DEHEGHES ;
contrat de donation le jour d'hier le 12, au proffit du compant, par Franchois SOBRUICQ et Isabeau VERIN sa femme, sœur au dit compant, les dits biens encore imparties entre le dit compant et ses cohéritiers.
1^{er} feuillet joint le 17/4/1662 : reqte de la dite DESGARDINS, .. de respondre les insinuaons à elle fste des appostilles de la cour, le dit George DELAFOLIE.
2^{ème} feuillet joint le 27/3/1662 : pour le refus de la dite DESGARDINS, de satisfaire .. l'huissier sousigné (JOBART).
3^{ème} feuillet joint le 24/3/1662 : pour la demeure de la dite Damlle Marie DESGARDINS, .. signification faite de la requeste cy jointe, par Pierre JOBART 1^{er} huissier, .. le dit George DELAFOLIE remonstrant ..
4^{ème} feuillet : lettre du 22/3/1662 : à messieurs les président et gens du conseil provincial d'Artois ; supplie bien humblement George DELAFOLIE bg, mre tonnelier à St Omer, frère et héritier de Liévine DELAFOLIE, qu'est auroit pnté à Damlle Marie DESGARDINS, vefve de Jan DAUDENFORT, vivant greffier du gros aux contrats quy se passent en ce pays, certain contrat en forme de transport fst par Jan VERIN, au proffit de la dite Liévine DELAFOLIE, le 13/3/1638.

706) Transport N° 2 le 22/4/1638 à Béthune : Robert DE BOULLONGNE greffier héredite de la Sénésche de St Pol, coe il se soit obligé avecq Noble Sieur Robert DOSTREL Sieur de Diéval, au proffit de Damoiselle Catherine DOSTREL, sœur d'icelluy, de rente créée par le dit Sieur de Diéval, et avecq luy, icelluy comparant, au proffit d'icelle Damlle, par lres passées à Lille le 20/1/1600 ; recognoues en ce pais d'Arthois ; .. icelluy Sieur de Diéval avoit promis de descharger le dit compant ; .. le dit DE BOULLONGNE fait fre ipotecque et main assise sur les biens, titres et Sries du dit Sr de Diéval, .. lre du (*blanc*) de ce mois d'avril ; .. transporté à la dite Damoiselle.

707) Transport N° 3 le 24/3/1638 à Hesdin : Charles DE CRESSEN de ceste ville, fils et héritier mobilie à portion de défunct Hugues et d'Anne CHOCQUEL, ses père et mère ; pour faire paiemt à Jacques CORDIER et Antoinette CRESSEN sa femme, sœur du dit compant, deub du reste du porte de mariage d'icelle Antoinette, icelluy compant, se portant fort de Margte et Anne CRESSEN ses sœurs ; cédde au dit CORDIER et sa femme, une rente créée par Antoine DE BOEUSIN Sr de La Barre, par contrat du 2/6/1630, au proffit de leurs dits feuz père et mère.

708) Transport N° 4 le 3/12/1638 à Lens : Antoe CORNAILLE dismeur de Messieurs les Abbé et religieux du Mont Saint Eloy à Liévin ; pour satisfaire au contenu du traité de mariage passé le 11/6 dernier, d'entre Louis GRUMAULT fils de Jehan, et Marie Sainte MIELLET, par lequel icelluy comparant s'est emprins et promis quelque somme, avecq Maximilien CORNAILLE son père, au proffit d'icelle Marie Sainte ; cédde au proffit de Jehan GRUMAULT d'Angre, rente passé le 26/10/1637 au proffit du dit comparant, par Noble Seigneur Jehan DE COUPIGNY Sieur de Bleville, Aureaumont, demt au dit Liévin. *Additif le 11/12/1638 : Jehan GRUMAULT d'Angre, mentionné au transport cy dessus ; somme receu de Phle GOULLATTRE et Anne MONCHAUT sa femme, de Lens ; cédde la rente passée le 26/10/1637 au proffit d'Antoine CORNAILLE censsier à Liévin, en quoy est obligé Noble Seigneur Jehan DE COUPIGNY Sr de Blainville, Oreauont.*

709) Transport N° 5 le 26/2/1638 : Anthoine DAMBRINES carlier à La Motte au Bancqs, Toussaint BOCHU de Rouvroy, Simon CAIET cousturier à Fouquier et Pasquier BOCHU du Pont à Wendin, cousturier, de pnt en ceste ville, tous héritiers de Bonne FRANCQUEVILLE, et comme procureurs espéciaux de leurs cohéritiers : « Pasquier LEROY curateur comys par justice aux biens de Pierre et Pasquier BOCHU enffans en bas age de Claude BOCHU, Martine BOCHUE vefve de feu Pasquier TOULOUSE, Toussaints BOCHU et en qualité de curateur comys aux biens de feu Claude PACHY et Fhoise BOCHUE, Maurisse CAIET vefve de Pasques BOCHUE dems à Rouvroy pays d'Arthois, iceux BOCHUE enffans et hers de feu Jan BOCHUE et Loyse FRANCQUEVILLE ; commis leur procureur Anthoine DAMBRINE, Toussaints BOCHU, Simon CAIET et Pasquier BOCHU ; ... droict à eux donnés par le trespas de Bonne FRANCQUEVILLE, décédée naguërre en la ville de St Omer ; fait et passé au dict Rouvroy par dvt lieutenant et hommes de fief du dict lieu le 23/2/1638 » ;
à Guille VANDENART pottier de terre, bg marchant en ceste ville ;
une rente deub des fortiffications de ceste ville, lres donnée de messieurs, mayeur et eschevins de ceste ville le 20/6/1611 ;
.. autres lres données par forme d'opignoration, créée comme le précédent, au proffit de Jenne DE THUILLY mère de la dite Bonne FRANCQUEVILLE, passée le 11/1/1611, et la 1^{ère} au proffit de la dite Bonne.

710) Transport (Rente) N° 6 le 2/12/1638 : Jan DE HAURECH escuier Sr de la Rue, comme les Sr et Damlle DU VAL, luy auroient donné rente le 14/5/1634, ... appaiser Gérard ROUSSEAU escuier, cornette de chavallerie soub la charge du Capne LAHAU et Damlle Barbe DU VAL sa compaigne ; constituée sur luy, au proffit des dits Sr et Damlle DU VAL.

711) Transport N° 7 le 24/3/1638 : Valentin TAFFIN licen es droix, Sr du Hocquet, procur du Roy au quartier de St Omer ;

à Antoine BONVOISIN et Jean DE BEAUVOIS tuteurs de Phles, Antoine, Agnès et Antoinette CRACHET enfants mineurs de défunts Robert et Antoinette NOEUX ;

cède au profit des dits enfants, arrentement constitué par Mre Robert DECUPER pasteur de Mentq, au profit du dit compant, le 23/11/1619, hypothèque le 19/2/1620 à Mentq, reconnues le 15/1 de cet an, par le dit BONVOISIN en qualité de tuteur.

712) Transport N° 8 le 5/2/1638 à Aire : Jacques et Nicolas MARQUANT frères, laboureurs à Fief, redevables vers Chles MERLIN homme vivant de son bien à Aire, pour rendages de la maison et cense qu'occupe présentement le dit Jacques MARQUANT au dit Fief, appartenant au dit MERLIN ;

rente en quoy le dit MERLIN se trouve obligé au profit de Damlle Barbe DELEFLY vefve de Jacques CATTIN, que les comparans seront soumis de remettre es mains du dit MERLIN, cassées et acquittées.

713) Transport N° 9 le 17/6/1638 : Martine DE REMINGHEM vefve de feu Jean DUSAULTOIR, de Bainghem et Noel DUSAULTOIR son fils, héritier du dit feu Jean son père, jh à marier ;

à Sire Guillaume DANDEL, en l'an passé eschevin de ceste ville et pour cet an juré au conseil d'icelle et Damlle Marie CATY sa femme ; rente créée par Bertin SENLECQUE manouvrier au dit Bainghem lez Seninghem et Louise THELIER sa femme, à la caution de Eustache SENLECQUE, père du dit Bertin, labour à Lumbres, au profit du dit feu Jean DUSAULTOIR, passée le 4/6/1633, hypothèque des bailly et eschevins de la terre et Seigneurie de Bainghem le 3/9/1635.

714) Transport N° 10 le 16/9/1638 : Marie DE VALLIERS vefve de feu Francois PRUVOST, et ayant le bail des enfants qu'elle olt d'icelluy, compte fait avecq le Seigneur de Canlers, pour le rendage de sa maison et cense qu'il at au dit lieu, qu'icelle DEVALLIERS et son feu mary, ont tenu en ferme et louage, redevable de rendage escheu .. ;

.. de quoy Mre Baudrin LE BAILLY, au nom du dit Sieur, .. ;

transport du bled qu'elle at à elle appartenant, estant au grenier de Mre Louys LHOSTE.

715) Transport N° 11 le 23/12/1639 ! : Jacques et Claude LEGRAND frères, marchands de ceste ville, pour faire paiement à Jan LEPORCQ l'aisné, bg marchand de ceste ville, .. contrat de transaction ce jourd'huy ; cèdent au profit du dit LEPORCQ et Péronne CASSELLES sa femme, une rente créée par Josse DUCIGNE et Damlle Claude OEULLE sa femme, passée le 11/9/1627 au profit de Mre Anthoine LEGRAND, pbre pasteur de St Jan, leur frère, et duquel iceux compans sont héritiers.

716) Transport N° 12 le 23/4/1638 : Guislain DE FERNACLE escuier, Sieur de Le Haie, demt à Eulne, exécuteur testamentaire de feu Mre Jean BACON, vivant pasteur de Wavrans, pour faire paiement à Damlle Jenne DE ROBECQUE vefve de feu Franchois GODDART, maistresse du logis du « Chevalier au Cigne » en ceste ville, de somme que luy doibt le dit feu BACON, de despens de bouche par luy fst chez la dite DE ROBECQUE ;

somme à prendre sur Claude CARRE avocat en la ville d'Arras et L... (*en blanc*) MERCHIER son beau frère, y demt, qu'ils doibvent au dit feu BACON d'aulcunes affaires qu'ils ont eu ensamble.

717) Transport N° 13 le 11/9/1638 : Nicolas LENCLOS et Jacqueline DENIELLES sa femme, par avant vefve de Jan LEGRAND, vivant soldat de la compagnie de Monsieur le Visconte de Lières ;

à Mres Crestien JOMAIRE et Louis OBERT, chirurgiens en ceste ville ; somme à prendre sur Fran et Jean DUMONT de ceste ville, par obligacon passée au profit du dit Jan LEGRAND, le 27/10/1637.

718) Transport N° 14 le 15/9/1638 : Marie et Jenne MEQUIGNON joeunes filles réfugiés en ceste ville, de Wavrans ;

pour fre paiement à Louis DE CLETY fils Andrieu, d'argent presté ;

4 razières de bled reposans en la maison d'Anthe (*blanc*) en ceste ville.

719) Transport N° 15 le 8/5/1638 : Henry HELLEMANS licentié es droix, conseiller du Roy au baille de St Omer, tuteur des enfants de feu Pierre HELLEMANS son frère, vivant marchand grossier en ceste ville, por fre paiement aux Srs Jean, Fran et Michiel DUMORTIER marchans à Lille et Tournay, de ce que leur poeult estre deub en la maison mortue du dit feu Pierre HELLEMANS, de marchandise de grosserie à luy vendue par les dits DUMORTIER ;

cède aus dits DUMORTIER, acceptant par Jehan DUMORTIER, se faisant fort de ses dits frères, une somme que doibt à la dite maison mortue, Jean GUNS fils et her de feu Jean, marchand drappier en ceste ville, par cédulle signé de sa main le 15/3/1637, couché sur le livre journal du dit feu Pier HELLEMANS.

720) Transport N° 16 le 26/3/1638 : Nicolas TAVERNE labour à Watenes, frère et héritier de feu Charles TAVERNE ;

à Mathieu QUINTHOIS marchand en ceste ville ;

rente créée au profit du dit Charles TAVERNE, par Jan HANNOT et Anthoinette PARENT sa femme, d'Eulne, passée le 8/7/1634, hypothèque par devant bailly et eschevins de la terre et Seigneurie de Wismes le 19/5/1636.

721) Transport N° 17 le 24/4/1638 à Arras : Franchois WAULTREQUIN labourier à Coupelles Vieilles, comme il soit que Franchois DESMARQUOIS demt au dit Coupelle, se seroit passé 7 ans, et pour faire plaisir au dit comparant, se seroit obligé avecq Fhois DECREQUY, de rente au profit d'Anthoine DERENTY ;

promect descharger le dit DESMARQUOIS, .. de rembourser le dict DECREQUY, .. procès qu'il at sur salles, desbours allencontre de Marie DE FEBVIN vve de feu Fhois PETIT et aultres.

722) Transport N° 18 le 1/9/1638 à Aire : Jehan FARDEL tisserand en ceste ville et Marie DELEPORTE sa femme ; à Eustace LE BAILLY et Damlle Jacqueline VILAIN sa femme, de ceste ville ; la moitié de rente passée par devant nottes, par Charles TOUSART laboureur à Prédefaing et Anne VILAIN sa femme, au proffit de feu Jan VILAIN, le 20/6/1606, recognoissance le 30/4/1630 par Jean BELVAL et Jenne DEFASQ sa femme, fille et here de feu Maximilien, au proffit de Francois ORTAIN labour à Sainct Martin lez ceste ville ; et moitié de rente passée le 23/4/1630 par Pierre DEFASQ de Preydefaing, au proffit du dit Francois VILAIN, à la coobligaon de Martin DEFASQ son père ; transport passé par le dit Francois VILAIN, au proffit des dits (FARDEL) et sa femme, Phles BAUBREL et Jacqueline VILAIN sa (femme), le 8/7/1634.

723) Transport N° 19 le 4/2/1638 : Dale Jenne LEPORCQ vefve de feu Simphorian MACHUE, vivant bg marchand en ceste ville, por fre paiement à Mre Anthoine LELEU pbre escottier de l'égle cathédralle de St Omer, de prest d'argent à elle faict et le dit feu son mary ; au dit Sr LELEU, une rente constitué par Bauduwin VAN BAVINCOVE, par dvt burgrave et eschevins de la vieschaire de Staple et Bavincove le 16/2/1588, signée PIETEREZOENE ; la quelle rente iceluy feu MACHUE en auroit acquis le droict de Jan DURANT, Péronne CAMPAIGNE sa femme et Monfranck CAMPAIGNE père de la dite Péronne, le 17/6/1619 ; la quelle rente le dit CAMPAIGNE en auroit acquis le droict de Jacob WIARD, le 25/11/1588.

724) Transport N° 20 le 12/3/1638 : Jenne RAMERY fille à marier en ceste ville ; à Catherine LOISEL fille à marier de ceste ville ; une rente créée par Liévin LERICQ de St Martin lez Faulqberghe, au prffit d'elle compante, le 9/1/1635.

725) Transport N° 21 le 22/5/1638 : Andrieu PIGACHE labour à Wizernes, pour faire paiemt à l'Abaye de St Bertin, de 55 razières de bled pour arres de cense, des ans 1635, 36 et 37 ; au proffit de la dite Abbaye de St Bertin, les advestures de bled.

726) Transport N° 22 le 5/3/1638 : Philippe OEULLET fils Hughues, émancipé, .. ce que Hughues OEULLET son père, at prins à sa charge, le collocquer en qlq maison de religion cogue au dit compant, .. frais por la vesture, profession et nourriture, son dict père at promis luy furnir, il cédde à son dit père, ses biens, moeubles et immoeubles, .. succession de sa mère et de sa mère grande, de Charles et Jacq OEULLET ses frères.

727) Transport N° 23 le 23/2/1638 : Antoine MOREL labour à Sercques et Xne BONVOISIN sa femme ; à Antoine CARPENTIER bg marchand en ceste ville ; une rente créée par Andrieu JYEULX labour à Sercques et Marie DECLATTRE sa femme, au proffit du dit comparant, le 16/5/1637.

728) Transport N° 24 le 19/11/1638 : Magdelaine MARTEL vefve de feu Hughes DESGARDINS, et demt à St Omer ; à Guillaume DUCHESNE marchand en ceste ville ; une rente créée par Flour BRUNET et Claire DUBUISSON sa femme, au proffit des dits DESGARDINS et Magdelaine MARTEL, le 9/8/1622.

729) Transport N° 25 le 20/3/1638 : Chles DEWULF, Damoiselle Xpienne GOSSELINK sa femme ; à Nicolas DE BRAUWER bailly de la Conté de Holcques ; une rente deue et constituée par Anthoine DE BRAUWER, passée par devant bailly et eschevins de la Srie de Haesmen paroiche de St Pietersbroucq le 19/7/1627, en langue thioise, signé sur le reply : PENNINGCK.

730) Transport N° 26 le 22/3/1638 à Arras : Adrien WIDEBIEN escuier, Sr des Hunfois, demt à Arras ; à Guillaume DAIX bailly de Henniel et de Vaux appartenant au Sr Comte de Busquoy ; rente enquel le dit DAIX au nom et coe procureur espéal du dit Seigneur, at créée le 9/9/1634.

731) Transport N° 27 le 28/11/1638 :

Charles EVERARD réfugié à Dunkercque, d'Esperlecques, à cae des guerres contre la France, de pnt en ceste ville ; à Guille EVERARD son frère, de ceste ville ; une rente créée par Jean DECROIX labour à Esperlecques, à la caution d'Aman WAILLY bocquillon au dit lieu, au proffit de Ide DE BRAUWER vefve de feu Oudart EVERARD, mère grande au dit compant, à luy escheu après le tspas de Mathieu EVERARD son père, fils de la dite Ide, lres passées le 24/7/1626.

732) Transport N° 28 le 7/8/1638 : Jean JOIRES fils her de feu Jacques, Phles L'HOSTE et Alard PARISIS tutteurs de George Brocquart et Phles JOIRES enffans mineurs en nombre de 2, du dit feu, qu'il olt de feue Isabeau SAUWINNE sa 2^{nde} femme, et Francois SERGEANT tutteurs et Floure JOIRES, de Thomas et Francois JOIRES, enffans du dit feu Jacques, qu'il olt de Damle Xienne SERGEANT en tierches nopces, por faire en ptie payement à Jacques JUET et Marie JOIRES sa femme, de somme deue à la dite Marie, par la maison mortuaire du dit feu Jacques JOIRES son père, por le rachapt mobiliare à elle escheu, tant par le tspas de Damle Jenne DE MONCHY sa mère, quy fut femme première au dit feu JOIRES, que par celluy de Catherinne JOIRES sa sœur, aussy décédée, acte de rachapt passé par icelluy feu JOIRES, par devant souverain advoués de ceste ville le 12/12/1628 ; cédé au proffit des dits JUET et sa femme :

_rente constituée au proffit du dit feu JOIRES, par Mre Gérard L'HOST apoticaire et Jenne FONTAINE sa femme, de ceste ville, le 14/8/1635 ;

_rente constituée au proffit du dit feu JOIRES, par Thomas DE MONCHY, Estienne MONCHY frères, Hubert LECOMTE et aultres, le 18/1/1627 ;

_rente au proffit du dit feu JOIRES, par Jean MARSILLES bg sallinnier et Jenne LEWINTRE sa femme, de ceste ville le 11/9/1634 ;

_rente au proffit d'icelluy JOIRES, par Guille HELBOIT labourier à Lerzeelle pays de Flandres, Gilliette ROLLANT vve de Hector HELBOT sa mère, le 2/5/1636 ;

_rente au proffit du dit feu JOIRES, par Robert LEQUIEN brasseur à Nielles, Françoise WARINGHEM sa femme et aultres coobligés, le 13/11/1633.

Les dites lettres mises es mains du dit Jacques JUET marry de Marie JOIRES, fille et here de feu Jacques, par Antoine MICHIELS greffier des orphelins de ceste ville.

733) Transport N° 29 : manquant.

734) Transport N° 30 le 15/5/1638 : Rolland BOCLET soldat soub la charge de Messieurs du magistrat de ceste ville, pour satisfre Jean QUINTIN et Péronne BOCLET sa femme, fille du dict comparant, de la promesse de mariage qu'il luy avoit fait ; cède au profit de ses dits enffans, les advestures de terres à Lumbres.

735) Transport N° 31 le 7/4/1638 : Nicolas CHUETTE de Heuringhem, por fre paiemt à Messire Robert DE LENS Chevalier, Sénéchal de Blendecq, Seigneur du dit lieu, Hallines, Coubronne, Le Ploych, qu'il luy doit d'obligations ; cède au pffit du dit Seigr, une jument de poil brunbay, une vache noir ...

736) Transport N° 32 : manquant

737) Transport N° 33 le 24/11/1638 : (abimé) Marie PAUL vefve de David DELEBOEUVRY, pour faire payement à Dalle Cornille VROMELINCK vefve de feu Loys DE ROUPY, de ceste ville, de louage d'une cave ; cède à la dite Cornille, des moeubles.

738) Transport N° 34 : manquant

739) Transport N° 35 : manquant

740) Transport N° 36 : manquant

741) Transport N° 37 le 3/10/1638 : Jean VAN EECOULT bg de ceste ville, du Haultpont, comme y olt 8 à 15 jours, il auroit acquis de Jean LOETQUIETE, des tres, quy ont esté mesurées par Mre Charles COEULRE arpenteur juré en ce pays d'Artois, .. hipotecq du 14/2/1631, .. de rente créée au pffit de Pier CASTIAEN, le 22/1/1631 par le dit LOETQUIETE et sa femme, et à la quelle rente la dite terre est affectée ; il at cédé au profit des enffans mineurs et héritiers du dit feu Pier CASTIAN, une rente créée au profit du dit compant, par Jacq DEBLOE, Jean BERTHELOET fils Andries et Jacq GOETGHEBOEUR, et coe tuteurs de Claudine DEBLOE fille mineure d'Andries et de Péronne GOETGHEBOEUR, lres le 29/9/1638.

742) Transport N° 38 le 5/4/1638 : Robert DUCROCQ labour et Jenne HOCHART sa femme, de Seninghem ; à Antoine PARENT bg cousturier en ceste ville et Marie MINART sa femme ; une rente créée par Simon HOCHART du Wal poisse de Lumbres, au pffit des compans, passée le 7/12/1632.

743) Transport N° 39 le 6/10/1638 : Isabeau DERQUINDRES (DEBINDRES) vefve de feu Pierre HERMEL, vivant huissier du conseil de ceste résidence, comme Dalle Juillienne HERMEL vefve de feu Mre Pierre COEULRE, vivant ingénieur de sa Maté, sœur au dit Pierre HERMEL, se trouve obligée en rentes, comme fille et here, avecq le dit HERMEL, des biens délaissés après le trespas de feu Thomas HERMEL leur père, caution en rentes du dit Pierre, que la dite Juillienne at falu recognoistre ; cède au profit d'icelle Dalle Juillienne HERMEL, les rentes suivantes :

_créée par Mre Jan BLANPAIN et Jenne DECROIX sa femme, au profit de Jan DERQUINDRE, père de la dite compante, le 15/6/1617 ;

_autre créée par Anthe MANTEL et aultres, au profit de Fran DERQUINDRE, frère à la compante, le 5/7/1629 ;

_rente créée par Nicolas QUINTHOIS, à la caon de Mathieu QUINTHOIS son cousin, au pffit du dit Fran DERQUINDRE, le 24/2/1629 ;

_aultre créée par Jacques GUILLEMIN et sa femme, au profit du dit Fran, le 8/10/1627 ;

_aultre créée par le dit GUILLEMIN et sa femme, au profit du dit Fran DERQUINDRE le 18/10/1627 ;

_aultre créée par le dit GUILLEMIN et sa femme, au profit de Mre Thomas DERQUINDRE aussy son frère, et héritier d'icelluy, le 18/10/1627 ;

_aultre créée par Mre Jacques FOVET pbre chappelain de l'église cathédralle de St Omer, au profit de Jean DERQUINDRE son père, le 27/1/1623 ;

_aultre créée par Anthoine TAVERNIER, au profit de (barré : Jacques) Jenne DERQUINDRE sa sœur, le 12/12/1625 ;

_aultre rente créée par Noel LEMAIRE et Catherine FLAMENG sa femme, au profit de Noel CLAIRE et Jenne HAVERLOIX, le 29/4/1597, de la quelle Jan DERQUINDRE, père à la compante, en at le droict céddé de Jan DESCAMPS, transport du 9/4/1612.

744) Transport N° 40 le 22/11/1638 : Jean ALLEIN notaire Roial de la résidence d'Ipre et Dalle Anne BAILLY sa femme ; à Sire Denis LE FRANCOIS naguères eschevin de ceste ville et Dalle Catherine DARREST sa compaigne ; une rente créée par Jacq DELENEE bg, Francoise BLANCQMAIN sa femme, à la caon d'Adrien MAROT marchand drappier, leur gendre, au pffit de la dite Anne, passée le 5/2/1638.

745) Transport N° 41 le 10/11/1638 : Wallerand D'ELF (*DE DELFT*) escuier Sr d'Estrethem, exécuteur testamentaire de feu Damle Jacqueline LEGAY, décédé vve de Anselme MOUILLE, pour faire payement , à quoy s'est trouvé porter le revenu de 2 années légatées par la dite déffuncte, au profit de Margte WILLERON sa niépce, ayant depuis espousée Jean LECOMTE bg

de ceste ville ; tsporte au dit LECOMTE, Ire d'arrentemt passé par dvt Jean GODIN baillly du Sr de Floiecq en Quelmes, le 10/4/1561, dernièremt déclarée par dvt mayeur et eschevins de ceste ville, sur Jacques CALLART, le 12/7/1621, au proffit de la dite déffuncte ; autre rente par lres données de Jacques DUBUS licentié es loix, garde du seel de la baille d'Amiens à Montroeuille, dattées de l'an 1515, recognees sur Mondenne PRUVOST vve de feu Jacques TRICQUET, et à pnt deue par Jacques CRACHET de Sudausque.

746) Transport N° 42 le 8/10/1638 : Marand NIEUHUUS fils et her unicq de feu Andrieu, émancipé, du Haultpont ; à Simon DE MONCHY mre de la maison de « l'Empereur » es dits fauxbourgs ; une rente créée par Jacq NIEUHUUS bg maresquier au Haultpont, le 2/1/1632.

747) Transport N° 43 le 31/12/1638 : Sire Estienne LEPOR eschevin de St Omer, procureur espécial de Jean ALLEIN notaire Roial de la résidence d'Ipre et Damle Anne LE BAILLY sa femme, Ire de procuration : « Jean ALLEIN notaire Roial de la résidence d'Ipre et Damoiselle Anne LE BAILLY sa femme, commis leurs procureurs de Sire Estienne LEPOR eschevin de ceste ville, .. de céder une rente créée par Messieurs du magistrat de ceste ville, au proffit de la dite Anne, lors mineure, lettres passées le 20/1/1637, et autre lettre créée par Pierre CARON et Jacqueline CHOCQUEL sa femme, au proffit de Denis LE BAILLY et Jenne PRUVOST sa femme, père et mère de la dite Anne, passée le 11/10/1634 ; passée le 23/11/1638 » ; à Jean LEPORCQ l'aisné, bg marchand en ceste ville et Damoiselle Péronne DECASSEL sa femme ; la rente créée par Pierre CARON et Jacqueline CHOCQUEL sa femme, au proffit de Denis LE BAILLY et Jenne PRUVOST sa femme, ad pnt déffuncts, père et mère de la dite Anne, passée le 11/10/1634.

748) Transport N° 44 le 2/11/1638 : Valrand MARISSAL mre masson de Messieurs du magrat de ceste ville ; à Flour BRUNET bg marchand en ceste ville ; contrat ce jourd'huy passé de l'achapt de pierres blanches des Péres Carnes deschaussés en ceste ville, .. cession au dit BRUNET.

749) Transport N° 45 : manquant.

750) Transport N° 46 le 2/12/1638 : George DE CREQUY et Nicolle MOISON sa femme, icelle Nicolle niépche et here de feu Margte MOISON sa tante ; à Jan LEPORCQ l'aisné, bg marchand en ceste ville et Péronne DE CASSELLES sa femme ; une rente créée par Gabriel HARACHE et Marie DEFONTES sa femme, à la caution de Adrienne HARACHE, passée le 8/7/1627 au proffit de Margte MOISON, après trespas de la quelle, la dite rente est escheue à la dite Nicolle MOISON.

751) Transport N° 47 le 19/10/1638 : Mre Nicolas MICHIELS licen es droix, conseiller de sa Maté au baille de St Omer, administrateur des biens et revenus apten au Sr Guille DEVINCQ débile d'entendemt ; soe comptée et mys es mains de Jean DELATTRE licen es droix, Rr comis aux dits biens ; par Dalle Franchoise DE BRUXELLES vefve de feu Thomas SGEANT, vivant bg marchand en ceste ville ; cédé au pffit de la dite DE BRUXELLES, une rente créée par Marie HOUBART, à la caon de ad pnt déffuncts Thomas SGEANT et Michel LEWINTRE, au pffit du dit Guille DEVINCQ, passée le 22/12/1604.

752) Transport N° 48 le 6/10/1638 : Guislaine PLAYOUL fille à marier agée de 15 ans, estant réfugiée en ceste ville, de Wavrans, estant agitée du mal de courance habandonnée es rues de ceste ville, por subvenir à sa dite maladie, estre recoeuille, nourie et adistée durant icelle, .. furnir Jehan FOURNIER bg marchand en ceste ville et Anne TRIPLET sa femme, ... la dite PLAYOUL adistée de Nicolas BRUNET et de Claudigne VABLIN (*marque de Claudigne DE CLETY*) ses bons amys ; cédé au pffit des dits FOURNIER et sa femme, sa part escheu après le tspas de déffunct Jehan GILLIERS son oncle, beau père du dit FOURNIER, en certaine maison scituée en la rue du Kaltre, impartie tant allenc du dit FOURNIER que de Simon GILLIERS oncle de la cparante, listante à Mre PACHIN vice pbre, à la maison du « Kaltre ».

753) Transport N° 49 le 1/12/1638 à Arras : Gery WILLIART bg demt à Arras, pour asseurez Maistre Jean TOURONDE demt à Arras, son beau frère, de l'indempnité et descharge qu'il s'est obleigé avecq Damlle (barré : Franchoise) Isabelle DELACOURT sa femme, de rente au proffit de à présent déffunct Mre Pierre LENGART le josne, appoticquaire et de Damle blanc LESPIERRES sa femme, dems à Arras ; cédde au proffit du dit TOURONDE, une rente créée par Mre Nicollas ROUSSEL procureur espécial de Messire Franchois DE MONTMORENCY Comte de Morbecq, au proffit de feu Mre Nicollas DELACOURT, passée le 4/10/1618, escheues par le trespas de Nicollas DELACOURT, aus dits WILLIART et sa femme.

Testaments 1638 : 41 pièces à Saint-Omer 4^E5/224 :

754) Testament N° 1 le 30/7/1638 : Pierre COEULRE ingénieur et pentionnaire de sa Maté en la ville de Saint Omer ; estre inhumé dans la chapelle de la glorieuse Vierge Marie en l'église de Saint Sépulcre sa poisse ; .. à Monsieur DELEBARRE bachelier en la sacrée théologie, son pasteur ; donne por la réfection de ctaine chapelle qu'il at fait bastir sur la grande rue du village de Ste Croix ; donne à la dite égle, un grand tableau où est représenté l'image de Notre Seigneur en croix, estant pntement en la sallette de sa maison, qu'il désire estre mis proche le lieu de sa sépulture ; donne à Guille LEGRAND marchand et fermier, de ceste ville ; à Marie DESQUERDE vve de Raes TARTAIRE, sa cousine ; à Maximilien DE BEAUMONT ; .. délaisse à Mre Charles COEULRE son frère, la moictié d'un fief, grange en ceste ville, tenu de sa Maté, par luy acquis pendant sa conjonction de mariage avecq Damle Julienne HERMEL sa femme, pour tenir « sa cotte et ligne » jusqua la 3^{me} génération inclusivement ; à Adrien COEULRE Rcr des licentes au quartier de St Omer, son nepveur, la moictié de sa maison, jardin où il demeure, scituée en ceste ville en la rue des bouchiers, tent à Guislain PREVOST et à Antoine

ROBERT, qu'il at acquis avecq sa dite femme, .. le dit Adrien donataire, furnira aux enfans du dit Mre Charles COEULRE ; .. il délaisse à Marie, Julienne, Anne, Pierre, Francois et Jacques COEULRE ses nepveurs et niépces, en nombre de 6 enfans du dit Mre Charles COEULRE son frère, pour une moitié, et l'autre moitié à Jacques, Cornille, Thomas, Guislain, Marie, Catherine et Marie Adrienne COEULRE ses nepveurs et niépces, de feu Mre Cornille COEULRE son frère, en nombre de 7 ; il dénomme pour exécuteurs Guislain PRUVOST de ceste ville et Ansel DUCHOCQUEL de ceste ville ; en pnce de Mre Nicollas TAFFIN advocat au cseil d'Artois, eschevin de la dite ville et Jean DE BEAUCHAN bouchier, dems en ceste ville. 755) Testament N° 2 le 11/8/1638 : Damle Marie **VELAIRE** vve de feu Adrien DUTERTRE, vivant escuier, demte en ceste ville ; estre inhumée dans l'égle des Péres Cordeliers de ceste ville, au devant la chapelle Monsieur Saint Franchois, proche du dit feu son mary ; service à Saint Sépulcre sa poisse ; donne à Mre Ricquier DUCROCQUET pbre pasteur de Gennes ; à quelques pauvres de Wisme réfugiés en ceste ville ; donne à Damle Anne DE VELAIRE sa niépce, femme au Sr Baltazart KIMPS, lieuten de la compagnie de Monsieur le Baron de Licques ; dénomme Charles DEHEGHUES escuier Sr du dit lieu ; en la pnce de Mre Pierre NONCLE pbre chapelain de l'égle cathédralle de St Omer et Pierre BRASSART soieur de haultesoie, dems en ceste ville.

756) Testament N° 3 le 21/6/1638 : Damle Marie **JOERS** femme de Mre Jacques JUET ; inhumée en l'église de Ste (barré : Sépulchre) Margte, proches ses père et mère ; domme au couvent de Nre Dame du Soleil, une soe pour une rente, sur sa part de maison qu'elle at allencontre de son frère, à elle succédée par le tspas de ses père et mère, à charge de célébrer pour le salut de son ame, de ses père et mère et de feu Catherine JOERS sa tantte, 3 obits, à commencer le jour de son trespas, le 2^{ème} pour ses père et mère le 2/9 et le 3^{ème} por sa tantte le lendemain de St Michiel ; ... affection qu'elle porte à Marie JUET sa belle sœur, de services rendus devant sa maladie ; donne à Thomas JOERS son demy frère et petit filioeul ; donne à Sœur Jenne DE MONCHY sa cousinne ; à Marie MONCHY fille de Jean, sa cousinne ; le résidu de ses biens laisse à Jean JOIERS son frère, pour George Brocquart JOIERS, Phles JOIERS et Francois JOIERS ses demy frères ; dénomme pour exécuteurs, Mre Antoine DELABARRE son pasteur et le dit Jacques JUET son marry ; en présence de Mre Louis HOBERT et Jean MATENART.

757) Testament N° 4 le 17/1/1638 : Mre Phles **FAUQUET** pbre en ceste ville ; son corps inhumé sur la chimentière de St Sépulcre, proche ses père et mère ; donne à l'église d'Embry, une tre séant à Embry au lieu noé « à la Croix » listant au Sr Anthoine DERENTY, à charge à perpétuité de messes ; à Pierre, Franchois, Anne et Marye FAUQUET ses frères et sœurs ; .. répartys entre ses héritiers en nombre de 5, scavoir Jacques, les dits Franchois, Pierre, Anne et Marye FAUCQUET tous ses frères et sœurs, le dit Jacques héritier féodal ; il dénomme Guillaie EVERARD recepveur de Monsr du Wrolland, son cousin ; en la présence de Guislain HANICOT et Jan POMART bgs de ceste ville.

758) Testament N° 5 le 1/5/1638 à Aire : Mre Jehan **BOUSCOTTE** (*BOSCHOT*) bg libraire à Aire ; inhumé en l'égle de Monsieur St Pierre à Aire, sa paroisse, aux environs de la chapelle de St Pierre de Rome ; .. à la discrétion de Damle Magdelaine PARMAT sa femme ; donnant à Jenne BOUSCOTTE sa fille dévotaire ; .. la dite Magdelaine, sa femme, jouyra de tous les biens, .. ses 7 enfans qu'il polra délaissés ; dénomme Mre Claude LEMIRE docteur pensionnaire en médecine à Aire et Loys WALLART appoticaire à Aire ; en pnce de Nicolas MONSIGNY drappier et Nicolas THIENEUR marchant, dems à Aire.

759) Testament N° 6 le 29/3/1638 : Damle Margte **LEGRAND** vefve de feu Josse CARRE, à son trespas licentié es droix, conseiller du Roy au bailliage de St Aumer, .. testament faict avec feu son dit mary le 23/5/1634, révoque le dit testament ; dénommante pour ses héritiers, à Eustace, Claude, Denis CARRE tous licentiés es droix, Damoiselles Marie, Isabelle et Marguerite CARRE, ses enfans, les instituans héritiers l'un de l'autre ; en la présence de Allard DESGARDINS et Mre Jacques DEVIN, dems à St Omer.

760) Testament N° 7 le 13/12/1638 à Aire : (abimé) Margte **PAYELLE** vefve de feu Nicolas MAY , vivant bg mandelier en ceste ville ; inhumé en l'égle St Pierre vers la chapelle de sa paroisse ; donne à Pierre PERTENY son nepveur, fils de Louys, de ceste ville ; à Jean Ferdinand PAYELLE son nepveur ; à Jenne DELEMAIRE sa belle sœur ; à Claude PAIELLE sa niépce ; à Marie DELEMAIRE fille de feu Jacq ; à Hubert MAY ; donne à Jean PAYELLE son frère germain ; en la pnce de Pierre CARON et Jan WARICQUET drapier, de ceste ville.

761) Testament N° 8 le 10/11/1638 : Dalle Péronne **CARPENTIER** vefve de feu Samuel DE ROUPY, vivant marchant grossier en ceste ville ; comme elle at entendu, que par contrat passé le 9/10 dernier, elle auroit vendu à Louis DE ROUPY, son fils, 2 maisons situées en la rue de Ste Marguerite, joindantes l'une à l'autre, tenant aux héritiers de la feuve femme du Sieur de Courchelles, et la moitié de 2 aultres maisons joindantes l'une à l'autre, situées sur le viel marchié, tenantes à la vefve Meurice DELATTRE, au Sieur Estienne LEPOR, dont l'autre moitié des dites 2 maisons appartient au dit Louis ROUPY et à Marie ROUPY fille Anthoine, sa petite fille, par succession du dit Samuel DE ROUPY, père des dits Louis et Anthe ; ... elle déclare qu'elle n'at prins cognoissance du dit contrat et entendu passer aulcun contrat de vente, au préjudice de la dite Marie ROUPY sa petite fille, laquelle voeult et entend estre son héritière de la moitié de tous ses biens, .. allencontre du dit Louis DE ROUPY ; en la présence du Sr Adrien DE CROIX licentié es droix, docteur en médecine, de ceste ville et Saumuel WIMILLE fournisseur.

762) Testament N° 9 le 28/3/1638 : Maistre Adrien **ARCHILION** (*ARGILION*) pbre à St Omer ; estre inhumé en l'église de Ste Aldegonde, en la chapelle de Nostre Dame ; donne sa plache Ste Bucquaut comme elle est amazé avecq les terres à Jehan ARCHILION, son frère ; autre plache au Pond Hasquin, il la donne à Jacques ARCHILION, son frère ; autre plache il la donne aus dits Jehan et Jacques ARCHILION ses frères, à répartir entre eux ; .. rente transportée à Damoiselle Catherine VANDALLE, pour le payement d'une maison qu'il at achaté d'icelle, scituée sur la chimentier de St

Denis ; autre rente due par Franchois MARTEL .. et Jean CADART ; .. donne à Pierre ARGILLON son neveu de Bruges ; donne à Charles PRUVOST greffier de Tournehem ; donne au dit Jehan ARCHILON son frère, la maison achapté de la dite VANDALLE ; donne à Pierre MARCOTTE serviteur domesticq au Sieur de Boidinghem ; .. la rente due par les héritiers de Jehan CADART soit au profit de sa sœur Aldegonde ARCHILLON religieuse au couvent des Sœurs Grises en la ville de Dixmude ; dénommant son exécuteur de Charles PRUVOST greffier de Tournehem et le dit Pierre MARCOTTE ; en pnce d'Anthoine LECRAS et Jean RIQUEBOURG (*DERISBOURCG*).

763) Testament N° 10 le 20/6/1638 : Mre Jehan **RICHEBE** licen es droix, conseiller pnal de ceste ville de St Omer, y demt, .. annullant tous aultres testaments qu'il a faict auparavant ; inhumé en l'église de St Sépulchre en cetse ville, .. avecq une pierre de marbre avecq inscription pour son épitaphe ; ... salut de son ame, de ses père et mère et prédécesseurs trespasés, de son grand oncle Jehan RICHEBE, à son trespas pbre, chanoine et thrésorier de l'égle de Ste Croix en Cambray, environ l'an 1540, au paravant et parprés son oncle, Jehan RICHEBE décédé l'an 1574, aiant esté en son vivant conseiller et agent de l'Empereur Chles 5^e et depuis de Phles le Roy d'Espagne vers plusieurs papes à Rome, son oncle Mre Antoine RICHEBE son tspas advenu en 10/1582, pbre docteur es droix, protonotaire apostolicque, chanoine de l'égle cathédralle de Nre Dame d'Arras et archidiacre d'Ostreven en la dite égle et vicaire gnal de Monseigneur le Rdme Evesque d'Arras, de son oncle maternel Franchois DEBRUNE, de son frère Mre Antoine RICHEBE licen es droix, chanoine de l'égle cathédralle de St Pierre à Lille, décédé le 29/5/1592, et de ses aultres frères et sœurs trespasés ; .. obit en l'égle de Lestrem ; .. il veult que soit restauré l'épitaphe de feu Jehan RICHEBE son grand père, quy est en la dite chapelle en langaige latin ; il donne une rente à la bourse commune des povres de St Omer ; ... ses biens, meubles, immeubles, fiefs, Srie .. il les laisse à ses 4 enfans, Marie Tèrese RICHEBE, Anne Claire RICHEBE, Barbe Jenne RICHEBE, et Jehan Franchois RICHEBE qu'il at eu de Damoiselle Jenne LAURIN sa 2^{ème} femme ; .. pour le regard du fief et Srie d'Oultrebois et de la rente quy est dessus, quy est le 2nd fief, selon les coutumes du lieu ; ... en cas que ses enfans décédassent sans enfant, ou que la ligne en défailloit, il ordonne que tous ses biens, s'emploieront à la fondation de quelq bourse en l'Université de Louvain ou de Douay, à la discrétion de Messieurs maieur et eschevins de St Omer, pour estre conférée à ses parens descendans de la ligne directe de Pierre RICHEBE son père et de Jenne DE BRUNE sa mère défuncte ... ; ... poldroit compéter à la dite Damlle Jenne LAURIN sa femme, de succeder à ses dits enfans .. ; funérailles à la discrétion de la dite Dale Jenne LAURIN et ses exécuteurs, .. les doubtes sy aulcune y avoit quy sont les descendans des dits Pierre et Jenne DE BRUNE, ses père et mère, il déclare que ce sont les enfans de défunct Guillaume RICHEBE, son frère et de Damoiselle Marie COCLE sa vefve, à scavoir Jehan RICHEBE licen es droicts, greffier de la ville de Le Gorgue et ses enfans, Antoine RICHEBE demt à Le Fosse et ses enfans, Guillaie RICHEBE à marier, demt chez le dit testateur, Hector RICHEBE à marier, Dale Franchoise RICHEBE femme de Jacques DE BASSECOURT greffier de Boeuvry et leurs enfans, Marie RICHEBE femme de Jehan HENNIART de Lestrem et leurs enfans, Catherine RICHEBE femme de Jaspas DELADJUS de Werquin et leurs enfans, Jenne RICHEBE femme de Guislain ROSEAU de Hesdigneul et leurs enfans, Dale Marie RICHEBE vefve de feu Jehan COCUD, à son tspas bailly de Clarques, demte à Blaringhem, les enfans descendans d'icelle quy sont pntemt Phles COCUD pbre, son fils, Jenne COCUD femme de blanc DUVIVIER de Haveskerke, Margte COCUD femme de Phles WANTELIER de Haveskerke et leurs enfans, les enfans de défunte Isabeau COCUD fille de la dite Marie et de Jehan COCUD, qu'icelle Isabeau at eu de Pierre FOURNIER, de Blaringhem, son mary encore vivant, l'enfant de défuncte Anne COCUD fille d'icelle Marie RICHEBE, que la dite Anne at eu de Jehan LEROY procur d'office de la Conté de Fauquenbergue, où il est encore demt, les enfans de défuncte Damoiselle Franchoise RICHEBE, sa sœur, qu'elle at eu de Jehan Bapte DELAHAIE escuier, demt à St Venant, ascavoir Anne DELAHAIE femme de Jehan GREGOIRE procur d'office de la tre et Srie de Rolancourt, et leurs enfans, Charles DELAHAIE escuier, fils à marier de la dite défuncte Franchoise RICHEBE et du dit Jehan Baptiste, Dale Marie DELAHAIE femme de Nicolas RAOULT fils du défunct Sr du Chastelet à Blaringhem ; il veult que le testament de feu son père Pierre RICHEBE, à son trespas bailly de Lestrem, soit accompli de tous poincts... *Additif le 13/9/1638 : Mre Jehan RICHEBE licentié es droix, conseiller principal de St Omer, y demt, estant pntement agitté de maladie, .. l'escript cy dessus de luy signé le 20/6/1638 est son testament ; en présence de Mre Nicollas TAFFIN licen es droix, advocat au conseil d'Artois, eschevin de la dite ville et Josse DUCIGNE naguer argentier de la dite ville, dems à St Omer.*

Testament N° 10 bis : copie du N° 10 ci-dessus.

764) Testament N° 11 le 5/1/1638 : Damoiselle Marie **DUTHIL** vefve de feu Loys TITELOUZE, vivant bg marchand et eschevin des dix jurés pour la communauté de St Omer ; estre ensépulturé en l'église de Ste Aldegonde, en la chapelle de Nostre Dame ; .. obit en la dite chapelle por l'ame du dit feu Loys TITELOUZE son mary ; .. donne à Jenne TAILLEUR vefve de *blanc* CARON, sa niépe, fille de Jenne DUTHIL sa sœur ; à Michiel DESMONS fils de Mre Charles, greffier principal de St Omer, son filloeu, la maison par elle acquise avecq le dit feu son mary, de Maistre Anthoine LEROY chanoine de St Omer, séant .. la chimentière ; à Jehan DUTHIL fils Simon, son filloeu, por ses estudes ; à Claudine CARON vefve de Pierre PINGRENON, « por l'amitié quelle luy porte » ; à *blanc* vulgairement appelé QUEZERE chartier de Hazebroeucq, pour l'achapt d'un cheval ; à Mre Paul TROUSSEL chirurgien et Phles BERQUEM ; à Monsieur BRAUWER son pasteur ; à Mre Jehan HANNE vice pasteur ; .. ses biens, maisons, elle les donne à Jan TITELOUZE, en l'an passé eschevin des dix jurés de ceste ville, Nicolas TITELOUZE son frère, Marguerite TITELOUZE vefve de Phles MOREL, Marie et Anthoinette TITELOUZE filles à marier, frères et sœurs de feuz Nicolas, Damoiselle Marie DUHAMEL femme au dit Maistre Charles DESMONS et à Simon DUTHIL son demy neveu, pour estre répartis en 6 testes, dont les dites Marie et Antoinette TITELOUZE ne font à eux que une teste ; .. elle a dénommé pour exécuteurs Guillaume DE HAFFRENGHUES et Robert HENDRICQ de St Omer ; en présence de Phles BERQUEM et Mre Paul TOURSEL bgs de St Omer. *Additif le 25/1/1638 : la dicte Marie DUTHIL dénomée au testament cy devant ; at agréé ; .. at révoqué la donnaon qu'elle avoit faict à Denis QUEVILLART son cousin, .. elle les donne à Ossienne BOUDENOT vefve de feu Jan QUEVILLART, sa cousine ; .. la donation qu'elle at faict à Michel DESMONS son filloeu, de la maison mentionné au dit testament ; .. elle voeult et légate au lieu de 6 testes portées par iceluy testatment, en 7 testes, assavoir à Jehan TITELOUZE en l'an péssé eschevin des dix jurés de*

ceste ville, Nicolas TITELOUZE et son frère, Marguerite TITELOUZE vefve de Phles MOREL, Marie et Antoinette TITELOUZE filles à marier, frères et sœurs de feu Nicolas, Damoiselle Marie DUHAMEL femme à Mre Charles DESMONS greffier principal de ceste ville, Denis QUEVILLART marchand et bg de ceste ville, son cousin, fils de Jan, et à Simon DUTHIL son demy nepveur ; en la pnce de Phles BERQUEM et Paul TOURSEL bgs de ceste ville.

Additif le 12/9/1638 : Dale Marie DUTHIL vefve de Loys TITELOUZE, en son vivant eschevin des dix jurés de St Omer ; at agréer le contenu en son testament ; .. elle révoque la donation par elle faite par iceluy testament, à Michel DESMONS fils de Mre Charles, son filleul, de maison séante en ceste ville, tenante aux enfans de Martin GRAIN, à la maison des escotiers de St Omer ; elle donne la dite maison aux enfans venus et à venir de Nicollas TITELOUZE, procureur postulant à St Omer ; en présence de Nicollas PRUVOST et Jacques MICHIELS bgs de ceste ville, y dems.

765) Testament N° 12 le 30/8/1638 « es faulxbours du Hault Pond » : Jenne **GOUNAY** vve de feu Jacques DE CRAWRE fils de feu Jacques, demte au Haultpond ; estre inhumée sur le chimentière de l'égle Sainte Margte, sa poisse ; por « le bonne amour et affection » qu'elle porte à Hubert ERNOULT et Martin DECUPPRE bgs maresquiers es dits faulxbourgs, nepveurs du dit feu son mary, des terres es dits faulxbourgs au lieu nommé « Westbroucq » listant à la rivière, aux héritiers Noel FLANDRIN, terres au lieu nommé « Pastelin » .. list aux héritiers de feu *blanc* DE GRAWRE, terre maresque au lieu nommé « Renaulte » ; et donne aus dits ERNOULT et DECUPPRE, une rente deue par le dit Martin DECUPPRE ; .. donne aus dits Hubert ERNOULT, Martin DECUPPRE, Jean ERNOULT le joeune et les enfans de feu Jean ERNOULT l'aisné, frère du dit Jean, la part en un vivier nommé « Poitevin » scitué es faulxbourgs au lieu nommé « Westbroucq », .. estre réparties en 4 testes : le dit ERNOULT pour une teste, le dit CUPPRE por une aultre teste, icelluy Jean ERNOULT le joeune por une teste, et les enfans du dit Jean ERNOULT l'aisné por la 4^{ème} teste ; aux 4 enfans de feu Hubert ERNOULT fils Hiérosme, ¼ de terres es dits faulxbours, appartens à la testatrice par droict de commuon après le tspas du dit feu son mary ; autre ¼ des dites terres à Gilles et Isabeau DECRAWRE ; autre ¼ à Michiel et Jean DEKENUT frères, enfans de Jean DEBLOIS (!) ; et le 4^{ème} ¼ aux enfans et hers de Robert LOEURS ; elle at dénommé Antoine VANDENBOSQUE et Philippes MACQUEREL ; en pnce de Ricquart FLANDRIN et Mauriche BARON dems es dits faulxbours.

766) Testament N° 13 le 24/8/1638 : (très abimé) (Robert **DE BERCHEM**) ; estre inhumé en l'église de Ste Aldegonde, sa paroisse ; ... donne à la dite église, .. et à Loys ... oncle ; dénomme Phles BERQUEM son oncle et Mre Ignas RUTEAU son beau (barré : père) frère ; en présence de Loys LE CHEVALIER (Sieur) d'Acquembronne et Anthoine LEWITTRE bg de St Omer.

767) Testament N° 14 : manquant

768) Testament N° 15 le 17/9/1638 : Mathias **DESMONS** et Jehenne **COLLART** sa femme ; estre ensépulturé en la chapelle des Religieuses de Nre Dame du Soleil en St Omer ; reconnoissent pour héritier Marie Thérèse DESMONS, Henry DESMONS et Elizabeth DESMONS tous 3 enfans de feu Frédéricq leur fils, .. également avecq Marie BLAUD mère aus dits enfans ; donne à Charles DESMONS fils de Michel et à Catherine DESMONS fille de Jacques ; à Anne CARBONNIER, Susanne *blanc* sa fille, dems en Arras et à la fille Jean COLLART, mariée en la ville d'Armentier ; pour exécuteur Mre Adrien DE BOYAVAL pbre ; en présence d'Augustin PETIT et Michiel BOUBERT.

Additif le 28/9/1638 : Jenne COLLART vve de feu Mathias DESMONS, à son trespas bg de ceste ville ; .. rachapt fait par Dame Marie BLAUD avecq le dit feu son mary, après le trespas de feu Frédéricq DESMONS son fils, le 19 des mois et an ; at rattifié le dit testament ; en présence de Mre Adrien BOYAVAL pbre et Mre Pierre MACHART advocat du conseil d'Arthois.

769) Testament N° 16 le 21/10/1638 : Franchois **DELATTRE** pbre, licen en la sacrée théologie, Archidiacre d'Arthois et chanoine gradué de l'église cathédrale de St Aumer, .. annulant tous autres par moy précédement fait ; estre inhumé en l'église cathédrale de St Aumer, à l'entrée de la chappelle de St André, que j'ay fait clore et décorer à mes frais, en la place où il y a un marbre, au lieu duquel marbre je désire que soit mis des carreaux, samblable à ceux du pavement voisin, avecla date de l'année de mon trespas, le tout soub le bon plaisir de Monseigneur le Révérendissime et Vénérables Seigneurs messieurs doien et chapitre de la dite église ; .. je veu que soit fondé en la dite église cathédrale un obit, pour le repos de mon ame, de mes parens et amis ; .. je donne à l'église de Ste Aldegonde, un calice que j'ay eu comme archipbre après le trespas de feu Monsieur Maistre Sulpice BERNARD docteur es loys et pasteur de la dite église, pour par ycelle église en iour et user après le trespas de Monseigneur le Révérendissime Christophe DEFRANCE ; .. donne à Barbe ma servante ; à Maistre Gille MELIN mon serviteur ; je dénomme Maistre Jacques PALFART chanoine de la dite église cathédrale et Maistre Antoine LEFEBVRE pasteur de Salperwicq ; en pnce de Mre Jacques CADEL pbre pasteur de Sercus et Mathieu PIERS.

770) Testament N° 17 le 3/11/1638 : Pierre **MARSILLES** bg de ceste ville ; que son corps soit inhumé en l'église de St Jehan sa paroisse, en la chapelle de la Vierge Marie, près le lieu où est inhumé sa déffuncte femme ; .. donne à Sœur Gilles DUPREY sa sœur utérine, religieuse au couvent de Ste Marguerite ; à Sœur Marie MARSILLES sa fille, religieuse au dit couvent ; .. les lettres seront mises es mains de Mre Pier MACHART son gendre, ou en cas de son décès, es mains d'Eustace MARSILLES son fils ; à sa sœur Catherine MARSILLES, une rente ; ... tous ses biens et ceux délaissés par la dite Dalle Catherinne BREMET sa femme, estre répartis entre Eustace, Charles, Jean et Anthoine MARSILLES ses enfans et les enfans de feu Dalle Jenne MARSILLES sa fille, par représentaon d'icelle qu'elle at eu avecq le dit MACHART, ... promesse qu'en avoit fait le dit testateur par son traité de mariage, les arbres et bois qu'il at profité procédant de sa place séante à Longuenesse et de manoir, .. somme desboursée par le dit testateur au paiement des intérêts prétendus à sa charge par les hers de feu Nicolas ROBINS et despens encourus à la poursuite et widange du procès contre luy intempté en la ville de Louvain ; .. le dit Charles obligé de descharger ses héritiers de rente que le dit Charles at créée au pffit

de blanc LOIRE vefve de feu *blanc* SEGIN, à la caution du testateur... ; dénomme le dit Mrs Pierre MACHART et (barré : Mrs Charles GARSON) Eustace MARSILLES ; en présence de Jan OGIER réfugié et Michiel MACHART de ceste ville.

771) Testament N° 18 le 11/10/1638 : Mrs Gérard **LHOSTE** marchand apptocaire à St Omer ; estre inhumé en son église paroissiale de Ste Aldegonde ; donne à Monsieur BRAUWER son pasteur ; à Anne LHOSTE sa sœur, vefve de Nicolas DUBOIS, « pour la bonne affection consanguine » qu'il luy porte ; à Anthoinette DUBOIS fille de la dite Anne, sa niépce ; à un sien frère naturel nommé Jean LHOSTE ; à sa niépce Marie DEVINCQ, Marie Magdelaine et Barbe Thérèse DEVINCQ, estantes en nombre de 3 testes ; à Jacques DEVINCQ son nepveur, tous enffans de Mrs Jacques DEVINCQ apptocaire en ceste ville et de Dalle Péronne DEFONTAINE, sœur à la 1^{ere} femme du testateur « pou avoir par eux mémoire et souvenance de luy » ; aux 2 enffans de Mrs Michel DEPIN mary de Dalle Barbe DEFONTAINE ; à Benoist PERDU son serviteur « pour le respect de son bon service » ; à Anthoine *blanc* son bon amy « pour la bonne affection qu'il luy porte et pour les services » ; dénomme pour exécuteurs Sire Jacques DHAFFRINGUES eschevin juré au conseil de ceste ville et le dit Jacques DEVINCQ apptocaire ; ... et en ce que touche son fils Charles Alexandre LHOSTE, en considération que sa fille Crestienne allié à Arthus GUNS, pour le bénéfice qu'elle at eu de ses nopces paiés par le dit testateur, et par-dessus sa portion héréditaire rachepté par icelluy de feu Jenne DEFONTAINE sa mère, ... donne ses 2 turcoises ; en pnce de Claude DANNEL et Franchois CARLE.

772) Testament N° 19 le 25/11/1638 : Pierre **VANDENDRIESSCHE** bg de ceste ville ; estre inhumé en l'église et Abbaye de St Bertin, comme en estant confrère, aux environ de la chappelle St Pierre, .. son corps présent en l'église de St Denis sa paroisse ; donne à Jacqueline HARACE fille de feu Gabriel, niépce maternelle d'Adrienne DEFONTAINE, femme de luy testateur, pour « les agréables services qu'il at receu d'elle » ; à Pierre Bertin VANDENDRIESSCHE son filloeu et nepveur ; .. ses biens les laisse les $\frac{3}{4}$ à Adrien, Charles, Phles et Franchoise VANDENDRIESSCHE femme de Mathieu DEROEUDRE, ses nepveurs, enffans de Robert, pour estre répartis entre eux, .. le dit Robert leur père en joyra sa vie durante ; l'autre $\frac{1}{4}$ aux enffans de Jenne VANDENDRIESSCHE sa demie sœur, .. quy demeureront es mains des dits Adrien et Charles VANDRIESSCHE ; il dénomme por exécuteurs, le dit Charles VANDENDRIESSCHE et Jan DELEBECQUE ses bons amis ; en présence de Jan MARISSAL charpentier et Jacques DEVIN plomier.

773) Testament N° 20 le 11/10/1638 : Damoiselle Catherine **DARREST** femme de Sire Denis LE FRANCHOIS eschevin de ceste ville ; après mon trespas, mon corps soit porté en mon église paroissiale ... inhumé en l'église des Révérends pères de la compagnie de Jésus à St Omer ; .. à ma dite paroisse de Ste Aldegonde ; ... à Magdelaine LEFEBVRE ma servante ; à Jehan Martin DEWACTERE pbre bachelier en la sacrée théologie ; à Jossine et Jacqueline BECCUE mes niépces, la moitié de maison où je demeure présentement, scituée en la rue du Brulle, par moy acquise avecq mon dict mary, et les $\frac{2}{3}$ d'aulte maison scituée en la tenne rue, par moy acquise avecq mon dit mary, pour icelles en jouir après le trespas de mon dit mary ; je leur donne la moitié d'une place à Tilques, jardinages et terres occupée pntemt par la vefve Jehan BRUCHET et ses héritiers ; à mes dites niépces, la moitié d'une place scituée à Salperwicq, occupée par Jehan DELATTRE, icelles places par moy ratraict avecq mon mary, et moitié de terres au balliage de St Omer à Tilques, occupés présentement par les vefve et hers ci dessus ; à la dite Jossine, seule, la moitié des bagues et joiaux et chaine d'or, ... advenant qu'icelles seroient décédées par avant moy testatrice, les dites donations cy devant, à mes dites niépces, au proffit de Gomar et Pierre NIEUHUS mes nepveurs ; quand à mes biens immoebles patrimoniaux scitués tant en Flandres qu'en Artois, le les laisse à mes plus prochains héritiers ; ... biens patrimoniaux scitués tant en la Chastellenie de Bourbourg et au pays d'Artois, .. le les laisse à mes dites 2 niépces ou nepveurs ; dénomme pour mes exécuteurs, le dit Sr Denis LE FRANCHOIS mon mary, Mrs Pierre MACHART licencié es droicts, advocat au conseil d'Artois et Mrs Pierre LECLERCQ greffier des viers de ceste ville ; ... en la pnce de Mrs Augustin DEVIENNES et Martin CRUMELLE bgs de ceste ville, y dems.

774) Testament N° 21 le 12/9/1638 : Jan **PREUDHOE** cheppier des prisons du Chasteau de St Omer ; estre inhumé sur la cimenterie de Ste Aldegonde sa paroisse ; il dénomme pour exécuteur Guille SEHU et Jan STAMP ; en pnce d'Allard HOOFF et Jacques JIOMET , Catherine et Margte PREUDHOMME filles du testateur, les filles ont accepté ce pnt testament.

775) Testament N° 22 le : manquant

776) Testament N° 23 le 5/8/1638 : Jehenne **BIEN AIMEE** fille de Jacques, à marier, agée de 19 ans ; .. en sa paroisse de St Jehan, sa sépulture en la chapelle Nre Dame en la paroisse du dit St Jehan ; .. que soit païé à Anne GOUGELOT sa mère, qu'elle luy est redevvable, tant de nourriture et entretements durant ceste guerre ; affection qu'elle at et porte à Jacqueline GOUGELOT sa tante ; Hugues CACQUEREL et Jehan LERICHE marchants bourgeois de ceste ville.

777) Testament N° 24 le 6/7/1638 : Hubert **RASOIR** pbre et chae de l'église cathédrale de St Aumer ; il désire estre enterré en la nef, le plus proche que se pouldrat faire du sépulcre de Monsr St Aumer ; donne à Sœur Isabelle BERTRANGLE religieuse de Campeau en Tournay ; quant aux biens et revenus temporelles, il donne à Jan RASOIR son nepveur, fils de Jean RASOIR, une rente sur le « Mont de Piété » en Vallencien, lors qu'il prendra estat de mariage et lors lui seront donné les lettres de rente que sa tante Marie RASOIR, sœur au testateur jouira incontinent après le trespas du dit testateur, .. le dit Jean RASOIR viendroit à décéder sans prendre estat de mariage, en telle cas les Brigittines ou Carmelines de la ville de Vallenciennes, hériteront la rente, .. si les religieuses ne vouloient accepter la rente, elle seront vendus et distribuer aux pauvres Récolletz Anglois demeurant à Douay ; il donne à Jean RASOIR son nepveur, fils de Pierre RASOIR, une rente deue par la ville de Vallen, une autre rente deue par Nicolas et Charles FROMENT bgs de la ville de Vallen, autre rente sur la petite foretz de

Raisme proche la ville de Vallen, autre rente sur le « Mont de Piété » de Cambrai, à charge que sa tante Marie RASOIR, sœur au testateur, jouirat de cette rente sa vie durant, donne au sus dit Jean RASOIR les terres à luy appartenant à Sebourcq ; il donne à Jean Paul BERTRANGLE, son nepveur, fils de Marie RASOIR, une somme ; .. ordonne Monsieur THIERY son confrer, de prendre une somme sur ceste exécution, pour distribué, .. au povres de Vallen 1/3, 1/3 à la fabrique de la 1^{ere} égle collégial Monsr St Géry en Cambrai, et l'autre 1/3 aux povres de la ville de St Aumer ; dénomant pour mes exécuteurs Messrs Monsieur THIERY chae de l'égle catédral de St Aumer et Jean RASOIR Seignier des Cartieres, nepveur au testateur ; en pnces de Messieurs Vénéral psoe Monsieur Mre George GUILLUY licen es droix, pbre chantre et chanoine gradué de la dite égle et Mre Jacq PALFART pbre et chanoine de la dite égle.

778) Testament N° 25 le 10/4/1638 : Hubert **LECONTE** marchand et bg de St Omer ; estre enterré en son église paroisse de St Sépulchre, au devant de la chapelle de Sainte Barbe, .. un marbre en pierre dure, sur laquelle sera gravé et fait mention la fondation cy après, .. il donne une rente aux doien, mres et compaignons du mestier des fustaiillers et tourneurs de ceste ville, à charge de faire le dit obit, .. il at assigné sa maison où il demeure pntement, tenant à la maison de Pier GOEUBLE ; ... au regard des biens que délaissera le dit testateur, il les donne à ses héritiers, à charge que les parts de succession de Isabel LECONTE fille de Hubert, qu'il olt de Marie DUMAIGNY, et de Jan DESCAMPS fils de Marie LECONTE, au cas qu'ils deviennent à décéder sans enffans, tiendront « la cotte et ligne » du dit testateur ; au regard des enffans de feu Jan LECONTE son fils, qu'il olt de Jenne FOUACHE, il ordonne qu'ils ayent à payer la maison mortuaire d'iceluy testateur, enquoy il seroit obligé pour le dit feu Jan LECONTE son fils, et spécialement de rente créée au proffit de feu le chanoine CAUREL, pntement deue aux Dames de Bourbourg ; .. déclare avoir en sa possession, une soe aptenant à la dite Isabel LECONTE, provenant de la succession de ses père et mère ; il dénome Jan CADET son gendre et le dit Jehan LECONTE son fils ; en la présence de Mre Bartholomé HERMEL pbre et Jehan DELEWANTE bg de ceste ville.

779) Testament N° 26 le 30/9/1638 : Sieur David **FEBVRIER** de St Omer ; sa sépulture en la chapelle de Nostre Dame en l'église de St Denis ; donne à Mre Michel CAROULLE pbre et à Père Nicollas TENEUR religieux dominicain ; .. donne à chascun enffant de ses enffans, un habit de doeulle ; donne à Dame Aléonore, sa fille, religieuse au couvent des pauvres clarisses en ceste ville ; donne à Aléonore MEZEMACRE et Marie HAULTSOLLIER ses servantes, pour les bons services qu'elles luy ont faicte ; à Robert HAULTSOLLIER et à David, fils du dit Robert ; tous ses biens, immoeubles qu'il délaissera au jour de son trespas, il les délaisse à ses héritiers, saulf et ordonne que Anthoine FEBVRIER son fils, par-dessus sa 4^{eme} part, aura les fiefs et rentes inféodées que luy seront succédés par le trespas du dict testateur, .. et satisfaire de la succession de feu Aléonore DE BERGAIGNE sa mère, .. partage faict entre le testateur et le Sieur HERMAN son gendre ; pour exécuteurs, les Srs Mre Henry HELMANS advocat, grand bailly de l'Evesché de St Omer et conseiller de sa Maté, Mre Augustin LAMBERT, ses gendres ; en la pnce de Mre Loys OBERT chirurgien et Robert HAULTSOLLIER bg de ceste ville.

780) Testament N° 27 le 13/10/1638 : (en page de garde : testament de feu Monsieur **DAVARY**, vivant pbre, décédé le 14/10/1638 ; enregistré au registre des tetsaments de la ville de St Omer, à la reqte de Guillaume DHAFFRINGUES eschevin de ceste ville, exécuteur d'icelluy, le 18/10/1638) ; je choisis la sépulture de mon corps en l'égle de Ste Aldegonde, devant la chapelle de la Sainte Trinité ; donne à l'hospital St Jean, une rente du 5/5/1605 créée par feu Nicolas DE FLECHIN et Damle Adrienne DE LIGNY sa femme, Vénéral et discrète personne Mre Charles DE FLECIN pbre chantre et chanoine de l'égle cathé de St Omer, Damle Anne DE FLECHIN sa sœur, et consors, avecq lres d'ypotecque par devant bailly, lieutenant de mayeur et eschevins pour Messieurs doyen et chapre de l'égle cathédle de St Omer, en leur Seigneurie qu'ils ont à Bilque le 18/6/1635, . à charge que Gabrielle LOY ma servante, serat recheue au dit hospital pour estre logée et nourrie le reste de sa vie ; donne à l'égle de Ste Aldegonde, une rente que j'ay acquis par transport de feu Mre Jacques MARLY assignée sur les Estats d'Arthois au quartier de St Omer ; je donne à ma sœur Anne DAVARY, 2 rentes, une créée par Martin SERPIETERS bg et tanneur à St Omer, et l'autre créée par Michel VAN CAPEL de Liederselle, à la caution de Guille DEPILLE Haultpnois, sa vie durant, et après son trespas, au proffit des enfans de Franchois DE VILLERS mon nepveu et de Chrestienne vefve de feu Allard DEVILLERS ; je donne à Gabrielle LOY ma servante, une lettre de rente créée par Pierre BERNARD d'Arques ; quant aux aultres ltres de rente, je les donne et laisse aus dits enffans de Franchois et Allard DEVILLERS, pour estre partagées entre eux ; quant à mes moeubles, je les laisse à Franchois DE VILLERS et la dite Chrestiene vefve de feu Allard DE VILLERS ; je donne à Sœur Marie DEREMETZ mère de l'hospital St Jan, un tableau de Ste Marie Magdelaine, paint à l'huile, et toutes les images de taille douce quy seront trouvées en ma maison ; je donne à Damoiselle Anthoinette GRAIN, sœur de Monsieur le régent du collège de St Bertin, un petit reliquaire enchassé en fin or ; je donne à la servante Gabrielle LOY, un grand crucifix avecq la croix dorée, 2 petits tableaux paincts à l'huile sur fond d'or, un contenant l'image de Nre sauveur monstrant ses 5 plaies, l'autre l'image de Nre Dame avecq son enffant ; je donne à Monsieur DELARUE, un livre « thatrum terra santoe » ; à Madame sa femme, un petit livre d'images contenant les effets de l'amour divin et mondain, enrichis de vers franchois ; à Mademoiselle de Haurecq, un livre aux Images ; à mon cousin Mre Gilles PIGOUCHE, pasteur d'Erny St Julien, un livre composé par Père Anthoine SUCQUET de la compaignie de Jésus ; pour mes exécuteurs, je supplie Sire Guillaume DE HAFFRENGES et Monsieur le nottaire DE COPPEHEM le joeune.
Additif le 14/10/1638 : Mre Jean DAVARY pbre chappellain de l'hospital de St Jean en ceste ville ; en présence de Mre Anthe HOLLEWICQ pbre et Mre Louis LALLOUX.

781) Testament N° 28 le 11/8/1638 : Henry **BRUCHET** jh à marier agé de 22 ans, pntement demt à St Omer ; estre inhumé en la chimentière de l'égle de Ste Margte, .. pour le salut des ames de feu Loys BRUSSET et Marie CORNUEL sa femme, ses père et mère, et du dit testateur ; donne à Sœurs Magdelaine DEFASQUE et Anne LAFOSSE, des draps à luy appartenant ; à Charlotte LEMRE servante des dites religieuses ; le surplus de ses biens, à ses héritiers ; il a dénommé pour exécuteurs Mre Josse COLOMBIN .. pbre, son pasteur ; en la présence d'Alexandre LELEU et Guille DESPLANCQUES.

782) Testament N° 29 le 23/8/1638 : Dalle Jenne **CASTELAIN** femme du Sr Charles DE BRAND, escuier Sieur de Courchelles, Visconte de Wormhout, et demt à St Omer ; estre inhumée en l'église des révérends pères de la société de Jésus en ceste ville ; ... donne à Anne BASSEU sa servante ; à Nicolas COLART son serviteur ; quand au résidu de ses biens, elle les laisse à Marie Jenne sa fille, qu'elle olt du dit Sieur de Courchelles ; ... la dite Marie Jenne viendroit à décéder en age de minorité, incapable de tester, les biens qu'elle délaissera procédant du chief de feu Nicolas CASTELAIN, vivant escuier, Sieur d'Ostrove, son père grand, retourneront à Jan Baptiste CASTELAIN, escuier Sieur de Robercourt, frère de la dite testatrice, s'il est vivant, en cas de son décès à ses enfans, ... un quind datif des fiefs du dit Sr Nicolas CASTELAIN, .. si aucuns enfans, le dit quind datif, au 2nd fils ou fille 2^{nde} ou en cas de fils unicque, à la fille aisnée de feu Sieur Eustace DAULCELLE, vivant escuier, Sieur de Picquenhen, son parent ; ... au cas de décès de la dite Marie Jenne en bas age, ou du décès du dit Sr de Robercourt, la rente sur les biens imposts de Flandres (barré : procédante du costé maternel de la testatrice), appartient à la testatrice, au collège de la compagnie et société de Jésus à St Omer ; ... traicté de mariage entre elle fait et le dit Sieur de Courchelles, .. droict sussecif qu'il poldroit avoir après le trespas de la dite Marie Jenne, auquel elle le laisse enthier, laissant aussy les biens que délaissera la dite Marie Jenne, procédant du lez et costé de Dalle Martine REGNIER mère, et aultres parents maternels de la dite testatrice, aux héritiers quy seront apparans du dit lez et costé au jour du trespas de la die Marie Jenne ; pour exécuteurs, les Srs Eustace DORESMIEUX escuier, Sieur d'Embroucq et le dit Sr de Courchelles son mary ; elle donne pooir à Jan RICHEBE conseiller pnal de ceste ville et à Mre Pier MACHART licentié es droitz, advocat au conseil d'Arthois, de pouvoir interpreter ; en pnces de Mre Lambert BRIGODDE pbre pasteur de l'église de St Jean en ceste ville et le dit Sr Pierre MACHART licentié es droix, advocat au conseil d'Arthois, de ceste ville de St Omer.

783) Testament N° 30 le 14/9/1638 : Margte **PASQUIER** vefve de Pierre CAROULLE, réfugiée en ceste ville, de Wavrans ; estre inséputuré en la chimenthière de sa paroisse ; service en l'égle de Wavrans et en l'égle de St Liévin ; donne à sa sœur Jehenne PASQUIER ; à Sébastienne fille de la dite PASQUIER ; à Jehenne MERLEN sa niépce, .. pour les bons services qu'elle luy at rendu, elle luy donne une tre nommée « le chemin du Ploich » acquis du Sr de Busne ; donne à l'égle de Wavrans, une tre scituée à « la Sauchelle » habout au chemin de Thne ; donne à Mons Anthoe OBERT chapelain ; le résidu de ses biens, les laisse à Charles CAROULLE fils de feu Pasquier son fils, à charge qu'ils seront invotiés par Franchois et Anthoie DELOBEL ses nepveurs, héritiers apparans avecq aultres, leurs cohéritiers du dit Charles CAROULLE mineur soub la garde de Marie WILCQUIN sa mère, couvolné en 2nd mariage avecq Jacques MARCOTTE Rcr des biens du Sgr Visconte de Fruges, establissant les dits DELOBEL tutteurs de ses biens ; .. donnant à Fhoise DUMONT une toille et à Katherinne DELOBEL une autre et à Jacqueline PASQUIER et Anne DELOBEL ; elle at appellé por tesmoins Michiel PLAYOUL et Pierre FIEF du Chau de La Motte ; donnant à la dite Jehenne MERLEN, à Anthoine MERLEN.

Joint un feuillet : inventaire des biens trouvés après le tspas de feu Margte PASQUIER vefve de Pierre CAROULLE, estans demeurés sous la garde de Jacques MARCOTTE Rcr du Sgr Visconte de Fruges, mary de Marie WILCQUIN, au par avant vefve de Pasquier CAROULLE, ayant la garde de Charles CAROULLE, qu'icelle WILCQUIN olt du dit Pasquier, héritier universel de la dite PASQUIER sa mère grande ; 4 pièches de toille blanche, à Fhoise DUMONT et Katherine DELOBEL, la 2^{ème} à Jacqueline PASQUIER et Anne DELOBEL, la 3^{ème} à Jehenne MERLEN, et la 4^{ème} à Anthoie MERLEN ; ... thir les desbours cy après :

_aux nottaires ayant instrumenté le tstatement ;

_à Anthoie DELOBEL por bois bruslé durant sa maladie ;

_à Margte FRAMERY vefve de Noel DAROULT por avoir gardé la dite PASQUIER durant sa maladie ;

_à Jean ERNOULT.

784) Testament N° 31 le 26/8/1638 :

Frère Adrien de St Omer, clerq capucin novice au couvent de Douay, quy s'appelloit au monde Thomas **DE MONCHY** ; comme il espère de faire sa profession au dit couvent de Douay ; il donne et délaisse au proffit de Simon DE MONCHY, son frère, fils Thomas, Marie et Nicolle DE MONCHY ses sœurs, ses biens ; à charge de paier sa dite profession, .. que Simon DE MONCHY son oncle et tutteur, at promis furnir ; en présence de Ernoult DSGRANGE et Franchois QUINVILLE.

785) Testament N° 32 le 27/8/1638 : Allard **OBREL** bg de St Omer ;

estre inhumé en son église paroissiaciale de St Sépulchre, .. à la discrétion de Margte MIX sa femme ;

il entend que les biens à luy succédé par le trespas de Mre Adrien OBREL, vivant pbre chanoine de Casselle et Marie OBREL sa sœur, ses frère et sœur, viennent et retournent aux enfans et héritiers d'icelluy testateur, coe estans procédés de leur chef ; en la présence de Mre Pierre DEFRANCHE pbre, de ceste ville et Jacques MATHENAIRE bg de ceste ville.

786) Testament N° 33 le 14/11/1638 : Anthoinette **CASIER** vefve de feu Pierre ROHART, à son trespas bg et tripier à St Omer ; choisissant sa sépulture au chimentière de l'église de Saint Sépulchre, sa paroisse, .. tel que l'on a fait pour le dit feu Pierre ROHART son mary ; au regard de ses biens, elle ordonne que soient aux enfans, venus et à venir de Jacqueline ROHART sa fille, femme à Phles PRIEUR, et à l'exclusion d'icelle Jacqueline pour plusieurs causes, .. la dite Jacqueline ROHART sa fille, jouira de l'usufruit des dits biens, sa vie durant ; elle dénomme Mre Enguerand FREHAULT procur es ville et baillage de St Omer et Jacques ENGUERAND mre machon à St Omer ; en la pnce de Guillaume DE BEAURAINS et Jacques PICHON de ceste ville.

787) Testament N° 34 le 21/2/1638 : Jean **DELECROIX** jh à marier, natif de Zutkerque ; quand à ses obseques, il les laisse à la discrétion de Charles DECROIX son frère, auquel il donne par don, ses biens, .. à l'exclusion de Marie DECROIX sa sœur, sy avant qu'elle entre en religion, à raison qu'elle at des biens plus que suffisans ; il at dénommé pour exécuteur le dit Charles son frère et Arthus GUNS ; en pnce de Jacques et Jan PEPIN, père et fils, marchans en ceste ville.

788) Testament N° 35 le 21/3/1638 : Jenne **PEUPLEU** (*PEPLU*) jf à marier agé de 45 ans ; .. por estre enterré en la chapelle de Nre Dame en l'église de Ste Margte, sa paroisse ; ... ordonne à FP Henry PRUVOST luy estre donné une somme ; à Jenne et Margte MOUTON ; à Jenne FAUTEREL fille Guille ; à Isabeau FONTAINE fille Ricquier ; à Catherine Esther DAFFRINGHES fille de Pierre, une cinturre d'argent ; à Jenne DAFFRINGHES le pentoire de la dite cinturre ; et à Elizabeth DAFFRINGHES 3 chemettes d'argent venants de la dite cinturre, et ce par-dessus la part d'hérédité que leur appartiendra après le tpsas de la testatrice ; à Pierre PEPELEU, son nepveur, une baghe d'or enrichy d'une perle blanche ; donnant à la servante Louis ; .. ses biens soient répartis en 5, scavoir : Bertin PEPELEUT son frère, ou à ses hoirs advenant qu'il soit décédé paravant le ptage d'icelle, Jean POMMART fils Antoine qu'il olt de Marie PEPELEUT, les enffans de Pierre DE HAFFRINGHES qu'il olt de Louy Isabeau PEPELEU en nombre de 3, faisant ensamble les susnommés les dites 5 personne ; por exécuteur, elle at dénommé Bertin PEPELUT son frère et Pierre D'HAFFRINGHES son beau frère ; en la présence de Jean BOURGEOIS marchand en ceste ville et Rolland LAGAISE et Nicaise SEPCT.

789) Testament N° 36 le 2/6/1638 : Adrien **DU TERTE** escuier, demt à St Omer ; estre inhumé dans l'église des Péres cordeliers de la dite ville, au devant de la chapelle de Monsr Saint Franchois, son service en l'égle de St Denis sa paroisse ; donne à Anthoinette LEFEBVRE sa servante ; un service por le salut de son ame, dans l'église de Wismes ; .. le résidu de ses biens, il donne à Damles Marie et Jacqueline DU TERTRE ses sœurs ; .. au droict que peult compecter et aptenir à Dale Marie DE VELAIRE sa compaigne, es biens qu'il délaissera au iour de son trespas ; dénomant por exécuteur Messire Antoine DE CALOINE Chevalier, Sr de Bocourt et Charles DE HEGHES escuier, Sr du dit lieu ; en présence de Guillae COCQUEMPOT et Toussain RUGAULT bgs de ceste ville.

790) Testament N° 37 le 29/7/1638 : Marie **MERVEILLE** vve en dernières nopces de Charles BOUCHIER et précédemment de Jean DELATTRE, de St Omer ; estre inhumé sur le cimetiére de Saint Sépulcre, sa poisse ; donne à Marie PINGRENON sa fillioeulle ; le résidu de tous ses biens, elle donne à Marie DELATTRE sa petite fille, femme à Nicolas DUMAIGNY mre chirurgien en ceste ville, la juste moictié du dit résidu, et l'autre moictié elle les donne aux enffans nés et à naistre de Jenne DELATTRE, sa fille, femme à Mahy CLEMENT ; elle dénome Nicollas SELINGHES et Jean PETIT son compère, marchand de drap de soie, de ceste ville ; en la présence de Thomas LECOUSTRE t Franchois GODART bgs de St Omer.

791) Testament N° 38 le 17/4/1638 : Péronne **LELEU** vefve d'Anthoie WALCQUEN, de ceste ville ; .. en la chimentière de St Denis ; donne à Susanne BOUCHER femme de Guislain CREPIN, sa niépce ; à Jehenne DELINSEL femme de Simon WAILLY ; dénome Monsr Mre Jehan CLEMENT pbre, vice pasteur de l'égle de St Denis, ... Mre Bernardt MARTIN pbre, de ceste ville et Martin CRUMEL bg, y demt. *Additif le 18/5/1638 : Mre Jehan CLEMENT pbre, vice pasteur de l'égle de St Denis, exécuteur testamente de feu Péronne LELEU, vefve d'Anthoe WALCQUEN, décédée en ceste ville ; ayant fondé en la dite égle, un obit ; ... mis es mains par Nicolas MARCOTTE bg brasseur en ceste ville, .. en acquit des héritiers d'icelle Péronne LELEU, ausquels il devoit une pareille soe.*

792) Testament N° 39 le 10/9/1638 : Gilliette **TARTAIRE** vve de feu Jean CHOCQUEL, de St Omer ; estre inhumé sur le chimentière de l'égle de St Denis, sa poisse ; affection maternelle qu'elle porte à Antoine et Margueritte CHOCQUEL, ses enffans, .. elle donne ses biens, .. parts de maisons ; en la présence de Mathieu BOLLART et Jacques CARON fils Jean, bgs de ceste ville.

793) Testament N° 40 le 3/9/1638 : Isabeau **FHOIS** (*FRANCHOIS*) femme de Jan SCOTHEY (*SCOTE*) ; ses obseques elle laisse à la discrétion de ses exécuteurs, .. un obit en l'église des Frères prescheurs en ceste ville, à la chappelle de St Boniface, .. les coeurhiers du stil de parmentier, .. elle at créée sur la moictié de sa maison scituée en la grosse rue haulte, une rente ; donnant à Monsieur le pasteur de Bayenghem, .. et à l'église de St Denis sa poisse ; le résidu de ses biens, les donne à Nicolas OGIER son oncle, Mre Inglebert, Margte, Anthoinette et Marie SCOTHEY ses beaux frères et belles sœurs, à l'exclusion de tout ses aultres héritiers, pour plusieurs raisons à elle cognues, à répartir allencontre du dit SCOTHEY son mary, le dit remportera la moictié de tous les biens et acquets ; dénome por exécuteurs, son dit mary et Mre Jan BELLEGUISE ; en pnce d'Anthoine DUTHIL et Simon DUFRESNE.

794) Testament N° 41 le 9/9/1638 : (*d'après photocopie, l'original exclu de la communication*) Marie **BARDOU** femme à Jan DELAMOTTE bg boullengier de St Omer ; .. en la chimentière de St Jehan, sa paroisse ; donne à Père Jacques ROUVILON religieux .. ; à Jenne GOUDALIER ; à Marie .. ; .. Isabeau MATISSART sa belle sœur ; « la bonne amour » qu'elle porte à Charles et Jacques DELAMOTTE ses beaux frères ; elle a dénommé Jan GUERBOIDE boullengier ; en la pnce de Jacques MAREHEN et Marand PERIN bgs de ceste ville, y dems.

795) Testament N° 42 le 1/11/1638 : Estienne **BRUCHET** apariteur de l'officialité de St Omer, y demt ; estre ensépulturé en sa paroisse de St Denis ; autre service en l'égle de Seninghem, ... terres séants au dit Seninghem, par luy licque de Guillae DANIEL ; le surplus de ses obseques à la discrétion de Jehenne LAMBERT sa femme ; .. la moictié de la maison où il est demt, en la rue de la grosse pippe, tenant aux hoirs Phles SOYECK, à Estienne BOUTON, il les at donné à Mre Jehan BRUCHET son cousin, à la charge des rentes héritières, allenc de la dite LAMBERT ; dénomant por ses héritiers, Edmond, Jehan et Marie RUFFIN, ses matrismoniaux, ... iceux RUFFIN ses cousins germains utérins, qu'iceux immoeubles

procèdent du chef de leur mère grande ; tesms Jacques GALIOT sergt à verges du magistrat de ceste ville et Adolphe DEHUME, dems en ceste ville ; por exécuteur de ce pnt tstatement Allardt PARISIS licen es loix, recepveur de Monseigr le Révérendissime de St Omer ; .. il at donné au dit Edmond RUFFIN ; donnant à Marie LEROY niépce de la dite LAMBERT.

796) Testament N° 43 le 27/8/1638 : Guillaie **ANDRIEU** bg de ceste ville et Anne Adrien **ROBERT** sa femme ; estre ensépulturés es églie paroissialles où ils décéderont ; donne la maison que les testateurs ont acquis de Mre Anthoie HOLLEWICQ pasteur de Nielles, listant aux hers Guillaie DOLLE, aux hoirs Phles DESGUARDINS ; ... Thomas BONEHEM et Jehan BLONDEL de ceste ville.

Transactions 1638 : 27 pièces à Saint-Omer 4^E5/224 :

797) Transaction N° 1 : manquant

798) Transaction N° 2 : manquant

799) Transaction N° 3 : manquant

800) Transaction N° 4 : manquant

801) Transaction N° 5 le 3/3/1638 : Mathieu QUERVAL jh à marier d'Esperlecque ; Jenne ACHAER vefve d'Anthoine LEWINTRE, mère de Marie LEWINTRE, se portant fort d'icelle ; difficultés entre les dicts QUERVAL et Marie LEWINTRE, à raison de certain enfant femelle, que la dite Marie at eue des œuvres du dit QUERVAL, coe aussy pour son dot et défloration ; la dite Marie a prins à sa charge le dit enfant ; .. le dit QUERVAL promis donner une vache noir et du bled, ... luy donne des terres à la dite Marie, en sa part d'hérédité et succession à luy dévolue par le trespas de feu Anthoe QUERVAL son père, situé à Esperlecque.

802) Transaction N° 6 le 3/9/1638 : Fhois BOONE et Marie HUBRECQ sa femme, de Stienfelt, et (barré : Marie) Catherine HUBRECQ femme de Jan BALLE, de Cassel, assisté des dicts BONNE et sa femme ; Martine DESBOEUF vefve de Mahieu HUBRECQ, vivant mre boullengier de ceste ville, assistée de Jhérosme DESBOEUF son frère ; procès apparans entre eux à mouvoir, touchant la succession du dit feu Mathieu HUBRECQ, frère aus dites HUBRECQ 1^{ers} comparans ; les dicts 1^{ers} abandonnent au proffit de la vefve du dit Mathieu HUBRECQ, les biens, maison estante en ceste ville, ... amendise de mariage portées par son contrat anténuptial, .. la dite vefve promet de satisfaire et cédde tous les biens provenans de son dit mary gisans au pays de Fland, .. promet de descharger les héritiers de son dit mary, vers Jenne DE GANTHE de tout droict d'hérédité, qu'elle poldroit prétendre, .. en qualité de niépce du costé maternel. *Additif le 6/9/1638 : Jan BALLE de Cassel, mary de Catherine HUBRECHT ; rattifie le pnte tsaction.* Additif en marge le 18/10/1638 : Jenne GANTHE, en la qualité à elle attribuée au contrat de tsaction cy devant, somme qu'elle at reconnu por sa part d'hérédité, par la vefve de son oncle maternel.

803) Transaction N° 7 le 19/9/1638 : Anthoinette HENDEST vefve de Pierre MECQUINON, du Maisnil Boutry, réfugié en ceste ville ; Anthoine MECQUINON tisserant de thaille, fils du dit Pierre, George DUBUIS mary de Jenne MECQUINON et Margte MECQUINON fille à marier, et se portans fort de Charlotte MECQUINON, les dicts MECQUINON enfans et heritiers du dit Pierre ; touchant les biens délaissés par le dit feu Pierre MECQUINON ; la dite 1^{ere} comparante, auroit renseigné tous les biens du dit feu Pierre leur père ; ... biens portés par leur dit père à mariage avecq la dite Anthoinette, leur belle mère.

804) Transaction N° 8 le 19/12/1638 : Anne SAUCE fille à marier de feu Jacques,agée de 22 ans, assistée d'Anthoine SAUCE son oncle et Nicolas DEFRANCE son cousin germain, de Wuismes ; Jan OGIER labourier à Wuismes ; touchant la mort et homicide perpétre par le dit OGIER, de la psonne du dit Jacques SAUCE ; somme que promet payer le dit OGIER, à la dite Anne fille du dit feu Jacques, .. et aus dicts Anthoine, Nicolas et Jacques CHASTELAIN.

805) Transaction N° 9 le 18/11/1638 : Marie SERGEANT jf à marier agée de 24 ans, de ceste ville ; Jean MALINGRE cordier et Margueritte SERGEANT sa fiancée, de ceste ville ; la dite 1^{ere} pour le « bon amour et affection » qu'elle at et porte à la dite Margte sa sœur, et advancement de mariage, luy at cédée la totalité de la maison où elle est pntement demt, en la rue de Ste Croix, avecq la boutticq, boiettes, bouteilles, mesures, balanches et les ustensils concernent la trafficq de mercheries ...

806) Transaction N° 10 le 27/12/1638 : Noel DE ST OMER mary de Péronne DUVERET, Anthoine CABOCHE mary de Magdelaine DUVERET et Jan SONVAL bg mre broetteur en ceste ville, mary de Marie DUVERET ; Jean DUVERET labour à Wulvredinghe pays de Flandres ; tous les dicts DUVERET enfans et hers de feu Phles et de Aléonore DE MAES ; procès à naistre touchant la succession à eux dévolue par les trespas susdits ; les dicts 1^{ers} comparans, renonchent en la dite succession, la délaissant au proffit du dit 2nd comparant, leur beau frère, icelluy at promis descharger les dicts 1^{ers} comparans, de reste de louage de disme, deub à Guillaie DEMERRE de Ledreselles Flandres.

807) Transaction N° 11 le 30/12/1638 : Jean JOIRES bg marchand tanneur en ceste ville, Phles LHOSTE, Flour JOIRES et Allard PISIS tutteurs de George Brocart et Phles JOIRES enfans mineurs de feu Jacques, qu'il olt de Dale Isabeau SAWIN sa femme 2^{nde} et Franchois SERGEANT tuteur de Thomas et Franchois JOIRES, aussy enfans mineurs du dit feu Jacques, qu'il

olt de Dale Chrestienne SERGEANT sa femme 3^{ème}, les dits Jean JOIRES et mineurs, tous frères et hers de déffuncte Dale Marie JOIRES, sœur germaine au dit Jean et consanguine aus dits mineurs ;
Mre Jacques JUIET peintre de son art, vefvier de la dite Marie ; procès apparent à naistre, touchant les retours, remports de mariage, stipulés par le contrat anténuptial fst entre le dit 2nd comparant et sa feu femme, et son ordonnance de dernière volonté ; les dits 1^{ers} ont laissé et mis es mains du dit JUIET, une rente constituée par Guillaie ELLEBOODE au proffit du dit feu Jacques JOIRES, passée le 2/5/1636, ... il renonche au proffit d'iceux, à tout droict ...

808) Transaction N° 12 le 21/11/1638 : Amandt DUFRESNE mognier, de ceste ville ;
Andrieu DUFRESNE et Bartholomé BRUCHET mary de Jacqueline DUFRESNE, oncle et tante de Anne et Jacqueline DELEZEDE enffans mineurs de feuz Siméon et Anne DUFRESNE, stipulans les dits 2^{nds} au nom des dites Jacqueline et Anne mineurs, .. en leur qualité de tutteurs, avecq Guilbert MAILART relict de la dite feu Anne DUFRESNE, lequel MAILLART auroit renonché au pffit des dites mineurs ; ... les dits 1^{er} et 2nd comparants se sont accordé ensamble, iceluy Amandt DUFRESNE et Marie LACOUSTRE sa femme, .. ont cfessé avoir tenir à bail et louage le molin à vent scitué derier les Sœurs Noires de ceste ville, appartient aus dites mienurs, ... en descharge des dits mineurs, scavoïr à Allardt DESGUARDINS, à Claudigne LOY vefve, à l'hospital de St Jehan de rente.

809) Transaction N° 13 le 12/10/1638 : Oudart LEMAIRE de Bourbourg, Antoine VERDOYE réfugié en ceste ville, au nom de Jacques LEMAIRE soldat soub la conduite du Comte de Visse et Jenne LEMAIRE vve de feu Guillem HALLINNE, dem à Aire, Liévinne LEMAIRE jf à marier émancipée et Jullien LEFEBVRE mary de Catherinne LEMAIRE, tous enffans et hers de feu Paul ; soe trouvé après le tspas du dit Paul, répartis en 5 testes ;
consentans les dits Oudart, Liévinne et Jullien que les parts et portions de Jacques et Jenne, soient mises es mains et conservation du dit Antoine VERDOYE (barré : réfugié en ceste ville à cause des guerres).

810) Transaction N° 14 le 26/12/1638 : Pierre CADET tutteur de Liévin LEFEBVRE enffant mineur de Jean, Loys SURINS greffier du Marquisat de Renty et Martin JOURNAL hoe de feif du dit Marquisat et cousin germain au dit mineur ;
Jean CADET cousin germain d'icelluy mineur, mareschal en ceste ville ;
soe que les 1^{ers} ont promis au dit 2nd, et le dit CADET promis nourrir le dit Liévin LEFEBVRE le temps de 2 ans.

811) Transaction N° 14bis le 17/8/1638 :Sr Nicollas THUS (*THUYS*) marchand à Ipre et Damle Anthoinette DE LA HAULTOIE sa femme, par avant vve de feu Jacques DE LA MOTTE ; Mathieu DUTHIL (*DU TIELT*) bg rentier en ceste ville et Damoiselle Franchoise DE LA MOTTE sa femme, sœur unique et seulle héritière du dit feu Jacques son frère ;
mettre fin au procès intenté par les dits 1^{ers} compans, allencontre d'iceux 2^{nds} compans, au siège de St Omer, depuis dévolu par appel au cseil d'Arthois, touchant les prétentions de la dite Damle Anthoinette DE LA HAULTOIE, sur les dits 2^{nds} compans, es qualité du dit feu son mary, tant en vtu de son traité de mariage ; le dit DUTHIL et sa femme, ont cédéd au proffit des dits THUS et sa femme, les rentes : créée par Adolph DE LE HELLE escuier, Sr du dit lieu, bailly gnal de Nortquerme, au nom et coe pcur de Noble et Puissante Dame, Madame Bonne DE LANNOY Dame de Mingeval, au proffit de Jacques DEGAND, Robert COCQUILLAN et Damle Marie DEGAND sa femme, lettres du 20/3/1581, ypotecque le 14/3/1589, depuis tsporté pour la moictié par ad pnt déffunct Robert COCQUILLAN, à son tspas relict de la dite Damle Marie DEGAND, en qualité de père des enffans qu'il avoit d'icelle, fille et here du dit feu Jacques DEGAND et de Damle Marie BACHELLE et de l'accord de Philippes MATTON et Nicollas MICHIELS tutteurs des dits enffans, au proffit de ad pnt déffunct Jean DUBUR, lres du 14/8/1590, et icelluy DUBUR acquis l'autre moictié de la dite rente de Damoiselle Catherine LECLERCQ femme à Jacques DEGAND, et procuratrice espéalle d'icelluy, par tsport du 12/7/1590, laquelle rente de créaon d'icelle, Noble et Puissant Seigneur Lamoral DE SAINTE ALDEGONDE Seigneur de Nortquerme, auroit reconnu le 18/4/1589 ; (barré : autre rente créée par Phles DUSAULTOIR d'Esprelecque, au proffit de Jacques MARISSAL, à la caupon de Robert DUSAULTOIR et Franchois CARLIER, le 19/12/1609, tsportée par le dit MARISSAL et sa femme, au proffit de Charles MAS et Nicolle DUBUR sa femme, le 9/2/1610 ; et autre rente créée par Franchois, Jea et Loys DORET? frères et Jenne TEMPERE vve de feu Jean LCONTE, au proffit du dut Charles MAES et Nicolle DUBUR sa femme, le 3/1/1609, ypotecque à Nielle le 5, depuis rgnue sur Jacques BAUIN mary d'Anne DORET le 4/1/1631) (en marge : une rente créée par Micquel DELEHEDDE d'Armentière, au proffit de Jean THIBAUT fils de feu Hubert, passée par devant eschevins d'Armentières sur la riviére du Lys le 23/12/1534, signé : LE BOURGEOIS, content rapport d'héritage de maison à Armentières, reconnaissance par Gilles LHERMITTE le 8/5/1628, tsporté par Nicolle THIBAUT fille du dit Jean, au proffit de Pierre THIBAUT, lre passée par dvt maieur et eschevins de St Omer le 21/8/1573 signée : DE GRAND, .. partage par lequel est fait mention de la rente cy dessus, passé le 6/8/1568 signé : BRETON, tsport du 29/5/1574 et autre le 15/7/1576) ; icelles rentes succédés et escheus à la dite Franchoise DE LA MOTTE, par le tspas du dit feu son frère ; ... après que la dite Damle Anthoinette DE LA HAULTOYE et Mre Antoine DE LA HAULTOYE docteur en médecines, son père, jure et affirme ...

812) Transaction N° 15 le 22/2/1638 : Andrieu DUCROCQ soldat soub la charge de Messrs du magistrat de ceste ville et Anne FOURCROIX sa femme, Jan MARTEL bouquillon, d'Arcques, et se portans forts de Jacques, Margte et Marye FOURCROIX, tous les dits FOURCROIX et Jan MARTEL, cousins germains de feu Noelle FOURCROIX ;
Robert THERET mary de Jacqueline ALBRECQ et Jan MARISSAL mary de Jenne ALBRECQ, et se faisans forts de Claude DELATTRE mary de Quintine ALBRECQ, icelles ALBRECQ héritières de la dite feu Noelle ; por mettre fin au procès intenté par dvt bailly et hoes de la Srie de Tatinghem, touchant la succession à eux dévolue par le trespas de la dite feu Noelle FOURCROIX ; soe que les dits 2^{nds} ont promis paier aus dits 1^{ers}, iceluy 1^{ers} renonchent à tel droict en la moictié de prey scitué à Blendecque, listant à Wallerand HERSEL, à la rue noé « la Faucille », about à Marye DUPUICH.

813) Transaction N° 16 le 3/4/1638 : Josse DE VOEUGHELAERE de (barré : Zutkerque) Zutcot pays de Flandres et Jenne RICART sa femme, icelle fille et here d'Isabeau WIDEBROUCQ vefve de Jan RICART, la dite Isabeau héritière en partie de feu Pierre WIDEBROUCQ ; somme receue de Jehan MICQUIGNON marissal à St Omer ; et transportent au dit MICQUIGNON, le droict et part qu'est succédé et escheu à la dite Jenne RICART et quelle pouvoit prétendre par les trespas de la dite Isabeau DE WIDEBROUCQ, et d'iceluy feu Pierre, en rente créée par Mahieu GHEUZERE, Jan LOY et Robert CADART, au proffit du dit Pierre WIDEBROUCQ et Marie BONINGHES sa femme, par lettres passées par devant aman et eschevins de la Comté d'Arcques, le 22/10/1615 en parchemin signé : GARSON.

814) Transaction N° 17 le 11/1/1638 : Liévin FACHE de St Omer, fils et her de Jehan FACHE et Jenne DELEFORGE sa femme, ses père et mère ; somme receue de Charles DUPONDT et Isabeau FACHE sa femme, sœur au dit compant, de ceste ville ; cède aus dits DUPONDT et sa femme, le droict qu'appartient au dit compant, en rente créée par Pierre DE MONCHY et Jenne OGIER sa femme, au proffit des dits Jan FACHE et sa femme, passée par dvt bailly et hommes de fief de la terre et Srie de Boidinghem le 19/10/1618, reconnue en ceste résidence par les dits DE MONCHY et sa femme, au proffit de la dite Jenne DELEFORGE vefve du dit Jan FACHE, le 20/2/1621, depuis reconnue par Jehan HAPIETTE au proffit d'icelle Jenne DELEFORGE, le 14/1/1632 ; le dit droict escheu par le trespas de ses dits père et mère.

815) Transaction N° 18 le 20/10/1638 : Franchoise CLONTE vefve de Marand BERNARD, du Haultpont ; Pierre BERNARD, frère et héritier du costé paternelle du dit feu Marand, Martin DECUPERE, nepveu et héritier du costé maternel du dit feu, Phles DEZUARTE et Marie BERNART sa femme, Péronne BERNART vefve de Jehan BERTHOLOMEY, Andrieu DEZUART et Marie BERNART sa femme, et Nicollas VANBOSQUE mary de Catherine DECUPERE, tous héritiers, iceux BERNART et CUPERE du costé maternelle du dit feu Marand, tous demeurans es dits faulxbourgs, le dit Nicollas VANBOSQUE se faisant fort de la dite Catherine DECUPERE sa femme ; pour éviter procès, touchant la succession que poldroit appartenir aus dits Pierre BERNART, Martin et autres 2^{nds} compans, par le tpsas du dit feu Marand BERNARD ; somme qu'iceux 2^{nds} ont receu de la dite Franchoise DECLONTE, iceux tpsorte au proffit de la dite Franchoise CLEUTE, le droict escheu par le tpsas du dit Marand BERNART.

816) Transaction N° 19 le 20/11/1637 ! : Dalle Jenne ALEXANDRE vefve de feu Jean GILLOCQ, mère des enffans qu'elle olt du dit feu, Jacques GILLOCQ bailly de la Conté d'Arcques, Robert ROBINS mary de Dalle Jossine GILLOCQ, Mre Pierre PECQUEUR eschevin juré au conseil de ceste ville, père de ses enffans mineurs qu'il olt de Noelle MARSILLES, Jean MARSILLES, les dits Jacques GILLOCQ et Jan MARSILLES se faisans forts de leurs cohéritiers, tant ceux du surnom GILLOCQ que MARSILLES, et Pierre MARSILLES fils Jacques, bailly de Poperinghes, tous les dits mineurs, ceux du surnom GILLOCQ et MARSILLES héritiers de Frère André GILLOCQ Religieux profes de l'Abbaye de St Bertin ; Dalle Marie DEMONCHY vefve de feu Anthoine GILLOCQ, mère du dit Frère André ; coe ils estoient apparans d'entrer en procès pour la succession du dit Frère Andrieu GILLOCQ, et donations par luy fstes à la dite Marie sa mère ; .. accorder que la dite Dalle Marie DEMONCHY jouirat, sa vie durant, de toutes les rentes à elle données par le dit Frère Andrieu son fils, par contrat de donnaon passé le 27/3/1636, et après le trespas d'icelle, ses enffans, les rentes cy après :

_rente que doibt Jehan PIPELART ;

_rente créée par Robert GUERBOIDE et Anthoinette GRENIER sa femme ;

_rente que doibvent Francois PREVOST et Franchoise MONCHY sa femme ;

_somme du dit Frère André, qu'elle at leue au livre des orphelins de ceste ville ;

.. demeurer aux enffans ou héritiers d'icelle Dalle Marie DEMONCHY, après son tpsas, comme par acte passé au livre des orphelins de ceste ville le 14/2/1628, la dite Dalle Marie DEMONCHY auroit eu main levée de plusieurs parties de rentes .. reprises à l'inventaire conchié par le dit acte, qu'elle auroit promis renseigner au dit Andrieu GILLOCQ son fils, lors mineur ; ... paiant aus dits Jacques GILLOCQ et Jan MARSILLES, .. quand à la maison située derière « les cordeliers », délaissée par le dit Frère André, avecq les arres de louage d'icelle, demeurat au proffit des dits héritiers.

Additif le 22/2/1638 : Mre Josse DERICK licentié es loix, advocat au conseil de Flandres, grand bailly de Monseigneur le Prêlat de St Bertin ; ... pour « nourrir paix et amitié » entre luy et la dite Marie DEMONCHY, touchant la succession du dit Frère André GILLOCQ, fils de la dite Marie DEMONCHY.

Additif le 22/2/1638 : Dalle Marie ALEXANDRE vefve de Jean GILLOCQ, mère des enffans qu'elle olt du dit feu, Jacques GILLOCQ bailly d'Arcques, Robert ROBINS mary de Dalle Jossine GILLOCQ, Mre Pierre PECQUEUR naguère eschevin de ceste ville, père de ses enffans mineurs qu'il olt de Noelle MARSILLES, Jan MARSILLES, Jacques MARSILLES procur espéal de Pierre MARSILLES son fils, bailly de Poperinghes et Josse DERICQ licen es loix, advocat au conseil de Flandres ; receu de Dalle Marie DEMONCHY vefve en 1^{eres} nopces d'Anthe GILLOCQ, une somme, pour satisfairre aux paiement du 15/1/1637.

817) Transaction N° 20 le 4/2/1638 :

Nicollas BRUSSET et Magdelaine BAUWIN sa femme, icelle au par avant vefve de feu Maxime DE HAMYE, de St Omer ; Mre Charles DE HAMYE, de ceste ville ; le dit Charles DE HAMYE auroit intenté procès allencontre de la dite BAUWIN, en halle eschevinale de ceste ville, pour par luy joyr du tiltre de pbrise à luy accordé par le dit Maxime DE HAMYE, sur tous ses biens, par icelluy Maxime par son testament ; les dits 1^{ers} ont renonché, au proffit du dit 2nd compant, à droict part de la dite BAUWIN, en diverses terres maresques scitués prez « la Magdelaine » lez ceste ville, reprises en 3 lettres de « werp » : le 10/4/1630, le 11/2/1631 et 8/5/1631, et autre pièche venant de Jacques blanc maresquier demt hors la porte du Haultpont.

818) Transaction N° 21 le 4/5/1638 : Martin SCACHART labour à Gravelingues et Margte PIEDTEDEVIN sa femme ; Jehan HANOT (*HANOCQ*) marissal, Anthoinette PARENT sa femme, Jehan OBERT manouvrier à Eulle et Jehenne HOCHART sa femme, et se faisants forts de leurs cohéritiers, saul au regard d'Anne et Marie PARENT enffans de déffunct Liévin

PARENT ; et les dits 1^{ers} comparants de Frémin et Nicolas PIEDTVIN leurs frères, tous héritiers après le tspas de feu Frémin CARBONEL, fils de feu Jehan ; ptage touchant les biens, tres à eux dévolus après le tspas du dit feu Frémin CARBONEL, .. les dits 1^{ers} et les dits PIEDTDEVIN leurs frères, demeurés en toutes debtes, obsèques et es biens d'iceluy, en l'héritage cy après scitué en la ville de Gravelingues, amazé de maison, grange et estables, tenant à Jehan VANDERLINDE, à Jehan CAENE, .. et les tres escheu au dit HANOT et ses dits cohers, toutes les tres à Eulle, à charge de rente fonsières.

819) Transaction N° 22 le 24/3/1638 : Jacqueline DUBOYS vefve de Jehan GRODEN, de Heuringhem ; Rollandt et Michiel GRODEN (*GRODEME*), frères ; touchant les biens portés de mariages que prétendoit la dite DUBOYS, après le tspas du dit Jehan GRODEN, père des dits 2^{nds} cparants, son mary ; les terres cy après : un petit jardin au lieu nommé « Seincque » à Heuringhem, listant à la becq de la Fontaine de la Motte, aus dits 2^{nds} cpants, .. tre situé à Bilcq, listant à Madle DUBOYS, aux hers Pierre QUEVAL, aux hers Gilles et à Jehenne QUEVAL, et autre au dit troir, tenant à *blanc*, occupé par Adrien DEFRANCHE, aux hoirs Guilbert FLECHIN, à Davidt FEBVRIER, aux hoirs Xpienne FLECHIN.

820) Transaction N° 23 le 8/4/1638 : Marie DEWALLE vefve de Guillae PAYELLE ; Pierre PAIELLE soldat d'infanterie en guarnison à Dam, Anthoie ROBART et Isabeau PAIELLE sa femme, Jehan TARTAIRE et Katherinne PAIELLE sa femme ; touchant les biens trouvés après le tspas du dit feu Guillae, mary de la dite 1^{ere} cparante, et tspas de Guillae PAIELLE leur fils, héritier de son dit père, les dits 2^{nds} cparants héritiers d'iceux Guillae, .. advanches de mariage par elle apportées, .. luy ont cédé une soe deubt aus dits 2^{nds} cparants par déffunct Laurent VANNOYE, por les domaiges et intérêt supportés par le dit Guille, à raison de certaine blesche à luy inféré par le dit Laurent VANNOYE, acte de tsaction entre le dit VANNOYE et les dits 2^{nds} le 5/10/1637 ...

821) Transaction N° 24 le 27/1/1638 : Guille HERENG (*Guillame HEREN*) fils de feu Guille ; Dalle Margte COCLE vefve du dit feu Guille, et par avant de feu Antoine BARBARY ; coe ils estoient en procès l'un contre l'autre, au siège eschevinal de ceste ville, por les remports et amendemens de mariage de la dite COCLE, stipulés en son contrat anténuptial fst avecq le dit feu Guille son dernier mary ; .. la part du dit Guille 1^{er} compant, la dite COCLE remportera son porte au dit contrat et douaire, .. et rente au profit de la dite COCLE, .. elle aura sa demeure en la chambre et jardin conformément au dit contrat anténuptial, .. la dite 2^{nde} renonche au droict de douaire, por la part du dit 1^{er} compant.

822) Transaction N° 25 le 5/1/1638 : Jean HERENG fils de feu Guille ; Dalle Margte COCLE vefve du dit feu Guille, et par avant de feu Antoine BARBARY ; coe ils estoient en procès au siège eschevinal de ceste ville, pour les remports et amendemens de mariage de la dite COCLE, en son contrat anténuptial ; .. la dite COCLE remportera tout son porte au dit contrat et de douaire une soe, .. le dit Jean de furnir une soe, en une rente ... de la part du dit 1^{er} comparant, demeuran icelle COCLE entière contre Guillame HERENG, frère du dit Jean ...

823) Transaction N° 26 le 27/3/1638 : Cornil INGLARDE (*INGHELARE*) soldat de la compagnie d'hoie d'armes de son Excellence le Conte de Busquoy, vefvier de Anne JANSOON, demt à Reminghem ; Cornil JANSOEN carpentier à Ste Mariekerke et Jenne HOLLAN sa femme ; por éviter procès apparans à naitre entre eulx, por la succession dévolue au dit JANSOE, par le tspas de la dite Anne sa sœur ; le dit 1^{er} compant, at promis furnir aus dits 2^{nds} comparans, les linges de la dite déffuncte, et aussy de descharge des debtes de la maison mortuaire, .. ils renonchent à la dite succession au profit du dit 1^{er} compant.

824) Transaction N° 27 le 6/4/1638 : Phles DESTERS (*DESTEDE*) bg cordonnier et Barbe SALPWICQ (*SOUBRUY*) sa femme ; Chles ROBERT naguères vefvier de Marie SALPWICQ ; por terminer toutes difficultés et procès apparans à naitre entre les pties, por la succession dévolue à la dite Barbe, par la mort de Marcq et Phles ROBERT enffans du dit Charles, qu'il olt de la dite Marie SALPWICQ, nepveurs d'icelle Barbe, et desquels elle estoit héritière du costé maternel ; soe que le dit 2nd at recheu des dits 1^{ers} compans, et délaisse au profit d'icelluy, le ¼ d'une maison où il réside en la rue du Jardin des Harqbusiers, et renonche au droict de la succession , à cae de la renonchian fste à son profit par Noelle et Jenne ROBERT, ses sœurs, tantes et héritières des dits Marcq et Phles ROBERT, en la succession à eux escheue après le tspas de la dite Marie SALPWICQ leur mère, au profit des dits STERS et Barbe SALPWICQ sa femme.

825) Transaction N° 28 le 2/10/1638 : Jenne VAN DIFQ vefve de Jean DONCKERE fils Martin, et avecq elle Castiaen VERBRECHT fils Flour, sa caon ; Jean, Pierre et Castian DE DONCKERE, cousins germains du costé paternel au dit feu Jean DONCKERE, et fils apparans d'icelluy, Pierre DEGRAVE, Marcq HOUTHEER, aussy cousins germains au idt feu DONCKERE, du costé maternel et hers d'icelluy ; éviter procès contre la dite Jenne VAN DIFQ, por les biens délaissés par le dit Jean DONCKERE, décédé sans enffans ; la dite Jenne, et sa caon, renonchans au bénéfice d'iceux, ont promis paier aus dits 2^{nds} compans, les descharger de debtes de la maison morte ; les dits 2^{nds} ont laissé à la dite Jenne DIFQ, les biens trouvés en la dite maison morte, après le tspas du dit Jean DONCKERE son mary, .. bien entendu que proviendra d'hérédité après (barré : Robert) Guille DONCRE fils Robert, du dit Guille le dit feu Jean estoit héritier, se partira moictié par moictié, entre la dite vefve et 2^{nds} compans.

826) Transaction N° 29 le 15/11/1638 : Pierre et Robert CHOCQUEL frères, de ceste ville ; Antoine et Margte CHOCQUEL frère et sœur ; tous enffans de déffuncts Jean CHOCQUEL et Gillette TARTAIRE ; por éviter procès, touchant la succession à eux dévolue par le tspas de leurs père et mère et de Francois et Jacq CHOCQUEL leurs frères ; les 1^{ers} ont receu des dits 2^{nds} compans, .. ils renonchent à toute la dite succession au profit des dits 2^{nds} compans.

827) Transaction N° 30 le 29/11/1638 :

Isabeau GAMELIN fille à marier en ceste ville, tante maternelle et héritière de déffuncte Françoise CARTON ; Denis CHOCQUEL mary de Marie CARTON, tante paternelle et de cez héritière d'icelle Françoise ; por éviter procès, entre eux, touchant la succession à eux dévolue par le tspas d'icelle Françoise leur niépce ; soe que le dit 2nd compant at promis paier à la dite GAMELIN, et la descharge de toute debtes de la dite Françoise et de CARTON et Jenne GAMELIN ses père et mère, et de feu Jean CARTON père grand d'icelle Françoise ; la dite 1^{re} GAMELIN, at renoncé au pffit du dit CHOCQUEL, au droict de la dite succession, à celui du dit feu Jean CARTON père grand de la dite Françoise. *Additif le 28/12/1638 : Isabeau GAMELIN at receu de Denis CHOCQUEL, pour le droict succesif de feu Jean CARTON et Franchoise CARTON, sa niépche.*

Donations 1638 : 22 pièces à Saint-Omer 4^E5/224 :

828) Donation N° 1 le 9/2/1638 : Dalle Marie PIPELART jf à marier de feu George et Dalle Anthoinette DHAFFRINGHES, ses père et mère, émancipée, agée de 34 ans ; « pour la bonne amour » qu'lle porte à Dalle Anthoinette PIPELART, sa sœur ; tous ses biens, à elle escheux, tant par le dit George PIPELART son père, que de feu Fran PIPELART son frère, pour elle immédiatement son trespas advenu, .. à l'exclusion de tous autres ses héritiers, à charge de paier ses debtes, obseques, .. donner sa chinture d'argent à Nre Dame du Rosaire en ceste ville.

829) Donation N° 2 le 23/2/1638 : Jenne LINGLET (*LENGLECO*) jf à marier agée de 21 ans ; à Martin LEMAIRE et Marie LINGLET sa femme, sœur à la dite Jenne ; .. courtoisies qu'elle at receu d'eux, et pticulièrement en ses maladies ; tous ses biens, à l'exclusion de tous aultres frères et sœurs, parens et amis.

830) Donation N° 3 le 10/9/1638 : Anthoine DESANNOIS corporal de la compagnie du magistrat de ceste ville de St Omer ; à Eustace MARSILLES son cousin ; la moictié de maison scituée proche de l'église de Ste Margte, tenant à Thomas STALLIN, au coing de la rue de Ste Margte.

831) Donation N° 4 : manquant

832) Donation N° 5 le 27/3/1638 : Jean DECKRE (*DECQUERE*) labour à Salperwicq ; (barré : Mahieu DUALLE labourier à Arcques et Magrite COLPIER sa femme) à Légier VIVIEN labour à Arcq et Marie BERHOUT sa femme ; la moictié de terres scituées en la dite Comté, allencontre de Mathieu DEWAL et sa femme.

833) Donation N° 6 : manquant

834) Donation N° 7 le 20/12/1638 à La Venध्ये « en la maison des compans » : Pier POTTIER (*POTIE*) et Jacqueline DUBOIS sa femme ; désirans augmenter le St svce divin auquel ils se sont toujours desdizet, donnent au profit de l'officine de Moseigneur St Rocq en l'égle de La Venध्ये, une soe.

835) Donation N° 8 le 20/4/1638 : Damoiselle Jacqueline RAULIN vefve de Jehan VERNALDE, en son temps greffier de la ville d'Ardre ; meue de dévotion et affïn de prier Dieu pour son ame et de ses parens et amis ; au profit de l'église de St Denis à St Omer ; une maison séante en la rue de St Bertin, tenant à la maison de Maistre Pierre TENEURE, à une aultre maison aptenante à la dite RAULIN, par derière au Sr de La Bretagne.

836) Donation N° 9 le 3/9/1638 : (abimé) (Bonne DUHAMEL) ... de feu .. LEPBRE, vivant eschevin .. St Omer ; aux enffans nais et à naître de Jan et Loys LEPBRE, ses 2 fils ?, .. gratiffier par son testament fst avecq le dit feu Nicolas son mary ; acceptant au nom des enffans du dit Loys par le dit Jan, au nom de ses enffans, comme de ceux du dit Loys, comme oncle paternel d'iceux ; tous les maisons, terres, manoirs qu'elle a elle appartenante à Relli, terres à Tatinghem, .. par elle acquises avecq le dit feu Nicolas.

837) Donation N° 10 le 22/10/1638 : Ambroise MINOUTTA (*Ambrosio MINUTA*) soldat espagnolle de la compagnie de Domp Loys DE MEIZELE tertio Domp Loys DE VELAIDA, et (barré : Adrienne) Jacqueline REMY sa femme ; por « la bonne affection » que porte la dite Jacqueline à Adrienne REMY sa sœur ; ils donnent à la dite Adrienne, une petite maisonnette, qu'elle at acquis séante en la rue de la Repstraete, listant à la maison de Claire MATENAIRE par avant Marcque QUEZERE, à la vefve de Clément REGNOIR.

838) Donation N° 11 le 27/10/1638 : Margte XPIEN fille non mariée en ceste ville ;

à Estienne XPIEN son filloeu et nepveu ; la moictié d'une maison scituée en rue du Brusle, tent aux hers de Monsr Mre Gérard AUBRON à son tpsas conseiller second de ceste ville, aux hers de Monsieur de Rouchefay, toutes les marchandises de pommes, poires et autres fruits, un grand chaudron d'airain ..., à la charge de la moictié de rente deue à l'hospital de St Jean.

839) Donation N° 12 le 2/10/1638 : Jehenne PARENT vefve de Pierre CRENLEU, réfugié en ceste ville, de Wavrans, .. elle auroit esté adisté par messieurs les pasteurs, vice pasteur de St Denis en ceste ville, ... en estre enterré avec un service ; au pffit de la dite égle de St Denis, un jardin à Wavrans, amazé, listant à Fhois HANOCK, et tre à Wavrans deseur « les Fontainettes » tenus du Sgr Visconte de Fruges.

840) Donation N° 13 le 16/8/1638 : Jossine BLONCROCQ vefve de feu Jean DRIMILLE, et mère et héritière de feu Sire Guille DRIMILLE, vivant pbre escottier et vinier de St Omer ; à Mre Guillaume FRANCOIS, son cousin ; et les faveurs et adistences qu'elle a de luy receu ; une maison scituée en ceste ville, en la rue dicte « des pieds de St Omer », tent à la maison claustralle de Ste Barbe, à Sire Charles DE WIMILLE ; tres tenus de Messieurs du chapre de St Omer, gisans au « Moeulledicq » lez Hellefault, listant aux hers Pierre BRANET, à Joachim PAIELLE à cae de sa femme, abouttant à Mre Nicolas MICHIELS conseiller de sa Maté au baille de St Omer, aux hers Mre Josse CARRE conseiller au dit lieu ; tres à Hellefault, listant au Sr de Fremensent, à Jean DUPREY, à Pierre DE WAVERANS, aux enfans Gilles BINDRE tenus de la Srie de St Jean au Mont ; tre gisant au chemin de Therne, listant aux hers Mre Sébastien HANNEDOUCHE, aux hoirs Enguerand DE WAVERANS, abouttant aux hers Guille DE SENICOURT, aux hers Jean MOUCHERON, tenus du chapre de St Omer ; terre allencontre de Jossin PAIELLE, listant aux hoirs Jacq WAVERANS, aux hoirs Jean TARTAIRE carpentier, abouttant à Guille BROQUET, à Pierre DUMONT ; jardin amasé de maison et estables séans à Longhenesse, listant à la rue menante à Wisq, à une aultre ruelle listant à Nicolas DELEZOEDE, à Isabeau CALANDRE ; terre venante de Nicolas FLAMENG à cae de sa femme, scituée aux « Croix des Camps » lez Tournehem, listant à la dite compante, tenus de sa Maté ; tres tenus du Roy nre Sire et autres de Nicolas DENIS à cae de son fief, scitué à « la Longuehaie » terroir de Tournehem, listant à Guille DRIMILLE, à Regnault DELUSUR, à Antoine BRUQUET ; terre séant au « Hocquet » poisse d'Arcq, en un enclos listant aux hers du Sr Pierre VAN OUTHOORN dict « de Vlaminq », abouttant à 2 rues venantes de Baudringhem en ceste ville, tenus des francqs alleux ; tre tenus en fief de la chastelenie de Tournehem, séantes aux « Croix des Camps », listant au chemin quy maisne de Tournehem à Boninghe, à Lambert LECOIGNE, à la dite compante.

841) Donation N° 14 le 20/8/1638 : Marguerite LEFEBVRE vefve de feu Simon HATUT, réfugiée en ceste ville à cause des guerres, et par avant de Maisnil Dohem ; à Simon HATUT son fils ; en forme d'avancement d'hoirie et de succession, les terres cy après, toutes scituéz à Dohem : un jardin nommé « le courtil à la fosse » listant au dit Simon HATUT donataire, aux héritiers de Maran MILIOU, abouttant à la rue et flégard ; un jardin listant à la ruelle blaine, à Phles FOUACHE à cause de sa femme ; moictié de terre séant au « Val Andrieu » listant à Jan MILLIO, aux héritiers de Monsr WOURME, abouttant aux héritiers Franchois DEMARTE, aux hers Jacques ALHOY ; un jardin listant à Antoe DARCQUE, à Antoe CAROULLE et à Maran DELECROYE ; terre listant aux hers Simon DE LE CAROULLE, à Phles FOUACHE à cause de sa femme, à Maran DELEPOUV, à Anthoe DARCQUE ; autre séant à « la Masures » listant à Mre Jacques DUVAL, aux hers de Jan QUEVAL, au chemin de Faulquemberghe, à « la vallée du maieur de Dohem » ; autre listant au dit Simon HATUT, à Jan DEMARTE, à Franchois GODART ; autre séant « au bout des rues de Dohem » listant à la rue du Camp Thibaut, à Pierre CLEMME, à la grande rue de Dohem, à Jacques ALHOY ; autre à « la Rompoire » listant à Jacques ALHOY, à Jan MILLIO, au dit ALHOY et aultres, à Liévin HATUT ; autre séant à « la Vielle carrière » listant à Liévin HATUT, aux hers de Jan GODART, aux hers Jan QUEVAL ; autre séant à « la Fouacherie » listant à Jan LERIS, à Jan DELEPOUVE, aux hers de Marcq ROBITAILLE ; autre séans en « les Buissonnois » listant à Jan LEFEBVRE, à Jenne TIEULLIER, à Pasquier LEFEBVRE à cause de sa femme ; et autre séant au « Blicquart » listant aux hers Jan MILIO, aux hers Maran MILIO, à Monsr le chanoine VITRY, à Jan ALHOY.

842) Donation N° 15 le 25/8/1638 : Guillie DUQUESNE cuisinier de Dennebroeucq et Péronne CAUTREL sa femme ; à Anne et Jossine DUQUESNE leurs filles, les rescompenser du porte de mariage et avanche que les dits compans ont fst à Bertoul DUQUESNE leur frère ; jardin scituée au lieu nommé « les Broeuillet » provenant de leurs acquets, listant aux hers Jaspert PLOIART, à Guillie JOLLY, à la rue de le Court ; terre listant à Guille JOLLY, à Vincent DEQUERGY, à la rue Bernard ; la 3^{ème} partie d'un pré nommé « le Jardinnet » listant à Nicolas TOUZAIN, à Wallerand DANTHIN, à la rue Delecourt, à la vefve Anthoine DANTHIN.

843) Donation N° 16 le 10/9/1638 : Anthoine DESANNOIX (*DESANOIS*) corporal de la compagnie de Messieurs du magistrat de ceste ville ; pour estre recommandé es prières et oraisons des mère, religieuses et couvent de Ste Catherine de Sion en ceste ville ; tous ses habits et moictié des moeubles qu'il at allencontre de sa femme, avecq la moictié de sa maison où il est présentement demeurant, située en la rue nomée « Repstraete », listant à Jacques DUPREY, au Sr OEULLET, à Louis JOLY, .. à la charge de moictié de rente deub par le dit compant et sa femme, au Sieur Eustace MARSILLES, dont l'aultre moictié à la charge de sa dite femme, à charge d'estre inhumé en leur église.

844) Donation N° 17 le 10/11/1638 : Sr Jacques MARSILLES bg de ceste ville ; « pour la bonne affection et bienveillance » qu'il at et porte à son fils Pierre MARSILLES, et pour son dot et advancement de mariage ; au dit Pierre MARSILLES, à l'acceptation de Noel DAUCHY, au nom d'icelluy Pierre ; la moictié d'une maison scituée à St Omer, en la rue de St bertin basse, faisant le coing de la rue, pntement occupée à tiltre de louage par *blanc*, abouttant à Phle DESGARDINS, à Bastien GERGAUT, dont l'aultre moictié de la dite maison appartient aux enfans du dit 1^{er} comparant, par la mort et trespas de feu Marguerite GILLOOCQ sa femme ; moictié d'autre maison scituée à St Omer en la rue de Brusle, nommé « St Agustyn » par le dit comparant acquise par achat en son 2nd mariage avecq Marie ASSEMAN, des religieux, Abbé et couvent de St

Augustyn ; le droict que luy compète en certain bail de la cense et terres du « Steenart » lez St Omer, qu'il at eu de feu Monseignr de St Bertin ; une rente à la charge de Jean MARSILLES son fils, affecté sur la maison où que le dit Jean demeure pntemt, à usaige de salingue nommé « St Martin », scituée sur le riviére d'A en l'enclos de St Omer ; la 4^{ème} partye d'une cense et terres située à Herzeele chastelenie de Bergues St Winocq, pntemt occupée à tiltre de ferme par Pierre LAUFLOUR.

845) Donation N° 18 le 10/9/1638 : Jacqueline GOUGELOT fille non mariée de Pierre GOUGELOT ; por rescompenser Anne GOUGELOT sa sœur, vefve derniérmt de Jehan HARDY, des services qu'elle luy at fst ; donne à la dite Anne GOUGELOT ; le droict que luy at esté donné par feu Jehenne BIENAIME, niépce de la dite cparante, un « quindt datif tel que la coustume perмест » en ses biens, tres qu'icelle BIENAIME at délaissé par son tspas, mentionné par le ctrat et tstament d'icelle BIENAIME.

846) Donation N° 19 le 18/8/1638 : Jacquemine PELTIER vefve de feu Ollivier PASQUIER, de ceste ville ; à son fils Ollivier PASQUIER, inhabile à gagner sa vie, l'ayant par l'assistance des bonnes gens ; toutte sa maison scituée en la rue de St Bertin basse, tenant à Margte FAUTREL, au Sr Jan RICHEBE conseiller principal de ceste ville ; une rente (barré : deub par Robert LESCIEU, .. sur la vefve Grégoire DELEPOUVE le joe) créée par Grégoire DELEPOUVE et aultres ; ... laissent ses aultres biens à sa fille, à charge de payer ses debtes, obsèques.

847) Donation N° 20 le 14/1/1638 : Gilles DE GILLEMAN escuier, Sr de Mussen et Jehan DESMEIZIERES escuier, Sieur de Sarteaux, exécuteurs testamentaires de feu Damoiselle Loyse AUBRON, à son trespas femme à Guillaume DEVINCQ Sr du Ploich ; pour satisffaire à la pieuse intention fste par la dite Damoiselle, portée par son testament passé le 21/2/1636, au proffit de la table des pauvres de l'église du Sainct Sépulture en ceste ville ; donne à la dite table, .. l'acquict et descharge de la dite donation furny es mains de Sires Jehan HANON, Jehan COCQUILLAN, Mre Anthoine OBERT et Loys HOURDEL tous tabliers et administrateurs de la dite table des pauvres de St Sépulture.

848) Donation N° 21 le 14/1/1638 : Charles CAUCHETEUR l'aisné, bg et marchand tanneur en ceste ville ; à Jan, Margte et Franchoise CAUCHETEUR ses enffans ; tous ses biens où ils sont scitués, ... les dits Jan, Margte et Franchoise CAUCHETEUR ses enffans, le nourrit le reste de sa vye ; paier et descharger Jan HENNEGUIER cordonier en ceste ville, son beau fils, que le dit compant luy est redevvable de prest.

849) Donation N° 22 le 2/10/1638 : Thomas MARCOTTE viel et décrepit de Watredalle en Seninghem, réfugié en ceste ville chez Guillaume PICQUET ; à iceluy PICQUET et Liévinne CAUTEREL sa femme ; pour subvenir à ses urgentes affes et nécessités et estre nourrie et vestu, pour le restat de ses jours ; tous ses biens, terres ; donnant pooir à Nicollas BAZIN.

Divers 1638 : 53 pièces à Saint-Omer 4^E5/224 :

850) Procuracy N° 1 le 20/9/1638 : Jullienne WESPOTTER vefve de Fhois DESMET, de Sercq ; à Eustace MARSILLES bg de ceste ville ; de rethirer lres de bail, hors des mains de blanc PITOU, avoir prins louage du dit SMET son mary, Valentin DELOBBEL, à la caution de Jan DELOBEL son père, de terres ; ... arres deues à la dite vefve.

851) Procuracy N° 2 le 4/11/1638 : Jenne TAILLEUR vefve de Loys CARON, de St Omer, niépce maternelle de déffuncte Marie DUTHIL, quy fut femme à Mre Loys TITELOUZE ; à Jean et Claude GREBERT procur postulans es ville et baille de St Omer.

853) Titre N° 1 le 11/2/1638 : (abimé) (Charles DE HAMY) ... sacrées de pbrise, fils de déffuncts Maxime DE ... , natif de ceste ville, y demt, Jacques BREMETZ .. de Sercq et Jossine MARISSAL sa femme, Bernardt DE HAMIE son frère à marier agé de 21 ans ; .. secondans la pieuse intention du dit Charles DE HAMIE, por furnir au tiltre sacerdotal d'icelluy quy at affecté les biens, tres et rente cy après, luy appartenantes après les tspas de ses dits feuz père et mère, cformément leur partaige d'entre le dit Charles DE HAMIE, le dit Bernardt et aultres ses frère et sœur, estant au lot du dit Charles : tres maresques scituées au maret de « la Madelaigne » lez ceste ville, .. rente par Charles VANDRIEST maresquier en ceste ville, dont la moictié remboursée par le dit VANDRIEST au pffit du dit Maxime DE HAMIE le ..2/1630 par dvt Abraham DAENS et Adrien DOEULLE ; et les dits Jacques BREMETZ et sa femme, en faveur de Charles DE HAMIE, créée sur la maison appartenante à la dite Jossine MARISSAL, tante du dit DE HAMIE, scituée en ceste ville, au long ... listant à Jehan DENIELLE, .. Chles et Bernardt DE HAMIE allenc de Anne DE HAMIE leur sœur, délaissé par les tspas de leurs dits père et mère, .. au pffit du dit Charles DE HAMIE.

854) Emploi N° 1 le 17/2/1638 : Mre Adrien LEMAIRE pbre pasteur de Blecquin et d'Eldinghem ; pour l'effet de plusieurs poursuittes et vagations qu'il auroit fait, tant à Boulongne, Rains, Arras et aultres lieux, pour certaine difficulté meue entre Adrien DENBISE de St Venant et les enffans du Sr André DE BOURDEL, luy auroit esté adiugé une somme, par les héritiers du dit feu le Sieur BOURDEL, à prendre entre les mains de Fran DELANNOY maieur à son tour de Gravelinghes ; .. donne par ces pntes à Jan BOURDEL escuier de La Pruvosté, demt en ceste ville, une some reposant au dit Gravelinghes.

855) Emploi N° 2 le 10/3/1638 : Jean DELEPOUVE fils de feu Jean, émancipé, frère et tuteur de Michel DELEPOUVE ; Jacques FAUCONIER bg brasseur ; le dit DELEPOUVE avoir employé le dit Michel son frère, chez le dict FAUCONIER, le temps d'un an, pour y apprendre le stil de brasseur.

856) Convention N° 4 le 24/5/1638 : Chres.. GAVERLO, père de (barré : Simon GAVERLO, Anthoinette GAVERLO vefve de feu Liénart DENIS) Phles et Péronne GAVERLO, ses enfans mineurs, Simon et Anthoinette GAVERLO vefve de feu Liénart DENIS, aussy ses enfans qu'il olt de Margte DE RACQUINGHEM sa femme, iceux enfans hers légataires de feu Nicolas LEFEBVRE, Jean OGIER mary d'Anthoinette GAVERLO, père de Légier, Pasquette et Marie OGIER leurs enfans, aussy hers légataires du dit LEFEBVRE, Catheline GAVERLO vefve de feu Anthoine FRANCHOIS, mère de Pierre FRAN son fils, Estienne GIRARDOT son tutteur, Jean et Jenne FRANCHOIS enfans d'icelluy Anthe et de la dite Catherinne, aussy hers du dit LEFEBVRE ; Guille SCOTTEY et Marie SCOTEY vefve de Pierre SOENE, et se portans fort de Isabeau, Coline et catherinne SCOTTEY enfans de feu Anthoine SCOTTEY, d'Anthoine, Pierre, Marie et Jacquemine COULLE enfans mineurs de Noel COULLE et Juillene SCOTTEY, aussy héritiers légataires du dit feu Nicolas LEFEBVRE, par codicille ; pour assoupir toutes difficultés et procès, indécis au livre des orphelins de St Omer, touchant le ¼ de la succession que prétendoient les dits SCOTTEY, allencontre des dits GAVERLO et consors, délaissés par le dit Nicolas LEFEBVRE ; les dits 1^{ers} compants ont promis paier aus dits SCOTTEY, .. sur les rentes quy sont reposantes en la possession de Claudine HOVELT vefve de feu Anthe LE WAY, recepveur de la maison mortuaire du dit LEFEBVRE ; .. déduire une soe receu par les dits SCOTTEY, tant de rente créée par le dit Guillaume SCOTTEY au proffit du dit feu LEFEBVRE, cassé.

857) Convention N° 11 le 22/9/1638 : Loys DE ROUPY bg marchand en ceste ville ; Mathieu CLEMENT bg mre machon en ceste ville ; touchant les bastimens ... une muraille sur le jardin, une cheminée ... allencontre de « la belle voisine » de Mre Gérard LHOSTE...

858) Convention N° 12 le 21/6/1638 à Aire : Jacques CLEUET tailleur à Pihem et Jenne THIBAUT sa femme ; coe ce jourd'huy Marye DE MAIGNYE vefve de feu Francois VASSEUR, à son trespas bailly de Pihem, et coe mère de ses enfans mineurs qu'elle olt d'iceluy feu, leur auroit passé procuration, pour accorder l'interinement des lettres de rémission que le dit CLEUET poldroit obtenir cy après, pour l'homicide perpétré le 4/10 dernier, en la personne du dit feu Francois VASSEUR, ... les intérêts civiles que pouvoit estre querelé à raison de la morte d'iceluy ; avecq eux Liévin THIBAUT labour à Bienques, Jehan CLEUET manouv à Hellefault et Wallerand CLEUET de Crehem, ... cherger l'indempnité des dits Francois VASSEUR et Marye DE MAIGNIE sa femme, de rente au proffit de Jenne BROQUET de St Omer.

859) Accord N° 3 le 22/9/1638 : Toussain DUVIVIER curateur comis par justice aux biens délaissés vaccans par le trespas de feu Mre Richart FAILLE, à son trespas pbre escottier de l'église cathédrale de St Omer, et Pierre BARBION sa caution, bg marchand, dems en ceste ville ; pour proufficter de la main levée accordée au dit curateur, des biens délaissés par le dit FAILLE, par ordonnaon donnée de messieurs les bailly genal et hommes de fief de la salle épiscopalle de St Omer du 20/9/1638, ... la vente des dits biens.

860) Accord N° 5 le 30/1/1638 à Le Venchie : Elie BECCUE brasseur et Anne DEHAINE sa femme, d'Estaire ; somme au proffit de feu Mathieu POILLON, au siège de Le Venchie ; receu de Robert LECONTE notte Royal au dit Venchie ; vendu, cédé au dit LECONTE ce qu'il at achepté le droict qu'ils ont retenu de tre séant au dit Venchie.

861) Accord N° 6 le 2/9/1638 : Pierre PECQUEUR en l'an passé eschevin de St Omer, Guillaie BOLLART et Dalle Anthoinette PECQUEUR sa femme ; et Dale Marie PRUVOST vefve de feu Phles PECQUEUR, de St Omer ; pour éviter difficultés, à cause du ptaige entre les dits PECQUEUR et Dale Marie PVEST, des biens délaissés par le dit feu Phles ; tous les biens, procédans du lez et costé du dit déffunct, retourneront aus dits 1^{ers} compans, et icelle Dale Marie PVEST a renoncé, .. iceux Pierre PECQUEUR, BOLLART et sa femme, ont renoncé à tous autres biens de la maison mortue du dit feu Phles PECQUEUR, au proffit de la dite Dale Marie PRUVOST.

862) Accord N° 7 le 4/11/1638 : Jenne POTTIER vefve de feu Chles FONTAINE ; Ricquier, Marand, Adrien et Jenne FONTAINE ; por éviter procès, por les retours et remports contenus au contrat de mariage fst entre la dite Jenne et le dit FONTAINE ; la dite Jenne at promis paier aus dits 2^{nds} et passé obligaon à leur proffit, les descharger de la maison mortue et les dits 2^{nds} renonche à toute la succession escheue après le tspas du dit feu Chles leur frère.

863) Accord N° 9 le 19/3/1638 : Jenne DESANNOIX vefve de feu Jean JEROSME, vivant bg marchand brasseur en ceste ville ; Jacques RUFFAULT et Eloy DESANNOIX tutteurs de Anthoine et Guillaume JEROSME, enfans mineurs de la dite Jenne DESANNOIX, qu'elle olt du dit feu JEROSME son mary ; touchant le rachapt des biens délaissés après le trespas du dit feu Jean JEROSME ; la dite 1^{ere} compante, at promis paier à ses dits enfans.

864) Accord N° 10 le 15/5/1638 : Jenne BAVELARE vefve de Pierre LINGLET, de Houlle ; Jean LINGLET (*LENGLET*) (barré : son frère), Gilles SAGOT mary de Jenne LINGLET et Jean HERMEL mary de Catherinne LINGLET, iceux LINGLET frère et sœurs au dit feu Pierre ; touchant le rachapt des biens délaissés après le trespas du dit feu Pierre ;

les dits 2^{nds} renoncent à tout droict d'hérédité après le trespas du dit Pierre LINGLET leur frère, pour la dite BAVELARE, acceptante, de paier toutes debtes deues par la dite maison mortue.

865) Fondation N° 1 le 14/8/1638 à Aire : Antoine BUIRETTE jeune fils à marier, demt à Aire ; pour subvenir à ses affes ; somme receu des Religieuses, mresse et couvent des Sœurs Noires de la dite ville ; deniers procédans de la donaon qu'at fste au dit couvent feu Anne PRUVOST mère de Sœur Margte DELATTRE religieuse, et iceluy couvent pour la fondaon pour la réfrigéraon des ames de la dite déffuncte ; ... création de rente au profit du dit couvent.

866) Fondation N° 2 le 13/1/1638 : Gilles DE GILLEMAN escuier, Sieur de Mussen et Jean DESMEIZIERES escuier, Sieur des Chartaux, exécuteurs testamentes de feu Dalle Loyse AUBRON, à son trespas femme de Guille DEVINCQ Sr du Ploick ; pour eux descharger du testament de la dite feu Dalle AUBRON et de la donnaon qu'elle at fst à l'hospital de St Jean en ceste ville, pourquoy Sœur Marie DE REMEZ mère maistresse du dit hospital, acceptante.

867) Fondation N° 3 le 13/8/1638 à Aire : Francois ROBITAILLE labour à Fauquemberghue et Margte PIGOUCHE sa femme ; receu par les mains de Sœur Margte DELATTRE religieuse au couvent des Sœurs Noires de ceste ville d'Aire, procédans iceux deniers de la maison mortue de défuncte Anne PREVOST, à son trespas vefve de feu Philbert DELATTRE de ceste ville ; crée au proffit de Sœur Marie DELATTRE rgeuse au couvent des Sœurs Grises de Lille, fille d'icelle Anne PREVOST.

868) Fondation N° 4 le 20/8/1638 : Pierre VANDRIES (*VAN DRIESSCHE*), Anthoine CRABBE, Pierre BECQUELLIN, Jacques DELEPIERRE et Jacques FAUCONNIER (*FOCONIER*) tous administrateurs de la chappelle des tpassés en l'église de St Denis à St Omer ; pour la pieuse intention du Sr Charles GALLIOT, vivant de ses moiens en ceste ville, ayant fondé pour l'ame de feu Jan Anthoine GALLIOT son fils, ses parens et amys tpassés, en la chappelle des tpassés, un obit ... à comencher du jour du tspas du dit feu Jan Anthoine GALLIOT, quy fut le 22/5/1636, .. le dit GALLIOT a créé rente sur une maison, lettre passée le 16/11/1637.

869) Fondation N° 5 le 19/8/1638 : Jacques SOUILLART laboureur à Beaumetz paroisse de Layres ; receu de Sœur Marguerite DELATRE religieuse au couvent des Sœurs Noires en ceste ville, et que luy at mis es mains défunte Anne PREVOST vefve de Philbert DELATTRE, vivant eschopier demeurante à Saint Pol, .. fondation d'une messe qu'elle at fst en la chappelle du dit couvent.

870) Echange N° 4 le 31/1/1638 : Adrien HERNUE appointé de la compagnie du Gouverneur de ceste ville ; Claude DELAFOLIE bailly de Peenes en Flandres, demt à Werdrecque ; le dit HERNUE avoir eschangé au proffit du dit FOLYE, la moictié de 2 estats d'huissiers, l'un extraordinaire du grand ... à Malines et l'autre d'huissier du cseil d'Arthois, ambedeux de la résidence de Bapalmes, qu'at déservy en son tps Jehan BACQUELET, beau frère du dit HERNUE, frère et her de déffuncte Katherinne HERNUE, à son tspas femme au dit Jehan BACQUELET, impartly allenc des héritiers d'icelluy ; en contreschange, luy at donné, jardins et terre à Bodringhem poisse de Werdrecq, acquise du dit FOLYE de feu Jehan THELIER, .. list aux hers Jehan THELIER, à Jehan DUSAULTOIR, aux Dames de Blendecq, à la rue, et tre à Werdrecq list à Michel XPIEN à cause de ses beaux enfans, à Nicollas ..., aux hers Jorge CARRE.

871) Echange N° 6 le 7/4/1638 : Pierre COEUGNET réfugié de Campaignes lez Boullegnois en ceste ville ; Thomas HERMEL bg tanneur en ceste ville ; le dit COEUGNET mary de Margte TALLEUR ; et le dit HERMEL de Jehenne TALLEUR ; avoir eschangé au pffit l'un de l'autre et par forme de partaige, le dit 1^{er} cparant, au pffit de la dite Jehenne TALLEUR, sa belle sœur, une 5^{eme} part en la moictié de maison scituée en ceste ville, en la rue de la Reepstraet, listant aux hoirs de déffunct Jehan DELACAURIE, par derière à la maison de « la Rescousse » succédé et escheue, la dite 5^{eme} part, à la dite Margte TALLEUR, par le tspas de Baldwinne TALLEUR, en son tps femme à déffunct Jacques CRACHET, impartie allenc, tant de la dite Jehenne TALLEUR, qu'aulture leurs cohéritiers ; en contreschange, le dit HERMEL et la dite Jehenne TALLEUR sa femme, ont laissé au pffit des dits 1^{ers} cparants, des tres scituées au « Camp de l'Ausmone » au troir d'Appe paroisse du dit Campaigne, nommée « la tre Noirette », listant aux hoirs Jehan HIBON, à Jehan HAZEBAERT.

872) Affirmation N° 33 le 8/5/1638 : Andrieu ROBBE agé de 60 ans et Loys DUFOUR agé de 40 ans, labouriers à Serques ; de la part de Gilliette CLEMENT vefve de Nicolas HAZE, vivant bailly de Messeigneurs de chapitre en leur tre qu'ils ont au dict Serques ; ont dit qu'ils ont bonne cognoissance de terres scituées à Moulle, appartenant à Monseigneur le Reme de St Omer, que le dict HAZE avoit prins en louage au lieu nommé « le Mervallée », aboutant au chemin quy maisne de « la Clicquette » à Difque, laquelle est à rietz depuis le 4/3/1637, comme sont aultres terres voisines, à raison des incurtions de nre enemis Franchois, ... de la scituation du lieu très dangereux et périlleux.

873) Abandon N° 23 le 15/5/1638 : Dale Magdelaine MARTEL vefve de Hughes DESGARDINS, de ceste ville ; somme receu de Grégoire HERRY de Hallines, et une obligaon par luy passée à cet instant, au pffit de la cparante ; at déclaré le bail de maison qu'elle at à elle aptent, passé le 22/3/1636, cassé et nul.

874) Indemnité N° 30 le 9/5/1638 à La Bassée : Robert LEGAY marchand à (barré : La Bassée) St Omer ; ce jourd'huy Pierre LEROY bailly et .. de la Baronnie d'Auchy, se seroit obligé et constitué sa caupon, pour main levée de sa personne arresté prisonnier à la reqte de Damle Pasques RIDON, fe de Jan LEGAY, demte au dit Bassée, prétendant paiement pour des causes reprins en la dite arrest.

875) Sommaton N° 14 le 21/8/1638 :

A la requeste d'Eustace MARSILLES eschevin des dix jurés de ceste ville por la communauté ;
sommes Messieurs les manégliers de l'église de Ste (barré : Margte) Aldegonde en ceste ville ; pour plusieurs raisons.

876) Emprise N° 22 le 10/9/1638 : Jacq DUMONT bg de ceste ville ; Jacq BEUGE bg ; le dit 1^{er} comparant, promis tenir chez soy, Loys BEUGE fils mineur de feu Chles et d'Adrienne DUMONT, le temps d'un an, le dit Jacq BEUGE a promis paier le dit DUMONT, quy sont ambedeux tuteurs du dit enfant, .. le dit Loys BEUGE en la maison du dit Jacq DUMONT son oncle.

877) Emprise N° 24 le ..10/1638 : (abimé) Jan JOYEUX marchand tanneur ;
Phles DESLEDE mre cordonnier en ceste ville ; le dit JOIEUX avoir vendu et promis livrer au dit DESLEDE, du cuir tanné.

878) Caution N° 1 le 3/4/1638 : David BLOME labour à Renescure et Mathieu COURTOIS greffier du dit lieu, pour prouffiter de la sentence rendue le 30/3/1638, par Mre Henry HELLEMANS licentié es loix, conseiller du Roy au quartier de St Omer, délégué par Monsieur Marchel VILTRES conseiller du Roy et auditeur général des armées es Pays Bas ; que la jument du dit BLOME arretté par ordre du capitaine Don Sébastien DE OSSAETE, seroit relaxé ; .. les compans soy constitués cautions.

879) Caution N° 29 le 27/3/1638 : Jacques THIEULLIER labour à Dohem ; s'est constitué caution de Mre Charles COEULLE bg de ceste ville, et chef des portes d'icelles, por par luy prouffiter de la sentence interlocatoire rendue à son prouffict à la salle épiscopalle de St Omer le 19/2/1637, au procès qu'il y ay contre les bailly, mayeur et eschevins de Dohem, sur la main levée accordée au dit COEULDRE de 18 razières de bledt et 17 razières d'avoines.

880) Attestation N° 4 le 8/1/1638 : Phles SCREM demt à la cense de Mekem apparten à Messieurs de Clermaretz et Guille LEGRAND bg de ceste ville ; serment par eux fst et presté, à la délaon de Dalle Marie MARCHE vefve de feu Fran CARPENTIER ; ont dit et atteste, estre véritable, qu'une somme que devoit le dit SCREM au dit CARPENTIER, par lres obligatoires passées le 24/4/1635 est acquitée et païée au dit feu CARPENTIER, .. du 1/3 de certain renchier apparten au dit SCREM, que le dit CARPENTIER at receu en son nom et proufficté d'Isabeau PRECQ, en acquict de feu Anthe SELINCQUART, à cae de l'impost d'Arthois sur les bières au quartier d'Arcques en 1635.

881) Attestation N° 5 le 23/1/1638 : Jean PARISIS manouvrier à Arcques, agé de 66 ans ;
de la part de Jean DECKE labour à Salbruicq ; bonne cognoissance de à présent déffunct Jean BOUSON, labour à Arcques, lequel pour cause de desmolissement fait par nos gens de guerre y olt environ 42 ans, de sa maison et aultres édifices qu'il avoit au dit Arcques, il se seroit rethiré et réfugié à St Omer, avecq sa famille et bestiaux en sa maison séante proche le couvent de Ste Claire, après lequel refuge se trouvant aultrefois au dit Arcques, pour ses affaires pticulières, poursuient nos ennemis Francois ravagèrent le dit quartier d'Arcques, jusques le village de Bileques, pour ravoir aulcun pillage qu'iceux Francois avoient fait d'aulcunes bestes apparten à l'ung et à l'aultre, que les ayant ratraict, iceux Francois l'auroient tué sur la place au dit Bileques, quy fut cause qu'il fut transporté par comandemt de sa femme (et en considéraon que ses prédécesseurs y estoient inhumés) au dit Arcques, pour y estre enterré, et que le dit lieu estoit plus proche que de le transporter en ceste ville, lieu de sa fixe demeure, laquelle sa vefve auroit toujours du depuis continuer sa demeure au dit St Omer, ... ce qu'il scait pour l'avoir vue demeurer en ceste ville avecq sa femme, au dit temps de son décès, .. et l'avoir veu mort sur terre au dit Bileque.

882) Attestation N° 6 le 31/12/1638 : Jean HAULTSOLLIER de Remilly, (barré : beau) frère utérin de Liévin BROCQUET ; pour éviter difficulté et eslargir par forme de mémoire, aulcuns petits biens délaissés après le tpsas de Pier BROCQUET, père au dit Liévin mineur ; il at juré et affirmé, qu'après le trespas du dit Pier, ont esté trouvez les moeubles suivans : une cappotte grise et manteau noir ... le tout estant en ceste ville en la dite maison mortue du dit Pier, .. après que Jenne BAYART vefve du dit Pier BROCQUET, at déclaré en son serment, coe dessus, n'avoir cognoissance d'aulcuns aultres moeubles.

883) Attestation N° 21 le 13/4/1638 : Sébastien CARON naguères hoste à Coiecques, y demt encore, pntemt agé de 30 ans ;
de la part de Mre Charles COEULRE greffier des appendences et administrateur de Messieurs de St Bertin au dit Coiecques ; qu'environ la fin de 1636, survinrent au dit Coiecques, quelques compagnies d'infanterie, à effect d'y estre logiez quelques journées, coe ils ont esté entre aultres paisans du dit lieu, fut cottizé le dit COEULRE aus dits logements, pour cause de la dite admodiaon et disme de Messrs Srs de St Bertin, .. dont le billet fut adressé es mains du dit compant, par comandement de Jacques CAPPON bailly de Coiecques, .. quelques temps après, le dit COEULRE faisant battre son grain, provenant de la dite disme, reposant en la grange de Wallerand LEPBRE, que le dit COEULRE tenoit en louage d'icelluy, le dit CAPPON fit comandent à son sergeant, nommé Jacques DENIELLES, .. de lever le grain battu, .. jusques environ 16 razières, quy fut transporté sur les greniers du dit attestant, lieu sequestré.

884) Attestation N° 28 le 3/4/1638 : Jean DELECAROULLE manouvrier au Maisnil Dohem, agé de 35 ans ;
de la part de Charles COEULRE fermier des dismes champestres au dit Coiecq, appartenant aux religieux, Abbé et couvent de St Bertin l'an 1636 ; quelques temps après la toussain du dit 1636, estant emesché de battre les bleds que le dict COEULRE avoit perdu des dits dismes, les ayans collecqué en jarbes dans la grange apparten à Wallerand LEPBRE, fut semoncé et commandé par Jacques CAPPON, bailly de Cohecques, de ne livrer le dict bled batu à aultre qu'à Jacques DE NIELLES, sergeant du dit lieu, ... qu'il avoit battu le dict bled, le dict sergeant l'auroit venu chercher et le porte, si qu'il disoit à la maison de Sébastien CARRON, en suite du commendemt du dit bailly.

885) Décharge N° 8 le 10/11/1638 : Jean LAN labour en ceste ville, Margueritte FOUBE sa femme et Olive FOUBE jf à marier, de ceste ville, les dites Margte et Olive FOUBE filles et heres de feu Jacques FOUBE fils Philippes ;

il sait, que ad pnt déffunct, Jacques FOUBE fils Jacques, se seroit obligé, avecq aultres, comme cauon du dit Jacques FOUBE fils Philippes, vers Martine DE SOBRUICQ vve d'Anselme DELERUE, de rente passée le 27/3/1636, et sachant que le dit feu Jacques FOUBE fils Jacques, auroit fait pour faire plaisir au dit feu Jacques FOUBE fils Philippes, sans aucun prouffict ; descharger Mathieu et Jenne FOUBE enfans mineurs du dit feu Jacques FOUBE fils Jacques, de la dite rente.

886) Décharge N° 9 le 20/3/1638 : Jacques BOLART et Marie MERLENG sa femme, d'Arcques ; avoir promis descharger Maximilien BOLART et Pierre BOURSIER fils Jan, d'Arcques, .. de rente créée par les dits compans, à la caution des dits Maximilien BOLART et BOURSIER, par contrat ce jourd'huy.

887) Décharge N° 11 le 6/2/1638 : Elisabet DE BUSNE vefve d'Adrien BAUDE, vivant labour à Nordkerceque, Jacques DE BUSNE (*DE BEUSNES*) et Guillaume MILLE labours à Nortkerceque, pntem réfugié au pays de Flandres à cause des guerres pntes contre la France, (barré : et Mathieu PAUL labour à St Pieterbroucq) ; ce jourd'huy ils auroient conjointem levé cours de rente de Sires Jean HANON, Jan COCQUILLAN, Mre Anthe OBERT et Mre Loys HOURDEL, tous tabliers et administrateurs des biens et revenus de la table des pauvres de l'église de St Sépulcre en ceste ville ; à la caution de Franchois DE BUSNE eschoppier et bg de ceste ville ; promis descharger le dit Fran DE BUSNE.

888) Décharge N° 16 le 2/9/1638 : Adrien HAUSSAULIEZ au nom et comme procureur de Jan GUNS, marchand en ceste ville et Jenne GUILLEMIN sa femme, pooir espécial inferré en lettres passées par devant Adrien DOEULLE et Phles DE VARGELOT nottes de ceste résidence, le 7/6/1637, par lesquelles les dits Mrs, avoir promis descharger Jacques GUILLEMIN ; ... le droict, part que ses dits Mrs compecte en une maison séante en la tenne rue bas, faisant coing à la rue quy maisne vers les noieulles, ayant pour enseigne « les Trois Trencours ».

889) Décharge N° 17 le 15/4/1638 : Fhoise LEFRANCQ vefve de Baptiste ROBERT, de ceste ville de St Omer ; promis descharger Jacques GUILLEMIN, marchand en ceste ville et Jenne VIDELAINE sa femme ; ce jourd'huy ils se seroient obligés vers Lambert POTTEL jf à marier.

890) Décharge N° 19 le 10/2/1638 : Martin LEMAIRE bg chamoirier, Marie LENGLET sa femme, (barré : Jacques) Jan CLABAULT d'Arcques, Albertinne et Jenne LENGLETZ (*LENGLECQ*) filles à marier ; avoir emprins et promis descharger Guillaume DU SUHEU bg marchand brasseur en ceste ville, de rente en quoy le dit SEHEU se seroit obligé por les dits Martin et sa femme, au proffit de Catherinne GOTTERANT mineure.

891) Décharge N° 20 le 16/2/1638 : Thomas PRUVOST marchand brasseur en ceste ville et Dale Péronne JOYEUX sa femme ; promis descharger Adrien TAVERNE bg et marchand en ceste ville, de rente au proffit de Robert HAVERLOIX greffier 2nd de ceste ville et Dale Margte LESCUIER sa femme.

892) Décharge N° 27 le 10/2/1638 : Martin LEMAIRE bg chamoirier, Marie LENGLET sa femme ; promis descharger Jacques CLABAULT d'Arcques, Albertinne et Jenne LENGLET filles à marier, de rente en quoy les dits CLABAULT et LENGLET se seroient obligés, por les dits Martin et sa femme, au proffit de Catherine GOTTERAN mineure.

893) Décharge N° 31 le 17/2/1638 : Pierre DEFRANCHE fils Loys, de Blaringhem ; descharger Pierre CORBAU bouchier de ceste ville ; .. arrest .. es mains Fhois MATISSART huissier du conseil d'Artois, à la requeste du bailly LE FLA.. de Blaringhem, de somme qu'il luy devoit de vente de 20 moutons.

894) Décharge N° 34 le 28/8/1638 : Charles VERCOUSTRE labourier à Esperlecq ; avoir promis descharger Jan DRINCQUEBIER labourier au dit lieu ; .. de bois achepté par le dit DRINCQUEBIER, ayant laissé la moictié de son achapt au dit comparant.

895) Renonciation N° 2 le 28/9/1638 : Damlle Jenne CARPENTIER vefve de Robert MATISSART, de pnt en ceste ville ; Mre Fran MATISSART huissier du conseil d'Artois de la résidence de Fruge ; la dite Damlle 1^{ere} comparante, estante demeuré enchainée, non encore accouchée, .. le dit feu Robert, par leur contrat anténuptial, avoit accordé droict .., auquel elle auroit renonché par acte passé par dvt les gens de loy de la Viconté de Fruges, ... le dit MATISSART 2nd cparant, tant en son nom et pour le posthume, acquite et laisse à la dite 1^{ere} cparante, les biens, trouvés après le trespas du dit feu Robert son feu mary, .. non comprins les bois, lres de rente par luy portées, quy demeure au dit posthume ou héritiers du dit feu MATISSART ; ... le dit 2nd cparant at aussy promis que l'enfant naissant, du jour qu'il sortira de la garde d'icelle 1^{ere} cparante sa mère, .. paiera une soe, sy la deschargerat de soe qu'iceluy feu Robert son père, doibt à Marie MATISSART, à la sceureté de quoy, il luy at mis es mains, une rente deue par Chles CRESPIEN ...

896) Renonciation N° 3 le 15/3/1638 : Marie PRUVOST vefve de Jehan CAROULLE, demt en Leest ; Martin FEUTREL labour, (barré : Margte SIMON sa femme), et Péronne FEUTREL sa sœur, dems au dit lieu ; les dits 2^{nds} cparants ont promis paier, .. à la dite PRUVOST, et la dite 1^{ere} cparante, at renonché à tout droict escheu es biens délaissés et trouvés au jour du tspas du dit feu CAROULLE, son dit feu mary ; ... rente par Jehan FEUTREL labour à Tattinghem et Jacqueline MARTIN sa femme, au pffit du dit feu CAROULLE, le 26/6/1627 ; rente ctituée par Robert HIRault fils à marier, de Salbrwick, au pffit du dit CAROULLE, le 31/12/1632.

897) Renonciation N° 7 le 30/11/1638 : Loyse BOULLET vefve de feu Anthoine HERMEL ; elle n'est nullement intentionné d'apréhender aucuns biens, après le trespas du dit Anthoine HERMEL son mary, .. les laisse suivre à ceux quy aprehender les voldront.

898) Renonciation N° 12 le 16/12/1638 : Mre Anthoine DE LA HAULTOYE mre chirurgien privilégié de ceste ville ; Mre Anthoine DE LA HAULTOYE, son fils, émancipé ; ... les notables frais qu'il auroit convenu desbourser par le dit Mre Anthoine, pour son dit fils, tant por ses estudes et vestemens qu'il luy commandra, par le désir qu'il at se mettre de la compagnie de Jhésus, .. de l'interest pour la succession de Dalle Jenne SCOUNNECK sa mère, n'estre sufisante ; ... iceluy 2nd comparant, délaisse au profit de son dit père, à tout droict de succession, escheu après le tspas de sa dite mère, .. de certain fief scitué à Loberghe, .. comme aîné, aussy disposer d'autre fief nommé « le Bolhof » au profit de ses frères.

899) Renonciation N° 13 le 26/3/1638 : Laurent Jan DE COCQUENPOT l'ainé, Jan COCQUENPOT le joe, Fhois et Marie COCQUENPOT vefve d'Eustace CARTHON, Anthoine MERLEN mary d'Anthoinette COCQUENPOT, Pierre GUERBOIS mary de Catherine COCQUENPOT, Marand CARTHON père de Jenne CARTHON, qu'il olt de Jenne COCQUENPOT, les dits du surnom COCQUENPOT, frères de feu Anthoine COCQUENPOT ; Marie BOIDART vefve du dit feu Anthoine, d'Esquerdes ; les dits 1^{ers} comparans, renoncent au profit de la dite BOIDART, à tout les biens délaissés après le tspas de son dit mary, à charge de toutes debtes d'icelle maison mortue.

900) Renonciation N° 18 le 16/1/1638 : Guille HOUCART (*Guillame HOUQUART*) cordonnier à Moulle, réfugié à Watenes ; Loys HOUCART son fils, de Watenes et Mahieu WALLERICQUE, tuteur des effans du dit Guille, qu'il olt de Catherine WALLERICQUE ; touchant les moebles délaissés après le trespas de la dicte Catherine ; somme que le dit Guille, a promis paier à ses enfans, et les dits 2^{nds} renoncent au profit du dit Guille, a tout droict, part es dits moebles.

901) Renonciation N° 32 le 9/12/1638 : Claudigne DUSAULTOIR vefve de Thomas BONNEHEM, de ceste ville, adisté de Jan DUSAULTOIR son père ; moienant ce que Paul BONNEHEM, se faisant fort d'Honorinne BONNEHEM sa sœur, vefve de Jan DANCOINE, de La Bassée et Sœur Marie BONNEHEM, aussy sa sœur, religieuse à l'hospital de l'escotterie au Brusle en ceste ville, ont quicté et renoncé, au profit de la dite DUSAULTOIR, à tous biens qu'estoient eschez aus dits DE BONNEHEM, par le trespas du dit feu Thomas leur frère, allencontre de la dite DUSAULTOIR, laquelle est demeuré en tous biens.

902) Renonciation N° 35 le 31/12/1638 : Pierre THELLIER (*Pier TELIER*) fils Jacques, soldat du magistrat de ceste ville ; renonche à tel droict et ratraict lignagnier qu'il avoit en une maison scituée en la rue du Brulle, vendu par son dit père, à Regnault THELLIER ; ... laisser le dit Regnault.

Actes Relevés et Réalisé par Yves LEMAIRE

https://fr.geneawiki.com/index.php/Fonds_Yves_Lemaire

Ce travail relève de la protection de la propriété intellectuelle : connaissances en paléographie.

Index par Mr Bernard CHOVAUX.

ACHAER : 801	ARCHILON : 762	BAILLEUL : 285
ACQUART : 119	ARGILION : 762	BAILLOEUL : 285
ACTE : 26	ARGILLON : 762	BAILLY : 112, 113, 115, 279, 322, 395, 552, 587, 639, 672, 744
ADRIAN : 165	ARNOULD : 374	BAILLY (LA) : 618
ALAIN : 486	ARNOULT : 436	BAILLY (LE) : 279, 618, 657, 714, 722, 747
ALBRECQ : 812	ARRACHART : 29	BAINGHEM : 354
ALEAME : 57	ARTZOE : 461	BALIGAN : 501
ALLEN : 375	ASSEMAN : 17, 844	BALINGHEM (DE) : 365, 489, 659
ALEXANDRE : 12, 29, 39, 63, 337, 581, 693, 816	ATTAIGNANT : 667	BALLE : 391, 802
ALHOY : 841	AUBIN : 599	BANEGHUIN : 683
ALHOYE : 340, 485	AUBRON : 17, 456, 512, 591, 623, 624, 626, 838, 847, 866	BARBARY : 821, 822
ALLARD : 518	BACELET : 695	BARBION : 488, 594, 859
ALLEIN : 112, 744, 747	BACHELET : 5, 55, 62	BARBOUL : 586, 628
ALLEN : 363	BACHELIER : 147	BARDOU : 794
ALLIN : 279, 601	BACHELLE : 811	BARDT : 117, 510
ANCQU : 240	BACLER : 694	BARON : 47, 765
ANCQUIER : 243, 267, 312, 466, 489, 674	BACON : 716	BARRE : 241
ANDRIEU : 22, 50, 171, 347, 388, 439, 696, 796	BACQUELEROT (DU) : 497, 500	BART : 291, 327, 476, 510, 548, 702
ANSEL : 649	BACQUELET : 870	BASAR : 462
APPOURCHEAU : 683	BACQUEROT : 9	BASSE : 315
ARCHILION : 762	BAELDE : 83, 391	BASSE COURT (DE) : 763
ARCHILLION : 136	BAERT : 497, 537	BASSEU : 782
ARCHILLON : 762	BAIART : 68, 639, 695, 696, 698	BAU : 692
	BAILLART : 303	BAUBREL : 722
	BAILLET : 155	

BAUCHANT : 334
 BAUCHON : 328, 461
 BAUCOURT : 310
 BAUCOURT (DE) : 310
 BAUDAINS : 263
 BAUDE : 591, 887
 BAUDEL : 109
 BAUDENS : 627
 BAUDRY : 190
 BAUIN : 811
 BAUWIN : 26, 99, 249, 419, 693, 817
 BAVELAIRE : 32
 BAVELARE : 864
 BAWIN : 704
 BAY : 578
 BAYART : 68, 72, 76, 703, 882
 BAYE : 215
 BAYEGHEM : 323, 578
 BAYNGHEM : 255
 BAZART : 462
 BAZIN : 849
 BEAUCHAN (DE) : 754
 BEAUFERMEZ (DE) : 502, 667
 BEAUFFORT (DE) : 670
 BEAUMONT (DE) : 754
 BEAURAINS (DE) : 99, 583, 695, 786
 BEAUSART (DE) : 481, 495
 BEAUSSART (DE) : 9
 BEAUVOIS : 536
 BEAUVOIS (DE) : 7, 610, 711
 BECART : 301
 BECCUE : 773, 860
 BECLIN : 499
 BECQUART : 315
 BECQUELLIN : 868
 BECQUET : 310, 542, 568
 BECQUET (DU) : 310
 BEDAGHE : 380
 BEERTHE : 103
 BEERTHE (DE) : 103
 BEHAREL : 114
 BELIN : 183
 BELLEGUISE : 793
 BELLENGIER : 337
 BELLIN : 74
 BELVAL : 722
 BENAULT : 300, 654
 BENIMICOURT (DE) : 561
 BENNAU : 300
 BERAU : 143
 BERCHEM (DE) : 43, 440, 766
 BERGAIGNE (DE) : 779
 BERGNIER : 82
 BERHOUT : 832
 BERNAEST : 385
 BERNARD : 352, 389, 514, 628, 688,
 702, 769, 780, 815
 BERNART : 44, 815
 BERNASTRE : 389
 BERNIER : 114
 BERQUEM : 43, 273, 764, 766
 BERQUEM (DE) : 43, 440
 BERSACK : 279
 BERSACQ (DE) : 427
 BERSACQUES (DE) : 502, 667
 BERSAQUES (DE) : 427
 BERT : 148
 BERTELLOET : 168, 235, 573
 BERTELOET : 631
 BERTELOIT : 130, 436, 459, 630
 BERTELOT : 372
 BERTHELOET : 11, 106, 302, 325,
 436, 463, 488, 609, 632, 635, 681, 741

BERTHELOETE : 104
 BERTHOLOMEY : 815
 BERTIN : 691
 BERTOUL : 85, 179
 BERTRAN : 667
 BERTRANGLE : 777
 BESCHOT : 285
 BETIZY (DE) : 218
 BEUCCRE : 317
 BEUCRE : 576
 BEUGE : 462, 876
 BEUGER : 462
 BEUGHEM : 478
 BEUGIN : 502, 667
 BEUGRE : 462
 BEUKRE : 317, 439
 BEUSNES (DE) : 591, 887
 BIECQUES (DE) : 65
 BIENAIME : 5, 8, 454, 693, 845
 BIENAIMEE : 776
 BIENNES (DE) : 41
 BIGOURNE : 287
 BINDRE : 227, 408, 840
 BISCOT : 245
 BIZET : 372, 693
 BLANCQMAIN : 357, 461, 618, 744
 BLANCQUEMAIN : 112, 279, 461,
 657
 BLANPAIN : 743
 BLAS (DE) : 78
 BLAUD : 102, 192, 768
 BLERY : 702
 BLERY (DU) : 58
 BLIN : 154
 BLOCQ : 235, 337, 416
 BLOMART : 95
 BLOME : 878
 BLONCROCQ : 840
 BLOND : 674
 BLONDE : 502
 BLONDEL : 295, 521, 702, 796
 BLONDEL (DE) : 702
 BOCHU : 709
 BOCHUE : 709
 BOCKERE (DE) : 589
 BOCLET : 734
 BOCQUET : 692
 BODAINE : 534
 BODART : 287, 431
 BOESKOT : 285
 BOEUCRE : 439
 BOEUDIN : 697
 BOEUSIN (DE) : 707
 BOGARD : 149
 BOIDAINE : 534
 BOIDART : 431, 899
 BOIS : 608
 BOIS (DU) : 692
 BOITEL : 337
 BOITELLE : 411
 BOLART : 535, 659, 886
 BOLLART : 117, 181, 229, 413, 510,
 538, 629, 692, 702, 792, 861
 BOMY (DE) : 555
 BONCOURT : 63
 BONEHEM : 796
 BONIFACE : 543, 613
 BONINGHES : 813
 BONNE : 802
 BONNEHEM : 362, 901
 BONNEHEM (DE) : 901
 BONNET : 387, 410
 BONNINGHUES (DE) : 686

BONSANCG : 702
 BONVOISIN : 6, 239, 241, 275, 352,
 376, 413, 457, 472, 711, 727
 BOONE : 802
 BOSCARD : 502, 667
 BOSCHOT : 758
 BOSQUERE : 45, 311, 620
 BOUBERS : 702
 BOUBERT : 330, 768
 BOUCHER : 791
 BOUCHIER : 244, 790
 BOUCLET : 68, 305
 BOUCQUEAU : 460, 667
 BOUCQUIAU : 90
 BOUDART : 15, 65, 139, 177, 298,
 421, 433, 695, 696, 697, 698, 699, 701,
 703
 BOUDENOT : 670, 764
 BOULES : 311
 BOULET : 139
 BOULIN : 647
 BOULLENGIER : 315
 BOULLET : 897
 BOULLONGNE (DE) : 498, 706
 BOULTRY : 34, 496
 BOURDEL : 854
 BOURDEL (DE) : 854
 BOURDET (DE) : 261, 364
 BOURDREL : 510
 BOURGEOIS : 238, 352, 619, 788
 BOURGEOIS (LE) : 811
 BOURGHOIS : 68
 BOURGOIS : 157, 352, 453, 696
 BOURNISIEEN : 692, 702
 BOURNOVILLE : 702
 BOURNOVILLES : 147
 BOURNOIER : 117, 181, 458, 510, 516,
 535, 659, 702, 886
 BOUSCOTTE : 758
 BOUSON : 881
 BOUSSEMAIRE : 558
 BOUTEILLE : 303
 BOUTIN : 280, 296, 336
 BOUTOILLE : 217, 410
 BOUTON : 332, 407, 510, 795
 BOUVART : 667
 BOUVERGNE : 284, 415
 BOUVET : 170, 304
 BOUVEU : 248
 BOUVIGNY : 280
 BOUXEM : 109
 BOUY : 596
 BOVERNE : 121
 BOVIN COURT (DE) : 520
 BOY AVAL : 20, 679, 682, 768
 BOY AVAL (DE) : 768
 BOYELLE (DE) : 67
 BRACK : 63
 BRADEFER : 280
 BRAIELLE : 126, 141, 484
 BRAINE (DE) : 537, 563, 615
 BRAM : 301
 BRANCART : 416
 BRANCQ : 352
 BRAND : 60
 BRAND (DE) : 60, 402, 782
 BRANDT : 150
 BRANDT (DE) : 210, 502, 689
 BRANET : 840
 BRANQUART : 298
 BRASSART : 121, 596, 755
 BRAURE : 529, 615
 BRAURE (DE) : 52

BRAUWER : 764, 771
 BRAUWER (DE) : 729, 731
 BRAUWRE (DE) : 52
 BRECTHE : 406
 BREMET : 556, 770
 BREMETZ : 105, 288, 487, 556, 853
 BRESSIN : 263
 BRETON : 17, 21, 26, 300, 418, 811
 BRICHE : 65, 147, 481, 607
 BRIE : 287
 BRIGODDE : 782
 BRISBOURCQ : 405
 BRISPOT : 267
 BRISSE : 65
 BRITTON : 689
 BROCQUET : 68, 76, 87, 296, 696, 697, 698, 701, 840, 882
 BROCUET : 695
 BROQUET : 858
 BROUART : 19, 118, 215
 BROUCQ : 217
 BROUTEL : 407
 BRUCET : 257
 BRUCHET : 177, 237, 390, 568, 702, 773, 781, 795, 808
 BRUGES (DE) : 16
 BRUNE (DE) : 763
 BRUNEL : 28, 288
 BRUNET : 242, 292, 366, 368, 420, 728, 748, 752
 BRUNICQ : 659
 BRUQUET : 840
 BRUSLOIS : 491
 BRUSLOY : 336
 BRUSSET : 249, 257, 781, 817
 BRUXELES (DE) : 656
 BRUXELLES (DE) : 252, 465, 534, 536, 751
 BRUYANT : 544
 BRYAS (DE) : 692
 BUIRETTE : 865
 BUISINE : 502, 667
 BUISSINNE : 80
 BULLOT : 267, 276, 303, 319
 BULTEEL : 426
 BULTEL : 41, 233, 442
 BUSNE (DE) : 591, 887
 BUTAILLE : 698
 BUTAY : 300, 695, 696
 BUTKENS : 458
 BUTOIR : 53
 BYNAULT : 678
 CABILLIAU : 153
 CABOCHE : 306, 806
 CACHELEU : 259, 335
 CACQUEREL : 276, 568, 776
 CADART : 31, 762, 813
 CADEL : 218, 287, 489, 568, 602, 769
 CADET : 474, 778, 810
 CAENE : 818
 CAIET : 709
 CAILLEU : 458
 CAILLIEU : 126
 CALABRE : 430
 CALANDRE : 840
 CALART : 581
 CALICQ : 687
 CALICQUE : 687
 CALLART : 88, 595, 745
 CALMON : 153, 526, 528
 CALOINE (DE) : 789
 CAMPAIGNE : 481, 554, 702, 723
 CAMPION : 287, 502, 552, 667
 CAMPION (DE) : 693
 CANLERS (DE) : 267
 CANTELEU : 455
 CAPE : 133
 CAPELLE : 84, 587
 CAPON : 667
 CAPPE : 246
 CAPPELLE : 405, 490, 693
 CAPPON : 77, 519, 883, 884
 CAPPRON : 686
 CAPRON : 256, 335
 CARBONEL : 818
 CARBONNIER : 768
 CARDEVACQUE (DE) : 702
 CARDINAL : 150
 CARDON : 270, 506, 584, 611
 CARLE : 771
 CARLIER : 65, 103, 230, 477, 811
 CARNEL : 269
 CAROEULLE : 331
 CARON : 40, 70, 128, 161, 198, 244, 245, 322, 332, 340, 369, 393, 408, 457, 460, 464, 523, 551, 638, 692, 693, 695, 696, 698, 701, 702, 747, 760, 764, 792, 851, 883
 CAROUL : 398
 CAROULE : 300
 CAROULLE : 38, 49, 502, 667, 697, 698, 699, 702, 779, 783, 841, 896
 CAROULLE (DE LA) : 118
 CAROULLE (DE LE) : 118, 841
 CARPENTIER : 20, 55, 62, 213, 251, 364, 383, 385, 686, 692, 727, 761, 880, 895
 CARRE : 108, 112, 308, 365, 372, 425, 612, 670, 716, 759, 840, 870
 CARRON : 279, 884
 CARTHON : 387, 899
 CARTON : 139, 170, 228, 278, 334, 361, 653, 667, 827
 CASIER : 786
 CASIN : 693
 CASO : 256
 CASSEL : 184, 279, 484, 598
 CASSELLES : 715
 CASSELLES (DE) : 636, 643, 750
 CASTELAIN : 120, 782
 CASTELIN : 328, 621
 CASTIAEN : 301, 572, 630, 741
 CASTIAN : 340, 388, 502, 523, 620, 632, 741
 CASTIANS : 617
 CASTIER : 163, 255, 363
 CATTIN : 712
 CATY : 222, 713
 CAUBOULT : 326
 CAUCHETEUR : 21, 170, 198, 251, 340, 418, 480, 489, 670, 848
 CAUDRON : 40
 CAUE : 702
 CAULLIE : 566
 CAUREL : 778
 CAURIE (DE LA) : 23, 28
 CAUTEREL : 590, 849
 CAUTREL : 842
 CAUWET : 357, 360, 461
 CELERS (DE) : 99, 607
 CHAPPE : 698, 699, 703
 CHASTELAIN : 152, 275, 804
 CHASTIER : 384
 CHASTILLON : 402
 CHAVATTE : 412
 CHERF (DE) : 502
 CHEVALIER : 702
 CHEVALIER (LE) : 481, 766
 CHEVALLIER : 641
 CHIVOT : 561
 CHOCQUART : 260
 CHOCQUEL : 205, 279, 361, 647, 652, 653, 702, 707, 747, 792, 826, 827
 CHOCQUET : 279
 CHOCQUETU : 702
 CHRIST : 597
 CHUETTE : 735
 CLABAULT : 568, 890, 892
 CLAIRE : 743
 CLAPSTIENNE : 93
 CLARBOULT : 313
 CLAUDORE : 276, 649
 CLAY : 589
 CLELERS : 607
 CLEM : 333, 518
 CLEMENT : 34, 203, 241, 472, 658, 673, 702, 790, 791, 857, 872
 CLEMME : 841
 CLERBOULT : 86
 CLERBOURLT : 273
 CLERCQ (DU) : 86
 CLETY : 330
 CLETY (DE) : 141, 614, 696, 718, 752
 CLEUET : 858
 CLEUTE : 815
 CLIN : 314
 CLONTE : 815
 CLOPE : 557
 COCLE : 483, 763, 821, 822
 COCQPOT (DE) : 697
 COCQU : 202
 COCQUEL : 219
 COCQUEMPOT : 54, 139, 400, 789
 COCQUEMPOT (DE) : 54, 320, 493, 695, 697
 COCQUENPOT : 263, 698, 701, 703, 899
 COCQUENPOT (DE) : 493, 899
 COCQUEPOT (DE) : 293
 COCQUET : 51, 93, 240
 COCQUILLAN : 108, 346, 588, 591, 811, 847, 887
 COCQUILLIAN : 670
 COCUD : 763
 CODEVELLE : 244
 CODRON : 273
 COELS : 365
 COEN : 165, 518
 COEUGNET : 2, 261, 510, 568, 616, 871
 COEULDRE : 879
 COEULLE : 879
 COEULRE : 17, 23, 684, 702, 741, 743, 754, 883, 884
 COFFIN : 692
 COLART : 782
 COLBRANT : 502, 538, 667
 COLIER : 702
 COLIN : 32, 125, 165, 609
 COLLART : 768
 COLLIN : 123, 274
 COLMAN : 107, 489
 COLOMBIN : 781
 COLPIER : 329, 344, 832
 CONINCK (DE) : 537
 CONSTANT : 141
 CONTE (LE) : 481
 COPEHEN (DE) : 473, 510, 624, 664, 666

COPPAL : 702
 COPPEHEM (DE) : 656, 780
 COPPEHEN (DE) : 64, 80, 149
 COPPEY : 495
 COPPILLE : 64, 149
 COPPIN : 371, 442
 COQUENPO : 129
 CORBAU : 893
 CORDE : 345, 457, 670
 CORDIER : 343, 345, 707
 CORNAILLE : 544, 708
 CORNEHUSE (DE LA) : 116, 151, 153
 CORNEUSE (DE LA) : 481
 CORNHUSE (DE LA) : 495
 CORNILLE : 247, 370
 CORNUEL : 781
 COTTERIE : 79
 COUCQUE : 65
 COULLE : 856
 COULOMBEL : 70, 692
 COULOMBELLE : 692
 COUPIGNY (DE) : 708
 COURDEN : 404
 COUREVILLE (DE) : 702
 COURT (DE LE) : 510
 COURTIEN : 232
 COURTOIS : 175, 878
 COUSIN : 32, 319, 438, 478, 692
 COUSTURE : 373
 COUSYN : 438
 COUVIN : 226
 COUVOY : 671
 COUVREUR : 1, 702
 CPENTIER : 289
 CQUE : 255
 CRABBE : 868
 CRACHET : 134, 285, 673, 711, 745, 871
 CRAPPE : 456, 578
 CRAPPE (DE) : 578
 CRASSET : 191, 506
 CRAUET : 445
 CRAUWET : 445, 633
 CRAWRE (DE) : 765
 CRECQUY (DE) : 318
 CRENLEU : 696, 697, 839
 CRENQUELEU : 143
 CREPIN : 482, 791
 CREQUY (DE) : 94, 750
 CRESPIEN : 164, 702, 895
 CRESPIY : 151
 CRESSEN : 707
 CRESSEN (DE) : 707
 CRETIEEN : 646
 CROCQUET : 341
 CROISILLES : 67
 CROIX (DE) : 146, 670, 761
 CROMBECQ : 401, 539
 CROMBECQUE : 702
 CROUZET : 207
 CRUGERT : 502
 CRUMEL : 791
 CRUMELLE : 773
 CUCHART : 444
 CUISAT : 219
 CUISINIER : 666
 CUPERE : 815
 CUPPRE : 765
 CUSTINE : 103
 CUVELIER : 294
 DABOUT : 307
 DACQUE : 132
 DACQUIN : 627
 DAENS : 8, 34, 58, 83, 110, 476, 521, 522, 548, 670, 702, 853
 D'AFFRENGHES : 564
 DAFFRINGHES : 788
 DAIX : 550, 685, 730
 DALLONGEVILLE : 5, 55, 62, 65, 309, 322
 DALONGEVILLE : 57, 154, 208
 DAMAN : 585, 626
 DAMBRINE : 709
 DAMBRINES : 709
 DAMIENS : 214
 DAMS : 698
 DANARY : 13
 DANCOINE : 901
 DANEL : 211, 285, 610, 702, 795
 DANETTE : 96
 DANNEL : 309, 670, 713, 771
 DANS : 58
 DANTHIN : 502, 842
 DARCQUE : 288, 841
 DARCQUES : 702
 DARDRON : 568
 DAREL : 183
 DAREST : 102, 538, 651
 D'AREST : 206
 DAROULT : 783
 DARRAS : 222
 DARREST : 29, 49, 65, 188, 670, 681, 744, 773
 DARTHE : 477, 489
 DARTHOIS : 337
 DAUBRICOURT : 319
 DAUCHEL : 120, 174, 689
 D'AUCHEL : 313
 DAUCHY : 844
 DAUDENFORT : 17, 85, 86, 290, 702, 705
 D'AUDENFORT : 290
 DAULCELLE : 782
 DAULCHY : 276
 D'AULMERIE : 667
 DAUSQ : 156, 284
 D'AUSQ : 556
 DAUSQUE : 133, 145, 284, 389, 467, 552, 693
 DAVARY : 164, 473, 611, 669, 691, 780
 DAVENNE : 299
 DAVEROULT : 116
 DEBAST : 138
 DEBEECQUE : 702
 DEBEER : 130, 138, 504, 573, 628
 DEBEGGHEL : 101, 104, 635
 DEBEGHEL : 325
 DEBEGLE : 325, 681
 DEBEIGLE : 541, 681
 DEBER : 504
 DEBINDRES : 743
 DEBLOCQ : 329, 480
 DEBLOE : 463, 628, 741
 DEBLOES : 471
 DEBLOIS : 471, 623, 765
 DEBLONDE : 382
 DEBLOYS : 101, 104
 DEBOL : 262, 504, 586
 DEBRAINE : 161
 DEBRAUWRE : 676
 DEBRIE : 356
 DEBRUNE : 763
 DECAMP : 528
 DECASSEL : 747
 DECASTRE : 258
 DECAY : 429
 DECELLERS : 387
 DECERF : 667
 DECKE : 85, 702, 881
 DECKINDRE : 17
 DECKRE : 344, 570, 702, 832
 DECLATERE : 251
 DECLATRE : 375
 DECLATTRE : 49, 251, 331, 364, 692, 697, 727
 DECLERCK : 592
 DECLERCQ : 11, 257, 644
 DECLONTE : 815
 DECLOPPRE : 681
 DECOCQ : 101, 625
 DECOSTER : 11
 DECQUERE : 108, 121, 692, 832
 DECRAWER : 514, 630
 DECRAWRE : 765
 DECRE : 85
 DECRECQUY : 283
 DECREHEM : 312
 DECREQUY : 721
 DECROHEN : 105
 DECROIX : 77, 83, 95, 127, 182, 245, 545, 731, 743, 787
 DECUPER : 711
 DECUPERE : 26, 106, 815
 DECUPPRE : 765
 DEDONCKER : 124, 138, 302, 609
 DEDONCKERE : 255, 609
 DEDONGRE : 436
 DEDONKERE : 436
 DEFASQ : 722
 DEFASQUE : 781
 DEFLANDRE : 502
 DEFLANDRES : 667
 DEFONTAINE : 771, 772
 DEFONTES : 750
 DEFRANCE : 29, 328, 667, 676, 702, 769, 804
 DEFRANCHE : 20, 272, 378, 502, 785, 819, 893
 DEGAND : 811
 DEGGHEL : 104
 DEGOMME : 327
 DEGRAURE : 106
 DEGRAVE : 101, 104, 123, 130, 240, 255, 262, 318, 323, 325, 620, 642, 702, 825
 DEGREMONT : 129
 DEGUISNE : 703
 DEGUISNES : 193, 339, 579
 DEGUYSE : 552
 DEHACQ : 102
 DEHAINE : 860
 DEHEGER : 373
 DEHEGHES : 507, 648, 702, 705
 DEHEGHUES : 755
 DEHORDRE : 101, 104
 DEHOUTHEER : 165
 DEHUME : 795
 DEKEINT : 168
 DEKENUT : 765
 DEKINT : 110
 DELABARRE : 271, 756
 DELABBEN : 34, 83
 DELABE : 502
 DELABROIE : 489, 502
 DELABROY : 120, 144
 DELABROYE : 667, 676
 DELACAUURIE : 57, 871
 DELACHAPELLE : 358

DELACOURT : 753
 DELACROIX : 290
 DELADJUS : 763
 DELAFAILLE : 667
 DELAFOLIE : 705, 870
 DELAFOSSE : 292, 365
 DELAGEIZE : 702
 DELAHAIE : 763
 DELAHAYE : 641, 667
 DELAIRE : 524
 DELAIRES : 515
 DELAMOTTE : 362, 794
 DELANDAS : 502
 DELANNOY : 23, 92, 109, 134, 160, 223, 420, 667, 669, 854
 DELANOY : 102
 DELANTZOEUNE : 257
 DELAPIERRE : 562, 670
 DELAPLACHE : 283
 DELAPSOE : 296
 DELAPSONNE : 145, 695
 DELARUE : 780
 DELATHIEULLOIE : 667
 DELATRE : 67, 260, 470, 615, 667, 869
 DELATTRE : 23, 83, 97, 108, 109, 134, 137, 146, 161, 167, 175, 196, 201, 203, 231, 289, 313, 445, 454, 459, 477, 489, 502, 527, 537, 563, 661, 670, 673, 676, 693, 696, 697, 698, 702, 751, 761, 769, 773, 790, 812, 865, 867, 869
 DELAUTEL : 189
 DELAVACQUERIE : 383, 385
 DELAVERDURE : 547
 DELAYRES : 92
 DELEAUE : 140, 302
 DELEAUWE : 589
 DELEBARRE : 9, 187, 260, 601, 754
 DELEBART : 271
 DELEBECQUE : 772
 DELEBEFVE : 413
 DELEBOEUVRY : 737
 DELECAROULLE : 884
 DELECOURT : 334
 DELECREUSE : 521
 DELECREUZE : 702
 DELECROIX : 77, 787
 DELECROYE : 841
 DELEFLY : 712
 DELEFOIE : 279
 DELEFORGE : 288, 590, 814
 DELEHAIE : 702
 DELEHAYE : 46, 321, 362, 562, 641, 687
 DELEHEDDE : 811
 DELEHELLE : 19, 197
 DELEIGRE : 264
 DELELOE : 293
 DELEMAIRE : 760
 DELEMARLE : 125
 DELEMERLE : 1, 203
 DELEMERRE : 17
 DELEMOLE : 641
 DELENCLOS : 297
 DELENE : 112
 DELENEE : 112, 377, 618, 657, 744
 DELENEYE : 279
 DELENORDT : 571
 DELENORT : 60, 133, 217, 282, 465, 467, 506, 580
 DELEPIERRE : 318, 336, 342, 868
 DELEPLACHE : 9
 DELEPORTE : 268, 722
 DELEPOUV : 841
 DELEPOUVE : 61, 136, 159, 272, 285, 338, 340, 441, 841, 846, 855
 DELERACHIE : 334
 DELERCHE : 670, 702
 DELERU : 692
 DELERUE : 12, 53, 186, 343, 345, 692, 885
 DELESPIGNE : 312
 DELESPINE : 305
 DELEVOIE : 346
 DELEVOYE : 188, 206, 704
 DELEWANTE : 126, 522, 702, 778
 DELEZEDE : 808
 DELEZOEDE : 2, 109, 425, 511, 840
 DELEZOIDE : 34
 D'ELF : 745
 DELFT (DE) : 370, 745
 DELHAY : 321
 DELICQ : 440
 DELIGNY : 96
 DELILLE : 9, 188
 DELINSEL : 410, 432, 791
 DELOBBEL : 850
 DELOBEL : 59, 419, 563, 783, 850
 DELOFFRE : 391
 DELOIS : 130, 325, 518, 635
 DELOYS : 104
 DELUSUR : 840
 DEMAES : 417
 DEMAIGNIL : 289
 DEMAIGNY : 692
 DEMARTE : 841
 DEMERLE : 301
 DEMERRE : 806
 DEMIL : 97
 DEMIN : 395
 DEMOL : 550, 589, 685
 DEMONCHY : 816
 DENBISE : 854
 DENEUTE : 243
 DENEUTER : 466
 DENEUTRE : 466
 DENGHEM : 178
 DENGHEM : 560
 DENIELLE : 853
 DENIELLES : 152, 281, 297, 638, 717, 883
 DENIS : 26, 120, 137, 227, 254, 590, 595, 666, 840, 856
 DENQUIN : 702
 DENUART : 693
 DENYS : 26
 DEPAN : 666
 DEPEENES : 150
 DEPIENNE : 150
 DEPIL : 625
 DEPILLE : 780
 DEPIN : 4, 30, 150, 171, 301, 324, 362, 771
 DEPLANTE : 340
 DEPOERTRE : 254
 DEPORTERE : 460
 DEPORTE : 617
 DEQUEIZERE : 100
 DEQUERGY : 842
 DEQUINT : 104
 DERACHE : 383
 DERAPE : 573
 DERAPPE : 110, 573
 DERCQUINDRE : 743
 DEREBROEUVE : 95
 DEREMETS : 509
 DEREMETZ : 509, 624, 626, 780
 DERENTY : 721, 757
 DEREQUES : 667
 DERICK : 816
 DERICQ : 816
 DERIN : 475
 DERISBOURCG : 762
 DERLINDRE : 106
 DEROE : 620
 DEROEUDER : 365
 DEROEUDRE : 772
 DERON : 698, 703
 DEROND : 220, 493, 695
 DERQUINDRE : 61, 261, 743
 DERQUINDRES : 743
 DESANNOIS : 830
 DESANNOIX : 89, 271, 299, 324, 702, 843, 863
 DESANNOY : 281
 DESANOIS : 4, 597, 843
 DESBOEUF : 802
 DESBROECK : 510
 DESBROUCQ : 510
 DESCAMP : 242, 247, 303, 602, 676
 DESCAMPS : 36, 44, 166, 278, 279, 308, 437, 502, 546, 667, 743, 778
 DESCAT : 229
 DESCHAMPS : 36
 DESCHODT : 702
 DESEMET : 107
 DESEMPY : 270
 DESGARDIN : 145
 DESGARDINS : 6, 49, 84, 137, 145, 236, 264, 265, 310, 322, 348, 350, 501, 697, 705, 728, 759, 844, 873
 DESGRANGE : 142, 320, 356, 599, 620, 625, 632, 642
 DESGRANGES : 273
 DESGRUGELIERS : 681
 DESGUARDINS : 590, 796, 808
 DESGUIENEGATTE : 105
 DESLEDE : 877
 DESLIONS : 550
 DESLOIS : 667, 686
 DESLUYPRE : 438
 DESMAISIERES : 670
 DESMARET : 505
 DESMARETS : 468, 489, 515
 DESMARETZ : 26, 157, 245, 501, 505, 658
 DESMARQUOIS : 190, 319, 721
 DESMASIERS : 502
 DESMAZIERES : 667
 DESMEIZIERES : 847, 866
 DESMET : 197, 225, 850
 DESMONCHIAU : 334
 DESMONS : 65, 301, 350, 616, 670, 764, 768
 DESNOURICHE : 155
 DESPLANCQUES : 252, 389, 549, 781
 DESPRETZ : 9
 DESPREY : 616
 DESQUERDE : 754
 DESTEDE : 824
 DESTERS : 824
 D'ESTIMBECQUE : 667
 DESTIENBECQUE : 502
 DESTREE : 616
 DESWART : 326
 DEVALLIERS : 714
 DEVAUX : 655
 DEVEAU : 125
 DEVEISQUE : 104

DEVESQUE : 104
 DEVIENNES : 773
 DEVIHUTTE : 667
 DEVILLERS : 780
 DEVIN : 147, 154, 693, 704, 759, 772
 DEVIN (LE) : 5
 DEVINCQ : 591, 624, 626, 751, 771, 847, 866
 DEVISSE : 608
 DEVOS : 116, 241
 DEWACTERE : 773
 DEWAL : 314, 832
 DEWALLE : 820
 DEWALLIER : 389
 DEWE : 346
 DEWERT : 330, 625
 DEWETTE : 538, 592
 DEWHITTE : 502
 DEWIME : 119
 DEWIMILLE : 105
 DEWINTRE : 502, 667
 DEWIRQUIN : 698
 DEWULF : 491, 729
 DEZOMBRES : 44, 377
 DEZUART : 93, 815
 DEZUARTE : 326, 815
 DEZUWART : 102
 DEZWART : 102, 288
 DEZWARTE : 138
 DHAFFRENGHES : 48, 681
 D'HAFFRENGHES : 85, 574
 D'HAFFRENGUES : 571
 DHAFFRINGHES : 301, 514, 828
 D'HAFFRINGHES : 788
 DHAFFRINGUES : 771, 780
 D'HOST : 732
 D'HOSTE : 732
 DIDDIER : 219
 DIDIER : 443, 444
 DIENUART : 52, 251
 DIEUNART : 411
 DIEUNUART : 252
 DIFQ : 135, 825
 DIFQ (DE) : 135
 DIFQUENAIRE : 51
 DINGHEHEM : 54, 399
 DION (DE) : 498
 DIUNART : 52
 DOBIGNY : 316
 D'OBIGNY : 316
 DOEULLE : 8, 267, 853, 888
 DOLLE : 330, 526, 633, 680, 696, 796
 DOMIN : 121, 230, 702
 DONCKER : 130, 138, 330, 541
 DONCKER (DE) : 541
 DONCKERE : 106, 825
 DONCKERE (DE) : 825
 DONCKRE : 592
 DONCRE : 825
 DONKERE : 436
 DORESMIEULX : 670
 DORESMIEUX : 121, 782
 DORET : 97, 811
 D'OST : 245
 DOSTREL : 706
 DOUAY (DE) : 550, 685
 DOUBLET : 355
 DOULLIET : 638
 DRACQ : 549
 DREIES : 365, 372, 508
 DREIS : 492
 DRIEUX : 451
 DRIMILLE : 246, 588, 840
 DRIMILLY : 588
 DRINCKEBIER : 32
 DRINCQUEBIER : 32, 197, 894
 DROGUERIE : 596
 DRONBI : 293
 DSGRANGE : 784
 DUALLE : 344, 832
 DUBLEUMORTIER : 333
 DUBOIS : 68, 101, 103, 104, 155, 354, 401, 454, 489, 563, 624, 631, 656, 664, 666, 692, 693, 700, 771, 834
 DUBOSQUEL : 155
 DUBOYS : 819
 DUBROEUCQ : 187
 DUBRUCK : 279
 DUBUIS : 803
 DUBUISSON : 63, 274, 317, 552, 702, 728
 DUBUR : 811
 DUBUS : 745
 DUBUSNE : 591
 DUCAMP : 133, 203, 288, 467, 702
 DUCHASTEL : 472, 640, 669
 DUCHESNE : 244, 728
 DUCHOCQUEL : 106, 204, 205, 425, 594, 595, 606, 644, 702, 754
 DUCIGNE : 68, 88, 220, 301, 448, 455, 485, 581, 715, 763
 DUCLERCQ : 86
 DUCRISTEL : 508
 DUCROCQ : 12, 69, 142, 157, 199, 211, 501, 523, 559, 568, 654, 692, 702, 742, 812
 DUCROCQUET : 755
 DUFAY : 693
 DUFLOS : 544, 675
 DUFOSSE : 162, 397, 649
 DUFOUR : 2, 147, 872
 DUFRESNE : 66, 404, 793, 808
 DUFUMIER : 331, 394, 396, 702
 DUHAMEL : 8, 692, 764, 836
 DUHAULTOY : 12
 DUHIET : 502, 667
 DUISAN : 532
 DUMAIGNY : 778, 790
 DUMAINNIL : 87, 228, 692, 697, 699, 702
 DUMETZ : 74
 DUMILLON : 175
 DUMILON : 175
 DUMINIL : 269
 DUMONT : 33, 39, 147, 169, 207, 260, 399, 512, 572, 582, 681, 702, 717, 783, 840, 876
 DUMONTSORET : 211
 DUMORTIER : 719
 DUMOUSTIER : 289
 DUMOUTIER : 367
 DUPAU : 456
 DUPEN : 174, 495
 DUPLOICH : 337
 DUPONCHEL : 66
 DUPOND : 212, 303
 DUPONDT : 814
 DUPONT : 78, 109
 DUPRE : 236, 346
 DUPRET : 202, 334
 DUPREY : 81, 106, 337, 485, 501, 512, 582, 636, 658, 692, 702, 770, 840, 843
 DUPUICH : 12, 692, 812
 DUQUESNE : 90, 261, 569, 842
 DUQUESNNE : 842
 DUQUESNOY : 69, 692, 693
 DURANT : 107, 723
 DURIET : 270, 289
 DURUISSSEL : 131
 DUSAULTOIR : 147, 336, 568, 693, 702, 713, 811, 870, 901
 DUSEHU : 227
 DUST : 541
 DUTERTRE : 755
 DUTHIL : 166, 315, 316, 355, 525, 764, 793, 811, 851
 DUTHILLOY : 620, 675
 DUTHOIES : 704
 DUTHUILLOY : 309
 DUTIL : 542
 DUTILLE : 194
 DUTRECHT : 118
 DUVAL : 277, 279, 291, 355, 481, 623, 638, 655, 841
 DUVAUCHEL : 22, 92, 524
 DUVERET : 363, 806
 DUVEREZ : 339
 DUVIVIER : 667, 763, 859
 DUWICQUET : 52
 DYON (DE) : 692
 EDUIN : 278
 EKOULT : 123
 ELLEBOODE : 438, 603, 605, 807
 ELLEHOYE : 667
 EMERICK : 702
 ENFFANLT : 170
 ENFFANT : 170
 ENGRAND : 462
 ENGUERAND : 786
 ERNOULT : 26, 88, 104, 231, 541, 595, 636, 702, 765, 783
 EVAIN : 356
 EVERARD : 44, 240, 254, 354, 363, 364, 383, 385, 731, 757
 EVERARDT : 617
 FACHE : 53, 517, 814
 FAES : 517
 FAILLE : 673, 859
 FAILLE (DE LA) : 502
 FAINE : 72, 695
 FALLOIS : 24
 FARDEL : 303, 722
 FARRE : 356
 FASCON : 667
 FAUCONIER : 855
 FAUCONNIER : 125, 868
 FAUCQUET : 171, 667, 757
 FAUCQUEUR : 554
 FAULQUEMBERGHUE (DE) : 180
 FAUQUET : 757
 FAUTEREL : 788
 FAUTREL : 846
 FEBVIN : 118, 321, 346, 555
 FEBVIN (DE) : 319, 555, 721
 FEBVRIER : 497, 779, 819
 FERMANTEL : 702
 FERNACLE (DE) : 716
 FERNAGUT : 226, 583
 FETTEL : 489
 FEUTREL : 486, 637, 896
 FHOUS : 169, 272, 793
 FICHAU : 673, 695, 696
 FICHEAU : 272, 579
 FIEF : 129, 783
 FIOULET : 186
 FLA (LE) : 893
 FLAMENG : 17, 79, 95, 286, 588, 693, 743, 840
 FLANDRES (DE) : 187

FLANDRIN : 163, 262, 374, 575, 593, 765
 FLECHIN : 819
 FLECHIN (DE) : 13, 29, 272, 338, 780
 FLECIN (DE) : 780
 FLERICQ : 11
 FLESCHIN : 702
 FLESCHIN (DE) : 702
 FLOCHEL : 678
 FLORENT : 702
 FLOURENT : 57, 91, 557
 FOCONIER : 868
 FOLCQ : 284
 FOLCQUE : 73, 241, 284, 472, 668
 FOLLIE : 667
 FOLQUE : 406
 FOLYE : 870
 FONICLE : 122
 FONTAINE : 1, 2, 105, 156, 298, 513, 621, 732, 788, 862
 FONTAINE (DE) : 279
 FORE : 695, 696, 697
 FORET : 695
 FOSSART : 310
 FOSSE : 204, 446, 447
 FOUACE : 695, 696
 FOUACHE : 54, 215, 367, 392, 589, 695, 696, 778, 841
 FOUBE : 669, 885
 FOULLON : 220
 FOULON : 266
 FOURCROIX : 812
 FOURDIN : 53, 660
 FOURNIER : 132, 220, 752, 763
 FOVET : 743
 FRAMERY : 24, 783
 FRAN : 856
 FRANCHOIS : 272, 793, 856
 FRANCHOIS (LE) : 50, 112, 279, 582, 773
 FRANCOIS : 359, 427, 450, 840
 FRANCOIS (LE) : 29, 49, 89, 376, 527, 657, 687, 744
 FRANCQUEVILLE : 709
 FRECOT : 259
 FREHAULT : 25, 786
 FREMANTEL (DE) : 118
 FRERE : 568
 FRERET : 424
 FRESNOY : 97
 FRICQUET : 286
 FRION : 501
 FROHEN (DE) : 389
 FROMENT : 120, 777
 FROUCHART : 678
 GAILLET : 508
 GALIOT : 119, 795
 GALLET : 502, 667
 GALLIOT : 119, 402, 868
 GALLOPIN : 279
 GAMBETTE : 279
 GAMBIER : 40
 GAMELIN : 827
 GANTHE : 802
 GANTHE (DE) : 802
 GANTOIS : 502, 667
 GARDE (DE LA) : 663
 GARDON : 324
 GARET : 256
 GARSON : 225, 770, 813
 GAUCHY (DE) : 695
 GAULTRAN : 322, 358, 426
 GAUMELIN : 372
 GAVERLO : 856
 GAVERLOIS : 38
 GAVERLOIX : 11, 584
 GAVRELOIX : 465
 GENEAU : 276
 GENNEVIERS (DE) : 670
 GERARD : 30, 117
 GERBOIS : 127
 GERGAUT : 844
 GERVOIS : 91
 GHERARD : 355
 GHEUZERE : 813
 GHYS : 27
 GILLEMAN (DE) : 847, 866
 GILLES : 148, 166, 437
 GILLIERS : 140, 302, 455, 541, 752
 GILLO : 515, 669
 GILLOCQ : 92, 160, 267, 453, 502, 667, 816
 GILLOCQUE : 502, 667
 GILLOIS : 43
 GILLON : 660
 GILLOOQ : 844
 GILLOT : 702
 GILLUY : 702
 GIRARDOT : 856
 GISSELIN : 318
 GODART : 379, 589, 627, 790, 841
 GODDART : 702, 716
 GODDIN : 452, 702
 GODEFFROY : 97
 GODIN : 508, 745
 GOEGHEBOEUR : 459
 GOETGHEBOEUR : 463, 488, 741
 GOEUBELS : 374
 GOEUBLE : 474, 778
 GOGHUE : 37
 GOIDOU : 489
 GOMET : 102, 268
 GOMEZ : 291
 GONZALES : 502, 667
 GOSSE : 256
 GOSSELINK : 729
 GOTTERAN : 892
 GOTTERANT : 890
 GOUBE : 190
 GOUDALIER : 128, 794
 GOUGELO : 95
 GOUGELOT : 142, 776, 845
 GOUHY (DE) : 557
 GOULLATTRE : 708
 GOUNAY : 765
 GOUY : 557
 GOUY (DE) : 160
 GOZE : 482
 GRAIN : 764, 780
 GRAND (DE) : 811
 GRAVE : 369, 494
 GRAWRE (DE) : 765
 GREBART : 692
 GREBAULT : 289
 GREBERT : 365, 612, 851
 GREGOIRE : 763
 GREGOLET : 270
 GRENIER : 702
 GRENIER : 278, 702, 816
 GRIFFON : 289
 GRIMBERT : 66, 178, 560
 GRODEME : 819
 GRODEN : 819
 GRUBAULT : 269
 GRUMAULT : 708
 GRUMEL : 693
 GUERBOIDE : 20, 112, 489, 702, 794, 816
 GUERBOIS : 127, 278, 899
 GUILBERT : 559, 654
 GUILLEBERT : 65, 67, 119, 219, 443, 702
 GUILLEMIN : 176, 406, 409, 414, 743, 888, 889
 GUILLOIS : 43
 GUILLUY : 408, 502, 667, 670, 676, 777
 GUILLUY (DE) : 585
 GUISLAIN : 505
 GUISNES (DE) : 91, 339
 GUNS : 719, 771, 787, 888
 HABBOURDIN : 313
 HACO : 276
 HACQ : 230
 HAFFRENGES (DE) : 780
 HAFFRENGHES : 564
 HAFFRENGHES (DE) : 65, 667
 HAFFRENGHUES (DE) : 764
 HAFFRENGUES : 24
 HAFFRENGUES (DE) : 17, 24, 107, 108, 502, 580, 670
 HAFFRENUES (DE) : 686
 HAFFRINGHE (DE) : 156
 HAFFRINGHES : 229
 HAFFRINGHES (DE) : 51, 108, 542, 572, 630, 701, 788
 HAFFRINGHUES : 697
 HAFFRINGUES : 523
 HAFRINGHUE (DE) : 698
 HAIART : 158
 HAILLY (DE) : 316, 558
 HALEY : 339
 HALIN (DE) : 110
 HALINES (DE) : 339
 HALLEIN : 279
 HALLINES (DE) : 80, 110, 265
 HALLINNE : 809
 HAMBRE : 2, 287, 506
 HAMEL : 692
 HAMIE (DE) : 853
 HAMY (DE) : 853
 HAMYE (DE) : 817
 HANET : 692
 HANICOT : 28, 57, 261, 693, 757
 HANICOT (DE) : 693
 HANICQ : 118
 HANICQUE : 561
 HANNE : 289, 764
 HANNEDOUCHE : 840
 HANNEDOUCHE : 187
 HANNICOTTE : 23
 HANNOCQ : 699
 HANNON : 568
 HANNOT : 68, 111, 720
 HANNOTTE : 692
 HANOCA : 695
 HANOCK : 839
 HANOCQ : 695, 818
 HANON : 568, 588, 591, 644, 847, 887
 HANON (DE) : 103, 596
 HANOT : 703, 818
 HANOTTE : 697, 698
 HANSCHOTTE : 702
 HANSCOTTE : 702
 HANSCOTTRE : 702
 HANTUDE : 95
 HAPIETTE : 814
 HARACE : 772
 HARACHE : 750

HARDEBOLLE : 495
 HARDOIE : 18
 HARDY : 95, 845
 HARLAIRE : 568
 HARLARE : 568
 HARLART : 568
 HARTSON : 281
 HASSASSIN : 46
 HASSENBERGUE (DE) : 92
 HASSONNEVAL : 339
 HATTEHUTTE : 279
 HATUT : 841
 HAUDE (LA) : 623
 HAUDEFROY : 412
 HAULPAS (DE) : 120
 HAULSOLIER : 87
 HAULT (LA) : 318
 HAULTE FOEULLE (DE) : 391
 HAULTIER : 342
 HAULTOIE (DE LA) : 170, 811
 HAULTOYE (DE LA) : 613, 811, 898
 HAULTSOLLIER : 703, 779, 882
 HAULTSOULLIER : 15, 695, 696, 697, 698, 699, 701, 703
 HAURECH (DE) : 710
 HAURYE (DE) : 205
 HAUSOIE (DE LA) : 489
 HAUSOLLIER : 72, 698, 699
 HAUSOULIER : 87, 697
 HAUSOULLIER : 696
 HAUSSAULIEZ : 116, 888
 HAUSOIE (DE LA) : 489
 HAUSSY (DE) : 502, 667
 HAUTGREVE : 279
 HAUTOYE (DE LA) : 573
 HAUTSOLLIER : 698, 699
 HAUTSOULLIER : 696
 HAUWEL : 8, 254
 HAVERLOIS : 667
 HAVERLOIX : 17, 310, 326, 437, 502, 600, 622, 646, 743, 891
 HAYE (DE LA) : 153
 HAZE : 702, 872
 HAZEBAERT : 871
 HAZELAER : 266
 HAZEMBERGHUE : 704
 HAZEMBERGUE (DE) : 704
 HEAULME : 543
 HEBBIN : 94, 458, 502, 667
 HECQUET : 312
 HECQUIN : 18, 31, 60, 576, 702
 HEGHES (DE) : 310, 789
 HELBODE : 252
 HELBOIT : 732
 HELBOT : 732
 HELLE (DE LE) : 811
 HELLEBOODE : 324
 HELLEMANS : 489, 497, 719, 878
 HELMANS : 779
 HEMS : 456
 HENDERICK : 592
 HENDEST : 803
 HENDRICK : 449, 592
 HENDRICQ : 106, 308, 764
 HENE : 320
 HENNEGHIUIER : 303
 HENNEGUIER : 848
 HENNIART : 763
 HENNIN (DE) : 502, 667, 676
 HENRY : 276, 517
 HERBY : 337
 HERCHIN : 418
 HERECQ : 118
 HEREM : 285
 HEREN : 253, 821
 HERENG : 253, 483, 821, 822
 HERMAN : 108, 159, 634, 779
 HERMARY : 91
 HERMEL : 10, 17, 61, 261, 281, 491, 680, 743, 754, 778, 864, 871, 897
 HERNU : 870
 HERNUE : 870
 HERRY : 20, 416, 422, 873
 HERSEL : 812
 HESDIGNEUL : 704
 HESDIN (DE) : 91
 HESDINOEUL : 153
 HESTRUS (DE) : 71
 HETRU : 693
 HEUBAN : 341
 HEUBBE : 354
 HEUDE : 120
 HEUWIN : 313
 HIBBON : 568
 HIBON : 568, 871
 HIOLET : 672
 HIONCKERE : 64, 149
 HIRAUT : 315, 896
 HIVAIN : 280
 HOBERT : 756
 HOCHART : 121, 346, 348, 350, 402, 469, 515, 590, 693, 704, 742, 818
 HOCQUINGHEM (DE) : 35, 478, 574
 HOFQUE : 262
 HOLLAN : 823
 HOLLEWICQ : 780, 796
 HOLS (DE) : 623
 HONSCOTTE : 702
 HONVAULT : 30
 HOOF : 774
 HOSQUE : 262, 628
 HOSSART : 350
 HOUBART : 751
 HOUCCART : 244
 HOUCART : 900
 HOUCCUART : 321, 434, 900
 HOULIER : 110
 HOUPELIN : 111
 HOUPLINES : 111
 HOURDE : 192
 HOURDEL : 591, 847, 887
 HOUSOIE (DE LA) : 670
 HOUSOYE (DE LA) : 540
 HOUTHEER : 320, 573, 825
 HOUTHER : 323
 HOUTHERE : 631
 HOUTHERE (DE) : 541
 HOUVENAGLE : 335
 HOVELT : 284, 419, 556, 602, 702, 856
 HUART : 152, 275, 292, 502, 667, 676, 686
 HUBRECHT : 802
 HUBRECQ : 802
 HUDEBOURGH : 686
 HULIN : 98
 HURAN : 565
 HUREL : 100, 258, 281
 HUWART : 292
 INGHELAIRE : 365
 INGHELARE : 823
 INGLARDE : 823
 JACQUART : 200
 JANSOE : 823
 JANSOEN : 823
 JANSOENE : 693
 JANSOON : 823
 JANSSEN : 11
 JARDINIERE (LA) : 576
 JENIN : 493
 JEROSME : 863
 JHEROSME : 271
 JINDE : 222
 JIOMET : 774
 JOBART : 705
 JOERS : 756
 JOIEL : 37
 JOIERS : 756
 JOIEULX : 355
 JOIEUX : 600, 877
 JOIRES : 123, 125, 138, 140, 254, 256, 309, 323, 383, 460, 642, 732, 807
 JOLLY : 167, 842
 JOLY : 109, 129, 285, 357, 464, 491, 843
 JOMAER : 528
 JOMAIRE : 717
 JOMART : 6, 467, 528
 JONCKEERE : 644
 JONGHE : 64
 JONGHES : 149
 JOOS : 473
 JOURDAN : 377
 JOURNAL : 810
 JOURNAL : 289, 568
 JOVENIN : 702
 JOYEL : 37
 JOYEUX : 877, 891
 JUDAS : 353
 JUET : 26, 84, 254, 732, 756, 807
 JUILLIEN : 545
 JULIEN : 545
 JYEULX : 727
 KEMPENAIRE (DE) : 685
 KEMPENER (DE) : 550
 KERCHOVE (DE) : 676
 KERCKHOVE (DE) : 502
 KIMPS : 755
 KIN : 279
 KINT : 384, 636
 LABARRE : 260
 LABBE : 148
 LABEN (DE) : 477, 667, 670
 LABITTE : 139, 296
 LABROYE : 329
 LACHERE : 258, 421
 LACHEREY : 702
 LACOUSTRE : 808
 LAFOLIE : 705
 LAFOSSE : 781
 LAGACE : 520
 LAGACHE : 157, 270
 LAGAISE : 788
 LAGEIZE : 243
 LAGHAISE : 20
 LAGUEZE : 234
 LAHAU : 710
 LAHAULT : 357
 LAISNE : 424
 LALLAIN : 480, 607
 LALLOUX : 780
 LAMBERT : 115, 702, 779, 795
 LAMESTAES : 380
 LAMORY : 304, 513
 LAMPE : 702
 LAMPS : 62
 LAN : 885
 LANDAS (DE) : 667, 676
 LANGAGE : 3

LANGAIGE : 401
 LANNE : 704
 LANNOY (DE) : 811
 LANTHOINE : 466
 LANVIN : 169
 LARDEUR : 80, 93, 265, 507, 648, 702
 LASSASSIN : 126
 LAUDE : 21
 LAUFLOUR : 844
 LAURETTE : 103
 LAURETTE (DE) : 103, 293
 LAURIN : 502, 667, 763
 LAUWERINS : 540
 LAVOISIER : 87
 LAY : 117, 359, 548, 702
 LAYMAN : 279
 LEBLANCQ : 129
 LEBLEU : 342
 LEBLOCQ : 169
 LEBORGNE : 273
 LEBOUQC : 334
 LEBRIE : 116, 151, 162, 280, 283, 287
 LEBRUN : 284, 509
 LECACHE : 305
 LECERF : 342
 LECHIE : 155, 289
 LECLERCQ : 50, 105, 126, 131, 187, 257, 409, 414, 484, 565, 644, 773, 811
 LECOCQ : 158
 LECOCQUIRE : 50
 LECOIGNE : 95, 474, 840
 LECOINTE : 435
 LECOMTE : 11, 297, 367, 474, 602, 732, 745
 LECONTE : 119, 173, 261, 443, 444, 533, 778, 811, 860
 LECOUSTRE : 107, 790
 LECRAN : 401
 LECRAS : 114, 144, 277, 762
 LEDENT : 41
 LEDEVIN : 702
 LEDIEU : 520
 LEDOUX : 93
 LEDREUX : 93
 LEFEBVRE : 15, 38, 71, 98, 111, 114, 128, 139, 182, 216, 220, 240, 258, 266, 333, 343, 345, 370, 371, 387, 428, 442, 554, 594, 678, 695, 696, 701, 702, 769, 773, 789, 809, 810, 841, 856
 LEFEVRE : 557
 LEFRANCQ : 76, 675, 702, 889
 LEFRERE : 100, 258, 281
 LEGARDE : 693
 LEGAY : 37, 315, 423, 745, 874
 LEGHERE (DE) : 264
 LEGIER : 659
 LEGOU : 572
 LEGRAIN : 502, 667
 LEGRAND : 54, 101, 104, 142, 202, 253, 297, 332, 355, 412, 484, 506, 576, 611, 631, 692, 715, 717, 754, 759, 880
 LEGRANDT : 96, 287
 LEJAY : 3, 516
 LEJOE : 515, 565, 665
 LEJOSNE : 114
 LELEU : 109, 158, 312, 351, 489, 506, 534, 611, 637, 658, 702, 723, 781, 791
 LEMAIRE : 114, 308, 443, 544, 561, 699, 743, 809, 829, 854, 890, 892
 LEMAISTRE : 24
 LEMIRE : 758
 LEMOISNE : 213, 558
 LEMOL : 133
 LEMRE : 535, 781
 LENCLOS : 717
 LENGART : 753
 LENGLECQ : 692, 829, 890
 LENGLET : 46, 65, 308, 361, 614, 864, 890, 892
 LENGLETZ : 890
 LENNE : 396
 LENOEUX : 562
 LENOIR : 111, 519, 568
 LENS (DE) : 670, 735
 LEPBRE : 19, 44, 183, 196, 252, 388, 836, 883, 884
 LEPOR : 112, 257, 279, 330, 527, 657, 670, 686, 687, 702, 747, 761
 LEPORCQ : 36, 484, 521, 522, 548, 598, 636, 643, 670, 702, 715, 723, 747, 750
 LEPRECQ : 646
 LEPRINCE : 204, 440, 552
 LEQUIEN : 187, 392, 702, 732
 LERCHE (DE) : 562
 LERICHE : 214, 776
 LERICQ : 724
 LERIEZ : 568
 LERIS : 841
 LEROUX : 9, 280, 301, 334
 LEROY : 148, 189, 193, 232, 292, 304, 500, 502, 616, 667, 679, 682, 695, 697, 701, 703, 709, 763, 764, 795, 874
 LERY : 457
 LESAIGE : 141, 251, 506, 568, 611
 LESCIEU : 846
 LESCOUTTE : 104
 LESCUIE : 584
 LESCUIER : 600, 891
 LESOT : 214
 LESPIERRES : 753
 LESPILLET : 78
 LESPINOY (DE) : 441
 LETREN : 305
 LETURCQ : 502, 667
 LEUILLET : 667
 LEURS : 106
 LEVERDT : 147
 LEVERT : 147, 269, 699
 LEVOS : 116, 151
 LEVRAY : 115, 147
 LEWINTRE : 638, 693, 702, 732, 751, 801
 LEWITRE : 670
 LEWITRE : 273, 281, 491, 766
 LEZARDT : 271
 LEZART : 299
 LHERMITTE : 811
 LHEUREUX : 564
 LHOIR : 310, 458
 LHOST : 645
 LHOSTE : 4, 121, 309, 378, 430, 502, 667, 714, 771, 807, 857
 LIBERT : 53
 LICQUES (DE) : 440
 LIEBE : 160
 LIENART : 369, 397, 702
 LIENART : 162
 LIEVACQUE : 275
 LIEVIN : 147
 LIGNY (DE) : 13, 780
 LIMOSIN : 36, 91, 355
 LINGLET : 25, 267, 361, 829, 864
 LIOT : 80, 163, 345, 457, 493, 502, 510, 521, 667
 LOEMAN : 423
 LOEMBLE : 502
 LOEMELLE : 667
 LOETQUIETE : 741
 LOETS : 211
 LOETSCHIETER : 611
 LOETZ : 211
 LOEUILLIEUR : 524
 LOEULIEUR : 160, 223
 LOEULLIET : 132, 519
 LOEULLIETTE : 111
 LOEULLIEUR : 48, 92
 LOEURS : 630, 765
 LOGE : 184
 LOIRE : 280, 770
 LOISEL : 27, 61, 70, 449, 692, 724
 LOIZEL : 251, 449, 692
 LOLIETTE : 201
 LOLLIET : 33
 LOMAN : 60, 538
 LOMME : 66
 LONCQUAN : 698
 LONGE : 692
 LONGHENESSE : 150
 LONGUENESSE (DE) : 702
 LONGUEVAL (DE) : 502, 550, 667, 685
 LORRE : 147
 LOSTE : 430, 605, 684
 LOSTES : 603
 LOSVELDE : 80
 LOUIS : 450, 555
 LOUYS : 244
 LOY : 416, 780, 808, 813
 LOYS : 31, 418
 LOZIER : 650
 LOZIERES (DE) : 319, 428
 LOZINGO : 134
 LUCAS : 232, 410
 LUCIEN : 106
 LYOT : 702
 MACAIRE : 44, 141, 242, 536, 568
 MACCAIRE : 367
 MACHART : 244, 254, 673, 702, 768, 770, 773, 782
 MACHE : 240
 MACHIN : 353
 MACHUE : 577, 723
 MACQUENGHEM : 212
 MACQUEREL : 765
 MACQUET : 93, 260
 MACQUINGHEM (DE) : 47, 551
 MACREL : 135, 394, 530, 673
 MAES : 501, 674, 702, 811
 MAES (DE) : 806
 MAHIEU : 68, 72, 170, 695, 696, 698
 MAIGNIE (DE) : 858
 MAIGNIER : 160
 MAIGNIL : 568
 MAIGNY (DE) : 269, 568
 MAIGNYE (DE) : 858
 MAIHIEU : 695
 MAILART : 808
 MAILLART : 553, 808
 MAILLET : 357
 MAIOUL : 498
 MAISNIL : 692, 697
 MALIGNE : 30
 MALIN : 212
 MALINGRE : 252, 805
 MALLEBAU : 152, 308
 MALLEBRANCQ : 360
 MAMES : 400
 MAMETZ (DE) : 337

MAMEZ : 308, 337, 368, 702
MAMEZ (DE) : 22, 117, 169, 287
MANESSIER : 366, 539
MANTEL : 17, 141, 330, 743
MANTION : 74
MARCHAND : 99
MARCHE : 880
MARCHOT : 279
MARCOTTE : 15, 69, 115, 147, 164,
167, 184, 209, 237, 275, 282, 295, 479,
489, 535, 650, 652, 667, 691, 693, 696,
697, 701, 762, 783, 791, 849
MARCQUANDT : 312
MARCQUET : 233
MAREHEN : 794
MARIETTE : 292
MARISCHAL : 531
MARISSAL : 10, 245, 338, 357, 458,
547, 702, 748, 772, 811, 812, 853
MARLART : 389
MARLY : 655, 780
MAROT : 618, 657, 744
MARQUANT : 712
MARQUELY : 673
MARSILLE : 358
MARSILLES : 41, 150, 232, 233, 252,
386, 458, 492, 638, 670, 732, 770, 816,
830, 843, 844, 850, 875
MARSY : 342
MARTEL : 20, 55, 62, 96, 163, 279,
332, 335, 552, 619, 728, 762, 812, 873
MARTHES (DE) : 498
MARTIEN : 252
MARTIN : 156, 160, 259, 286, 349,
484, 518, 791, 896
MAS : 811
MAS (DE) : 135
MASCLER : 144
MASSEMIN : 40, 80, 307
MASSET : 348
MATENAIRE : 461, 837
MATENART : 756
MATHENAIRE : 785
MATISSART : 83, 495, 675, 794, 893,
895
MATTON : 811
MAUBAILLY : 132, 513, 551
MAUGRE : 231
MAURICE : 685
MAY : 23, 43, 760
MAY (DE) : 23
MAYOL : 396
MAYOUL : 37
MAZIERES : 568
MAZIERRE : 289
MECQUIGNION : 695
MECQUIGNON : 61, 68
MECQUINON : 803
MEIZELE (DE) : 837
MEKERKE : 158
MELIN : 769
MELIOT : 259
MENART : 242
MEQUIGNON : 703, 718
MERCHIER : 171, 716
MERCHIER (LE) : 479
MERLEIN : 611, 695
MERLEN : 26, 117, 171, 178, 295, 410,
699, 702, 783, 899
MERLENG : 28, 68, 139, 612, 659,
702, 886
MERLIN : 129, 311, 480, 712
MERVEILLE : 790

MEULENAER : 417
MEULLENAIRE (DE) : 417
MEURIN : 33, 155, 201, 468, 489, 530,
670, 700
MEZEMACRE : 335, 779
MICHELET : 366
MICHELS : 37
MICHIEL : 122, 490
MICHIELE : 170
MICHIELS : 37, 42, 51, 77, 110, 301,
330, 570, 573, 616, 632, 659, 667, 670,
686, 732, 751, 764, 811, 840
MICQUIGNON : 698, 813
MIELLET : 469, 708
MIEZE : 693
MILIO : 841
MILIOU : 841
MILLE : 379, 442, 591, 887
MILLIO : 841
MILLION : 268
MINART : 742
MINAULT : 155, 489, 700
MINCK : 646
MINCTE : 622
MINOUTTA : 837
MINTHEAU : 153
MINUTA : 837
MISBART : 287
MITRE : 47
MIX : 785
MOISON : 94, 750
MOLIN : 76, 685
MONAER : 390
MONCHAUT : 708
MONCHI (DE) : 503
MONCHION : 274
MONCHY : 7, 479, 732, 756, 816
MONCHY (DE) : 7, 10, 14, 63, 254,
732, 746, 756, 784, 814
MONCLIN : 243, 328
MONCQ : 369
MONCQUELIN : 243, 328
MONEL : 290
MONSIGNY : 758
MONSTRELET : 125, 504, 541
MONSTREUL : 678
MONSTROEUL : 678
MONTHOIS : 105
MONTMORENCY (DE) : 309, 753
MONTTOIS : 373
MORAGE : 564
MOREL : 6, 14, 122, 208, 223, 342,
366, 376, 454, 529, 549, 576, 615, 692,
695, 697, 698, 702, 727, 764
MORONVAL : 8, 79, 102, 141
MORTAIGNE : 410, 612
MORTUY : 12
MORY : 105
MOTTE (DE LA) : 811
MOUCHERON : 840
MOUCLIN : 475
MOUILLE : 745
MOUTON : 788
MUSARD : 494
MUSART : 48
MUTHEN : 502, 667, 676
NANETTE : 391, 410
NARMIN : 250
NEPVEUR : 153, 526, 528, 545, 670
NEUDIN : 385
NEUX : 693
NEVE (DE LE) : 663
NICOLLE : 238, 286, 331

NIECE : 481
NIELLES (DE) : 884
NIEPCE : 481
NIEUHUS : 165, 773
NIEUHUSE : 124, 140
NIEUHUUS : 746
NOBLE : 397
NOBLE (LE) : 162, 649
NOEL : 259
NOEUFRIE : 253, 458, 531, 594, 644,
702
NOEUFRIE (DE) : 58, 458, 595, 702
NOEUFVERUE : 594
NOEUFVERUE (DE) : 358
NOEUVILLE (DE) : 513
NOEUVILLE (DE) : 279
NOEUX : 711
NONCLE : 755
NONNART : 380
NORMAN : 41
OBERT : 7, 244, 588, 591, 670, 717,
779, 783, 818, 847, 887
OBREIL : 482
OBREL : 785
OBRON : 108
OBRY : 252, 538
ODET : 313
OEULLE : 715
OEULLET : 137, 301, 310, 726, 843
OGIER : 38, 65, 68, 72, 76, 87, 115,
490, 502, 632, 651, 667, 770, 793, 804,
814, 856
OLLIVIER : 86
ONEL : 589
ONELLY : 537
ORTAIN : 722
OSSAETE (DE) : 878
OUDENEM : 159
OURME : 82
PACHIN : 752
PACHY : 709
PACOU : 447
PACOULT : 172
PAGART : 226
PAGE : 422
PAIELLE : 25, 269, 280, 332, 335, 502,
622, 634, 667, 760, 820, 840
PALFART : 502, 667, 702, 769, 777
PALLEFART : 186
PANIER : 290
PAPE (DE) : 489
PAPE (LE) : 113
PAPPE : 113
PARENT : 68, 720, 742, 818, 839
PARISIS : 147, 280, 309, 322, 349, 732,
795, 881
PARMAT : 758
PARMENTIER : 70, 251, 692
PARVOISIN : 440
PASQUIER : 783, 846
PASQUIN : 523
PASSELEU : 82, 152
PASSYN : 643
PATINIER : 99, 667
PATTINIER : 99, 502
PAUCHET : 472
PAUL : 591, 737, 887
PAYELLE : 760, 820
PBRESTRE (LE) : 587
PECQUEUR : 158, 490, 502, 667, 677,
816, 861
PELTIER : 846
PENANT : 433, 544

PENNINCK : 729
 PEPELEU : 788
 PEPELEUT : 788
 PEPELUT : 788
 PEPIN : 16, 54, 243, 307, 330, 511, 665, 787
 PEPLU : 94, 192, 458, 788
 PEPPIN : 19, 466
 PERCOULT : 155
 PERCQUIN : 215
 PERDU : 268, 771
 PERIN : 286, 331, 794
 PERLO : 16
 PERSIN : 643
 PERTENY : 760
 PERU : 465
 PETCAMP : 667
 PETIT : 33, 109, 115, 266, 280, 641, 692, 702, 721, 768, 790
 PETIT (LE) : 641
 PETQUAM : 488
 PEUPLEU : 788
 PHLES : 120
 PICAVET : 120
 PICHON : 786
 PICOTIN : 381
 PICQ : 437
 PICQUET : 553, 590, 849
 PICQUOTIN : 371
 PIEDTDEVIN : 818
 PIEDTEDEVIN : 818
 PIEDTVIN : 818
 PIERRE GROSSE (DE LA) : 674
 PIERS : 32, 49, 84, 137, 145, 254, 329, 513, 769
 PIET : 588
 PIETEREZOENE : 723
 PIETON : 347
 PIGACHE : 340, 484, 487, 725
 PIGAICHE : 556
 PIGOUCHE : 251, 449, 692, 780, 867
 PILIS : 539
 PINCTE : 319
 PINGRENON : 393, 464, 491, 515, 764, 790
 PIPELAIRE : 619
 PIPELAR : 373
 PIPELART : 816, 828
 PIPPELAER : 156
 PIPPELAERT : 273, 360
 PIPPELAIRE : 670
 PIPPELART : 273
 PIPPEMONT (DE) : 502, 667
 PIRLO : 179
 PISIS : 309, 322, 807
 PITOU : 850
 PLAIOU : 695, 696, 701, 703
 PLAIOUL : 128, 695, 697
 PLAYOUL : 312, 752, 783
 PLEUMECOCQ : 86
 PLOIART : 842
 PMENTIER : 692
 POIGNANT : 667, 704
 POILLON : 683, 860
 POILLY : 269
 POIRY : 312
 POLLEHOIE : 502
 POLLET : 256
 POMART : 77, 142, 271, 492, 757
 POMMART : 1, 77, 89, 275, 358, 788
 PONCE : 430
 PONS : 430
 PORCQ (LE) : 58, 476, 481, 577, 670, 702
 PORTENAER : 287
 PORTENAIRE : 408
 PORTENARE : 702
 PORTUS : 662
 POSTEL : 454
 POTIE : 834
 POTIER : 337, 485, 702
 POTTTEL : 889
 POTTIER : 377, 834, 862
 POURCHEL : 64, 350
 POUVE (DE) : 61
 PRECQ : 880
 PRECQ (LE) : 479
 PRESTRE : 418
 PREUDHOE : 774
 PREUDHOMME : 774
 PREVOST : 254, 310, 696, 754, 816, 867, 869
 PREVOST (LE) : 112, 137, 310, 672
 PRIEUR : 786
 PRUSSEN-VANDER-AA : 550
 PRUVOST : 15, 112, 120, 263, 279, 324, 331, 431, 457, 529, 555, 600, 618, 657, 701, 703, 714, 745, 747, 754, 762, 764, 788, 861, 865, 891, 896
 PRUVOST (LE) : 279, 670
 PSONNE (DE LA) : 696
 PSTRE : 418
 PUGNANT : 50
 PVOST : 696, 697, 698, 861
 PYNSSSEN-VANDEN : 685
 QUENTIN : 187, 305
 QUERCAMP (DE) : 172, 264
 QUERKANT (DE) : 567
 QUERKOVE (DE) : 667
 QUERQUAN : 432
 QUERQUAN (DE) : 567
 QUERQUANT (DE) : 209
 QUERVAL : 801
 QUERWALLE : 42, 102
 QUETELAIRE : 116, 151, 588
 QUETELARE : 305
 QUEVAL : 313, 437, 454, 527, 647, 692, 819, 841
 QUEVILLART : 764
 QUEZERE : 764, 837
 QUIENVILLE (DE) : 65
 QUILEWALLE : 473
 QUINT : 598, 636
 QUINTHOIS : 450, 720, 743
 QUINTIN : 57, 734
 QUINVILLE : 784
 QUIREWALLE : 694
 RABAULT : 438
 RABODINGHES : 121
 RACHINE : 31, 60, 156, 253, 448, 502, 667
 RACQUINGHEM (DE) : 92, 559, 654, 856
 RADOULT : 155, 489, 700
 RAMBERT : 97
 RAMERY : 724
 RAOUL : 3
 RAOULT : 763
 RASOIR : 204, 502, 667, 777
 RASSIN : 124
 RAULIN : 835
 REALME : 124, 593
 REANT (LE) : 28
 REBREUVE (DE) : 274
 REGNAULT : 37, 319
 REGNIER : 43, 307, 389, 782
 REGNIER (DE) : 276, 289, 568, 569
 REGNOIR : 837
 REMEZ (DE) : 866
 REMINGHEM (DE) : 76, 117, 713
 REMON : 127
 REMOND : 484
 REMONT : 693
 REMY : 837
 RENAULT : 274
 RENGHIER : 570
 RENGIER : 570
 RENGUER : 570
 RENTY (DE) : 35, 435, 478, 574
 RICART : 449, 813
 RICHARD : 147
 RICHART : 147
 RICHE : 704
 RICHEBE : 763, 782, 846
 RICQUART : 449, 645
 RICQUEBOURG : 422
 RIDON : 874
 RIGREVE : 83
 RIQUEBOURG : 762
 ROBART : 12, 634, 820
 ROBBE : 118, 693, 872
 ROBBINS : 528
 ROBE : 118
 ROBECQUE (DE) : 589, 627, 716
 ROBERT : 83, 283, 360, 704, 754, 796, 824, 889
 ROBERTY : 310, 452
 ROBI : 28
 ROBINS : 6, 150, 233, 358, 492, 770, 816
 ROBITAILLE : 403, 841, 867
 ROCHE : 46, 362
 ROELS : 8, 667
 ROGEAU : 444
 ROGIER : 131, 147, 525
 ROHART : 462, 786
 ROLAND : 98, 163
 ROLDAN : 147
 ROLLAND : 30, 82, 163, 347, 395, 542
 ROLLANT : 732
 ROMBY (DE) : 293
 ROMEL : 503
 ROMELLE : 667
 ROMON : 9
 RONBY (DE) : 293
 ROND (DE) : 23
 ROSE : 502, 667
 ROSEAU : 763
 ROUGEOT : 667
 ROULLIER : 489
 ROULX : 40
 ROUPI (DE) : 509
 ROUPY : 195, 629, 761
 ROUPY (DE) : 498, 532, 737, 761, 857
 ROUSSEAU (LE) : 623
 ROUSSEAU : 710
 ROUSSEL : 13, 753
 ROUVILON : 794
 ROZE : 403
 RUFAULT : 789
 RUFFAULT : 271, 863
 RUFFIN : 695, 697, 699, 701, 702, 703, 795
 RUFIN : 703
 RUTEAU : 43, 252, 273, 766
 SABBE : 622
 SADEE : 184
 SADET : 277

SAGOT : 145, 604, 670, 864
 SAINT JAN (DE) : 93
 SAINT JEHAN (DE) : 260
 SAINCTE ALDEGONDE (DE) : 811
 SAISON : 126
 SALE : 520
 SALLENGRE : 9
 SALMON : 480
 SALOMON : 639
 SALPWICQ : 824
 SANSSE : 47
 SANTHUN : 224, 263
 SANTUN : 538
 SARBOUDIN : 446
 SARRAZIN : 114
 SARRE : 138, 499
 SAUBRUWICQ : 248, 253
 SAUCE : 804
 SAULTOIR : 98
 SAUSSE : 18, 47, 268, 604
 SAUSSOYE (DE LA) : 634
 SAUVAGE : 66, 701, 703
 SAUVAL : 339
 SAUWAL : 299
 SAUWIN : 309, 357, 627
 SAUWINNE : 732
 SAWIN : 807
 SCACHART : 818
 SCACHT : 311, 679
 SCAD : 495
 SCAKENT : 682
 SCELLIER : 522
 SCHET : 80, 288
 SCHETTE : 589
 SCHOIT : 168
 SCHYNCKELE (DE) : 574
 SCINCLE (DE) : 574
 SCODT : 489
 SCORISSE : 502
 SCOTE : 793
 SCOTEY : 277, 856
 SCOTHEY : 793
 SCOTTE : 616
 SCOTTEY : 172, 693, 856
 SCOUNNECK : 898
 SCOUSSE : 667
 SCREM : 150, 880
 SEBAULT : 299
 SEGART : 440
 SEGGIN : 109, 458
 SEGIN : 770
 SEGNIER : 245
 SEGON : 258
 SEGUIEN : 290
 SEHEU : 890
 SEHU : 774
 SEHU (DU) : 172
 SEIGNICOURT (DE) : 156
 SELAIN : 95
 SELIENCART : 356
 SELIN : 168
 SELINCART : 599
 SELINCQUART : 532, 880
 SELINGHES : 790
 SELINGHUE : 17, 651
 SELINGUE : 7
 SELLIER : 59, 121, 568, 601
 SENBOURG (DE) : 128
 SENESCHAL : 692
 SENICOURT : 552
 SENICOURT (DE) : 449, 552, 597, 840
 SENLECQ : 147
 SENLECQUE : 713
 SENNELLINCQ : 122
 SENTUN : 538
 SEPCT : 788
 SERBOUDIN : 75
 SERBOURDIN : 151
 SERGEANT : 252, 534, 536, 732, 805, 807
 SERPIETERS : 780
 SERPIETRE : 340
 SGEANT : 656, 751
 SIMON : 486, 637, 690, 702, 896
 SIX : 310
 SLINCART : 195, 356
 SLUYPRE : 545
 SMET : 225, 298, 850
 SOBRUICQ : 705
 SOBRUICQ (DE) : 885
 SOENE : 856
 SOEUREZ : 83
 SOIECQ : 565
 SOINNE : 608
 SOLAIN : 142
 SONVAL : 806
 SOUBRUUY : 824
 SOUDAIN : 80
 SOUDAN : 118
 SOUDEMAM : 694
 SOUILLART : 549, 869
 SOULDAIN : 80
 SOULDAN : 266
 SOVAL : 339
 SOYECK : 795
 SPANEULT : 166
 SPENEU : 458, 622
 SPENEUT : 353
 SPENEUX : 420
 ST CLEUR (DE) : 200
 ST JAN (DE) : 260
 ST JEHAN (DE) : 260
 ST LEGIER (DE) : 430
 ST MARTIN (DE) : 487
 ST OMER (DE) : 102, 806
 STAFFORDUS : 662
 STALIN : 306, 336, 645
 STALLIN : 830
 STAMP : 774
 STAPLE : 330
 STAPLE (DE) : 432
 STEL : 699
 STEMME : 366
 STERS : 824
 STERT : 606
 STEURME : 605
 STEVE : 697
 STEVEN : 518, 605
 STHUN : 318
 STOPIN : 104, 285
 STOPPE : 252
 STOPPIN : 123
 STOURME : 318
 SUCQUET : 780
 SUHEU (DU) : 890
 SURINS : 122, 810
 SWAEERTFAGHER : 229
 TAFFIN : 8, 42, 670, 711, 754, 763
 TAILLEUR : 245, 285, 568, 693, 702, 764, 851
 TAILLEUR (LE) : 300, 359
 TAILLIEUR : 265
 TALLEUR : 261, 871
 TALLUR : 871
 TAMPERE : 366
 TANT : 34, 511, 593
 TAREL : 597
 TARELLE : 702
 TARTAIRE : 48, 185, 524, 552, 634, 754, 792, 820, 826, 840
 TARTARE : 425, 574
 TARTARRE : 92, 272
 TARY : 363
 TAVERNE : 120, 496, 600, 671, 692, 720, 891
 TAVERNIER : 95, 153, 242, 526, 528, 667, 743
 TELIER : 147, 902
 TELLIER : 292, 388
 TEMPERE : 811
 TENEUR : 779
 TENEURE : 835
 TERE (DU) : 789
 TERTRE (DU) : 789
 TERY : 363
 TESTART : 45, 83, 292, 515, 566
 TETELOUZE : 702
 TEVEN : 242
 THELLIER : 30, 46, 109, 398, 461, 713, 870
 THELLIER : 53, 166, 174, 180, 353, 390, 902
 THERET : 322, 812
 THEROINNE : 316
 THERONNE (DE) : 316
 THERRY : 676
 THERRY (DE) : 502
 THERY : 667
 THIBAUT : 261, 641, 811, 858
 THIELMAN : 498
 THIENBRONNE : 278, 393, 464
 THIENBRONNE (DE) : 278, 284
 THIENEUR : 758
 THIERY : 777
 THIEULIER : 626
 THIEULLIER : 48, 272, 585, 879
 THIEULLOIE (DE LA) : 502
 THIL (DU) : 27
 THOMAS : 44, 75, 116, 194, 288, 702
 THORILLON : 557, 583
 THUBEAUVILLE : 532
 THUILLIER : 407, 564, 638, 702
 THUILLY (DE) : 709
 THUS : 811
 THUYS : 811
 THYL (DU) : 464, 465
 TIELT (DU) : 811
 TIENBRONNE : 172, 515, 565
 TIENBRONNE (DE) : 515, 565
 TIEULLIER : 841
 TILTELOUSE : 194
 TILTELOUZE : 113
 TINTELIER : 693
 TITTELOUZE : 27, 141, 464, 465, 501, 525, 670, 764, 851
 TOMPERE : 191
 TONNOIRE : 317
 TOULOUSE : 709
 TOURBET : 418
 TOURONDE : 753
 TOURSEL : 764
 TOUSART : 381, 722
 TOUZAIN : 842
 TOUZART : 690, 702
 TRAMCOURT (DE) : 199
 TRICQUET : 349, 745
 TRINGUET : 324
 TRION : 333, 358
 TRIPLET : 752

TRISE : 661
 TRISTE : 702
 TRONQUET : 402
 TROUSSEL : 764
 TROUVE : 235
 TRUPIN : 284
 TUBEAUVILLE : 37
 TUDEAUVILLE : 568
 TURBET : 418
 TURLUT : 83
 TURPIN : 208
 UTENS : 533
 VA : 215
 VABLIN : 752
 VACQUERIE (DE LA) : 364, 674
 VAL (DU) : 710
 VALCKE : 306
 VALLE : 37
 VALLIERS : 549
 VALLIERS (DE) : 714
 VAN ABEEL : 39
 VAN BAVINCOVE : 723
 VAN BEUGHEM : 478
 VAN CAPEL : 780
 VAN DIFQ : 825
 VAN DRIESSCHE : 868
 VAN EECKOUTTE : 123
 VAN EECOULT : 463, 741
 VAN ESCOULT : 471
 VAN HOUDENACQUE : 252
 VAN NEUBERGHE : 385
 VAN NICKEN : 173
 VAN OUSTHOORN : 363
 VAN OUTHOORN : 73, 668, 840
 VAN OUTSHOORN : 354
 VAN VINCQ : 42
 VAN WACHTENDONCK : 502
 VANAELST : 153
 VANBOSQUE : 45, 155, 815
 VANDALE : 327
 VANDALLE : 136, 527, 663, 687, 762
 VANDEBOSCK : 592
 VANDEBUSCK : 592
 VANDEN ABELLE : 456
 VANDENART : 709
 VANDENBOSQ : 620, 625
 VANDENBOSQUE : 125, 481, 588, 690, 702, 765
 VANDENBOSQUERE : 620
 VANDENBUESSCHE : 625
 VANDENDRIESSCHE : 772
 VANDENDRISSEHE : 671
 VANDENVELDE : 40
 VANDERCOLME : 643
 VANDERLINDE : 153, 429, 818
 VANDERMERSCH : 327
 VANDERMOT : 334
 VANDERNAR : 224
 VANDERNARD : 328
 VANDERNART : 224
 VANDERVELDE : 452
 VANDEWALLE : 702
 VANDOSME : 495
 VANDOSME (DE) : 495
 VANDREISCH : 332
 VANDRIES : 328, 868
 VANDRIESSCHE : 772
 VANDRIEST : 853
 VANHOVE : 135, 673
 VANNOCQ : 546
 VANNOYE : 820
 VANROURE : 686
 VANSASSEN : 382
 VANSIMPOL : 537
 VANWEGHE : 229
 VARGELOT : 2, 273
 VARGELOT (DE) : 157, 502, 667, 888
 VARLET : 24, 141, 270, 627
 VASSEUR : 43, 100, 148, 157, 233, 267, 291, 321, 354, 378, 381, 382, 404, 439, 684, 692, 702, 858
 VASSEUR (LE) : 17, 19, 35, 42, 158, 221, 252, 351, 456, 512, 670
 VAST : 480
 VE : 234
 VEAN : 219
 VEAU (LE) : 40
 VELAIDA (DE) : 837
 VELAIRE : 755
 VELAIRE (DE) : 755, 789
 VELLEBIER : 11
 VENANT : 576
 VERBEEST : 368
 VERBEST : 366
 VERBOR : 64
 VERBRECHT : 825
 VERBREECK : 456
 VERBREGHE : 323, 702
 VERBREIGHE : 262
 VERCLEM : 434
 VERCOLME : 643
 VERCOUSTRE : 195, 254, 702, 894
 VERDOYE : 809
 VERDURE : 17
 VERDURRE : 306
 VERHAGHE : 11
 VERIN : 705
 VERLACQ : 238
 VERNALDE : 835
 VEROEST : 168
 VERON : 645
 VERROUS : 90, 240, 321
 VERVAL : 294
 VESQUE : 104
 VEVILLE (DE) : 664, 666
 VIDELAINE : 692, 889
 VIELLAMPSON : 250
 VIELLART : 296
 VIERLO : 702
 VIGNE (DE LA) : 66
 VIGNIER : 264
 VIGNON : 415, 647
 VIGREU : 147, 232
 VIGREUX : 147
 VILAIN : 722
 VILLE : 147
 VILLERS (DE) : 58, 780
 VILTRES : 878
 VINCENT : 616, 696, 697
 VINCQ (DE) : 42
 VITRY : 841
 VITRY (DE) : 210, 502, 667, 676
 VIVIEN : 324, 344, 502, 667, 832
 VIVIER : 236
 VLAMINCK : 588
 VLAMINCQ : 73
 VLAMINQ (DE) : 354
 VOEUGHELAERE (DE) : 813
 VOEULDER (DE) : 456
 VOSPET : 107
 VROMELINCK : 509, 737
 WACHTENDONCK (DE) : 505
 WAGHEMACKEE (DE) : 534
 WAILLY : 731, 791
 WALCQUEN : 791
 WALLART : 179, 402, 758
 WALLERICQ : 8, 321
 WALLERICQUE : 900
 WALLET : 276
 WALLEUX (DE) : 73, 668
 WALLIER (DE) : 576
 WALLIERS (DE) : 549
 WALLINGHEM : 386
 WALLOIE : 480
 WALLOIS : 118, 122, 569, 599, 614, 695
 WALLOIX : 698, 699
 WALLOYS : 276
 WALOIX : 143
 WALQUIN : 50, 658
 WANCAPLE : 149
 WANDENBERGUE : 149
 WANDONNE : 698
 WANSART : 115
 WANSTALLE : 50
 WANTELIER : 763
 WANTRE : 330
 WAREL : 379
 WARICQUET : 128, 760
 WARIN : 694
 WARINGHEM : 6, 159, 732
 WARINGHEM (DE) : 159
 WARNIER : 366, 702
 WART : 244
 WATEL : 152
 WATTEL : 36
 WATTERLO : 200
 WAULTREQUIN : 319, 721
 WAVERANS : 840
 WAVERANS (DE) : 501, 840
 WAVRANS : 489, 667
 WAVRANS (DE) : 49, 84, 145, 155, 426, 468, 489, 530, 567, 700
 WAY (LE) : 856
 WE (DE) : 306
 WELLAND : 598
 WELLEBIER : 11
 WENDIN : 103
 WEPIER : 147, 304
 WEPIERRE : 216, 239
 WEPPIER : 284
 WERBIER : 69, 514, 571, 580
 WERBREGHE : 573
 WERBREGUES : 110
 WESPETTRE : 284
 WESPOTTER : 850
 WETSOENE : 586
 WEYMS : 502, 667, 676
 WIARD : 723
 WIDEBIEN : 8, 730
 WIDEBROUCQ : 813
 WIDEBROUCQ (DE) : 813
 WIGNACOURT (DE) : 502, 667
 WILCQUIN : 783
 WILIERS : 110
 WILLAM : 323, 578
 WILLEGRE : 297
 WILLEMOTTE : 502, 667
 WILLERON : 3, 158, 357, 745
 WILLIART : 753
 WILLIERS (DE) : 573
 WILS : 215
 WIMILLE : 244, 761
 WIMILLE (DE) : 59, 840
 WIMILLE : 59
 WINCEL : 102
 WINOCQ : 124, 125, 138, 591
 WINTERFELT : 484
 WINTREFELT : 256, 314

WIPRE : 699
WIRCQUIN : 276
WIRQUIN : 15, 695, 697, 698, 699, 701
WIRQUIN (DE) : 15, 695, 696, 697,
698, 699, 701
WISSOCQ : 633

WOEUTZ : 165
WOLSPET : 420
WOLSPETE : 107
WOURME : 841
WULF (DE) : 540
XPIEN : 413, 646, 702, 838, 870

YMAN : 473
ZOUTEMAN : 531
ZUNEQUIN : 330
ZUTPEENES (DE) : 537
ZWEERTFAGHER (DE) : 229

SOMMAIRE 1638 :

Reconnaisances 1638-----89 pièces N° 1 à 90 pages 1 à 9

Ventes 1638-----82 pièces N° 91 à 172 pages 9 à 17

Obligations 1638-----67 pièces N° 173 à 239 pages 18 à 21

Mariages 1638-----95 pièces N° 240 à 340 pages 22 à 32

Baux 1638-----116 pièces N° 341 à 456 pages 33 à 40

Rentes 1638-----235 pièces N° 457 à 691 pages 40 à 58

Partages 1638-----13 pièces N° 692 à 704 pages 58 à 64

Transports 1638-----43 pièces N° 705 à 753 pages 65 à 69

Testaments 1638-----41 pièces N° 754 à 796 pages 69 à 77

Transactions 1638-----27 pièces N° 797 à 827 pages 77 à 81

Donations 1638-----22 pièces N° 828 à 849 pages 81 à 83

Divers 1638-----53 pièces N° 850 à 902 pages 83 à 88

Index par Mr CHOVAUX-----pages 88 à 100

TOTAL : 880 actes, dont : 27 à Aire, 12 à Laventie, 6 à Arras, 6 à Fruges, 5 à Béthune, 3 à Lillers, 3 à Douai, 3 à La Bassée, 2 à Hesdin, 1 à Nédonchel, 1 à Pernes, 1 à St-Pol, 1 à Fressin, 1 à Houdain, 1 à Allouagne.

Actes Relevés et Réalisé par Yves LEMAIRE

https://fr.geneawiki.com/index.php/Fonds_Yves_Lemaire

***Ce travail relève de la protection de la propriété
intellectuelle : connaissances en paléographie.***

Octobre 2008.